aujourd'hui . SUPPLÉMENT-ILLUSTRÉ

Demain, dans la section ARTS + LETTRES
50 ANS DE RADIO

★★★ 56 PAGES

LE SOLEIL

72e ANNEE — No 285 QUEBEC, VENDREDI 5 DECEMBRE 1969 PRIX DIX CENTS

CINZANO
APERITIF

Le comité d'enquête recommande de mettre la CJC sous tutelle

De notre correspondant
Donald DOYLE

OTTAWA — Le comité parlementaire, qui a fait enquête sur les activités de la Compagnie des jeunes Canadiens, vient de recommander au gouvernement de placer l'organisme sous tutelle pour un an.

Dans un rapport, qui a été déposé ce matin aux Communes, le comité se dit très inquiet de voir certains aspects de la structure législative, de l'organisation et du fonctionnement de la CJC, mais il croit malgré tout que "les concepts et les objectifs du Parlement qui ont inspiré la création de la compagnie peuvent se réaliser avec succès".

Comme première mesure, il suggère donc au gouvernement de suspendre les pouvoirs du conseil de la compagnie de même que ceux de son directeur exécutif, M. Claude Vidal.

D'un autre côté, les membres du comité semblent avoir été très impressionnés par les témoignages apportés par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, de même que par celui de l'aviseur légal de la cité, Me Michel Côté.

Sans aller jusqu'à accepter leur demande de commission royale d'enquête, le comité suggère que leurs témoignages fassent "l'objet d'une étude plus approfondie par les ministres compétents".

Au chapitre des lacunes, le comité parlementaire souligne qu'une situation "quasi chaotique" existe au sein de la CJC et il ajoute que le moins que l'on puisse dire en ce qui concerne leurs procédures financières est qu'elles "sont douteuses et non conventionnelles".

On souligne enfin que les deniers publics ont pu être "subrepticement détournés" au profit d'activités subversives.

Collection Duplessis

La commission rogatoire ne pourrait se rendre au Pérou

par J.-Claude RIVARD

La commission rogatoire qui enquête sur l'affaire du vol des tableaux de la Collection Maurice Duplessis pourra-t-elle se rendre au Pérou?

Cette question est actuellement coiffée d'un énorme point d'interrogation. Pour les gens qui devaient participer à cette commission, et qui devaient partir aujourd'hui même du Canada, cette question se traduit en tension, inquiétude et nervosité.

Comme une traînée de poudre, une rumeur courait hier, au Palais de Justice de Québec: le gouvernement péruvien aurait informé les responsables de cette commission que si ses membres mettaient pied en sol péruvien, ce geste serait considéré comme un acte d'agression.

Face à cette rumeur, les participants de la mission gardent le silence, un silence pourtant lourd de sens: on ne veut pas provoquer d'incident diplomatique entre le Canada et le Pérou.

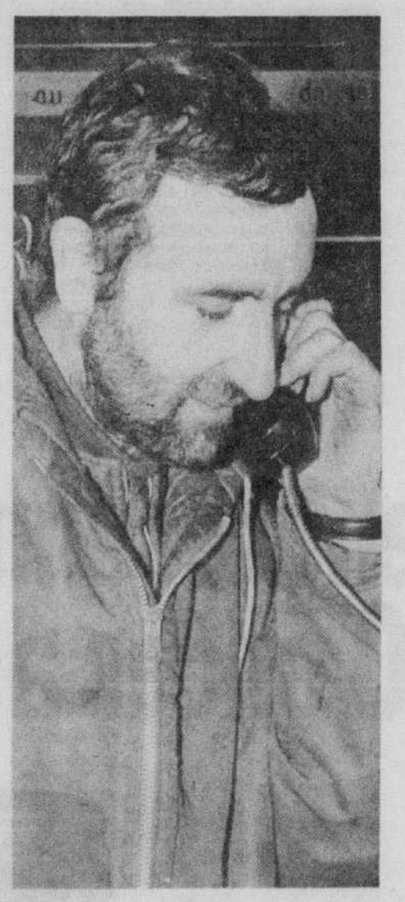
On sait, de bonne part, que le gouvernement québécois a entrepris des démarches diplomatiques hier, auprès de l'ambassade du Pérou à Ottawa. Par ailleurs, le ministère québécois de la Justice est entré en communications, à plusieurs reprises, avec le ministère fédéral des Affaires extérieures, et avec le ministère fédéral de la Défense nationale. On attend actuellement les instructions de ces ministères.

Malgré le silence gardé autour de cette affaire, plusieurs hypothèses ont été formulées. La plus plausible semble être la suivante: l'évêque du diocèse où se trouve actuellement le Père Eusèbe Ménard, intéressé dans l'affaire du vol des tableaux, aurait interdit l'accès de son diocèse à la Commission rogatoire. En vertu d'accords existants, au Pérou, entre l'Eglise et l'Etat, le gouvernement péruvien doit respecter ces volontés, en interdisant aux membres de la commission de se rendre au Pérou.

Un héros qui s'ignore survit à 23 jours d'isolement en forêt

par Benoit LAVOIE

Survivre à l'écrasement d'un petit avion dans un lac inconnu, subir durant 23 jours l'isolement de la forêt, les privations de toutes sortes, et arriver enfin à Québec bien portant, par autobus comme le plus anonyme des voyageurs.



A la Gare centrale de Québec, M. Fettu tente de rejoindre sa famille.

"Je ne suis pas un héros", m'a dit simplement M. J.-C. Fettu, de Saint-Fortunat, comté de Mégantic, lorsque à l'arrivée de l'autobus en provenance de Chicoutimi, à 4h hier après-midi, à Québec, je lui demandai ses impressions sur son odyssée.

Il n'avait rejoint la civilisation que vers midi, hier, alors qu'un hélicoptère des Forces armées canadiennes le cueillait sur un petit lac situé à 55 milles au nord-est de Bagotville.

Parti de Saint-Ferdinand, au matin du 11 novembre dernier pour se rendre à son travail à Wabush, M. Fettu ne put à cause du mauvais temps, conduire son monomoteur de type Liscombe jusqu'au poste où il devait se ravitailler en essence, soit à Baie-Comeau.

Averti vers 11h ce matin-là que la visibilité était nulle, tant à Forestville qu'à Baie-Comeau ou Mont-Joli, M. Fettu ne put atteindre aucun autre aéroport avec l'essence qui lui était encore disponible, soit à peine une heure de vol.

Perdant ensuite contact avec les tours de contrôle, il s'égara à quelque 75 milles à l'ouest de sa route normale, pour être forcé d'atterrir "dans" un lac, son monomoteur n'ayant que des roues.

Les recherches aussitôt entreprises pour retrouver le disparu furent abandonnées le 25 novembre dernier.

Hier matin, M. Fettu devait rencontrer trois trappeurs disposant d'un radio-émetteur. Dès midi, il était rendu à la civilisation.

Lorsque nous l'avons rencontré hier après-midi, il n'avait pu encore rejoindre sa femme au téléphone, ni aucun de ses six enfants. Toutefois, dès 4h30, il reprenait l'autobus en direction de Montréal, où sa famille l'attendait, ses six enfants compris.

SANG-FROID ET INGENIOSITE

La barbe hirsute, un peu sale et l'air fatigué, M. Fettu m'a raconté simplement son histoire, non sans avoir dit au capitaine Gilles DesBecquets, des Forces armées canadiennes qui l'accueillait également hier:

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Comités paritaires

Bellemare parle de graves irrégularités administratives

par François MAILHOT

Des irrégularités administratives graves diagnostiquées dans la majorité des 104 comités paritaires rendaient nécessaire déjà depuis longtemps l'intervention du gouvernement, a précisé hier le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare devant l'Assemblée nationale.

Le ministre, qui parrainait le bill 79, adopté en deuxième lecture, a souligné qu'il est grandement temps d'uniformiser les normes d'administration de ces comités, qui présentent actuellement l'aspect d'une véritable mosaïque de particularités.

M. Bellemare a révélé que les enquêteurs du ministère du Travail avaient accumulé une masse de dossiers très révélateurs du fouillis administratif que constitue 90% des comités paritaires.

Tout en précisant qu'il n'est pas encore temps de rendre publique la teneur de ces rapports, le ministre du Travail a dit que des "faits extraordinaires" y sont consignés et que le ministère se doit d'apporter les correctifs qui s'imposent.

Jusqu'ici le ministère et le ministre lui-même n'avaient aucun pouvoir de sanctions et ne pouvaient apporter de modifications aux structures administratives des comités paritaires.

En vertu du bill 79, le gouvernement a le pouvoir d'abroger en totalité ou en partie tout règlement d'un tel comité.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage s'est opposé "au pouvoir dictatorial" qui était ainsi conféré au ministre du Travail et à l'issue d'un débat d'une heure M. Bellemare acceptait de préciser dans le projet de loi, que le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre serait consulté avant que des modifications ne soient apportées à la réglementation des comités.

Le ministre du Travail a révélé que le projet de loi n'a pas pour but de consacrer la main-mise du gouvernement sur les comités paritaires, mais plutôt de déterminer des normes identiques d'administration dans le cadre de la liberté de chacun de ces comités.

L'article 2 du projet de loi stipule d'autre part, que le ministre pourra suspendre les pouvoirs d'un comité paritaire et nommer un administrateur qui les exercera, si à la suite d'une enquête, le ministre estime qu'il y a eu malversation, abus de confiance ou autre inconduite d'un membre d'un comité paritaire ou qu'un tel comité manque gravement à ses obligations.

Autres nouvelles en page 8

Droit reconnu à un journaliste de ne pas divulguer la source d'un renseignement confidentiel

MONTREAL (PC) — Le juge Paul Miquelon a maintenu, hier, au procès de Pierre Vallières, à Montréal, le droit d'un journaliste du quotidien The Gazette de ne pas dévoiler au tribunal un renseignement reçu confidentiellement.

Le juge Miquelon, de la Cour du banc de la Reine, a accepté une demande de la Couronne pour que le journaliste Gerald Fitzgerald ne soit pas obligé de divulguer la source de ses renseignements concernant la mort de Mlle Thérèse Morin survenue en mai 1966.

M. Fitzgerald a déclaré, dans son témoignage, hier, que dans un article paru le 22 juillet 1966, par suite de la mort de Mlle Morin, il avait écrit que la police recherchait un individu dont les initiales étaient P.V.

Vallières fut arrêté trois mois plus tard à New York.

"Je savais que ces initiales étaient celles de Pierre Vallières", a dit M. Fitzgerald, "mais je ne savais pas qui était cette personne.

"J'ai souvent reçu des renseignements de la part de la police à propos de leurs enquêtes . . . mais dans ce cas, ce n'est pas elle qui m'avait renseigné."

Vallières, qui assure sa propre défense avec l'aide de deux conseillers juridiques, a demandé quelle avait été la source de cette information, mais la Couronne s'est objectée à cette question.

Le juge Miquelon a maintenu l'objection, mais il a ajouté:

"Je crois personnellement que les reporters ne devraient pas se mêler aux enquêtes de police, tant que ces enquêtes demeurent incomplètes . . . car ceci ne sert qu'à nuire à la bonne administration de la justice."

Sécurité sociale

Affrontement inéluctable

Une analyse de Normand Girard

M. Jean - Jacques Bertrand se trouve aujourd'hui à peu près dans la même position, extrêmement difficile, où s'était trouvé M. Daniel Johnson, à l'automne de 1966.



C'est ce qui ressort des premières impressions et commentaires recueillis hier dans les milieux parlementaires et à l'Assemblée nationale ce matin, après la décision du gouvernement fédéral de ne pas céder au Québec, l'exclusivité en matière de sécurité sociale.

Le premier ministre du Québec a insisté, ce matin, devant la Chambre sur la nécessité de "beaucoup de continuité historique et de fermeté" dans les discussions qui se tiendront la semaine prochaine.

M. Bertrand répondait alors à M. Jean Lesage, chef de l'Opposition libérale, qui signalait qu'il y avait eu une grande atténuation dans ce qu'il a qualifié une fois de plus de "chicanes de prestige" entre Ottawa et Québec.

PREMIERES REACTIONS

Jeudi on faisait remarquer dans les cercles politiques québécois que M. Trudeau venait de procurer au gouvernement de l'Union nationale "le cheval de bataille" qu'il attendait pour faire ses élections de 1970 "sur le dos d'Ottawa".

Ce matin, M. Bertrand a fait remarquer que, même s'il n'aime pas les querelles et les chicanes, s'il croit que les relations fédérales - provinciales doivent être cordiales, il ne pourra faire autrement, la semaine prochaine que de réaffirmer la nécessité pour le Québec d'exercer sa pleine juridiction et sa souveraineté dans certains domaines, comme la sécurité sociale, qu'il considère essentielle pour la vie et le rayonnement du Québec.

Par ailleurs, on se rappelle que M. Daniel Johnson s'était présenté à Ottawa en 1966 en réclamant 100 pour 100 des impôts sur le revenu des particuliers, sur le revenu des sociétés et sur les droits successoraux.

Celui-ci était revenu à Québec avec seulement $105 millions, au lieu de près de $900 millions, comme il réclamait, pour ne plus reparler par la suite de son 100-100-100 devant la fermeté du refus fédéral.

Au début de l'année, les 11-12-13 février, au cours de la Conférence constitutionnelle télévisée, la première de M. Bertrand en tant que premier ministre, celui-ci avait consenti à ce que toutes les questions sur

(Suite à la page 12, 4e col.)

Relations France-Canada

Il y a place pour des améliorations

— Sharp et Schuman

BRUXELLES (d'après PC) — Tout laisse croire que les relations franco-canadiennes qui ont connu une longue période de tensions et de conflits diplomatiques évolueront d'ici peu vers un climat plus harmonieux, à la suite de la rencontre que vient d'avoir à Bruxelles le ministre canadien des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp avec son homologue français, M. Maurice Schuman.

Les deux hommes au cours d'un entretien de 40 minutes qui a suivi une séance du Conseil de l'Atlantique-nord, ont en effet posé les principes d'un programme de visites à l'échelon ministériel et décidé d'oublier les différends passés.

"Je crois, a déclaré M. Sharp, que nous souhaitons tous deux voir les relations entre nos deux pays se normaliser et de faire en sorte d'éviter le genre d'incident qui a compromis nos rapports il n'y a pas si longtemps".

C'était la deuxième

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Une firme belge investira $15 millions à Bécancourt

La société Glaverbel Verrerie Limitée de Bruxelles, Belgique, investira le printemps prochain $15 millions dans une usine de fabrication de verre étiré qui sera érigée dans le parc industriel du Centre du Québec à Bécancourt.

Il s'agit de la première entreprise à s'installer dans le parc industriel de Bécancourt; elle fournira 260 emplois et absorbera une matière première qui proviendra du Québec.

Cet investissement, fait au Québec, a été rendu possible grâce à une subvention du gouvernement fédéral de $3.8 millions et d'un dégrèvement d'impôt du gouvernement québécois de l'ordre de $450,000.

La nouvelle a été rendue publique aujourd'hui par le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry lors d'une conférence de presse à laquelle a participé également le directeur général de la société belge, M. Jean Marchand de Bruxelles.

A LIRE

Réforme fiscale —

M. Edgar Benson aura l'occasion de s'entretenir avec ses homologues provinciaux de la réforme fiscale et des perspectives économiques de 1970, la semaine prochaine.

— page 3

TV —

La majorité des critiques adressées à la télévision ont des sources politiques, selon Raymond David de Radio-Canada.

— page 3

Exclusivité —

Le gouvernement fédéral tient à garder l'exclusivité de sa juridiction sur l'assurance-chômage.

— page 3

Notre-Dame-du-Lac —

Un service communautaire sera chanté par Mgr Louis Lévesque, samedi, en l'église de Notre-Dame-du-Lac, pour les victimes non identifiées du tragique incendie de mardi dernier.

— page 20 et 28

Mortalité —

L'indice de la mortalité indienne est à la hausse selon le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro.

— page 28

OTAN —

Le Canada veut que l'OTAN donne une réponse rapide au bloc de l'Est sur la tenue d'une conférence sur la sécurité européenne.

— page 29

SOMMAIRE

Arts et Lettres	40 et 41
Annonces classées	34 à 38
A Québec aujourd'hui	40
Bandes dessinées	9
Bridge	36
Décès	38
Documents	22
Famille	26 et 27
Finance	32 et 33
Horoscope	35
Mots croisés	34
Sport	14 à 19
Télévision	12

LA MÉTÉO

Aperçu pour demain: généralement ensoleillé. Un peu moins froid.

Des statistiques sur les policiers de la Vieille Capitale

Le sondage d'opinions sur la police, mené auprès de cinq services de police du Québec, y compris Montréal et Québec, et rendu public hier, recèle une importante quantité de statistiques dont nous avons extrait celles qui concernent les policiers de notre ville.

Ainsi, approximativement 60 pour cent de nos policiers sont au-dessus de 40 ans, alors qu'à Montréal, la moyenne d'âge est de 34.4 ans.

Le nombre moyen d'années de services est de 16.2 pour Québec et de 12.6 ans pour Montréal.

Au tableau référant à la répartition de la population policière selon la scolarité à l'entrée, on note que Québec comptait 56.91 pour cent de ses policiers ayant moins de 10 ans de scolarité, 37.40 pour cent ayant de 10 à 12 ans de scolarité et 5.69 pour cent ayant 13 ans et plus.

La scolarité actuelle serait la suivante: 53.34 pour cent ayant moins de 10 ans, 35.83 pour cent ayant de 10 à 12 ans, 10.83 pour cent ayant plus de 13 ans de scolarité.

Québec compterait 11.38 pour cent de célibataires dans sa force policière et 86.99 pour cent mariés. Plus de 82 pour cent ont des enfants et 39.84 pour cent ont des parents dans la police. Fait intéressant, environ 26 pour cent de nos policiers de Québec ont des amis policiers et 77.33 n'en ont pas.

LA POLICE VUE PAR LE POLICIER

Plus de 30 pour cent de nos policiers de Québec invoquent la sécurité d'emploi comme raison principale de leur entrée dans la police et 31.03 allèguent le motif "servir la société".

A l'item: "satisfaction quant à la manière dont la police maintient l'ordre, selon les services de police", 94.31 de nos policiers de Québec se déclarent satisfaits, 4.88 pour cent déclarent la situation passable et 0.81 pour cent sont insatisfaits.

En ce qui regarde la manière dont les policiers protègent la vie et la propriété, selon les services de police, 88.52 pour cent de nos policiers s'en déclarent satisfaits et, enfin, quant à la manière dont les policiers font observer les lois, 83.47 pour cent en sont également satisfaits.

A Montréal, la proportion des satisfaits est légèrement supérieure dans les trois cas.

TABLEAU II-51

IMAGE DE LA POLICE DANS LES JOURNAUX, SELON LES SERVICES DE POLICE

SERVICE DE POLICE	N	Favorable %	Neutre %	Défavorable %	TOTAL %
Montréal	821	17.78	9.14	73.08	100.00
Québec	123	11.38	7.32	81.30	100.00
Drummondville	51	68.62	15.69	15.69	100.00
Jacques-Cartier	52	36.54	53.85	9.61	100.00
Rimouski	25	40.00	28.00	32.00	100.00
Total	1,072	224	127	721	
Moyenne		20.90	11.85	67.25	100.00

Nos policiers de Québec sont satisfaits, dans une proportion de 75.41 pour cent, de la manière dont on prévient le crime; 81.82 pour cent sont satisfaits de la manière dont on recherche les criminels et 89.25 pour cent sont contents de la manière dont on arrête les criminels.

Toutes ces statistiques, bien entendu, se rapportant exclusivement à l'action policière de la ville de Québec. A Montréal, par ailleurs, le nombre des satisfaits est inférieur pour ces trois derniers cas.

A Québec, 94.31 pour cent de nos policiers sont satisfaits de la manière dont la police s'occupe de la circulation, contre 84 pour cent à Montréal. Plus de 85 pour cent sont d'accord sur la façon dont la police contrôle les manifestations, contre 55 pour cent à Montréal.

Quant à l'intégrité des policiers, 89.25 pour cent de nos policiers de Québec en sont satisfaits, contre 88.41 pour Montréal. Au chapitre de la discipline policière, 82.79 pour cent des policiers de Québec et 75.18 pour cent des policiers de Montréal sont d'accord.

Plus de 93 pour cent de nos policiers et 82.76 pour cent des policiers montréalais sont conscients de leur efficacité. L'attitude des policiers devant les étudiants reçoit l'approbation de 69.67 pour cent de nos policiers de Québec et de 52.56 pour cent de ceux de Montréal. D'autre part 77 pour cent de la police québécoise et seulement 50 pour cent de la police de Montréal déclarent avoir une façon d'agir amicale envers les automobilistes.

EVALUATION GENERALE

On a posé aux policiers la question générale suivante: "A votre avis, le public juge-t-il la police de façon favorable ?"

Le jugement porté par le public à l'endroit de la police, aux yeux des policiers, serait plutôt défavorable (55 pour cent). Nos policiers de Québec répondent "Oui" dans une proportion de 30.08 pour cent et ceux de Montréal, dans une proportion de 38.98 pour cent.

Selon nos policiers, le public ne respecterait pas suffisamment la police. Ainsi, 19 pour cent de nos policiers de Québec sont satisfaits de cette attitude du public, 17 pour cent croient que le public observe les lois et 15.57 pour cent sont satisfaits de la façon dont le public respecte les lois de la circulation.

En outre, 18 pour cent des policiers québécois et 12 pour cent des policiers montréalais sont contents de la façon dont le public se comporte lors de manifestations de masse.

Enfin, l'enquête révèle que les policiers de la province sont plus hostiles à l'endroit des "beatniks" qu'à l'endroi tdes criminels. En général, les sentiments policiers sont neutres mais, dans le cas des victimes, ils nourrissent des sentiments de sympathie. Excepté dans le cas des "beatniks" et celui des criminels, le taux d'hostilité dans toutes les catégories est inférieur à 10 pour cent. Bref, les jeunes policiers ont moins de sympathie que les policiers plus âgés à l'endroit des criminels et des suspects.

Pour conclure, disons que 43 pour cent de nos policiers de Québec sont d'avis que les citoyens de leur ville sont les meilleurs du Québec, alors que 42.28 pour cent se déclarent indécis en ce sens.

L'affaire Mario Buzzanga



NOMINATION — Le ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a annoncé hier la nomination de M. Claude Courville au poste de directeur à la Direction générale de la formation et du perfectionnement de la Commission de la Fonction publique du Québec.

Les rumeurs circulent toujours

Le mystère qui entoure le transfert de M. Mario Buzzanga du Service l'orientation et de formation des immigrants (SOFI) au Service de la coopération avec l'extérieur du ministère de l'Education, n'est toujours pas éclairci.

La seule chose certaine, c'est que M. Buzzanga, ex-directeur de SOFI a été permuté le 19 novembre au Service de la coopération avec l'extérieur.

En tant que directeur de SOFI, M. Buzzanga était responsable du programme des immigrants à la vie québécoise. Ces cours, qui sont donnés dans neuf centres différents mis sur pied en avril dernier, sont défrayés par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Toutefois, le SOFI, qui relevait jusqu'à maintenant du ministère de l'Education, est devenu, il y a peu de temps la Direction générale de l'adaptation. Cette nouvelle direction générale doit passer sous la juridiction du ministère de l'Immigration.

C'est à partir de ces remaniements, coincidant avec le transfert de M. Buzzanga et le départ prochain de deux de ses collaborateurs, Mlle Jacqueline Poupart et M. André Beaudoin, que diverses rumeurs se sont mises à circuler.

Certains informateurs disent que l'adoption du bill 63 n'est pas étrangère à toute cette histoire. M. Buzzanga aurait été déçu par cette loi parce que les mesures envisagées en vue de l'enseignement du français aux immigrants, ne seraient pas assez "fortes".

On sait, en tous cas, que le programme de cours prévoit que les immigrants apprennent d'abord le français. Par la suite, ceux qui le désirent étudient l'anglais.

Selon d'autres sources, les relations entre M. André Patry, sous - ministre de l'Immigration, et M. Buzzanga ne seraient pas au meilleur.

Or, le fait que M. Buzzanga devait avoir de nombreux contacts avec le ministère de l'Immigration et qu'à l'avenir il aurait dû relever du sous-ministre, M. Patry, serait, selon certains informateurs, une cause de son départ.

Quoi qu'il en soit, aucune de ces informations n'a pu être confirmée jusqu'à maintenant. On sait que M. Buzzanga occupe maintenant de nouvelles fonctions au Service de la coopération du ministère de l'Education. C'est tout.

Tous les appels au bureau de M. Buzzanga sont filtrés. Une secrétaire prend soin de demander si la personne qui téléphone est journaliste. Du côté du sous-ministre Patry, même problème pour obtenir la commmunication.

Certains professeurs et étudiants, étonnés du départ de M. Buzzanga, ont demandé des explications au premier ministre Bertrand, au ministre de l'Immigration, M. Mario Beaulieu et au ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal. On attend la réponse.

Le ministre Beaulieu fournit des explications à la Chambre

M. Mario Buzzanga, ex-directeur du Service d'orientation et de formation des immigrants (SOFI), est demeuré au ministère de l'Education parce que le ministre de l'Immigration n'a pu lui faire une promesse de promotion dans son ministère.

Telle est la déclaration faite en Chambre, hier, par M. Mario Beaulieu, qui répondait à une question du député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance.

Le ministre de l'Immigration a expliqué que M. Buzzanga et deux de ses collaborateurs, Mlle Jacqueline Poupart et M. André Beaudoin n'étaient plus à l'emploi de SOFI, parce que ce service ainsi que COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) ont été transférés du ministère de l'Education à celui de l'Immigration.

Alors que des rumeurs voulaient que ces "démissions" soient reliées à l'affaire du bill 63, le ministre a expliqué que M. Buzzanga lui avait rendu visite il y a une quinzaine de jours au moment du transfert de son service.

A cette date, il indiquait au ministre Beaulieu qu'en demeurant au ministère de l'Education, il pouvait obtenir certaine promotion. Il demandait alors au ministre de lui garantir la même chose dans son ministère.

M. Beaulieu a répondu qu'il ne pouvait lui faire cette promesse tant et aussi longtemps que son ministère ne serait pas complètement organisé.

Arrestations à Québec

La police de Québec a appréhendé la nuit dernière un jeune homme dans la vingtaine à la suite de deux vols par effraction commis dans des résidences de la rue Arago-Ouest et de la rue St-François-Est.

Les deux vols, au cours desquels des objets d'une valeur approximative de $400 ont été dérobés à chaque endroit viennent s'ajouter à la liste déjà longue des plaintes portées à la police municipale, relativement aux vols dans les résidences.

La police espère que l'interrogatoire du suspect qu'elle détient apportera des échaircissements sur d'autres vols de résidence et qu'elle pourra éventuellement démembrer un réseau qui existerait.

ANNONCE

MÉNAGÈRES, ÉVITEZ DE VOUS ENLISER!

Bon nombre de femmes mariées éprouvent le pénible sentiment de s'enliser. Frustrées, insatisfaites, elles commettent souvent l'erreur de chercher à leurs problèmes des solutions qui ne font qu'aggraver la situation. Sélection du Reader's Digest de décembre expose les doléances de la femme au foyer et suggère trois remèdes pour échapper à l'enlisement qui vous guette et rendre votre vie plus enrichissante. Achetez Sélection de décembre aujourd'hui même.

Aucune collusion entre Laporte et Cloutier

Le rapport Trahan serait déposé avant la fin de la présente session

par Yves BERNIER

Il n'y a aucune collusion entre le ministre de la Santé et le député de Chambly pour qu'on ne dépose pas le rapport de la commission Trahan qui a enquêté sur l'administration de l'hôpital Charles Lemoyne, situé dans le comté de M. Pierre Laporte.

Il se peut qu'il soit d'ailleurs déposé avant la fin de la présente session.

C'est ce qu'a confirmé en Chambre, hier, M. Jean - Paul Cloutier qui ajoutait de plus que "rien dans le rapport ne peut me justifier de ne pas le déposer pour avantager ou désavantager un des candidats" à la chefferie du parti libéral.

Le ministre de la Santé répondait à une question du leader parlementaire de l'Opposition, Me Laporte, qui faisait allusion à un article paru récemment dans la revue Sept - Jours.

Il a cependant été impossible pour le député de Chambly de savoir si ce fameux rapport serait déposé très bientôt.

M. Cloutier a indiqué que le volume du rapport était la seule raison pour laquelle il n'était pas encore près. Il a précisé qu'il ne pourrait en saisir le conseil des ministres avant la fin de la présente session qui est déjà très chargée, mais il essaiera de le déposer avant que les travaux de la Chambre soient ajournés.

Le ministre a également rappelé que le rapport Trahan comportait deux séries de recommandations, une qui s'applique à l'hôpital Charles - Lemoyne et l'autre aux hôpitaux en général.

Cette première série, dit-il, est présentement étudiée au niveau de son ministère. Ces recommandations sont actuellement mises en application.

"Nous voulons que l'hôpital puisse, en toute quiétude, avant que les discussions se fassent sur la place publique, mettre en application les recommandations.

COURSE A LA CHEFFERIE

M. Cloutier a parlé des recommandations qui pourraient être un avantage ou un désavantage aux candidats du parti libéral quand M. Laporte lui a demandé si le rapport serait déposé avant le 17 janvier.

Cette date est celle du congrès d'investiture du parti libéral où le député de Chambly est candidat.

"Il n'y a vraiment rien qui pourrait m'aider dans ce rapport", a demandé alors, en souriant, M. Laporte?

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

ANNONCE

Plus sûr de soi avec
UN DENTIER
en mangeant ou en parlant

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher, ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez-le simplement avec un peu de FASTEETH. Le FASTEETH maintient les prothèses supérieure et inférieure fermement et plus longtemps. Vous mangerez mieux. Le FASTEETH est alcalin. Nul effet gommeux ou pâteux! La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous vite votre FASTEETH.

Comment reconnaître notre format 10 onces a sens unique:



La bouteille est verte
Sa forme est toujours la même
Elle contient bien sûr du
Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
au goût unique au monde.

Où que vous l'emportiez,
c'est le seul trajet
qu'elle fera.
Elle est à
sens unique.

Avec Coke, y a d'la joie!
MARQUE DÉPOSÉE

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le product de Coca-Cola Ltée seulement.

LEROUX

Première gamme de fines liqueurs canadiennes



Crème de Menthe verte. Crème de Menthe blanche. Cherry Brandy. Voilà les trois membres de la première gamme de fines liqueurs canadiennes . . . préparées à la perfection par Leroux. Pourquoi ne pas inviter les amis ce soir? Ce sera plaisant.

LEROUX DISTILLERS LIMITED, WATERLOO, ONTARIO, CANADA

Ottawa tient à l'exclusivité de sa juridiction sur l'assurance-chômage

(De notre correspondant à Ottawa, Donald DOYLE)

Le gouvernement canadien entend conserver sa juridiction exclusive en matière d'assurance-chômage.

Dans un document de base qui sera étudié la semaine prochaine alors que les premiers ministres des provinces et celui du Canada poursuivront leurs discussions constitutionnelles, Ottawa établit qu'il est le seul en mesure de faire face aux conséquences du chômage et que partant, il doit être le seul à s'occuper de l'assurance - chômage.

Dans son optique, l'exclusivité des pouvoirs fédéraux en cette matière est liée à la nature et à la source des forces qui engendrent le chômage et à la capacité qu'ont les gouvernements de les combattre.

Selon lui, les gouvernements provinciaux et locaux ne peuvent maîtriser seuls les forces qui engendrent cette plaie puisqu'il faut mettre en oeuvre tout l'arsenal des pouvoirs économiques dont dispose un Etat souverain, comme par exemple, la politique fiscale et monétaire.

D'un autre côté, au chapitre de l'indemnisation des accidents de travail le gouvernement canadien estime que cette compétence devrait demeurer exclusivement provinciale.

Dans ce cas, il croit que l'histoire et les précédents suggèrent fortement que cette forme d'assurance demeure de compétence exclusivement provinciale.

En ce qui a trait à l'assurance-retraite, le fédéral en est venu à la conclusion "qu'il serait préférable que le Parlement soit en mesure d'assumer le leadership."

"A cette fin, le Parlement et les Assemblées législatives devraient continuer à avoir compétence de façon concurrente en ce qui concerne l'assurance - retraite publique et les prestations connexes, mais le Parlement devrait jouir de la primauté."

Ceci revient à dire qu'en cas de conflit entre le régime fédéral et les provinces, l'opinion d'Ottawa prévaudrait.

Au chapitre des services sociaux, Ottawa croit que cette responsabilité devrait continuer à faire partie de la compétence exclusive des provinces.

Deux réserves sont toutefois formulées à savoir premièrement qu'il se garde le droit d'accorder des subventions conditionnelles aux provinces chaque fois qu'il va de l'intérêt national et deuxièmement que la compétence d'Ottawa demeure intacte pour ce qui est de certaines autres dispositions de la constitution.

Propositions fédérales sur la sécurité du revenu et les services sociaux

OTTAWA (DNC) — Voici en résumé les propositions du gouvernement fédéral telles que contenues dans le document intitulé "Sécurité du revenu et services sociaux", lequel porte la signature du premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

1) Que les législatures provinciales aient compétence exclusive ve en matière de services sociaux;

2) Que le Parlement canadien et les législatures provinciales aient des pouvoirs égaux de faire directement aux bénéficiaires des versements de soutien général du revenu;

3) Que le Parlement canadien et les Législatures provinciales aient des pouvoirs concurrents en ce qui concerne les régimes publics d'assurance - revenu, mais cependant:

A) que l'assurance - chômage relève de la compétence exclusive du Parlement canadien;

B) que l'indemnisation des accidentés du travail relève de la compétence exclusive des législatures provinciales; et,

C) en ce qui concerne l'assurance - retraite et les prestations connexes, que les pouvoirs du Parlement canadien soient prépondérants.

Quant aux réserves afférentes à ces propositions, on les résume ainsi:

1) les propositions sont conditionnelles, et sont subordonnées à une répartition des compétences qui assurera l'existence d'un gouvernement central fort ainsi que des gouvernements provinciaux forts;

2) elles ne visent pas à limiter la compétence conférée au Parlement canadien par d'autres dispositions particulières de la constitution, et

3) elles se fondent sur les définitions adoptées dans ce document.

Les 2 priorités canadiennes sont les aspirations du Québec ainsi que les disparités régionales (G.I. Smith)

HALIFAX (d'après PC) — Les aspirations linguistiques et culturelles des Canadiens d'expression française et les disparités économiques régionales, telles sont pour la majorité des Canadiens, selon le premier ministre de la Nouvelle - Ecosse, M. G.I. Smith, les deux grandes questions qui sous - tendent les relations fédérales - provinciales.

M. Smith a fait ces remarques hier à Halifax en avant - propos à la conférence constitutionnelle fédérale - provinciale qui s'ouvrira lundi, à Ottawa.

"Je ne crois pas, a-t-il affirmé, qu'il y ait suffisamment de gens qui réalisent que ces problèmes sont difficiles à résoudre... à cause des différents points de vue qui doivent être respectés".

Parlant de la refonte de la constitution, M. Smith a soutenu qu'il était "d'une importance fondamentale de procéder à de tels changements afin de promouvoir l'unité nationale et des sentiments de fierté chez tous les Canadiens envers leur pays".

Le premier ministre de la Nouvelle - Ecosse a également loué la décision du gouvernement et des premiers ministres de donner aux média d'information accès aux délibérations de la conférence.

D'autre part, un porte - parole pour le premier ministre Louis Robichaud du Nouveau - Brunswick a laissé entendre que ce dernier fera probablement, lui aussi, quelques commentaires préliminaires à la rencontre d'Ottawa au cours de la journée.

Les premiers ministres Alex Campbell, de l'Ile du Prince - Edouard et Joseph Smallwood, de Terre - Neuve s'abstiendront, semble - t - il, de toutes déclarations avant le début de la conférence.

Marcel Masse et Jean-Paul Cloutier accompagneront Bertrand à Ottawa

par Normand GIRARD

Deux ministres seulement accompagneront, finalement, le premier ministre du Québec, M. Jean - Jacques Bertrand, à Ottawa la semaine prochaine.

Il s'agit du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, et du ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier.

C'est ce qu'a laissé savoir, hier soir, une communication en provenance du Cabinet du chef du gouvernement.

Outre cette délégation ministérielle à la conférence constitutionnelle des 8-9-10 décembre, les hauts fonctionnaires qui s'y rendront sont les suivants:

MM. Claude Morin, sous - ministre des Affaires intergouvernementales; Roger Marier, sous-ministre de la Famille et du Bien-être social; Charles Pelletier, conseiller technique au Cabinet du premier ministre;

MM. Louis Bernard, directeur général des relations fédérales - provinciales; Gilles Beausoleil, directeur de la planification et de la recherche au ministère de la Famille et du Bien-être; Gérard Frigon, conseiller spécial auprès du Conseil exécutif et Denis Bédard, directeur des recherches au ministère des Affaires intergouvernementales.

Cette délégation officielle comme l'expliquent notre informateur, pourra cependant être complétée, selon le besoin, et les sujets qui seront discutés, par les ministres et les hauts fonctionnaires intéressés, tels ceux des Finances, du Revenu, de l'Education, etc.

M. Benson s'entretiendra avec ses homologues provinciaux de la réforme fiscale et de l'économie

par James NELSON

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, aura l'occasion, la semaine prochaine, de s'entretenir avec ses homologues provinciaux de la réforme fiscale et des perspectives économiques de 1970.

En effet, les ministres des Finances du gouvernement fédéral et des provinces tiendront à Ottawa, pendant deux jours, leur conférence annuelle dont les travaux se dérouleront à huis clos. Cette conférence fait suite à celle des premiers ministres provinciaux avec M. Pierre Elliott Trudeau.

La semaine dernière, des représentants des ministres des Finances des provinces s'étaient réunis avec leurs collègues d'Ottawa pour préparer la conférence ministérielle.

Parmi les sujets discutés figuraient une revue générale des perspectives économiques pour 1970, des prévisions des besoins en recettes fiscales et en dépenses du fédéral et des provinces pour les années 1970 et 1971, ainsi que les premières réactions aux réformes fiscales proposées par M. Benson.

Les prévisions des recettes et des dépenses ont été élaborées par un comité intergouvernemental d'experts qui se sont servis de données confidentielles fournies par les provinces. Le document mis au point par le comité était marqué confidentiel.

PROGRAMMES A FRAIS PARTAGES

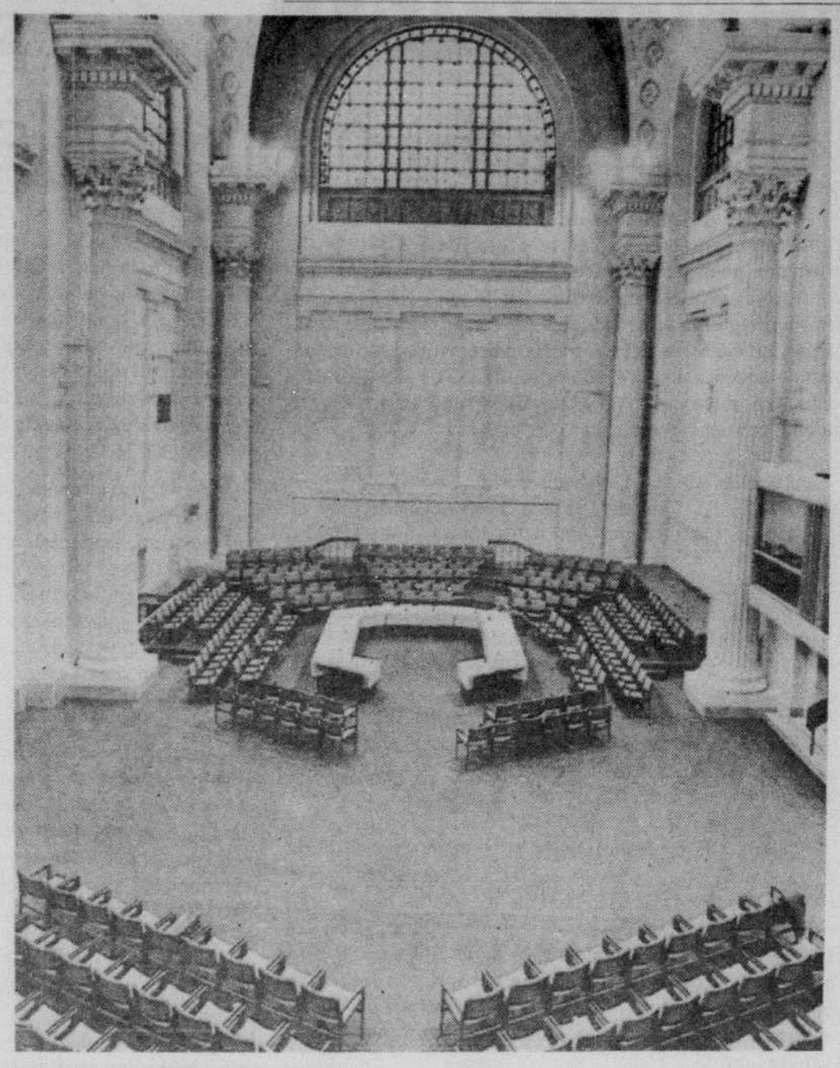
Les fonctionnaires ont également examiné des rapports qui feront l'objet de discussions entre les ministres, jeudi et vendredi prochains, sur le coût des programmes à frais partagés.

Ces rapports traitaient du contrôle de la hausse des prix, de la possibilité de transférer aux provinces un nombre plus grand de programmes à frais partagés, moyennant compensations fiscales adéquates de la part d'Ottawa, ainsi que les problèmes spécifiques à l'administration et au financement de nouveaux programmes.

Le gouvernement Trudeau désire laisser aux provinces le contrôle intégral des programmes à frais partagés.

Les discussions d'ordre fiscal, la semaine prochaine, seraient restreintes. On croit que les ministres des Finances nommeront un comité d'experts à qui on confierait le soin d'étudier plus en détail ce sujet.

Les débats sur la réforme fiscale seraient alors repris à une date ultérieure, avant toutefois que le gouvernement fédéral ne prenne de décision finale. M. Benson espère soumettre aux Communes, en automne, un projet de loi qui comprendrait les décisions finales du gouvernement fédéral.



CONFERENCE FEDERALE-PROVINCIALE — Rénovée, la vieille gare Union d'Ottawa est prête pour recevoir la semaine prochaine les délégués de la conférence fédérale-provinciale. Le premier ministre du Canada, les premiers ministres provinciaux et leurs conseillers s'assoieront autour de la table en forme de fer à cheval. A l'intérieur de l'édifice, on a mis des cabines pour la traduction simultanée, des salles de repos et l'équipement pour la télévision et la radio.

(Téléphoto PC)

La gare Union sera le foyer des conférences fédérales-provinciales

OTTAWA (PC) — Si jamais quelqu'un se plaint d'avoir "son voyage" à la prochaine conférence fédérale-provinciale constitutionnelle de la semaine prochaine, il aura raison au moins sur un plan.

La vieille gare Union, à Ottawa, après avoir subi une deuxième transformation, fera ses débuts, lundi, comme lieu des conférences fédérales-provinciales et internationales.

Le premier ministre Trudeau et ses homologues provinciaux siégeront, lundi, dans ce qui était autrefois la salle d'attente de la gare. La gare n'est située qu'à une centaine de pieds de la colline parlementaire.

Au cours des derniers mois, l'intérieur de la gare a été rénové à un coût à peine supérieur à $600,000. Il est composé entre autres de suites de bureaux pour les premiers ministres et pour le secrétariat des conférences. De plus, on y a ajouté un éclairage spécial pour l'usage des caméras de la télécouleur.

Bâtie entre 1909 et 1912 à un coût de $825,000, la vieille gare a une histoire presque aussi imposante que le Canada lui-même. Elle a vu passer par ses portes tous les premiers ministres canadiens depuis Sir Wilfrid Laurier, et a accueilli des visiteurs comme Sir Winston Churchill, le président Theodore Roosevelt et le roi George V.

La majorité des critiques adressées à Radio-Canada ont des sources politiques — Raymond David

par Bernard RACINE

MONTREAL (PC) — "La majorité des critiques adressées à la télévision ont des sources politiques," a déclaré hier M. Raymond David, vice-président de Radio-Canada et directeur général de la radiodiffusion canadienne-française.

Cette situation s'explique facilement, a-t-il dit aux membres d'un club social devant qui il a traité des grandeurs et des misères de la presse électronique.

Un homme très religieux ne s'abonne pas ordinairement à des publications marxistes; un homme de la droite n'est pas un lecteur assidu des journaux de la gauche, a-t-il dit, tandis que l'auditeur de la télévision prend, malgré lui, connaissance de toutes les attitudes, de toutes les opinions.

On a longtemps dit que la réalité dépassait la fiction, on pourrait presque dire maintenant que la réalité est en train d'être dépassé par l'image, qui vaut souvent tous les témoignages.

Avec le résultat qu'au Québec, comme l'a démontré un sondage du TV Bureau, 57 pour cent de la population croient que la télévision est le seul organe d'information auquel on puisse se fier. "Au Québec, non seulement on regarde la télévision, mais on y croit," a-t-il dit, notant que la même enquête avait aussi montré que 62 p.c. de la population de notre province puisait à la télévision presque la totalité de leur information.

Cette situation vient du fait que la force de la télévision dépend surtout des impressions qu'elle crée, mais elle constitue à la fois la force et la faiblesse de la télévision. Un sondage américain a démontré que 58 p.c. des Américains tiraient presque toute leur information de la télévision mais que 50 p.c. de ces gens ignoraient l'existence de deux Chines.

Avec le journalisme électronique, l'auditeur ne peut revenir en arrière pour analyser une nouvelle comme il peut le faire avec le journalisme écrit. Le temps limité mis à sa disposition force le journaliste de la presse électronique à "accrocher la manchette", ce qui a permis à quelqu'un de dire que la télévision était un journal qui ne comportait que la première page.

Cela suppose chez le journaliste une rapidité de jugement qui ne court pas les rues, a dit M. David, qui a ajouté qu'il fallait aussi que le journaliste sache la valeur du spectaculaire.

SPECTACULAIRE

En exploitant le spectaculaire, il arrive, pour le meilleur ou pour le pire, que le journaliste mette en vedette un côté secondaire d'un événement. C'est ainsi qu'après la convention démocrate de Chicago l'an dernier, on avait accusé les journalistes d'avoir fait plus de cas des manifestations violentes de la rue que des discours des candidats à la convention.

La même chose s'est produite à Montréal, lors des manifestations de violence du défilé de la St-Jean-Baptiste de 1968. En braquant sa caméra sur le premier ministre qui avait refusé de quitter l'estrade, le journaliste a fait connaître un trait caractéristique de M. Trudeau, par un incident qui, autrement, n'aurait été qu'un fait divers dans les journaux du lendemain.

C'est pour rétablir en quelque sorte l'équilibre qu'ont été créées les émissions sur les affaires publiques qui font entendre tous les points de vue de sorte que la télévision devient réellement un lieu de rencontre. Mais même avec le choix qu'on fait de ces émissions et le dosage des idées qui y sont exprimées, les critiques se sont quand même fait entendre parce que des gens croient toujours qu'une autre opinion a eu plus de facilité à se faire entendre.

M. David a rappelé que l'ancien président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, avait affirmé à une conférence internationale sur la télévision qu'il ne fallait pas avoir peur de montrer notre société telle qu'elle ets, même si l'image est désagréable.

Le conférencier a conclu par une citation de l'écrivain indien Tagore: "Si on ferme la porte à l'erreur, la vérité ne pourra pas entrer."

Chrétien invite les Iroquois à retirer leur déclaration d'indépendance

(D'après PC) — Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a invité la Confédération des Six Nations iroquoises à laisser tomber leur déclaration d'indépendance du Canada.

Dans une lettre rendue publique, hier, à Brandford, en Ontario, par la Confédération, le ministre rappelle aux Iroquois que "vous êtes nés ici, que vous vivez ici et que vous êtes des Canadiens".

"N'est-il pas logique, ajoute-t-il, qu'en 1969, vous devriez vous unir à vos frères indiens de tout le reste du Canada qui envisagent un avenir qui leur apportera un statut égal, la dignité, la liberté et le progrès ?"

Ecrivant au premier ministre Trudeau en réponse à cette lettre, le secrétaire de la Confédération affirme que les remarques de M. Chrétien constituent "un autre exemple de la tyrannie et de l'agression canadienne envers les nations iroquoises".

Les Indiens, ajoute-t-il, considèrent M. Chrétien comme un personnage "présomptueux et arrogant".

La récente déclaration d'indépendance adressée au premier ministre du Canada, aux Nations unies et à la reine, représentait un geste de protestation contre la nouvelle politique du gouvernement canadien de donner aux Indiens un statut égal à celui des autres Canadiens. Les Indiens de leur côté estiment qu'ils échappent aux lois du pays et au contrôle fédéral.

L'APPORT INDIEN

D'autre part, un communiqué de presse du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, rendu public hier, affirme que les Indiens, grâce à leurs talents et à leur mode de vie, enrichissent chaque année l'économie nationale d'une somme de plus de $3,000,000, tout en améliorant leurs propres conditions de vie.

Le communiqué précise que plus de 4,000 Indiens sont engagés dans des entreprises à caractère touristique, notamment dans le domaine de la chasse et de la pêche.

Rémi Paul n'apportera qu'un amendement au projet de loi sur les tribunaux judiciaires

par Yves BERNIER

Le ministre de la Justice, Me Rémi Paul, a annoncé hier soir qu'il apporterait un seul amendement à son projet de loi sur les tribunaux judiciaires, attitude qui n'a pas semblé plaire à "l'opposition circonstancielle" qui s'était formée mardi contre le bill 72 accordant des augmentations de salaires aux juges de notre province.

Cette opposition devait d'ailleurs aujourd'hui demander que le vote de deuxième lecture soit enregistré, même si le chef de l'Opposition officielle", M. Jean Lesage préférait tout simplement une adoption sur "division".

A la lumière du débat qui s'est terminé avec la réplique du parrain du projet de loi, M. Paul, il était assuré qu'au moins huit députés libéraux voteraient contre.

L'amendement que présentera le ministre de la Justice entérine une suggestion faite par le député de Matane, Me Jean Bienvenue, et mentionnée par le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, quant aux causes d'arbitrage que les juges acceptent de présider en dehors de leurs fonctions.

Me Paul a révélé que désormais, les juges ne pourront plus faire de l'arbitrage, sinon gratuitement. L'amendement prévoit de plus que toute demande en ce sens devra être autorisée par écrit par le procureur général, tel que le prévoit l'article 73 de la Loi des tribunaux judiciaires.

REPLIQUE

Dans sa réplique, le ministre de la Justice a indiqué que la suggestion faite par M. Yves Michaud, libéral-indépendant de Gouin, était inacceptable, parce qu'elle ne résoud pas le problème de l'administration "expéditive" de la justice.

M. Michaud avait suggéré de nommer 50 nouveaux juges avec l'argent destiné aux augmentations prévues par le projet de loi.

Puis, soulignant que le mot "démagogie" était antiparlementaire et qu'il ne voulait pas l'employer, il s'est attaqué aux propos du député de Bourassa, M. Georges Tremblay, en disant que si celui-ci considérait que les juges ne travaillent pas assez, c'est que évidemment n'étant pas du métier, il ne pouvait parler en autorité.

Alors que M. Tremblay avait parlé de la pauvreté qui existait dans son comté pour souligner que des augmentations de salaires aux juges qui gagnent déjà $23,000 étaient exorbitantes, Me Paul a rétorqué:

"J'espère qu'il n'ira pas jusqu'à prétendre que nous finirons par avoir l'égalité des classes, un jour, dans le Québec."

Pour défendre à nouveau ces augmentations, le ministre a souligné que les juges avant d'être nommés avaient des revenus allant de $25,000 à $40,000 et qu'en accédant au banc, leurs revenus étaient diminués.

Il s'est référé ensuite au fait que plusieurs députés eux peuvent continuer à avoir des revenus additionnels à leur salaire de député, "comme ceux qui ont un commerce de pneus".

Ici, le député de Bourassa s'est levé pour déclarer, se sentant nettement visé puisqu'il possède un tel commerce:

"Je vends des pneus et c'est clair que je ne partagerai pas les profits de la vente de mes pneus (M. Paul venait de lui demander aussi s'il voulait enrayer la pauvreté de ses commettants en leur distribuant ses profits). Seulement, il y a une chose, la différence entre moi, un juge et un ministre, c'est que je fais vivre 15 personnes ici dans la province. Comprenez-vous ? Et puis ils sont très bien payés."

"Alors, poursuivait-il, je vois très mal un ministre s'abaisser et parler dans cette Chambre d'un député qui a un commerce; je le vois très mal s'abaisser à ce point-là."

Le ministre a terminé son argumentation en indiquant tout d'abord que les augmentations étaient nécessaires parce que plusieurs juges lui avaient fait part de leur intention de démissionner, leurs traitements étant trop bas par rapport à ce que plusieurs de leurs confrères, simples avocats réussissent à gagner.

Puis, il déclarait:

"Je sais que dans certains milieux, dans certaines écoles de pensée on essaiera d'exploiter cette loi pour, je m'en garde, je ne prête aucunement ces motifs à aucun député de cette Chambre, accentuer davantage la lutte des classes, ce qui serait regrettable."

Certains autres députés ont pris la parole, hier soir, dont le Dr Victor Goldbloom, libéral-D'Arcy-McGee, qui s'inquiétait particulièrement de l'administration de la justice à la cour du Bien-être, et déplorait lui aussi que l'on présente ce bill dans de telles circonstances.

Pour MM. Bernard Pinard, libéral - Drummond, Harry Blank, libéral-St-Louis et Jérôme Choquette, libéral-Outremont, cette législation est nécessaire et urgente à cause des responsabilités de plus en plus grandissantes de nos magistrats.

L'opposition au bill 72 devait donc se composer aujourd'hui de MM. Antonio Flamand, indépendant - Rouyn-Noranda, Yves Michaud, libéral-indépendant - Gouin, Jérôme Proulx, parti québécois - St-Jean, Kenneth Fraser, libéral - Huntingdon, Emilien Lafrance, libéral - Richmond, Gilles Houde, libéral - Fabre, Léo Pearson, libéral - Saint-Laurent et Georges Tremblay, libéral - Bourassa.

A SACRIFIER
5 bâtisses à revenus
Cause départ
Tél.: 872-2881

A VENDRE
Loretteville
Entrepôt ou local de commerce, 100 x 36, 3 étages. Conditions très faciles.
Bacque & Lizotte, courtiers
651-5711 ou 842-1533

CUISINIER, BARMAN, BUSBOY, demandés
Ecrire au:
Dépt 2760, Le Soleil

MAISONS A REVENUS
construction 1969
24 LOGEMENTS
$207,000.00
comptant $37,300.00
hypothèques 9¼%
revenu annuel $36,384.00
amortissement 10%
BENOIT GODBOUT
rés.: 527-5148
bur.: 651-6447
jean dion + associés inc.
CONSEILLERS EN IMMEUBLES
1194, COLBERT SUITE 114, STE-FOY
TEL.: 651-6447

MENDES BRUNSWICK
215 RUE CARON.
QUÉBEC.2 TEL: 529-5395
TABLES DE BILLARD
ACCESSOIRES DE QUILLES ET BILLARD

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, VENDREDI 5 DECEMBRE 1969

Un projet améliorable

Le type de communauté urbaine proposé pour l'agglomération québécoise par le projet de loi 76 est sur plusieurs points de beaucoup supérieur à celui de l'avant-projet déposé l'été dernier par le ministre des Affaires municipales. Les réactions sont beaucoup plus favorables qu'elles ne l'étaient originairement. La formule semble acceptable dans son ensemble. Elle est d'ailleurs beaucoup mieux acceptée, en dépit des imperfections qu'elle contient toujours.

Au plan de la représentativité, l'amélioration est importante. La ville de Québec pour une, n'a qu'à se féliciter des changements apportés. En portant de sept à huit le nombre des membres du comité exécutif de la communauté, elle s'y assure la présence de trois représentants au lieu de deux. C'est beaucoup plus conforme à la réalité, car Québec représente près de la moitié de la population de la communauté. On pourra déplorer le fait qu'elle n'y soit pas minoritaire comme cela est prévu pour la métropole à l'intérieur du projet de communauté urbaine de Montréal, mais la situation n'est pas exactement la même. Le maire de Québec s'étant déclaré satisfait, toute discussion devient donc inutile.

Quant à la représentativité au sein du conseil de la communauté, elle est basée sur la présence d'un représentant par municipalité, chacun disposant d'une voix pour chaque millier de personnes qu'il représente. Le vote de la ville de Québec vaudra donc 160 voix. Il sera cependant encore minoritaire, mais il y a peu de risque qu'on se heurte à une opposition systématique de toutes les autres municipalités, quoique cela pourra se produire à l'occasion.

Le découpage des zones qui détermine la constitution du comité exécutif est pour le moins boiteux dans le cas de la ville de Sillery, qui aurait dû normalement, à cause de son voisinage immédiat et aussi des caractéristiques communes aux deux villes former avec Sainte-Foy la zone no 2. On l'a placée dans la zone no 3. Sans doute a-t-on voulu établir un équilibre des populations de chaque zone, mais on peut douter de la sagesse de ce partage.

Un des aspects qui frappent, nous l'avons signalé dans un premier article, est que le projet de loi pourrait être plus démocratique. Pourquoi, comme on l'a fait pour Montréal, le gouvernement au lieu de s'arroger le droit de nommer le président du comité exécutif, qui sera de fait le chef de la communauté, ne consent-il pas à ce qu'il soit élu parmi les membres du comité exécutif, un groupe de personnes qui auront auparavant dû affronter le corps électoral et qui lui seront responsables. Ce serait encore un moindre mal si le projet de loi stipulait que le choix du gouvernement devrait être fait en consultation avec le comité exécutif ou le conseil de la communauté.

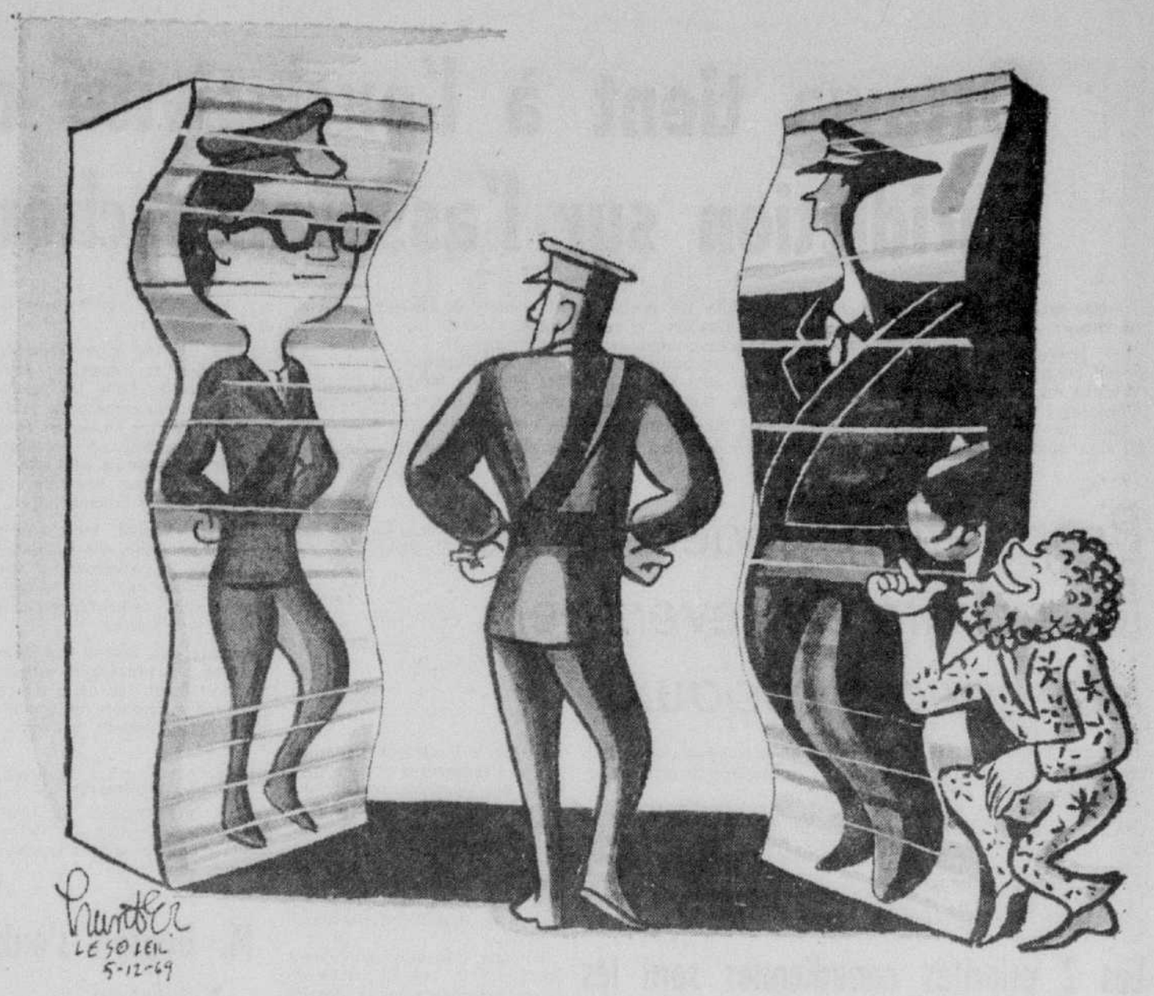
La même objection s'applique pour le président de la Commission de transport et pour le président du Bureau d'assainissement du Québec métropolitain qui seront nommés par le gouvernement pour une période de dix ans. Est-il normal que ceux qui seront appelés à travailler avec eux et à payer, n'aient pas voix au chapitre quand il s'agit de désigner des officiers qui seront appelés à assumer d'aussi grandes responsabilités et à recevoir des émoluments élevés proportionnés à la compétence et à la tâche qu'on exigera d'eux?

De leur traitement, le gouvernement n'ayant pas oublié la réaction provoquée par l'avant-projet, il n'est pas question, sauf pour mentionner que le président, le vice-président et autres membres du comité exécutif ont droit à la rémunération et à la pension fixée par le lieutenant - gouverneur en conseil, celles-ci étant cependant payées par la communauté. Si c'est la communauté qui doit payer, ce devrait être elle qui fixerait les barèmes de traitement et de pension. Même réserve dans le cas des trois membres de la Commission de Transport et les quatre membres du BAEQM. Est-il réellement sain et démocratique qu'un gouvernement autre que celui de la communauté impose à celle-ci des obligations financières? Cette responsabilité de fixer les traitements et les pensions devrait être laissée au conseil de la communauté, car c'est celui-ci qui sera responsable vis-à-vis des contribuables.

Les membres du conseil de la communauté auront aussi droit à une rémunération. Que sera-t-elle?, en vertu de quel article du projet de loi sera-t-elle déterminée? Impossible de le deviner. Tout ce qu'on sait c'est qu'elle sera d'au moins cent dollars par réunion, puisqu'on dit à l'article 52 qu'on retranchera cent dollars du traitement de tout membre du conseil pour chaque jour où le conseil siège, s'il n'assiste pas à cette séance ou encore s'il s'abstient de voter, à moins que, dans les deux cas, il ne puisse motiver son attitude. Ce n'est plus le droit de vote, c'est l'obligation de voter qu'on impose aux membres du conseil, obligation qui n'existe pas pour les membres de l'Assemblée Nationale. Est-il logique qu'on impose à une autre catégorie d'élus du peuple une obligation à laquelle on n'est pas soumis? Devra-t-on descendre dans la rue pour défendre le droit à l'abstention?

Toute bataille visant à faire reculer le gouvernement étant définitivement perdue à l'avance, (le ministre Lussier a été catégorique sur ce point et il a d'ailleurs raison parce que la discussion a assez duré) il ne reste qu'à espérer qu'il ne se butera pas au point de refuser d'améliorer son projet de loi afin de rendre l'institution plus démocratique et de donner aux membres de la communauté une plus grande latitude sur le choix de ses officiers supérieurs, sur la détermination de leur rémunération et son fonctionnement.

Raymond DUBE



VU D'OTTAWA

Logique fiscale

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — Les prémisses des conclusions du livre blanc fédéral sur la "sécurité du revenu et les services sociaux" déposé hier aux Communes par le premier ministre Trudeau en vue du colloque constitutionnel de la semaine prochaine se trouvaient déjà dans un document précédent ("la constitution canadienne et le citoyen") où Ottawa indiquait que la constitution doit accorder au gouvernement du Canada suffisamment de pouvoirs (et de revenus) pour qu'il puisse promouvoir la croissance économique du pays et gérer l'économie de façon à maintenir l'emploi à un niveau élevé", de même que "réduire au minimum les effets des disparités régionales sur les citoyens".

D'où le refus d'Ottawa de céder entièrement aux provinces, comme le Québec le demande depuis quelques années, la responsabilité administrative et fiscale des pensions de vieillesse, des allocations familiales et du supplément du revenu garanti.

Il faut se rappeler aussi que ces programmes constituent une part croissante du revenu des Canadiens à mesure que leurs revenus baissent. Ainsi, les familles qui ont un revenu annuel inférieur à $2,500 tirent de 15 à 60% de leurs ressources financières de pensions de vieillesse et de programmes d'assistance sociale. Or, si Ottawa cédait les montants en cause aux provinces, rien ne garantit que celles-ci utiliseraient ces sommes pour soutenir les revenus des pauvres: on pourrait les placer ailleurs ou même réduire les taxes. Et ceci se produit actuellement, quand l'on voit ce que l'Ontario et la Colombie-Britannique font avec l'argent fédéral offert pour l'assurance-maladie. Mais l'argument ultime d'Ottawa est son besoin de revenus suffisants pour redistribuer le bien-être et contrôler l'économie face, notamment, au chômage ou à l'inflation.

Or, si Ottawa cédait aux provinces les responsabilités administratives et fiscales en matière de pensions de vieillesse, d'allocations familiales et de supplément du revenu garanti, cela équivaudrait à un transfert de 32% de l'impôt sur le revenu des particuliers, plus un supplément de quelque 500 millions de dollars (dont la moitié environ au Québec) sous forme de subventions de péréquation, ces dernières passant de 670 millions à 1.2 milliard de dollars. Avec tous les transferts fiscaux auxquels Ottawa a consenti depuis quelques années, cela ne lui laisserait plus que les 3-8 de l'impôt sur le revenu des particuliers. Le levier économique restant à Ottawa deviendrait nettement insuffisant et il serait illusoire de vouloir faire influencer l'économie canadienne au moyen d'interventions provinciales ou même interprovinciales, surtout quand on voit déjà, avec leurs revenus accrus, de quelle façon... variable, les provinces épaulent la lutte d'Ottawa contre l'inflation. Ce serait le chaos et les crises, surtout en cas de chômage ou d'inflation, seraient impossibles à contrôler, sinon à éliminer.

L'un des autres éléments en cause est le déménagement des citoyens d'une province à l'autre, deux fois moins important au Québec que dans le reste du pays mais quand même appréciable (6% de 1956 à '61), ceci pour le maintien de systèmes uniformes.

C'est d'ailleurs dans le but de protéger cette uniformité et donc cette "transférabilité" que le gouvernement fédéral propose, dans son livre blanc rendu public hier, qu'il ait constitutionnellement le dernier mot en matière de caisses de retraite, secteur où, on le sait, Ottawa et Québec ont des programmes parallèles identiques. On a expliqué que telle mesure ne gêlerait pas les programmes, tant que les changements proposés pourraient être similaires, toujours pour en permettre la "transférabilité".

Ottawa sera accusé de rigidité, voire d'intransigeance, mais il s'agit de questions où le gouvernement fédéral avait à dire oui ou non dans le premier cas, à accepter de liquider un peu plus, beaucoup même de ce qui tient encore le pays ensemble et que le mémoire appelle le "sentiment d'une collectivité canadienne qui fait s'aider nos citoyens" au moyen de "compétences permettant de créer ensemble un climat de prospérité, d'innovation et d'expansion". Comme dans tous les pays, il s'agira de savoir si la constitution doit être au service des citoyens ou si elle doit devenir un ballon politique.

Le mémoire fédéral note encore que lorsqu'on parle de versements "reliés à la culture", ceux-ci "peuvent difficilement diminuer les chances de libre expression d'une famille", comme par exemple dans le cas des allocations familiales. Dans tout ceci, il faut encore se souvenir qu'Ottawa procède actuellement à une révision complète du système de sécurité sociale canadien et qu'il est possible qu'il en résulte une formule révisée dans le secteur des allocations familiales.

Le document fédéral en est un "de travail", donc soumis pour discussion mais il s'inscrit aussi dans une ligne de pensée qu'on a déjà... constatée dans les livres blancs précédents.

Ottawa y propose que l'assurance-santé et l'assurance-hospitalisation soient totalement de ressort provincial, l'aide fédérale ne survenant que pour aider les provinces moins prospères. Incidemment, par assurance-revenu on entend l'aide accordée quand le revenu baisse ou disparaît pour cause de vieillesse, invalidité, accident, chômage, etc., tandis que par soutien de revenu, on fait allusion aux allocations familiales ou aux jeunes gens, à la sécurité de la vieillesse et à l'assistance sociale. Ces services se complétant et parfois même se pénétrant, Ottawa a donc suggéré une juridiction conjointe, laissant toutefois la santé et les hôpitaux aux provinces, de même que le secteur des accidents du travail, mais voulant conserver l'assurance-chômage (constitutionnellement accordée au fédéral en 1940) et une certitude que les caisses de retraite fonctionneront de façon identique partout au pays.

Le livre blanc contient des chiffres révélateurs sur la façon dont le pays s'occupe cette année de la "sécurité du revenu et des services sociaux", y consacrant pas moins de $8,173,000,000 dont 5.3 milliards payés par Ottawa et 2.85 milliards par les provinces (et les municipalités). A noter que là-dessus, près de la moitié, soit 3.46 milliards de dollars iront à la santé, dont 1.54 milliards fourni par Ottawa. Ottawa versera seul le 2e montant le plus élevé, soit 1.76 milliard pour la sécurité de la vieillesse, de même que, toujours seul, 500 millions dans le secteur du chômage et 726 millions en allocations familiales.

Ottawa se reconnaît de nouveau une responsabilité première face au problème du chômage mais ne va pas jusqu'à endosser ce que le livre blanc appelle "les régimes très controversés de revenu annuel garanti ou de l'impôt négatif sur le revenu". Il est plutôt question de sécurité ou de soutien du revenu ou encore de "maintenir l'emploi à un niveau élevé".

Le livre blanc signale encore que cette année, la péréquation coûte 566 millions de dollars à Ottawa dont 276 millions vont au Québec. A ceci s'ajoute l'aide accordée en vertu du nouveau programme, confié à M. Jean Marchand, d'aide à l'expansion économique régionale, ce dernier sujet étant incidemment l'un de ceux qui se retrouvent au programme de la conférence constitutionnelle de la semaine prochaine, qui s'ouvrira, encore en passant, le jour où M. Pearson avait annoncé il y a deux ans qu'il se retirait de la vie publique.

Pour revenir au livre blanc, celui-ci rappelle qu'en 1867, quand on a rédigé la constitution actuelle, on parlait peu au pays de sécurité sociale ou de sécurité... du revenu, les institutions religieuses et la charité individuelle s'occupant alors des pauvres. A la vérité, presque tout notre régime de sécurité sociale actuelle a été "monté" de 1940 à l'an dernier. Et aujourd'hui.. tout le monde en veut comme tous les gouvernements se... l'arrachent, au nom du peuple évidemment.

La promotion du français

L'un des résultats de l'adoption du projet de loi 63 a été de doter de pouvoirs accrus l'Office de la langue française. Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, de qui relève l'Office, a dévoilé cette semaine les programmes que celui-ci a déjà entrepris et ceux qu'il compte entreprendre en vue de l'amélioration du français et de sa plus grande diffusion. Il n'est pas par ailleurs impossible que la publication du prochain rapport de la Commission Laurendeau-Dunton, qui traitera de la langue de travail au Québec, et subséquemment le rapport de la Commission Gendron entrainent de nouvelles tâches pour l'Office de la langue française. Celui-ci ne doit pas ménager sa disponibilité, qu'il s'agisse d'une commission d'enquête fédérale ou provinciale.

Les secteurs où oeuvre l'Office de la langue française sont nombreux et susceptibles de connaitre de nouvelles extensions. Le ministre des Affaires culturelles a mentionné, entre autres, la création de bureaux régionaux de l'Office: cinq existent déjà, trois sont en formation, dix autres sont prévus. Ces bureaux visent à la diffusion du français, d'abord dans les entreprises industrielles et commerciales. Une équipe, aidée de conseillers en droit et en administration étudiera les lois, décrets et directives pour découvrir ceux qui pourraient promouvoir l'usage du français. Une trentaine de vocabulaires traitant des différents secteurs des affaires et de l'industrie, seront publiés afin d'encourager une meilleure connaissance des termes techniques français.

On sait de plus, qu'en vertu du projet de loi 63, l'Office aura dorénavant pour tâche d'exercer un rôle général de surveillance, de recherche et de conseil au sujet de l'usage du français. Il lui reviendra de faire des recommandations au gouvernement pour que le français devienne prioritaire dans l'affichage public dans la province. L'Office devra entrer en contact avec des dirigeants d'entreprises publiques ou privées afin d'étudier avec eux la possibilité de rendre le français langue de travail. Sans doute ne s'agit-il ici que d'une action persuasive et non coercitive. N'empêche que l'Office aura les pouvoirs d'un commissaire pour enquêter là où le droit d'usage du français ne sera pas respecté.

Deux grandes voies se présentent en vue d'améliorer la position du français en tenant compte des conditions d'une province à majorité française mais sur un continent à forte prédominance anglophone: la langue à l'école et au travail demande une sollicitude particulière. On peut supposer que les recommandations de la Commission Gendron porteront surtout sur ces deux points.

L'Office de la langue française, lui, en vertu des pouvoirs qui viennent de lui être conférés pourra faire porter ses efforts vers les deux voies précitées. Il importe moins de brimer les droits des autres que de consacrer des efforts spéciaux à l'amélioration de la qualité et de la quantité, si on peut dire, de la langue. Dans le premier cas, l'école est le lieu privilégié pour enseigner une langue correcte. Dans le second, le français en devenant une langue d'usage interne de l'entreprise, imposerait "quantitativement" sa présence dans l'entreprise québécoise et en rendrait la connaissance impérative pour les Néo-Canadiens ou la minorité anglophone.

L'Office de la langue française possède déjà des contacts avec les entreprises qui lui permettent de mener à bien cette tâche incitative en faveur du français comme langue d'usage. Sur les 150 grandes entreprises industrielles et commerciales informées des services de l'Office, plus de la moitié, selon le ministre des Affaires culturelles, auraient fait appel à l'Office. Il faut profiter de ces premiers contacts afin de savoir dans quelles entreprises, dans quels secteurs et dans quelle proportion le français pourrait devenir langue de travail dans l'entreprise.

Il faut persuader les dirigeants d'entreprises d'adopter une politique souple et ouverte en ce domaine. Ce serait une façon plus efficace d'intervenir que d'imposer artificiellement et rigidement un unilinguisme français qui ne cadrerait pas avec la réalité nord-américaine.

En attendant le rapport Gendron qui pourrait suggérer une politique plus systématique visant à faire du français la langue de travail, l'Office de la langue française voit s'ouvrir devant lui un vaste champ d'action. A la lumière de situations concrètes dans chaque entreprise, l'Office pourrait exercer une action également concrète et souple de promotion du français comme langue courante de travail. C'est là un aspect du projet de loi 63 qui justifie son titre: "Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec".

Gilles BOYER

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

PROPOS D'ACTUALITE

L'esprit de contradiction

A la base de toute philosophie, il y a le principe de contradiction, selon lequel une même chose ne peut pas à la fois être et ne pas être. Dans la réalité, il devient l'esprit de contradiction. Des malins en feraient la condition essentielle de la politique. On peut penser que c'est ce qui porte maints hommes "engagés" à se contredire si souvent. En réalité, on en arrive ainsi à chercher la raison dans la contradiction. Alors de plus en plus on pense avoir raison.

De nos jours, on entend souvent énoncer deux principes. Le premier est que les Canadiens francophones sont des porteurs d'eau, des pauvres plus pauvres que les Indiens et les Esquimaux. Mais on ajoute aussitôt qu'il faut cesser de se considérer comme les derniers des pauvres et on en arrive à vouloir faire croire, par exemple, que le Québec est plus riche que tout le Canada. On se cherche des raisons d'avoir raison dans la contradiction. C'est assez bien définir ce qu'on pourrait appeler : se tenir sur la corde raide ! On est pauvre ou on est riche. On ne peut être les deux à la fois !

Pour ne pas se contredire, on se fait alors prophète. Vous verrez ce qui arrivera dans dix ans, dans vingt ans. Le contradicteur sait alors qu'au bout de ce laps de temps il n'existera plus... du moins comme Terrien bavard et truculent ! Il ne pourra jamais être pris en flagrant délit de se contredire.

"A quoi bon la Lune" disent encore les contradicteurs: c'est un autre exemple. A quoi bon la Joconde ? A quoi bon les Symphonies de Beethoven ? Pourtant culture et science ne s'opposent pas. Beethoven n'était pas un ingénieur de voirie. Mais s'il l'avait été, les armées de Napoléon auraient détruit ses routes depuis longtemps. Qui parle de l'ingénieur qui construisait les routes d'Allemagne quand la Grande Armée envahissait ce pays ? Que sont devenues ses routes ? Pourtant les symphonies de Beethoven restent des monuments et un exploit du génie humain. Elles n'ont pas changé et on les écoute encore.

La Conquête de la Lune reste un autre exploit du génie humain. On analysera encore la Lune dans cent ans, car il n'y a pas d'autre Lune à conquérir. Comme on peut toujours analyser une symphonie ! L'homme va d'exploit en exploit depuis que le monde est monde. S'il en est capable, pourquoi n'irait-il pas ? Mais il faut que quelqu'un attire l'attention en contredisant... sans quoi l'homme n'est pas l'homme.

En Suisse, on exige que les étudiants connaissent au moins deux des quatre langues du pays pour entrer à l'université. S'il y avait la même exigence au Québec, il n'y aurait pas beaucoup d'étudiants dans les universités anciennes ou nouvelles. A quoi bon la langue des autres ? disent ceux qui ostracisent tout. Apprendre une autre langue, c'est mauvais; ça décroche du milieu naturel, ça soustrait à la collectivité. Il faut se garder de ne pas se mirer dans sa propre langue. Que deviendrait l'esprit de contradiction ? Sans opposition "circonstanciée", il n'y a pas de salut.

Avec cette mentalité, si les Québécois francophones sont 5 millions de quêteux à cheval, à pied ou en brouette, entretenus ou faméliques, porteurs de baquets d'eau dégoulinants, que pensez-vous qu'ils feraient, laissés à eux-mêmes, enfermés sur leur égo national ? Ils continueraient à porter de l'eau et à déshydrater ! L'habitude serait acquise !

A. TREMBLAY

Les attaques personnelles

Bourassa en appellerait au caucus de son parti pour les faire cesser

MONTREAL (d'après PC) — M. Robert Bourassa, candidat à la direction du parti libéral, a déclaré, hier, qu'il en appellerait peut-être au caucus de son parti pour que cessent les attaques personnelles dont il est l'objet de la part de ses rivaux dans la campagne à la chefferie.

"Je ne voudrais pas attacher trop d'importance à ces attaques personnelles dirigées contre moi par les autres candidats", a dit M. Bourassa. Cependant, a-t-il continué, si ces attaques se répètent, je devrai en faire part au caucus du parti, afin que ça ne devienne pas un sujet de débat sur la place publique.

Le député de Mercier faisait allusion aux attaques personnelles dirigées contre lui par un autre aspirant, M. Claude Wagner, au cours d'une tournée effectuée par celui-ci dans la région du Lac - Saint - Jean.

M. Pierre Laporte, troisième candidat à la chefferie du parti, a fait peu de cas des remarques de M. Wagner au sujet de M. Bourassa.

Interrogé à ce sujet durant une rencontre avec des délégués, hier, à Montréal, M. Laporte a révélé "qu'il trouvait normal que de telles attaques soient portées durant une campagne à la chefferie. Elles ne laissent aucune trace et je suis assuré que lorsque la campagne sera terminée, le parti va reformer les rangs pour combattre en vue de la prochaine élection."

M. Laporte a ajouté qu'il retirera la loi sur les langues, adoptée récemment par le gouvernement provincial, s'il est élu premier ministre du Québec.

Selon M. Laporte, il est bien évident que ni les Canadiens français, ni les Canadiens anglais ne sont heureux du projet de loi sur les langues.

"On a l'impression que le Lac-Saint-Jean a été oublié des politiciens"

– Claude Wagner

par Gilles PARADIS

NORMANDIN — "A visiter une région comme celle du Lac-Saint-Jean, on a l'impression que vous êtes oubliés des politiciens. Le prochain gouvernement devra ne pas tellement s'occuper de Québec et de Montréal mais de vous, ainsi que des régions isolées comme la Gaspésie."

Devant les militants libéraux du comté de Roberval, réunis à Normandin, Me Claude Wagner, candidat à la chefferie du parti libéral a promis de mettre le même enthousiasme à diriger les destinées de la province quand il aura passé l'étape de la convention du 17 janvier, qu'il en a mis à mener à bien le ministère de la Justice, en 1964-65.

"Pourquoi les mêmes qualités que j'avais alors ne pourraient-elles pas servir à la grandeur du gouvernement ?" a-t-il dit.

M. Claude Wagner a incité les militants libéraux à puiser parmi les meilleurs éléments en vue dans l'éventuel gouvernement. Il a invité les libéraux à faire connaître leur choix aux délégués afin que ceux-ci ne se laissent pas aller à leurs sentiments.

"Il ne faut pas que la même erreur de 1966 se reproduise, a-t-il dit. Le parti libéral s'est alors suicidé parce qu'il n'était pas assez près du peuple. Il pensait alors qu'il détenait les solutions à tous les maux."

Le député de Verdun a prédit que le parti libéral reprendra le pouvoir à condition qu'il ne se fasse pas organiser par quelques-uns de ses organisateurs en chef.

"Nous venons de traverser ce que l'histoire appellera les trois années perdues, a-t-il dit. Le gouvernement agonise et il s'agit pour vous maintenant de préparer le prochain gouvernement à venir. Il devra être majoritaire".

L'ancien ministre de la Justice en a appelé de l'avenir du Québec dans le choix des candidats en lice. "Il vous faut de la sécurité a-t-il dit, vous en aurez; il vous faut de la fermeté, je vous en donnerai; vous voulez que l'on s'occupe de vous, on le fera".

"Ce que j'ai fait dans le passé, je le ferai dans l'avenir si vous voulez que je le fasse."

Plus tôt, dans la journée, devant quelques journalistes réunis à un déjeuner intime, à Chicoutimi, Me Wagner a soutenu qu'advenant le fait que l'ancien chef du gouvernement, M. Jean Lesage, se prononce pour l'un des trois candidats en lice, il n'y a personne qui, actuellement, saurait en bénéficier.

"Je ne crois pas, a-t-il conclu, que le prestige de M. Jean Lesage change quelque chose dans la présente course."

Les postes CKAC, CHLT et CHLT-TV vendus à Philippe de Gaspé Beaubien

MONTREAL (d'après PC) — La compagnie Power Corporation du Canada a annoncé, hier, qu'elle avait vendu le poste de radio CKAC de Montréal et les postes de radio et de télévision CHLT de Sherbrooke à M. Philippe de Gaspé Beaubien pour la somme de $7,260,000.

Ancien directeur des opérations à l'Expo 67, M. Beaubien a fait l'offre d'achat au nom de Télémédia Québec Ltée, qu'il a incorporé et qu'il contrôlera.

La compagnie de M. Beaubien acquerra l'actif de Télémédia Inc. et le nom Télémédia, anciennement contrôlé par Power Corporation.

L'offre qu'a faite Télémédia Québec inclut l'achat d'options que Télémédia Inc. détient sur Radio Trois-Rivières Inc., propriétaire du poste de radio CHLN, et sur l'actif de La Radio du Bas-Saint-Laurent 1966 Inc., propriétaire du poste de radio CJBR et du poste de télévision CJBR-TV de Rimouski.

Le Comité ouvrier de Saint-Henri dénonce "l'ingérence de la CJC"

MONTREAL (PC)—Au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal, le Comité ouvrier de St-Henri à dénoncé l'ingérence politique de la Compagnie des jeunes Canadiens dans ses activités.

"Il est clair, dit le Comité que la décision unilatérale du directeur de la CJC, M. Claude Vidal de suspendre le projet St - Henri est une mesure de représailles à l'opposition que nous manifestions contre l'administration Drapeau-Saulnier qui défendent les intérêts des boss de la haute finance".

M. Vidal a procédé de façon anti-démocratique, déclare le Comité, sans nous consulter et en passant outre aux décisions du Conseil permanent, autorité suprême de la CJC, qui avait décidé de prolonger les contrats des volontaires, M. et Mme Aubert, et du projet St-Henri jusqu'au 15 décembre.

Le Comité a dit qu'il s'attendait depuis quelque temps à cette décision de la Compagnie, sachant que cet organisme, fondé par les dirigeants d'Ottawa, ne pourrait pas tolérer longtemps la contestation des citoyens qui s'aperçoivent que la démocratie dont on parle tant, c'est la "démocratie bourgeoise, celle des riches..."

Les membres du Comité ont dit toutefois qu'ils poursuivront la lutte et que leur premier objectif sera le renflouement de la caisse. Le Comité a organisé à cette fin une danse populaire dans le quartier de St-Henri.

Le Comité compte surtout sur la mise en commun des ressources de ses membres habitant son centre communautaire qui, depuis la fermeture de son local, est devenu le centre de réunion des membres.

Les deux volontaires de la CJC affectés au projet de St-Henri M. et Mme Aubert, qui ont démisionné mercredi, continueront à travailler au sein du Comité, qui compte une cinquantaine de membres et de nombreux sympathisants.

M. SAULNIER

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, se refuse à tout commentaire "pour le moment" sur le maintien de la Compagnie des jeunes Canadiens.

On sait que le comité spécial de la Chambre des Communes, qui a fait enquête sur la compagnie, a annoncé mercredi qu'elle ne serait pas démembrée mais réorganisée.

Or, M. Saulnier, qui est à l'origine de cette enquête à cause de ses accusations de subversion à l'endroit de plusieurs membres de la CJC du Québec, avait réclamé qu'on institue une enquête royale et qu'on coupe les vivres à l'organisme.

M. Saulnier a d'ailleurs été le dernier témoin entendu à Ottawa dans cette affaire. Il s'était rendu dans la capitale avec le maire Jean Drapeau, l'avocat en chef de la ville, Me Michel Côté et plusieurs autres personnes rattachées à l'administration de la métropole.

Vingt journalistes de LA PRESSE, dont deux éditorialistes, invités à prendre leur retraite

par Lise LACHANCE

(De notre correspondante à Montréal — Vingt journalistes du journal La Presse de Montréal, dont deux éditorialistes (Mlle Renaude Lapointe et M. Roger Champoux) ont été invités à prendre leur retraite.

Des rumeurs veulent qu'il s'agisse davantage d'un ordre que d'une invitation. Mais une source digne de foi nous a affirmé, hier soir, que ces journalistes, âgés de 55 ans et plus, sont libres d'accepter ou non cette perspective.

Cet informateur n'a pas nié, cependant, qu'il y ait malaise au sein du quotidien montréalais. C'est pourquoi le syndicat, au cours d'une assemblée générale spéciale tenue hier, a décidé à l'unanimité d'autoriser son bureau de direction "à exercer toutes les pressions qu'il jugera nécessaires pour régler les sérieux problèmes causés par la restructuration de la salle de rédaction, la seconde en moins de trois mois".

Une première rencontre doit avoir lieu aujourd'hui, à ce sujet, entre le syndicat et la direction de l'information.

RE-RESTRUCTURATION

Les difficultés découlent de la réorganisation complète de la salle de rédaction, en septembre.

Le syndicat aurait accepté que les patrons restructurent ce service et engagent une pléiade de nouveaux journalistes, afin d'être dans une position privilégiée pour négocier le nouveau contrat, notamment sur le plan des salaires.

A la condition, bien sûr, qu'aucun journaliste muté ne subisse une baisse de traitements.

Cette même convention collective, en vigueur depuis le 2 septembre, stipule que l'âge de la retraite est maintenant porté à 55 ans (au lieu de 65).

Or, selon notre informateur, la restructuration, qui avait pourtant été confiée à des experts, s'est avéré un échec D'où une seconde initiative identique annoncée ces jours derniers par la direction de l'information.

Le syndicat compte prendre aujourd'hui toutes les mesures possibles pour que son propre projet de re-restructuration soit adopté.

Les principaux points qu'il propose sont les suivants:

1) Que les personnes en période de probation (trois mois) à la suite de leur nomination ne soient pas soumises à une nouvelle période d'essai;

2) Qu'il n'y ait aucune baisse de salaires;

3) Que la restructuration des postes de chefs de services soit accomplie de façon réaliste.

L'union des Maritimes ne réglera pas les problèmes de la région

FREDERICTON (PC) — L'union des provinces maritimes n'est pas une réponse aux problèmes de la région, ont déclaré hier trois députés conservateurs fédéraux au cours d'une conférence de presse.

Il s'agit de MM. Charlie Thomas, de Moncton, Louis R. Comeau de Nouvelle-Ecosse et Heath Macquarrie, de Hillsborough, qui portaient la parole devant les étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université St. Thomas.



Can-Can de "Caprice" les bas-culottes d'importation francaise

Les bas-culottes super-extensibles qu'il vous faut essayer. Au sortir de l'emballage ils semblent tout chiffonnés, enfilez-les et vous verrez. Ils épousent incroyablement vos jambes auxquelles ils tiennent comme une seconde peau. 5 jolies teintes à votre choix: Palma, miel, Alabaster, charbon et Roma. 2 tailles, moyenne pour celles qui mesurent 5' à 5'6" (135 lb), grande 5'7" à 6' (155 lb).

1.50

Centre-Ville, Bas pour dames, rayon 370, rez-de-chaussée.
Sainte-Foy, étage Laurier.

Téléphonez 529-9292 ou utilisez le coupon ci-joint

Veuillez m'expédier les articles suivants port payé

Rayon	Quant.	Description	Prix unit.	Total
		Plus taxe de 8%		
			TOTAL	

Chèque inclus ☐ Mandat-poste ☐ Envoyez C.O.D. ☐ Portez à mon compte ☐

Nom .....

Adresse .....

Ouvert tous les soirs jusqu'à Noël, y compris le samedi

Québec, Centre-Ville, 9h.30 a.m. à 9h.30 p.m. - Sainte-Foy, 9h.30 a.m. à 10h. p.m.

Pollack
QUEBEC SAINTE-FOY
CENTRE-VILLE

Si pratique le tricot jersey



Des petites robes que vous pouvez porter en toute occasion. Elles sont de tricot jersey et Arnel très souple au fini soyeux. a) Modèle chemisier très classique. b) Décolleté rond orné de boutons.

Non illustrée, col montant et très décolletée en "U". Vous les trouverez en blanc, jaune, bleu ou vert. Grs: 5 à 15 ans.

13.00

Centre-Ville, Petit Budget, rayon 515, 2e étage.
Sainte-Foy, étage Laurier.

Téléphonez 529-9292 ou utilisez le coupon ci-joint

Veuillez m'expédier les articles suivants port payé

Rayon	Quant.	Description	Prix unit.	Total
		Plus taxe de 8%		

Chèque inclus ☐ Mandat-poste ☐ Envoyez C.O.D. ☐
Portez à mon compte ☐

Nom .....

Adresse .....

Le député indépendant Ryan vote avec le gouvernement

OTTAWA (d'après PC) — M. Perry Ryan, le premier député libéral fédéral à être l'auteur d'une défection dans ce parti en 25 ans, a enregistré son premier vote en qualité d'indépendant, hier, aux Communes. Il a voté avec le gouvernement.

L'objet du vote était une motion à l'effet qu'un télégramme adressé par le premier ministre Trudeau au président Gowan, du Nigeria, l'été dernier, soit rendu public. La motion a été battue par 109 voix contre 65.

Alors qu'il a quitté son siège situé dans la toute dernière rangée des bancs réservés à l'Opposition, il fut salué par des applaudissements venant des deux côtés de la Chambre.

S'entretenant par ailleurs au cours de la journée d'hier avec les journalistes sur les motifs qui l'ont poussé à quitter les rangs du parti libéral, le député de Toronto - Spadina a souligné que les immigrants ne reçoivent pas toute l'attention qu'ils méritent de la part du gouvernement. Il est alors revenu sur un point qu'il a maintes fois souligné, à savoir que l'administration est dominée par le désir de garder la province de Québec au sein de la Confédération et que "le dialogue se fait surtout entre francophones et anglophones".

La circonscription de M. Ryan compte un bon nombre d'immigrants d'origine italienne, polonaise et portugaise.

L'Ontario nomme deux fonctionnaires unilingues dans une région bilingue

TORONTO (PC) — M. Albert Bélanger, PC — Prescott Russell, s'est plaint hier de ce que le gouvernement de l'Ontario ait récemment nommé deux fonctionnaires unilingues à des postes supérieurs dans sa circonscription qui compte 50 p.c. de francophones sur une population totale de 50,000 âmes.

Il s'agit du nouveau commissaire régional à l'estimation et du nouveau directeur des services de la santé. L'intervention de M. Bélanger a eu lieu à la législature à l'occasion du débat sur un projet de loi tendant à confier à des fonctionnaires provinciaux le rôle de l'estimation assumé jusque-là par les municipalités.

"Je suis sûr que vous admettrez qu'il eût été plus logique de nommer des fonctionnaires bilingues à ces deux postes-clé dans notre région", a dit M. Bélanger, en s'adressant à M. Darcy McKeough, ministre des Affaires municipales, lequel a promis de nommer, dès que possible, un fonctionnaire bilingue pour les services de l'estimation.

On coupe les vivres à un journal étudiant du Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Le Conseil de représentation des Etudiants à l'Université du Nouveau-Brunswick a annoncé jeudi qu'il retirait son appui financier au journal du campus, The Brunswickan.

Le journal, dirigé par Ian R. Ferguson, a un budget annuel de $18,000. Le conseil en fournit $11,000 et le reste provient de la publicité.

Le président du conseil, M. Michael Start, a expliqué que le Brunswickan n'avait aucune politique éditoriale précise, ajoutant qu'il s'était plongé dans de sérieuses difficultés financières à cause de sa mauvaise administration.

M. Ferguson gagne un salaire hebdomadaire de $75 avec son poste de rédacteur à plein temps.

Les Communes étudieront le cas de Murray Hill de Montréal

OTTAWA (d'après PC) — Le comité d'étude du transport de la Chambre des Communes tiendra des audiences pendant trois jours sur le problème du transport des passagers au sol à l'aéroport de Dorval.

Le but de cette enquête est de résoudre le conflit entre les chauffeurs de taxi et les entreprises de limousines qui détiennent le monopole du transport des passagers au sol.

L'on se souvient que ce conflit est devenu aigu en octobre au moment de la grève de la police de Montréal; les chauffeurs de taxi manifestèrent alors devant le siège social de la compagnie Murray Hill, entreprise qui donne un service de limousines à Dorval.

Il est possible que le comité fasse enquête aussi aux autres aéroports du Canada avant de présenter un rapport à la Chambre des Communes.

Formation d'un comité consultatif du pétrole

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. J.J. Greene, a annoncé, hier, la formation du Comité consultatif national du pétrole (CCNP).

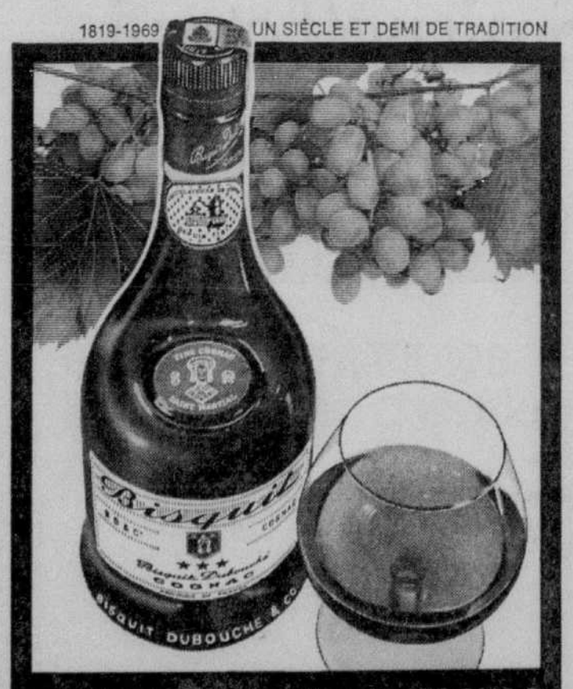
Cet organisme dont les membres seront bientôt choisis, doit permettre l'établissement d'une meilleure communication entre le ministre et l'industrie, relativement à la politique du pétrole et du gaz.

"Le gouvernement devra bientôt prendre d'importantes décisions en ce qui a trait à sa politique du pétrole," dit M. Greene dans une communication remise à la presse à Ottawa.

"En prenant ces décisions, nous devons être pleinement en mesure de consulter ceux qui oeuvrent dans les divers domaines de l'industrie elle-même."

M. Greene révèle aussi que le choix de certains membres du comité sera déterminé par certaines associations de pétrole et de gaz du pays.

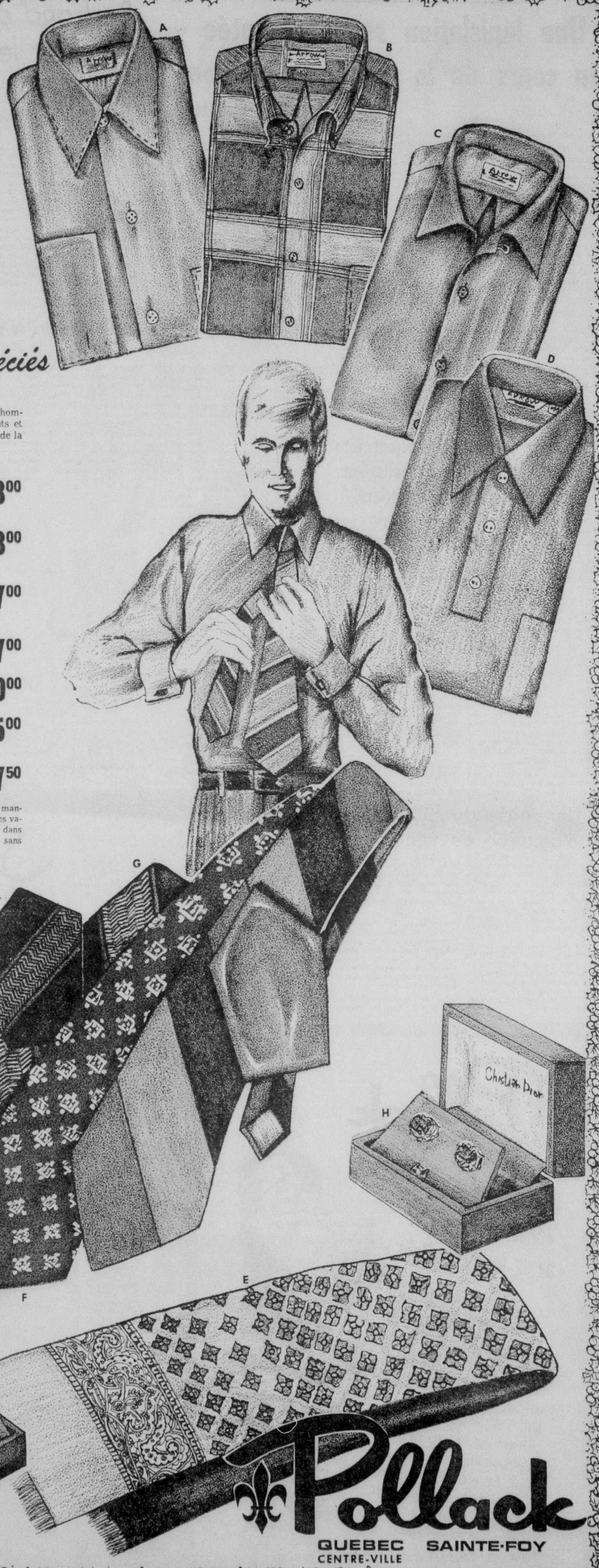
1819-1969 UN SIÈCLE ET DEMI DE TRADITION



BEAUX RAISINS GRAND COGNAC

Bisquit

Magie de Noël



Agréables et toujours appréciés

Une panoplie de cadeaux à offrir à l'homme qui vous est cher. Des vêtements et accessoires signés des grands noms de la mode masculine.

A. Chemise "Arrow" Tericota 65% Polyester et 35% coton sans repassage. Col à pointes longues et poignets doubles. Bleu, or, vert. 14 à 17. **8.00**

B. Chemise "Arrow" à pressage permanent. Col à patte de boutonnage et manches longues. Motifs de carreaux divers, grs: P.M.G.TG. **8.00**

C. Chemise "Arrow" Tericota 65% Polyester et 35% coton sans repassage. Modèle sport, coupe amincissante et manches longues. Or, vert, brun, brique et bronze, grs: P.M.G.TG. **7.00**

D. Polo Tericota en tricot de Fortrel et coton. Modèle 3 boutons et manches longues. Rouge, bleu, vert ou or. P.M.G. TG. **7.00**

E. Foulard "Christian Dior" un côté soie et envers fin lainage. Teintes assorties. **10.00**

F. Cravates signées "Christian Dior" en soie tissée, motifs variés, couleurs à la mode. **5.00**

G. Ensembles cravates et pochettes "Christian Dior" en soie tissée. Cravate doublée de soie. Motifs ou rayures, teintes assorties. **7.50**

H. Coffrets "Christian Dior" avec boutons de manchettes et épingles à cravate. Des modèles variés pour l'homme qui recherche le beau dans l'exclusivité. Métal or ou argent avec ou sans pierre.

12.50 à 17.50

Centre-Ville, Mercerie pour hommes, rayon 620, rez-de-chaussée.
Sainte-Foy, étage Laurier.

529-9292

ECRIVEZ C.P. 1277

Pollack

QUEBEC CENTRE-VILLE SAINTE-FOY

Les institutions privées de bien-être

Une législation sera présentée au cours de la prochaine session

– Jean-Paul Cloutier

par Gilbert ATHOT

Une législation sur les institutions privées de bien-être sera présentée à l'Assemblée nationale au cours de la prochaine session, en 1970, a annoncé, hier, le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être, M. Jean-Paul Cloutier.

Cette législation sera la suite de l'enquête que fera, à compter des tout prochains jours, une équipe spéciale formée de spécialistes du gouvernement et d'autres groupes intéressés. La formation de cette équipe a été annoncée mercredi par le ministre.

Ce dernier a dit hier espérer que cette équipe pourra préparer un rapport substantiel, d'ici le 1er mars, portant sur les conditions d'exploitation des maisons qui détiennent un permis du ministère de la Famille et du Bien-être et de celui de la Santé.

Ces révélations de M. Cloutier font évidemment suite à l'incendie qui a coûté la vie, cette semaine, à près de quarante personnes âgées, au "Repos du Vieillard", à Notre - Dame - du - Lac, dans le comté de Témiscouata.

SON MANDAT

Le mandat de l'équipe de spécialistes a été décrit de la façon suivante par M. Jean-Paul Cloutier:

a) On enquêtera sur le genre de construction au niveau de la prévention des incendies;

b) Sur l'occupation qui est faite de ces établissements;

c) Sur les normes en vigueur, le caractère des personnes qui prennent soin de ces institutions, l'existence de mécanismes ou d'outillage de protection, comme les escaliers de sauvetage, les extincteurs, le personnel de nuit, l'existence d'un programme d'évacuation efficace, etc.

SA COMPOSITION

L'équipe de spécialistes sera sous la direction de M. Raymond Gendron, directeur des services d'urgence au ministère de la Santé, de la Famille et du Bien-être.

Elle comprendra des représentants des services techniques des deux ministères, un autre du service des normes médicales du ministère de la Famille et du Bien-être, un représentant du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, un autre de l'Association des hôpitaux privés du Québec et peut-être même de la ville de Montréal dans les cas où c'est elle qui émet les permis.

Le fonds accumulé de la Loi des Accidents de travail

Bertrand confirme l'intention du gouvernement de verser les $200 millions à la Caisse de dépôt

par François MAILHOT

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a confirmé hier l'intention du gouvernement de transférer à la Caisse de dépôt et de placement les $200 millions du fonds accumulé en vertu de la Loi des Accidents de travail.

Le premier ministre répondait ainsi à une question du chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, qui se demandait ce que le gouvernement attendait pour effectuer ce transfert.

M. Lesage avait posé la même question au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, dans l'après-midi, mais celui-ci s'était refusé à donner des précisions, préférant attendre le débat sur le bill 81, à l'occasion duquel la politique du gouvernement, à cet égard, serait définie.

Le ministre du Travail avait cependant dit qu'il annoncerait le transfert à l'ouverture du débat en deuxième lecture sur le bill 81.

A M. Lesage qui s'interrogeait à savoir pourquoi les modalités du transfert ne sont pas incluses dans le projet de loi, le ministre du Travail avait rétorqué: "Pourquoi ne l'avez-vous pas fait quand vous avez instauré le régime des rentes en 1965 ?"

Ce à quoi le chef de l'Opposition a répondu en disant qu'il avait annoncé son intention de le faire au printemps de 1966, quelques mois avant que l'Union nationale ne prenne le pouvoir.

Le débat en deuxième lecture sur le bill 81, qui devait avoir lieu hier, a cependant été remis à la semaine prochaine, en raison de l'impossibilité pour le ministre du Travail de participer aux délibérations.

M. Bellemare, dont c'était hier la première sortie après un séjour à l'hôpital, a dû de nouveau s'absenter après l'ajournement de 18 heures.

Le bill 81 a pour objet de confier à la Caisse de dépôt et de placement l'administration de tous les régimes supplémentaires de rentes établis en vertu de décrets visés par la Loi des décrets de convention collective et la Loi des relations de travail dans l'industrie de la construction (bill 290).

Le seul fonds de pension des travailleurs de la construction représente une somme de plus de $50 millions et devant l'importance considérable du projet de loi, M. Bellemare tient à parrainer lui-même le bill en deuxième lecture.

La Fédération des travailleurs du Québec a déjà manifesté son intention de s'opposer à l'adoption du projet de loi tel qu'il est formulé actuellement.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui a assisté hier aux délibérations sur les projets de loi 79 et 80, a déclaré que la centrale qu'il dirige ferait les représentations qui s'imposent en temps opportun.

Le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) tient des réunions dans la Vieille Capitale depuis deux jours à l'effet de formuler des recommandations en vue d'amender le projet de loi.

Les services hospitaliers ne sont pas l'affaire du secteur privé

— M. Norbert Rodrigue

"La tragédie du foyer pour vieillards de Notre - Dame - du - Lac montre que les services hospitaliers ne peuvent être assurés par le jeu des intérêts privés. Ce désastre devrait être l'occasion de repenser l'organisation de notre système hospitalier. La population sait - elle qu'il y a au moins huit cents hôpitaux privés ou foyers pour vieillards dans le Québec qui sont nés au hasard des intérêts des commerçants de la maladie ou de la vieillesse?"

Voilà ce que déclare M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération nationale des services, affiliée à la CSN.

Il ajoute: "Le gouvernement vient d'admettre que plusieurs de ces institutions ne répondent pas aux normes élémentaires de sécurité. Il faut avoir fait le tour de ces institutions privées pour savoir dans quelles conditions les malades ou les vieillards y sont traités: manque de personnel hospitalier, manque d'équipement médical, manque de médicaments, chambres surpeuplées et même parfois "cages" surpeuplées."

Selon M. Rodrigue, ces institutions sont exploitées par des commerçants de la maladie ou de la vieillesse.

A ses yeux, les services hospitaliers doivent être assurés par un véritable secteur public de la santé, comme l'enseignement doit être assuré par un secteur public de l'enseignement. Pas plus que l'enseignement, les services hospitaliers peuvent être assurés par le jeu des intérêts privés.

Cela, déclare M. Rodrigue, oblige le gouvernement à établir une politique de la santé en fonction des besoins de la population, et à planifier les services hospitaliers.

Selon le président de la Fédération nationale des services, un premier pas dans ce sens consisterait à remplir les lits vides des hôpitaux publics dont le taux d'occupation se situe entre 75% et 80%, et à fermer les hôpitaux privés les plus dangereux.

Un deuxième pas, serait d'interdire l'ouverture de tout nouvel hôpital privé.

Et un troisième pas, serait de situer les nouveaux hôpitaux publics dans des endroits qui répondent aux besoins de la population et non plus au hasard des promesses électorales.

Certaines précautions devront être prises lors de la régionalisation des services hospitaliers (Gardie)

par André FORTIN

"La régionalisation des services hospitaliers au Québec, devra s'entourer de certaines précautions, notamment dans l'établissement de services communs où il sera bon d'avoir recours à l'entreprise privée."

C'est l'opinion exprimée au colloque des administrateurs d'hôpitaux par le secrétaire général de l'Assistance publique de Paris, M. Alphonse Gardie. Le conférencier a parlé de l'expérience européenne dans le domaine des services partagés et de la régionalisation des services de santé.

M. Gardie a particulièrement traité de ces expériences en France, en Angleterre, en Italie au Portugal et en Suède. D'un pays à l'autre, les formules varient, laissant même parfois à désirer quant à l'efficacité de certaines formules.

Dans cette optique, tout en louant l'initiative québécoise de vouloir établir la planification des services de santé, il a invité les promoteurs à user de prudence dans la forme de planification qui sera établie.

A ce sujet, le conférencier a rappelé l'expérience française qui place pratiquement tous les services de santé sous la tutelle de l'Etat. "Ce système, dit-il, est de nature à décourager l'initiative et pose certaines difficultés sur le plan économique".

Pour M. Gardie, les services communautaires touchent plusieurs domaines de la santé comme l'information, les besoins techniques, les achats, l'approvisionnement, la formation du personnel, etc.

"Ces services communautaires ,dit-il, il faut avoir la possibilité juridique de les créer et d'avoir recours au secteur privé".

"Les services communautaires vont avec l'évolution mondiale. Mais ils laissent à l'hôpital sa meilleure part, soit celle des soins et du réconfort".

Un article du bill 80 fournit à Lesage l'occasion de vanter feu M. Duplessis

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a longuement vanté hier devant l'Assemblée nationale les qualités de législateur et d'avocat de feu M. Maurice Duplessis et a (non sans une pointe d'ironie) reproché au ministre du Travail de trahir la mémoire de son ancien chef.

Les remarques de M. Lesage touchaient l'article 4 du bill 80, qui stipule que le président de la Commission des accidents du travail ne devra pas nécessairement être juge de la Cour provinciale pour pouvoir occuper cette fonction.

M. Lesage s'est vivement opposé au principe de cet article en déclarant que les responsabilités attachées à cette fonction exigeaient de celui qui la détient une vaste expérience légale.

Répondant au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, qui déclarait que le président pourrait toujours faire appel à des consultants, M. Lesage a souligné qu'il serait inconcevable que celui-ci rende des décisions par oui - dire.

Le chef de l'Opposition a dit que feu M. Maurice Duplessis avait compris l'importance de la question en 1953, en amendant la Loi des accidents de travail à l'effet qu'un juge occupe la fonction de président.

M. Lesage a insisté en vain pour que soit modifié le projet de loi et qu'on stipule au moins que cette fonction soit occupée par un homme de loi.

Le ministre du Travail a dit ne pas trouver très sérieuse l'argumentation de M. Lesage et a souligné qu'un homme davantage sensibilisé aux problèmes inhérents à l'industrie, pourrait occuper avec au moins autant d'efficacité un tel poste.

Colibri



COLI
COLIBRI
COLIBRIQUET
BRIQUET
BRIQUETCOLI
COLIBRI

POUR VOS CADEAUX
... RÉPÉTEZ ...

répétez tout haut ... COLIBRI
répétez tout bas ... COLIBRIQUET
répétez à tout le monde ... briquet COLIBRI
le plus rapide du monde ... briquet COLIBRI
un briquet qui vous rendra tout feu tout flamme,
à partir de $7.95.

Pollack

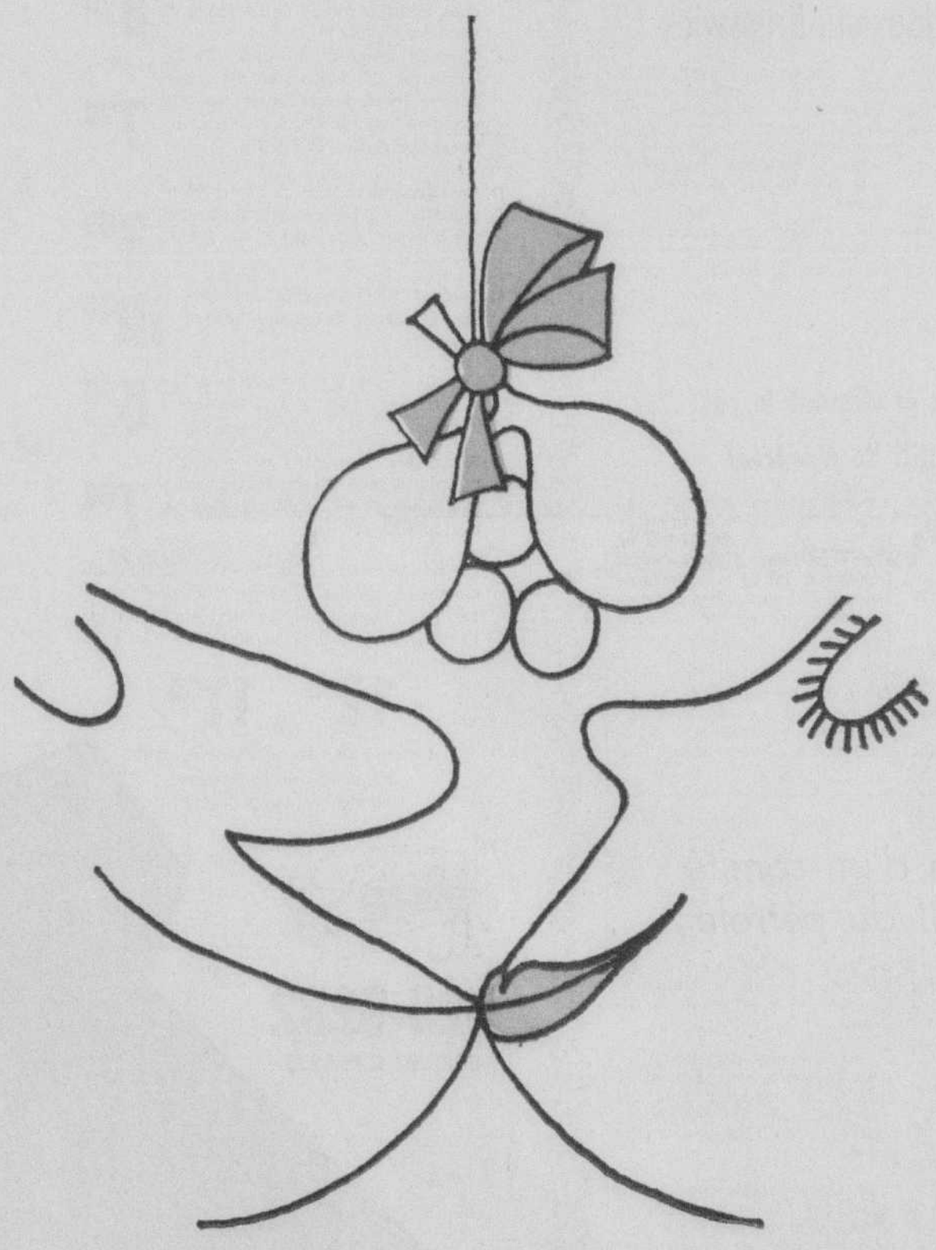
Demain Samedi
Venez déjeuner
avec le Père Noël



Les enfants, demain matin, de 9 hres à 10 hres, venez déjeuner avec le Père Noël au restaurant "Le Villageois" au magasin Pollack de Sainte-Foy. Procurez-vous vos billets à Sainte-Foy au restaurant ou au bureau d'administration à l'étage du Mail. Le coût du billet est de 0.75 et vous donne droit à un joli cadeau.

Sainte-Foy seulement

OUVERT TOUS LES SOIRS Y COMPRIS LE SAMEDI



Un heureux mélange: Smirnoff et gui.

Et ce n'est pas le seul. Car la vodka Smirnoff se mélange avec tout. Magnifiquement bien. D'une douceur sans faille, elle est discrète au goût et à l'odorat. Comme le gui, c'est le trait d'union du temps des Fêtes.



discrète au goût...discrète à l'odorat.

Distillée au Canada pour la Sté Pierre Smirnoff Fils

Echos de l'hôtel de ville

DEMOLITION

Un locataire, logeant dans une maison appartenant à la ville de Québec s'est plaint pour obtenir des améliorations aux armoires, à la plomberie et au système électrique. Résultat: on a décidé de tout simplement démolir la maison. Cependant, il ne s'agit pas de se venger de la plainte, mais après étude on a constaté que ce dernier avait plus que raison et qu'il en coûterait de $8,000 à $10,000 pour rénover convenablement l'édifice situé au 1405 Oxanam.

Mais le locataire sera avisé suffisamment à l'avance puisque la maison sera jetée par terre seulement au mois de mai. On lui offrira aussi un des logements de la Place Bardy, en compensation.

FARCE 70

Le maire Gilles Lamontagne a inauguré, hier avant-midi, la vente de pantoufles en miniature dont les bénéfices serviront à financer le Festival artistique, récréatif et culturel étudiant 1970. Les manifestations du FARCE 70 s'adressent à plus de 6,500 étudiants de 11 écoles différentes. Le premier magistrat de Québec a souhaité que les élèves reçoivent l'appui de la population pour faire un succès de ce festival puisque c'est là quelque chose de constructif. Les manifestations se dérouleront les 30, 31 janvier et premier février.

MUSIQUE DES FETES

De nouveau cette année, les marchands qui le désirent pourront obtenir l'autorisation de diffuser de la musique de circonstance à l'extérieur de leur établissement pendant la période des Fêtes, en utilisant des haut-parleurs. La musique devra être diffusée durant les heures d'ouverture des magasins et à un volume qui n'incommodera pas les voisins. Il est cependant interdit de profiter de ce moyen pour diffuser des messages commerciaux.

VENTE A RABAIS

Le comité exécutif de la ville de Québec a accepté l'offre du Séminaire de Québec de lui acheter, au prix nominal de $1, trois lisières de terrain représentant 1,500 pieds carrés. Les terrains, d'une longueur de 50 pieds chacun, sont situés en bordure du Chemin Sainte-Foy, en face du collège Notre-Dame de Bellevue. Eventuellement, ces lisières pourraient servir à élargir le Chemin Sainte-Foy.

ENQUETE

Selon le maire Gilles Lamontagne, il serait peut-être intéressant que les élèves fassent une enquête dans leur école respective pour connaître la proportion des jeunes qui se sont prévalus de leur droit de vote le 16 novembre dernier. M. Lamontagne a déclaré que c'est peut-être la meilleure façon de savoir si les étudiants sont intéressés à la politique municipale. Il a ajouté que son parti avait refusé de faire une campagne auprès de la jeunesse pour solliciter sa participation de crainte que ce geste soit interprété comme une tentative d'influence.

Le jumelage de Québec avec Rouen permettrait des échanges commerciaux

(Le maire Lamontagne)

Selon le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, un jumelage de sa ville avec celle de Rouen, en France, permettrait des échanges commerciaux et aiderait à promouvoir le tourisme. C'est dans ce sens qu'il se dit favorable à la formation d'un comité ad hoc et prêt à collaborer avec ce comité.

On se rappellera que le président de l'association Canada - Normandie de Québec, M. Claude Auger, a affirmé que d'ici la fin de décembre on mettra un comité sur pied pour travailler au jumelage Québec-Rouen. On veut regrouper des représentants de la municipalité, de l'université, des hommes d'affaires et de la Chambre de commerce.

Pour le premier citoyen de Québec, un jumelage permet d'établir des liens d'amitié susceptibles de favoriser le tourisme et des échanges commerciaux. De plus, il espère aussi que la ville de Québec pourra bénéficier des expériences de Rouen dans le domaine de la rénovation puisque cette ville possède un quartier historique semblable à celui de la capitale provinciale.

Cependant, le maire Lamontagne ne croit pas que ça puisse donner un coup de barre à l'économie, dans un sens comme dans l'autre. Le jumelage établit plutôt des contacts d'amitié et d'échange.

Quant au jemelage Québec-Bordeau, il a été fait simplement sur la base de l'amitié. Selon M. Lamontagne, il n'a pas apporté autre chose.

C'est un Stéfan Batory complètement rénové qui reviendra dans notre port au printemps

C'est un Stefan Batory complètement rénové qui fera son apparition, en avril 1970, sur le fleuve Saint-Laurent. En quelques mois on y aura ajouté un théâtre de 250 sièges, une chapelle, une salle de séjour pour l'équipage . . . et plusieurs bars.

Le Stefan Batory qui, cette année, en neuf voyages Europe-Canada a transporté plus de 12,500 personnes, a établi ainsi un nouveau record dans les annales maritimes. Arrivé à Québec, au début de la semaine, avec 700 passagers, il est reparti hier soir avec plus de 500 touristes à son bord.

Pour une fois Polish Ocean Line ne sera pas la première à faire amarrer son paquebot à l'Anse-aux-Foulons. N'eut été de ces réparations majeures qui doivent être faites sur le Stefan Batory durant l'hiver, le navire serait arrivé à Québec dès le mois de mars. C'est ce qu'il fit cette année, à l'occasion de son premier voyage au Canada et c'est l'habitude qu'avait prise son prédécesseur, le Batory.

Ajoutons qu'à l'occasion de son dernier voyage pour la saison de navigation 1969, le Stefan Batory ne remonta pas le fleuve jusqu'à Montréal et fit de Québec son terminus.

Le Stefan Batory, plus impressionnant et beaucoup plus moderne que son prédécesseur, le Batory, peut prendre à son bord 750 passagers. Quant à ce dernier, il a été transformé en hôtel flottant et mouille présentement dans le port d'une ville polonaise.

Mutualisation de l'Industrielle

Conservation d'un centre de décisions à l'économie – Maltais

par Claude TESSIER

"L'avantage le plus significatif de la mutualisation de la Compagnie d'assurance-vie Industrielle, est d'avoir conservé au service de notre économie un centre de décisions bien à nous et un groupe de gestion compétent, qui a fait ses preuves, qui connaît bien le milieu dans lequel il est inséré, et qui donne de meilleurs gages sur l'utilisation d'un caste réservoir financier au profit de la collectivité québécoise".

"Il ne s'agit pas de bouder le progrès qui se présente sous les traits de la puissance financière américaine, mais il est bon de développer des réflexes de défense et des forces économiques d'auto-contrôle de façon à agrandir notre patrimoine et à demeurer maitres de notre destin", a déclaré ce midi M. Armand Maltais dans une allocution prononcée à Sillery à l'occasion de la mutualisation officielle de l'Industrielle, compagnie d'assurance-vie. Cette mutualisation consacrée par une loi en mai 1969 a entrainé des déboursés de l'ordre de $32.5 millions.

M. Stanley E. Brock, président de l'Industrielle a dit que la compagnie aura 65 ans d'existence en 1970. Si cela évoque une idée de retraite, au contraire, il faut y voir pour 1970 un nouveau départ.

Machinerie
LACASSE INC.
REPARATIONS GENERALES (MECANIQUES)
"OPERATEURS DE MOULIN A SCIE"
Prenez connaissance de notre nouvelle tronçonneuse (Slasher) à longueur d'arbre.
SPECIALITE: TRAVAIL DE NUIT
● SOUDURE ● USINAGE ● FABRICATION DE PIECES
23, Jacques-Cartier St-Romuald
Tél.: 839-8828

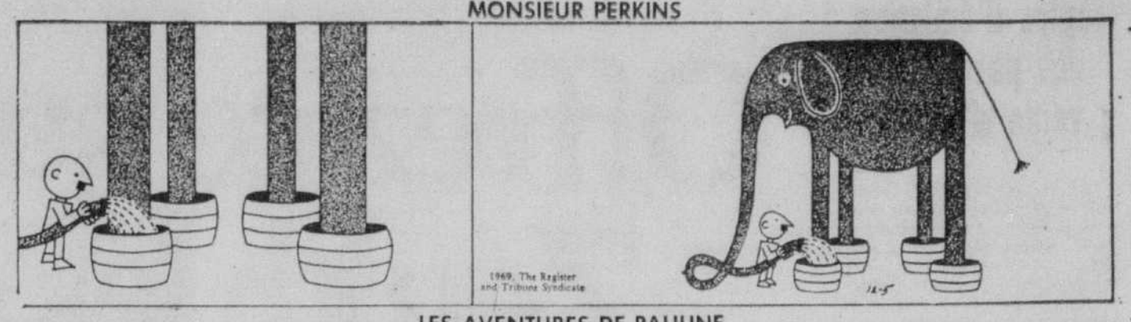


elles désirent toutes le chandail en chenille de londres

Aussi précieux qu'un velours, un tricot chatoyant très coloré. Une réplique des longs chandails minces "art déco" des années 30. De gauche à droite. Pull à côtes plates, boutonné d'écaille comme un dessous. Ceinturé en minceur. P.M.G. Noir, rose, rouille $25. Cardigan supra-long torsadé fin. Bien ouvert en V. P.M.G. Rouille, beige, or, framboise $30. Veste côtelée large. Décolletée d'un U majuscule. Bleu nuit ou noir. P.M.G. $20.

SIMONS
québec et place sainte-foy

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



Adoucissement des règles d'émission des permis de vente d'alcool

Les regles régissant l'émission de permis de vente de boissons alcooliques seront élargies dans certains cas, tout en prévoyant des amendes très sévères pour des infractions commises lors de scrutins provinciaux, municipaux ou scolaires.

Un projet de loi (bill 84) en ce sens a été déposé, hier, à l'Assemblée nationale, par M. Rémi Paul, ministre de la Justice.

Le texte législatif autorise notamment la Régie des alcools à émettre des permis de salle à manger dans les quatre grands parcs provinciaux du Québec en prévoyant qu'ils pourront être exploités dans un établissement distinct et non nécessairement dans un hôtel, un motel ou une gare.

Le bill 84 diminue d'autre part de 5,000 à 2,000 âmes la population minimum requise dans une municipalité pour qu'un prmis de restaurant puisse y être exploité.

Dans le cas d'une demande de permis provenant de la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint - Laurent, il ne sera pas nécessaire de soumettre la demande à l'approbation des électeurs de la localité où le permis doit être exploité.

Le projet de loi affirme de plus le droit de toute personne de prendre connaissance des objections qui parviennent à la Régie des alcoools à l'occasion d'une demande de permis.

On prévoit aussi que les détenteurs de permis qui vendent des boissons alcooliques à l'occasion d'un scrutin provincial, municipal ou scolaire, commettront une infraction punissable d'une amende pouvant atteindre $2,000.

Modification de la loi sur la taxation des primes d'assurances

Le ministre du Revenu, M. Raymond Johnston, a proposé, hier, la première lecture d'un projet de loi touchant la taxation des primes d'assurances.

Le bill 82 fait disparaître, en matière d'imposition de primes d'assurances, la règle particulière aux réassurances suivant laquelle la compagnie qui assure en premier lieu, est exempte de la taxe si le réassureur est détenteur d'un permis dans le Québec.

Cette taxe est alors payable par le réassureur.

Désormais, la taxe sera toujours payable par le premier assureur.

Le projet de loi s'intitule: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur les corporations.

BILL 85

De son côté, le Secrétaire de la province, Me Rémi Paul, a déposé en première lecture le projet de loi prolongeant la Loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires.

Ce bill 85 a pour but de prolonger d'un an l'application de la loi actuellement en vigueur.

Les articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 décrètent la prolongation des baux qui, autrement, se termineraient le 30 avril prochain ou entre cette date et le 30 avril 1971, s'il n'y pas demande spéciale de prolongation de bail ou avis donné par écrit par une partie ou l'autre de l'intention de ne pas prolonger le bail.

Offrez ce qu'il y a de mieux... Zenith les cadeaux de qualité





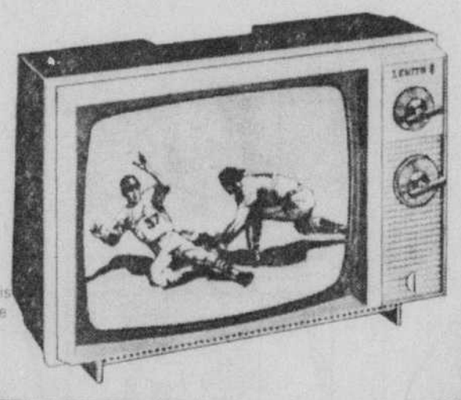
Télécouleur à écran géant de 25".
Cerveau chromatique exclusif permettant une plus grande fidélité de couleur. Système de syntonisation de 82 canaux assurant une réception ultra-sensible. Cabinet compact, modèle console, en bois de qualité. Châssis monté à la main Zenith de la meilleure qualité. Le Turner. Modèle A4512.

Stéréo modulaire Cercle Sonore.
Tout nouveau concept en stéréophonie. Deux boîtiers de forme cylindrique à cônes déflecteurs incorporés à haute flexibilité acoustique dispersent le son en un cercle complet de 360°. L'Artiste. Modèle A564.

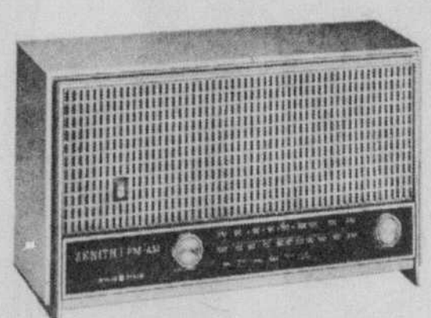


Magnétophone portatif à cassette transistorisé.
Modèle portatif. Idéal pour les parties, les affaires et les études. Comprend étui à poignée, écouteurs microphone, fil pour courant AC et cassette pour enregistrement. Le Classmate. Modèle A608.

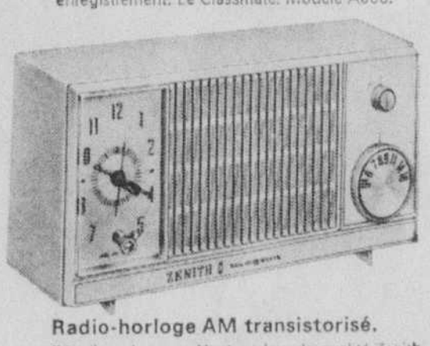
Stéréo transistorisé.
Cabinet de style contemporain avec couvercle et casier à disques. Amplificateur transistorisé de 32W et radio AM/FM stéréo FM. Six haut-parleurs haute fidélité de qualité Zenith. Le Crestlake. Modèle A910.



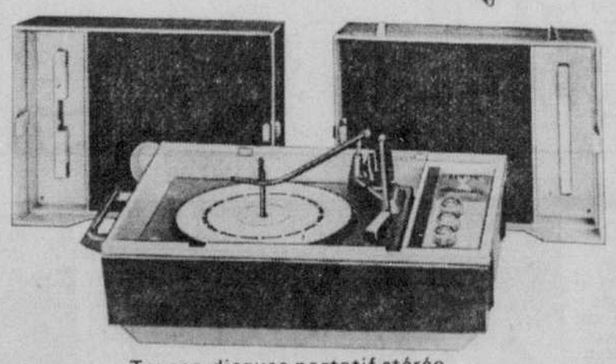
TV portatif, écran de 12", noir et blanc, de Zenith.
Compact. Se place n'importe où. Système de syntonisation à 82 canaux. Léger—pèse seulement 17 livres. Châssis monté à la main Zenith pour assurer une plus grande sûreté de fonctionnement. Le Roamer. Modèle A1331.



Radio transistorisé AM/FM, modèle de table.
Amplificateur automatique des basses. Contrôle automatique de fréquence (AFC) pour réception FM sans glissement. Syntonisateur vernier précis. Le Celeste. Modèle A410.



Radio-horloge AM transistorisé.
Réveil en douceur. Haut-parleur de qualité Zenith Antifading automatique. Horloge automatique au mouvement silencieux. Chiffres de lecture facile. Le Pacemaker. Modèle Z260.



Tourne-disques portatif stéréo transistorisé.
Cabinet console avec pièces composantes. Deux unités détachables contenant chacune un haut-parleur. Changeur de disques spécial "Custom-Matic" à 4 vitesses. Le Sebring. Modèle Z541.



Télécouleur portatif compact à grand écran de 17".
Le cerveau chromatique exclusif vous assure une plus grande fidélité de couleur. Système de syntonisation de 82 canaux avec brillance, contrastes et couleur de superbe qualité. Châssis monté à la main Zenith vous assurant un fonctionnement incomparable. Le Bertram. Modèle A3710.

ZENITH®
La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE ZENITH

ZENITH
LES ENCHERES CHERRIER LTEE
183 OUEST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI.
TEL.: 723-7373

ZENITH
ELECTRO LTEE
132 EST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI.
TEL.: 724-4433

ZENITH
GEORGES-HENRI ROY
ST-VALLIER
CTE BELLECHASSE.
TEL.: 886-3722

ZENITH
AMEUBLEMENTS CAPRI
402 ST-DOMINIQUE
JONQUIERE
TEL.: 547-2633

ZENITH
MAGUIRE
2700 BOUL. LAURIER
TEL.: 653-4038

ZENITH
MAGUIRE
PLACE FLEUR DE LYS
TEL.: 529-4915

ZENITH
GAGNON & FRERES
MEUBLES
DE VOTRE LOCALITE

ZENITH
MOTEL T.V.
1355 CHEMIN STE-FOY
TEL.: 681-6067

ZENITH
Québec Electronique Ltée
621 ST-JEAN, QUEBEC
TEL.: 529-9261

ZENITH
AMEUBLEMENTS TANGUAY
535 BOUL. STE-ANNE
TEL.: 661-8865

ZENITH
MAGUIRE
1330 MAGUIRE, SILLERY
TEL.: 681-4124

ZENITH
JOLICOEUR ELECTRIQUE LTEE
243 - 2e AVENUE
ST-GEORGES EST, BEAUCE

ZENITH
AMEUBLEMENTS TANGUAY
ROND-POINT, LEVIS
TEL.: 837-2496

ZENITH
J.-L. LAMONTAGNE ENR.
CHARNY
TEL.: 832-8340

ZENITH
GIGUERE T.V. ENR.
STE-CLAIRE
DORCHESTER

ZENITH
JEAN-PAUL CHABOT
ST-CHARLES
CTE BELLECHASSE
TEL.: 887-3495

ZENITH
MUSICA T.V. INC.
PLAZA LAURE
SEPT-ILES
TEL.: 962-7763

ZENITH
DIONNE ELECTRONIQUE ENR.
ST-PHILIPPE DE NERI
KAMOURASKA
TEL.: 498-2954

ZENITH
ROLLAND DION RADIO T.V.
131 ST-JOSEPH
ST-RAYMOND
CTE PORTNEUF
TEL.: 337-2413

Cent professeurs canadiens en Afrique francophone

par Benoit HOULE

PARIS (PC)—Le Canada enverra une centaine de professeurs de plus en Afrique francophone au terme d'un engagement pris devant les participants à la vingtième réunion de la conférence des ministres de l'Education nationale des Etats d'Afrique et de Madagascar, d'expression française, qui s'est terminée hier à Paris.

Le président de la délégation canadienne, M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat à l'Education du Québec, a, en effet, promis que le Canada accroîtra son assistance technique aux pays africains de langue française devant l'impossibilité de la France de répondre à toutes les demandes.

Le Canada envoie déjà quelque 375 professeurs francophones dans les pays africains. C'est dire qu'il en enverra quelque 475.

A l'issue de la conférence de Paris, M. Morin a précisé que la présence du Québec en Afrique était très importante.

"Le Québec continuera d'être présent dans cette partie du monde", a-t-il dit.

Le Québec reçoit déjà près d'un millier de demandes, chaque année, de professeurs qui souhaitent faire un séjour en Afrique. C'est dire qu'il sera facile de répondre à la demande.

LES MINISTRES DE LA JEUNESSE

Dix-neuf pays, dont le Canada, ont participé à cette conférence qui se poursuivra vendredi et samedi par une réunion des ministres de la Jeunesse et des Sports.

Le président de la délégation canadienne à cette réunion sera le ministre du Tourisme, de la Pêche et de la Chasse du Québec, M. Gabriel Loubier, et le vice-président M. Jean - Pierre Goyer, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Le gouvernement fédéral n'avait envoyé que des observateurs à la conférence des ministres de l'Education, puisque cette question relève uniquement des provinces.

La jeunesse et les sports relèvent, par contre, des deux gouvernements, fédéral et provincial.

Quatre provinces canadiennes étaient représentées à la conférence de l'Education, soit le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba.

Afin de bénéficier de l'aide accrue du gouvernement canadien, les Etats africains devront faire connaître leurs besoins dès le mois de février 1970.

La prochaine conférence des ministres de l'Education des pays francophones de l'Afrique se tiendra en Mauritanie, à compter du 23 février 1970. L'ordre du jour portera principalement sur l'enseignement technique et l'enseignement supérieur.

La vingtième session qui vient de se terminer portait surtout sur la formation de base et la formation des cadres.

LA PREMIERE FOIS . . .

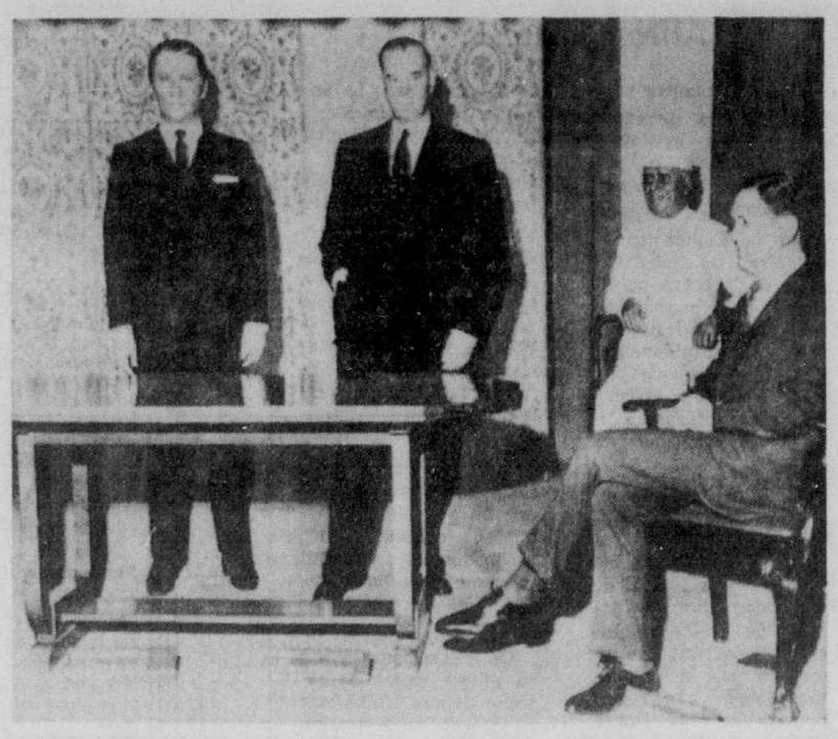
C'était la première fois que tous les francophones du Canada étaient représentés à une conférence de ce genre. Le Manitoba assistait, en effet, pour la première fois à une session de l'organisme.

Le Québec, pour sa part, y participe depuis 1967 et, lors de la conférence de Libreville, au Gabon, avait soulevé une polémique avec Ottawa.

Le Gabon et la France, il y a deux ans, avaient invité le Québec, avaient ignoré le gouvernement fédéral qui avait rompu ses relations avec le Gabon.

Par la suite, une entente a été conclue entre le Québec et Ottawa au sujet de la participation à des conférences internationales. C'est ainsi que la délégation canadienne à la conférence qui vient de finir a été composée de représentants du Québec et des autres provinces qui comptent certains éléments francophones.

La délégation canadienne siégeait à la conférence derrière le drapeau canadien à feuille d'érable, mais chaque délégué provincial siégeait derrière l'emblème de sa province.



TRUDEAU IMMORTALISE — Le premier ministre Trudeau est finalement entré dans le cercle choisi de ceux que Mme Tussaud a "immortalisés" dans la cire. M. Trudeau, en tenue de ville, est représenté dans un groupe d'exhibits montrant les dirigeants des pays du Commonwealth. On aperçoit ci-dessus les personnages de la scène, soit M. Trudeau, à gauche, M. Keith Holyoake, de Nouvelle-Zélande, l'ex-premier ministre indien, Jawaharlal Nehru et M. John Gordon d'Australie. (Téléphoto PC)

L'usage des micro-ondes et l'importation de programmes

Gérard Pelletier fera peut-être une déclaration sur la décision de la CCRT

OTTAWA (Daprès PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a déclaré hier aux Communes qu'il fera peut - être une déclaration à propos de la décision canadienne de radio-télédiffusion d'interdire l'usage de micro - ondes pour l'importation de programmes de télévision américains.

On sait que la commission a annoncé mercredi qu'il ne sera pas permis de relayer par micro - ondes sur de grandes distances en territoire canadien, des signaux américains de télévision.

M. J. Patrick Nowlan — PC - Vallée d'Annapolis — s'est informé si M. Pelletier exigerait de la CCRT de sévir contre les propriétaires de systèmes de transmission par câble situés près de la frontière américaine qui peuvent capter, sans recours aux micro - ondes, les programmes américains de télévision.

M. Pelletier s'est réservé quelque temps pour étudier la décision de la commission.

L'usage de micro-ondes aurait permis la diffusion de programmes américains dans presque toutes les régions du Canada, et selon son président, M. Pierre Juneau, une mesure telle que celle annoncée par son organisme était essentielle pour permettre le développement rapide de la télédiffusion canadienne.

DEVENEZ VOTRE PATRON
INVESTISSEZ DANS UN

Dairy Queen brazier

Site idéal encore disponible sur rue Principale à St-Romuald, route numéro 2. Ce magasin à potentiel élevé sera prêt à ouvrir ses portes d'ici trois semaines. Pour rendez-vous, téléphonez à: M. Roger Massicotte, au Holiday Inn de Québec, 1-418-653-4901 entre 11 hres A.M. à 9 hres P.M. les 8 et 9 décembre.

La nationalisation industrielle, seul remède à la domination étrangère (Lewis)

MONTREAL (PC) — Le seul remède à la croissance de la domination étrangère sur l'économie du pays est la nationalisation d'un grand nombre d'industries canadiennes, a déclaré mercredi M. Dave Lewis, député néo-démocrate de York-Sud.

Devant les étudiants de l'Université Sir George Williams, M. Lewis a déclaré:

"Il manque de raisonnement et est bien naif celui qui croit que le système de la libre entreprise existe en ce pays. Il n'est ni libre, ni entreprennant."

M. Lewis a déclaré que la domination étrangère est un facteur dans "l'irresponsabilité" des compagnies canadiennes étant donné que "nos lois ne peuvent contrôler les compagnies étrangères, qui sont au sommet de la structure du pouvoir".

"Pendant des années, a ajouté M. Lewis, nous avons encouragé la venue chez nous de capitaux étrangers, croyant qu'ils conduiraient à notre croissance économique, mais les profits qui ont résulté de cetet croissance, retournent entre les mains de ces capitalistes étrangers qui ont engendré le développement du pays."

INDUSTRIEL
recherche petites industries à Québec ou environs.
Dépt 2740, Le Soleil

Devant les Communes, un député parle du séparatisme qui commence à poindre dans les Prairies

OTTAWA (d'après PC) — Le spectre du séparatisme, non pas celui dont il est question au Québec, mais celui qui commence à poindre dans les Prairies, est apparu à la Chambre des Communes au moment où l'opposition critiquait la politique des transports du gouvernement et les deux entreprises de chemins de fer du Canada.

M. Jack McIntosh, député conservateur de la circonscription de Swift Current - Maple Creek, a déclaré que le nombre de citoyens des Prairies qui croient que leur avenir économique serait assuré s'ils s'échappaient de la domination de l'Ontario et du Québec, allait augmentant.

Le député faisait ce discours à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi destiné à aider financièrement le Canadien National et Air Canada. Ce projet autorise le CN à emprunter $283,000,000.

M. McIntosh a affirmé qu'il partageait le point de vue du premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, selon lequel le Canadien Pacifique et le Canadien National sont dominés par des intérêts de l'est du pays et fermés à ceux de l'ouest.

Le député a déclaré que la décision des entreprises de chemins de fer d'élever le prix du transport de la potasse à $9 la tonne, avait causé un certain émoi dans les Prairies, à un moment où le prix international de ce produit est d'un peu plus de $10 la tonne.

A cause des dernières propositions fiscales du gouvernement

Stanfield prédit une hausse du coût de construction domiciliaire et des taux d'intérêts

TORONTO (PC) — Le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, a prédit mercredi que les dernières propositions fiscales du gouvernement allaient provoquer l'accroissement du coût de construction domiciliaire et des taux d'intérêts hypothécaires.

S'adressant aux membres de l'Association des constructeurs d'habitations de Toronto, M. Stanfield a soutenu que le fait d'enlever les dégrèvements fiscaux alloués pour les dépenses en immobilisation dans la construction d'appartements, fera ainsi disparaître l'un des derniers stimulants prévus dans le régime fiscal pour les investisseurs dans la construction d'appartements.

"Il y aurait moins de capitaux privés de disponibles pour le logement. Cette situation va engendrer une hausse des intérêts et du coût du logement," a dit le chef conservateur.

Il a ajouté que les capitaux seront investis dans d'autres secteurs de l'économie au détriment de l'habitation, alors que "nous ne recontrons déjà pas nos besoins minima . . ."

MESURES POSITIVES

"Le gouvernement et le parlement devront prendre des mesures positives pour injecter de nouveaux capitaux sur le marché du logement pour empêcher les taux hypothécaires d'atteindre des sommets inacceptables."

M. Stanfield a également critiqué la proposition gouvernementale d'imposer les petites sociétés à 50 pour cent et d'abolir le présent taux de 21 pour cent appliqué aux premiers $35,000 de revenu.

"Le fait d'abolir le système des deux paliers dans les impôts aux sociétés, sans proposer de solution de rechange, va porter un coup sévère aux petites entreprises de construction.

"J'admets que l'actuel système donnait lieu à des abus et qu'il était ridicule de l'appliquer aux grandes entreprises.

"Mais il est inacceptable qu'il soit aboli, sans qu'une proposition quelconque soit avancée pour empêcher que le marché des capitaux ne continue à ignorer la petite entreprise et pour aider les petites compagnies à survivre et à grandir," a conclu M. Stanfield.

A partir du 3 janvier 1971

Les constables de la Sûreté ontarienne gagneront un salaire maximum de $10,044

TORONTO (PC) — Une entente a été signée en vertu de laquelle les constables de la Sûreté provinciale de l'Ontario toucheront un salaire maximum de $10,044 par année à compter du 3 janvier 1971, a révélé mercredi le procureur général de la province, M. Arthur Wishart.

L'entente collective, couvrant une période de deux ans, a été signée mardi.

Les salaires seront révisés en deux étapes: la première révision entrera en vigueur le 4 janvier 1970, la seconde le 3 janvier 1971. Le salaire maximum actuel d'un constable est de $8,257 par année après 42 mois de service.

Ce salaire sera porté à $9,483 en 1970 et à $10,044 en 1971. Les salaires des policiers d'autres grades seront augmentés proportionnellement, a déclaré M. Wishart à la législature.

L'entente collective s'applique aux cadets, aux constables, aux caporaux, aux sergents et aux sergents d'état-major.

Les bénéfices marginaux, tels l'assurance-groupe, les vacances, les congés payés, les congés de maladie, etc., sont sujets à révision. Ces révisions seront faites en regard de celles qui ont été récemment effectuées pour les fonctionnaires ontariens.

M. Wishart, rendant hommage à l'efficacité des services de la Sûreté ontarienne, a tenu à préciser que l'entente avait été conclue avant l'expiration du présent contrat de travail.

L'Ontario n'a jamais eu à recourir à l'arbitrage dans ses négociations avec sa force policière en matière de salaires.

Plus ça change et plus c'est pareil.

En 1769, M. Gordon créait une nouvelle formule de gin. Londres fut conquis et la Vieille Angleterre ne tarda pas à se mettre au pas. Les ans passèrent: 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968.



Et voici 1969. Que de choses ont changé. Deux sont demeurées immuables: le gin Gordon est toujours fabriqué selon la même formule et, à Londres, en Angleterre, comme partout ailleurs dans le monde, Gordon demeure le plus demandé des London Dry Gin. Depuis 200 ans.

Ça s'arrose. Et un Gordon s'impose.

Distillé au Canada par Tanqueray Gordon & Co. (Canada) Ltd.

Un héros qui s'ignore survit à . . .

(Suite de la première page)

"Vous ne pensiez pas me retrouver vivant, n'est-ce pas?"

Et de s'inquiéter également du sort d'un autre petit avion disparu récemment avec quatre passagers dans le parc des Laurentides.

M. Fettu raconte que le matin de l'écrasement, lorsqu'on l'avertit qu'il ne pouvait se poser, il demanda assistance à la tour de contrôle de Baie-Comeau, puis perdit ensuite tout contact avec celle-ci.

Peu après, il entendit à sa radio, la base de Bagotville tenter de le localiser mais un trouble à son appareil l'empêchait d'émettre tout signalement.

"J'ai tourné un peu en rond et il m'a fallu descendre. C'est alors que je dus choisir rapidement entre les épinettes ou un petit lac que repérai.

"En touchant l'eau, mon avion, qui n'est muni que de roues s'est aussitôt retourné. Je ne perdis pas conscience et, dans l'eau qui pénétrait dans la carlingue, je vis du sang. Heureusement, je n'avais qu'une égratignure au front.

"Je sortis rapidement et me retrouvai sur l'avion retourné; il commençait à couler. Il a touché le fond, mais j'étais encore au sec. Je me trouvais à 100 pieds du rivage et, par instinct, j'ai crié au secours . . . vainement.

"Déshabillé, par 40 degrés, j'ai nagé jusqu'au rivage où je découvris une vieille embarcation qui me permit de retourner m'habiller.

"Ce soir-là, je n'ai rien trouvé. Je ressentais un bourdonnement dans les oreilles, ce qui me faisait entendre le bruit de scies mécaniques. J'ai alors marché jusqu'à la noirceur.

"Je me suis assis et j'ai pleuré. J'ai grelotté et sangloté ainsi toute la nuit. Au matin, j'avais repris confiance et j'ai aperçu un sentier qui me conduisait jusqu'à un vieux camp de bûcherons. J'y découvris une hache, deux patates gelées et du sel.

"Je suis alors retourné à l'avion que j'ai défoncé avec la hache pour atteindre mes bagages et des vivres, qui pouvaient me permettre de subsister, en étirant beaucoup, presque une semaine. J'ai sorti la batterie, qui était encore chargée, malgré l'eau.

"Avec cette batterie, j'ai pu faire du feu à l'aide d'un fil de fer et de la ouate.

"Trois jours plus tard, je retournai à l'avion, plongeai plusieurs fois pour essayer sans succès de sortir la radio.

"J'avais envie de survivre; je pensais à ma famille et je ne voulais pas me laisser abattre. Certaines fois, j'avais même le sourire.

"J'avais ramassé beaucoup de copeaux de bois pour faire du feu, car je voyais souvent des avions passer, des jets surtout. Chaque matin, mes bagages étaient prêts; je croyais toujours qu'on m'avait aperçu.

(Au cours de leurs 208 heures de recherches, les avions des Forces armées sont passés à 4 milles de cet endroit, a déclaré hier le capitaine DesBecquets.)

"Après une semaine là, la glace a commencé à se former sur le lac et j'ai décidé de partir. Je trouvai un autre camp, avec une petite carte géographique, m'indiquant que je me trouvais près de la Rivière-aux-Sables.

"Je suis aussitôt reparti avec l'idée que la rivière coulait vers le Saint-Laurent, alors qu'elle allait vers le nord. J'ai couché deux nuits dans les bois.

"Au troisième jour, je suis revenu au camp, couvert de plaies. J'avais même des clous sur les fesses . . ., ce qui me faisait terriblement mal lorsque je voulais m'asseoir.

"Peu après, la glace étant prise sur le lac, j'ai fait un immense SOS avec des arbres, de quelque 50 pieds par 200, ce qui m'a pris toute une journée de travail.

"Je suis resté longtemps, là, à attendre. Il a fait très beau certaines journées. Je voyais survoler des jets mais on ne me voyait pas. J'ai vainement essayé de pêcher.

"C'est alors que je fixai des collets. Pendant tout ce temps, j'attrapai un lièvre et cinq pies. J'en ai laissé une au camp. J'ai tout mangé le reste et perdu beaucoup de graisse que j'avais en trop.

"Mercredi matin, je suis parti de nouveau de ce camp avec l'intention de n'y plus revenir. J'ai atteint un grand lac, et après deux heures et demie de marche, j'ai aperçu des traces de moto-neige. Je ne pouvais en croire mes yeux.

"Je les ai suivies jusqu'à midi. Je m'aperçus alors qu'elles conduisaient à des pièges et que des trappeurs devaient sûrement revenir. Elles m'ont aussi mené à un camp, qui était cette fois bien garni.

"Là, je ne doutais plus d'être retrouvé bientôt et avec la nourriture qu'il y avait, je me suis fait un de ces spaghettis . . .

"En me levant ce matin, (hier), j'ai enfin rencontré les trois trappeurs, en moto-neige.

"Il est impossible de dire ce que j'ai ressenti. Ils avaient un appareil de radio et ont immédiatement communiqué avec Bagotville. A 11 h 45, aujourd'hui, un hélicoptère est venu me chercher".

M. Fettu, pilote depuis plusieurs années, raconte tout ça calmement, au restaurant de la Gare centrale d'autobus de Québec.

Mais tout à coup, je m'aperçois qu'il est 4h 25 et je dois l'avertir que l'autobus qui le conduira auprès de sa famille, est prêt à partir.

J'aurais eu beaucoup plus de détails à lui faire raconter encore, mais je ne pouvais décemment pas lui faire manquer cet autobus. Après 23 jours dans la forêt, loin des siens, le froid, la faim, le long espoir . . .

Affrontement . . .

(Suite de la première page)

lesquelles des divergences de vues existaient soient référées à pas moins de neuf comités et sous-comités.

Sur la Colline parlementaire les observateurs de la scène politique et des journalistes familiers avec les questions constitutionnelles, font remarquer que l'on pourraient bien assister la semaine prochaine "à un autre dialogue de sourds".

Si le fédéral persiste dans son refus et que M. Bertrand maintient les positions du Québec, les mêmes depuis 1964-1965, sans faire suivre ses paroles de gestes appropriés, ça pourrait être interprète par la population comme une reddition devant les forces centralisatrices.

A quelques mois, peut-être quelques semaines d'élections générales, ce qui place M. Bertrand et son gouvernement dans une optique différente de celle devant laquelle se trouvait M. Johnson en 1966; le chef de l'Union nationale se montrera ferme a-t-il affirmé, ne serait-ce que par instinct de conservation politique.

1970 s'annonce donc dans cette hypothèse pour être ce qu'en 1967, à l'occasion d'une enquête effectuée par "Le Soleil" et le "Toronto Star", les députés de l'Union nationale annonçaient comme à venir: "Un affrontement décisif entre Ottawa et Québec".

Dans les milieux parlementaires québécois, on a donné à titre d'exemple del'inacceptabilité de la position fédérale, en matière de soutien du revenu, la proposition concernant l'assurance-retraite.

A ce chapitre, le livre blanc d'Ottawa affirme que les pouvoirs du Parlement canadien sont prépondérants en ce qui concerne l'assurance-retraites et les prestations connexes.

Or le Québec possède sa propre caisse de retraite depuis 1965. Pour le Québec, la prétention fédérale signifie qu'advenant une querelle Ottawa-Québec, l'opinion du pouvoir central serait prépondérante.

Le régime de rentes du Québec, qui procure au gouvernement une source de revenus importante à même laquelle il finance une partie de ses emprunts, pourrait être modifié par Ottawa.

Et, ce n'est là qu'un exemple! On peut avoir une idée néanmoins de la bataille constitutionnelle qui se dessine. Reste à savoir qui la remportera.

La Reine viendra au Canada au mois de juillet 1970

OTTAWA (DNC) — La reine Elizabeth et le prince Philip visiteront le Canada au mois de juillet prochain.

Le premier ministre Trudeau, a en effet annoncé ce matin aux Communes que la reine d'Angleterre et son mari participeront l'été prochain aux fêtes qui marqueront le centenaire de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Les souverains passeront une dizaine de jours au Canada, puisqu'ils arriveront à Frobisher Bay le 5 juillet prochain, et qu'ils quitteront le Canada le 15 juillet.

Il y a place . . .

(Suite de la première page)

rencontre entre MM. Sharp et Schuman depuis l'entrée en fonction de ce dernier en juin. Ils avaient eu des entretiens peu de temps après aux Nations-Unies.

Les deux ministres ont affirmé qu'il y avait "place pour des améliorations" dans les relations franco-canadiennes et ils ont convenu de suggérer des échanges ministériels dans des domaines d'intérêt commun.

Le ministre canadien n'a pas voulu élaborer davantage à ce stade-ci.

L'incident sur lequel ils ont décidé de passer l'éponge a trait à la visite que faisait au Québec, il y a deux mois, M. Jean de Lipkowski, un représentant subalterne du ministère des Affaires étrangères de France, qui avait décliné une invitation de se rendre à Ottawa.

On se souvient que le premier ministre Trudeau avait fait d'acerbes remarques à son sujet.

Une femme à la tête du Conseil national des Eglises

DETROIT (AFP) — Une femme, madame Cyntia Wedel, a été élue présidente du "Conseil national des Eglises", organisme groupant un grand nombre de sectes protestantes et orthodoxes aux Etats-Unis, dont le total des fidèles se monte à 42 millions de membres.

Mme Wedel, la veuve d'un pasteur de la secte épiscopalienne, a remporté avec 387 voix à 93 une nette victoire contre son concurrent, le révérend Albert Cleage, un Noir connu pour sa doctrine selon laquelle Jésus aurait été de race noire.

C'est la première fois que le "Conseil national des Eglises" est présidé par une femme.

Chicoutimi songe à aller sur le marché allemand pour un emprunt de $1,500,000

CHICOUTIMI — Le maire Gilles Tremblay a révélé, hier matin, que la municipalité de Chicoutimi avait songé à aller sur le marché allemand pour un emprunt de $1,500,000, mais qu'il se posait un problème.

Devant quelques journalistes invités à un déjeuner intime par M. Claude Wagner, hier matin, le maire de Chicoutimi a expliqué que les emprunts sur le marché allemand n'étaient négociés que sur une période de quatre à cinq ans.

Selon lui, en les renouvelant à chaque échéance, la corporation "mange" le pourcentage économisé à la longue, qui serait d'un à 1 1-2 pour cent, présentement.

M. Tremblay a invité le candidat à la chefferie du Parti libéral à se pencher sérieusement sur ce problème auquel les municipalités et les commissions scolaires doivent faire face.

Estimant que le taux d'intérêt actuellement en vigueur au pays était vraiment excessif, le maire Tremblay prévoit les prochains mois avec peu d'optimisme, avançant même qu'il atteindra 11 pour cent aux mois de mars ou d'avril.

Au cours de cet entretien avec les journalistes, où il a annoncé officiellement son appui à M. Claude Wagner, le maire de Chicoutimi, en disant que le sentiment est aujourd'hui renversé par la puissance financière, a prédit que la fusion de Rivière-du-Moulin avec sa municipalité se fera dans un temps relativement court.

LA MÉTÉO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo:

Synopsis

Une masse d'air froid qui accompagne une zone de haute pression recouvrira le Québec aujourd'hui et demain. Le système donnera du temps généralement ensoleillé dans l'ouest de la province mais le temps sera nuageux avec quelques chutes de neige dans les régions centrales. Dans l'est du Québec, une zone de basse pression qui se dirige vers le golfe Saint-Laurent donnera des chutes de neige de plus en plus fréquentes demain.

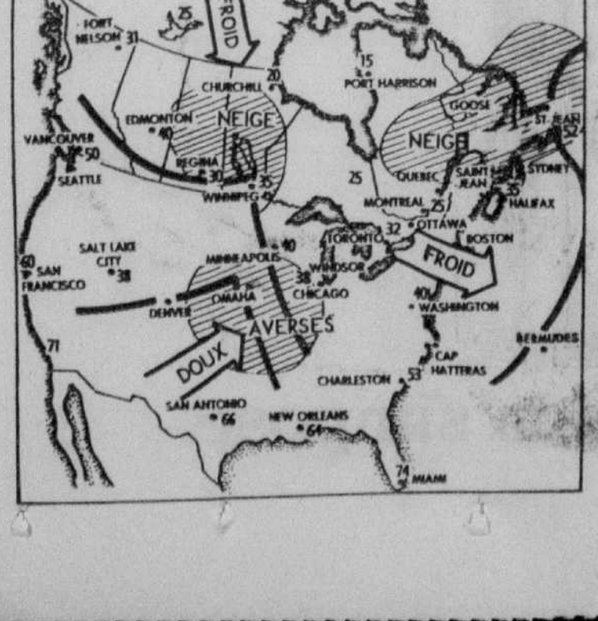
Prévisions régionales

Abitibi et Pontiac - Témiscamingue: Nuageux avec chutes de neige aujourd'hui, ensoleillé demain. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 0 et 25.

Montréal, Outaouais et Laurentides: Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui et demain. Peu de changement dans la température. Vents du nord-ouest de 15 milles devenant légers cette nuit et demain. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal, 15 et 30; Ottawa-Hull, 10 et 30; Sainte-Agathe, 5 et 25.

Cantons de l'Est, Québec et Mauricie: Ciel variable aujourd'hui et demain, quelques chutes de neige et peu de changement dans la température. Vents du nord-ouest de 15 milles tombant pendant la nuit. Minimum cette nuit et maximum demain à Québec, 10 et 25; La Tuque, 5 et 20; Sherbrooke, 0 et 25.

Lac St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé: Nuageux avec périodes de neige aujourd'hui et demain. Peu de changement dans la température. Vents du nord de 15 à 20 milles aujourd'hui, puis de 20 à 30 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain à Chicoutimi, 10 et 20; Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 15 et 25; Gaspé, 25 et 30; Sept-Iles, 20 et 30.



ANCIENS RELIGIEUX

Célibataires, veufs(ves), vous anciens religieux, religieuses, pourquoi passer les fêtes seuls? D'excellents partis vous attendent. Infirmières, secrétaires, professeurs, ingénieurs, comptables, etc., seraient heureux de vous connaître. Ne laissez pas le hasard décider pour vous.



Joignez un organisme sérieux, compétent. Grâce à l'électronique, astrologie, psychologie et graphologie, le Bonheur vous est assuré.

INSTITUT D'ORIENTATION MATRIMONIALE
910, ave Belvédère, Québec 6
Tél.: 683-7459



M. André Boily
Nap. Boily Inc.
4094, boul. Ste-Anne,
Montmorency

André Boily le sait bien!

Pour l'entretien ou la réparation de ses appareils RCA, le dépositaire RCA, votre homme de confiance, le sait bien: c'est au Centre-Service RCA qu'il trouvera le personnel qualifié, la technique avancée dont il a besoin.
Pour vos appareils RCA, sachez-le donc aussi: vous pouvez toujours vous fier au Centre-Service RCA.

En tout point supérieur!

RCA SERVICE
1375 OUEST, BOUL. CHAREST
683-2301

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFTM-TV	De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHLT-TV	(12) Montréal CFCF-TV	(c) Emission couleur
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV	

LE VENDREDI 5 DECEMBRE 1969

6.00 (3) World of Sports
(11) Les deux D
(8) Six o'clock Movie:
"Magic town"
(10) Studio 10 c
(5) Dateline
(12) Pulse
(7) Troisième édition
6.15 (3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
6.30 (4) Panoramonde
(5) The Outsider c
(7) Les mystères de l'ouest c
(13) Sur la scène du monde
(11) Le téléjournal
6.40 (11) Nouvelles du sport
6.45 (11) 24 heures c
7.00 (3) News
(4) Commando du désert c
(12) The Andy Williams Show c
(10) Le 10 vous informe c
(13) Claude Blanchard
(11) Format 30
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand c
7.30 (4) En première:
"L'idole d'Accapulco" c
(12) Country music hall c
(10) En première:
"Une blonde comme ça"
(11) La semaine à Québec
(3) (8) Billy Graham Crusade c
(5) Julia c
(7) Sans cachotterie
8.00 (5) Rowan and Martin's laugh-in c
(12) Friday Movies:
"The pigeon that took Rome"
(7) (11) (13) Donald Lautrec
"chaud"
8.30 (7) Le Septième art c
"L'Homme H"
(3) Hogan's heroes c
(11) Les règles du jeu c
(8) Hollywood's finest c
(13) Cinéma Kraft:
"Deux heures à tuer"
9.00 (3) Friday Movie:
"Having a wild weekend"
(5) Singalong Jubilee c
9.15 (4) (10) La clef d'or c
9.30 (4) (10) Vrai de vrai c
(5) Friday movie:
"Miracle of Morgan's Creel
10.00 (10) Brigade criminelle c
(12) The F.B.I. c
(4) Noir sur blanc
(8) Jimmy Durante c
(7) (11) (13) Format 60
10.30 (10) Le 10 vous informe
11.00 (5) (12)
Nouvelles c
(4) Panoramonde
(7) (11) (13) Le point
(8) Eleven O'Clock Report
(3) Channel 3 Night Beat
(10) En pantoufles:
"Pas de souris dans le bizeness"
11.18 (12) Pulse
11.19 (5) Viewpoint
11.20 (7) Dernière édition
(13) Sur la scène du monde
11.25 (5) Editorial
11.30 (7) Cinéma 7:
"La parole donnée"
(3) The Merv Griffin Show c
(4) Heure exquise:
"Le plus heureux des hommes"
(8) Movie 8:
"The frightened city"
(11) Nouvelles du sport
(5) After 11:
"Desperate hours"
11.40 (11) Cinéma:
"Le trèfle rouge"
(13) Ciné-soir:
"L'homme aux mille visages"
(5) National Grey cup report
11.45 (12) Pajama playhouse:
"Now you see it, now you don't"
12.30 (10) En pantoufles:
"12 hommes en colère"
1.01 (5) Postlude: Marc Legrand
1.10 (4) Musique Marc Legrand
1.15 (11) Ciné-nuit:
"56, rue Pigalle"
(13) Nouvelles anglaises
1.30 (12) University of the air
2.00 (10) Dernière édition
(12) Montreal bulletin board c
2.15 (12) News Headlines

LE SAMEDI 6 DECEMBRE 1969

A.M.
7.00 (8) Faith For Today
(3) Gumby c
7.30 (8) World of Life
(3) Skippy the bush kangaroo c
(12) Montreal Bulletin Board c
8.00 (3) The Jetsons c
(8) Colby telecourse
(10) Ciné-jeunes c
"La rivière de nos amours" c
(12) The Uncle Bobby show c
8.20 (4) Marc Legrand c
8.30 (8) The smokey the bear show c
(3) The Bugs Bunny road runner hour c
(4) Dessins animés
(12) Laff time
8.55 (11) Aujourd'hui à CBV
9.00 (8) The cattanooga cats c
(7) (11) Cours universitaires
(4) Intrigues à Hawaii
(12) The flinstones c
9.30 (3) Dastarolly and Muttly in their flying machines
(10) Les petits bonshommes
(13) Super Car
(12) Laff time
9.45 (7) (11) Cours universitaires
10.00 (3) The perils of Penelope Pitstop c
(10) Capitaine Bonhomme
(8) Hot Wheels c
(13) Les amis de Popeye
(4) Cinéma:
"Justice du coyotte"
(12) Roger Ramjet c
10.30 (3) Scooby-Doo, Where are you? c
(12) Joe 90 c
(8) The Hardy Boys c
(7) Le cirque à tonton
(11) Roquet, belles oreilles
10.50 (10) Mes amis les animaux
11.00 (8) Sky Hawks c
(13) Banana Split
(10) Jeunesse en forme
(11) Robin-fusée c
(3) The Archie comedy hour c
(12) Lassie
11.30 (8) The adventures of Gulliver c
(12) Animal World c
(4) Le saint
(7) (11) (13) Lassie c
P.M.
12.00 (8) This week in pro football c
(10) Bon Week-End
(11) Plein feu . . . l'aventure c
(7) Banana Split
(3) The monkees c
(13) Mon Martien favori
(12) Earth men are coming c
12.30 (3) Wacky Races c
(4) De tout de tous
(7) (11) (13) Si jeunesse pouvait
(12) Scouting today c
1.00 (5) Tracks around the world
(11) Les quatre saisons c
(3) Superman
(4) Route 66
(13) Les petites annonces
(8) College Football Today c
(12) Saturday Movie:
"The Snow queen" c
(7) Super Car
(10) Ciné-samedi:
"L'implacable poursuite" c
1.15 (8) NCAA Football c
(11) (13) Tennis c
1.30 (5) The Fabulous world of Skiing c
(3) Johnny Quest c
(7) Fusée XL-5
1.55 (4) Promotions Atlantiques
2.00 (4) Au-delà du réel
(5) Canadian Championship Lacrosse c
(3) Big Picture
(7) (11) (13) Cent millions de jeunes
2.30 (3) Insight
(12) Wrestling
(13) (7) (11) Cinéma:
"Le grand secret" c
3.00 (4) La jeunesse optimiste vous parle
(3) Mc Hale's Navy
(5) The Bugs Bunny Road Runner Hour c
3.30 (4) Fusée XL-5 c
(10) Sur le matelas c
(3) Canadian Travel c
(12) Out Doors with Joe Foss c
3.45 (3) NFL Today c
(7) (11) (13) Mes trois fils c
(12) The Moebius Flip c
(3) (5) Football c
4.30 (10) La rampe sportive
(12) Sport hot Seat c
(7) (11) (13) Prenez le volant
(8) 1969 Usga Highlights c
5.00 (4) Allez-4
(13) Au pays des géants
(7) Film
(10) C'est arrivé cette semaine
(11) D'Iberville c
(8) (12) Wide world of Sports c
5.15 (7) J. A. Desfossés
5.30 (7) Ralliement des créditistes
(11) L'heure des quilles c
(10) Les joyeux naufragés
5.45 (7) Parti Québécois
6.00 (4) Champion
(10) Terre des jeunes c
(13) Panorama de France
(7) Edition du samedi
6.15 (7) Edition sportive
(13) Sur la scène du monde
6.30 (4) Samedi-information
(8) The Brady Bunch c
(3) News c
(11) Téléjournal
(5) The Galloping Gourmet c
(7) Papa a raison
(12) Like Young c
6.35 (11) (13) Atome et galaxies c
6.45 (3) NFL Today c
7.00 (3) Sports digest c
(4) (10) Jeunesse d'aujourd'hui
(7) Soirée canadienne c
(5) The Beverly Hillibillies c
(8) Gilligan's Island c
(12) The Jackie Gleason Show c
(11) Au-delà des visages
(13) C'est beau chez-nous
7.10 (3) Weatherwise c
7.30 (5) Mr. Deeds goes to town
7.15 (3) News
(11) Cher oncle Bill c
(3) (8) Billy Graham Crusade
8.00 (10) Les grands spectacles: c
"Avant le déluge"
(4) Patrouille du cosmos c
(5) (7) (11) (13) La soirée du hockey
(12) Academy Performance c
8.30 (3) Ann-Margret c
(8) The Lawrence welk show c
9.00 (3) Green acres c
(4) A la brûnante:
"Escale à Orly"
9.30 (3) Peticoat Junction c
(8) The Hollywood Palace c
10.00 (3) Mannix c
(12) The Survivors c
10.15 (5) CBC Weekend:
Saturday edition c
10.20 (7) (11) (13) Les couche-tard c
(8) The Bill Anderson Show c
10.30 (10) Le 10 vous informe
10.50 (7) (11) (13)
La politique fédérale c
11.00 (5) Nouvelles
(12) News
(7) (11) (13) Téléjournal
(3) Final Edition
(8) Weekend News Report
(4) L'actualité
(10) En pantoufles: c
"Marty"
11.10 (4) La météo
11.11 (4) Editorial
11.14 (4) Nouvelles du sport
11.15 (7) (11) (13) Nouvelles du sport
(8) Movie 8
(3) Tomorrow's weather c
(5) Provincial affairs
11.17 (4) Heure exquise:
"Carrousel d'amour" c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

Le premier rapport de la Commission Gendron sera publié au printemps '70

Une équipe de recherche supervise et coordonne les travaux de la Commission Gendron

La Commission Gendron est appuyée, dans ses travaux, par une imposante équipe de recherche qui aura à réaliser un programme chargé.

Le président a déclaré, hier, que ce personnel, aux bureaux de Montréal et de Québec, a commencé à recueillir et à analyser la documentation existante.

Le directeur de ce programme de recherche est M. Henry Mhun, économiste conseil, de Montréal.

Le programme porte sur les sept sujets qui feront l'objet de rapports au gouvernement et que nous énumérons dans un autre article.

REALISATION DU PROGRAMME

De concert avec une dizaine de superviseurs, universitaires pour la plupart, la Commission sur les droits linguistiques et sur la situation du français au Québec, s'emploie actuellement à préciser les questions judicieuses à poser, le type d'études, les méthodes de recherche et les techniques qu'il convient d'appliquer.

Le programme de recherche, a fait remarquer M. Gendron, permet de mettre en chantier un bon nombre de travaux. Les superviseurs suivent les travaux de recherche dans leurs domaines respectifs; ils les coordonnent et veillent à leur qualité.

Ce superviseurs sont: démographie: M. Hubert Charbonneau, professeur à l'Université de Montréal; droit: Me C. A. Sheppard, de Montréal; économie: M. Bernard Bonin, professeur aux Hautes Etudes Commerciales et M. Jacques St-Laurent, professeur à l'université Laval; enseignement: MM. Claude Langevin, professeur à l'université Laval et Lorne Laforte, de la même institution; information: M. Pierre Gascon, directeur général de "Perspectives"; linguistique: M. l'abbé Marcel Boudreault, professeur à l'université Laval; publicité: M. Marcel Paré, président de Marcel Paré et Associés; sociologie: M. Pierre Laporte, professeur à l'université de Sherbrooke.

SPECIALISTES A CONTRAT

Par ailleurs, un certain nombre de travaux à contrat seront confiés à des spécialistes pour étudier plus en profondeur certains sujets, quand la nécessité s'en fera sentir.

Enfin, un comité consultatif a été formé par la commission. Il s'agit en fait d'une table ronde, constituée d'une vingtaine de personnalités représentatives de milieux divers: finance, commerce, syndicalisme, université, etc, à qui les commissaires demanderont prochainement des opinions sur les sujets d'étude projetés afin de les rendre réalistes le plus possible.

M. Gendron a tenu à souligner l'importance d'étudier les répercussions possibles de mesures qui viseraient à rendre les anglophones du Québec bilingues. Il est de toute nécessité, a-t-il dit, de savoir si de telles mesures ne défavoriseraient pas les francophones au Québec même, au Canada et en Amérique du Nord.

Un bureau de recherche est établi à Québec et s'occupe particulièrement du domaine de l'enseignement. Il est composé d'un chef documentaliste, de trois chercheurs et d'une secrétaire.

Le bureau de recherche de Montréal compte pour sa part un personnel de huit unités et s'attache à la langue de travail, aux droits linguistiques et scolaires. Le personnel de ces deux bureaux de recherche est appelé à devenir plus nombreux, quand les besoins s'en feront sentir.

REAMENAGEMENT

Par ailleurs, la Commission Gendron a procédé à un réaménagement administratif dans le but de centraliser son administration à Montréal, du moins pour l'essentiel. C'est pourquoi le personnel du siège social de Québec a été réduit. De plus, ce réaménagement permet une meilleure coordination et évite les doublures dans le travail administratif.

DEMISSION

Enfin, M. Gendron nous a expliqué que M. Guy Frégault a démissionné de son poste de secrétaire de la commission, à la fin de septembre, à cause d'un surcroit de travail. Le nouveau secrétaire sera nommé prochainement.

Le président a précisé que tout le personnel est engagé par les commissaires et "sans favoritisme".

La Commission Gendron tiendra ses prochaines audiences publiques à Montréal mercredi, jeudi et vendredi prochains.



DIRECTEUR DU PROGRAMME — M. Henry Mhun, économiste, a été chargé de la direction du service de recherche de la Commission Gendron.

par Benoit ROUTHIER

La Commission Gendron prévoit terminer ses travaux dans trois ans au maximum. Cependant, un premier rapport sur les droits linguistiques et scolaires de la majorité et de la minorité, sera remis au gouvernement à la fin du printemps 1970.

C'est ce qu'a expliqué, hier, lors d'une conférence de presse, le président de la Commission sur les droits linguistiques et sur la situation du français au Québec, M. Jean-Denis Gendron, linguiste de l'université Laval.

PRIORITES

Les commissaires remettront au gouvernement sept rapports sur autant de sujets de recherche. Priorité sera accordée dans la remise des rapports de la façon suivante: les droits linguistiques et scolaires de la majorité et de la minorité; le français, langue de travail dans le secteur privé; la place et la qualité du français et de l'anglais dans l'enseignement.

Les autres questions qui feront l'objet d'un rapport sont: la minorité; la place et la qualité du français dans le secteur public et parapublic; la place et la qualité du français dans l'information et la publicité; la place et la qualité du français dans tous les autres secteurs d'activité.

RAPPORTS INTERIMAIRES

Une période de trois ans semble être un délai raisonnable et nécessaire pour mener à bonne fin les travaux de la commission comme elle semble une limite raisonnable par rapport aux urgences et aux exigences de la population, a dit M. Gendron.

Celui-ci a expliqué que la complexité du problème linguistique exige un tel délai. Procéder plus rapidement serait prendre le risque de produire des travaux incomplets, et les commissaires tiennent à réaliser un travail vraiment scientifique, qui sera le reflet de la réalité.

Cependant, pour répondre plus adéquatement aux exigences et aux besoins de la population, les commissaires prévoient remettre au gouvernement des comptes-rendus intérimaires sur les travaux de recherches en cours, dans des délais assez courts.

La Commission Gendron procède d'abord à un inventaire quantitatif et qualitatif de l'état du français dans tous les secteurs d'activité, en décrit l'évolution et détermine les causes de sa situation actuelle.

Dans un premier temps, elle fera le point sur le français comme langue d'usage au Québec. Le président prévoit qu'un délai d'un an sera nécessaire pour la remise du rapport au gouvernement, et qu'il y aura lieu de présenter un compte-rendu préliminaire d'ici ce temps, particulièrement dans le but d'informer la population sur l'évolution du travail des commissaires.

Il est à remarquer que plus d'un rapport pourront être remis simultanément aux autorités gouvernementales.

La commission procédera aussi à des études sur les droits linguistiques et sur le plein épanouissement de la langue. Elle utilisera la documentation recueillie et les rapports de recherche, les divers travaux d'experts et les connaissances qu'elle aura acquises au cours de ses propres travaux pour soumettre ses recommandations en vue de définir une politique linguistique.

Ces recommandations proposeront des moyens à prendre pour assurer les droits linguistiques de la majorité et la protection des droits de la minorité; le plein épanouissement et la diffusion de la langue française au Québec dans tous les secteurs d'activité, dans les domaines éducatif, culturel, social et économique.



PRESIDENT — M. Jean-Denis Gendron, président de la Commission sur les droits linguistiques et sur la situation du français au Québec, explique le programme de recherche.

LE GROS GIN
Bokma
un gros "bok"

L'architecture québécoise porte les contradictions de la situation des Québécois

— Raymond Lemieux

Selon le président de la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS), M. Raymond Lemieux, architecte de St-Léonard, "l'architecture québécoise et l'architecte portent en eux les contradictions de la situation collective des Québécois. L'architecte est porté à l'individualisme, à se méfier des autres, surtout de ses confrères, alors qu'il devrait faire l'union des forces".

"L'architecte ne sent pas les courants, les tendances du Québec qui va connaitre toutes les étapes de la révolution. L'architecte devrait prendre son inspiration dans le peuple québécois comme le font les artistes, les poètes, les chansonniers".

Et M. Lemieux de dénoncer sans vergogne le système des contrats de construction "qui coûtent 20 p.c. plus cher aux contribuables du Québec.

"Il faut réagir, dit-il, autrement on est cuit. L'architecte est la clé de voûte du système de patronage politique dans la construction. L'architecte soudoyé, c'est ensuite la réaction chaine.

M. Lemieux a porté la parole hier soir devant la société des architectes de la région de Québec réunie au pied de la falaise dans un restaurant à l'allure tyrolienne. Dans le groupe se trouvaient un bon nombre d'étudiants en architecture de l'université Laval qui ont proposé la création d'une cellule de coordination permanente entre les architectes juniors et les "patrons", les architectes.

M. Lemieux a dit qu'il n'a pas touché à une planche à dessins depuis deux ans après avoir été pendant 8 ans architecte. Il a agi ainsi afin de descendre dans la rue et pour chercher à comprendre ce qui s'y passe. "On m'a taxé parce que j'étais architecte de démolir au lieu de construire. Je crois qu'avant de construire, je dois aller voir si le terrain est occupé, de le débarrasser si oui, bref de savoir qui nous sommes".

M. Lemieux estime que le Québec pour entrer dans la période postindustrielle devra brûler des étapes. L'architecte doit bâtir un cadre de vie pour une société nouvelle. Il doit faire entendre sa voix dans la société, se prononcer sur les grands problèmes, faire de l'engagement politique à tous les niveaux.

Haig
Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse.

Brassée à Montréal par La Brasserie Dow du Québec Limitée

Wilson blessé

Banville craque en troisième et les Bisons l'emportent 4-1

par Léonce JACQUES

A moins qu'on ait l'occasion de les revoir au cours des prochaines séries éliminatoires, il est quasi certain qu'on ne verra plus jamais les Bisons de Buffalo à Québec dans un match de la ligue Américaine et c'est en remportant une victoire de 4-1 hier soir au Colisée aux dépens des As qu'ils ont fait leurs adieux à la Vieille Capitale.

Les Bisons, qui ont ainsi récolté trois points sur un maximum possible de quatre à l'occasion de leur dernier voyage à Québec, ont fait pencher la balance de leur côté avec une poussée de quatre buts consécutifs en moins de neuf minutes dans la troisième période et Al Johnstone, qui remplaçait Gilles Villemure dans les filets des visiteurs, a perdu son blanchissage un peu moins de cinq minutes avant la fin du match quand Claude Laforge fit dévier derrière lui un lancer de Mike Byers alors que les As jouaient avec l'avantage numérique d'un joueur.

Wayne Maki, Gerry Ouellette, Guy Trottier et Terry Crisp ont réussi les quatre buts des Bisons aux dépens de Gilles Banville qui avait remplacé Dunc Wilson au milieu de la première période quand ce dernier se blessa au genou droit au cours d'une mêlée devant ses filets.

En plus de son but, Trottier récolta une assistance sur celui de Crisp et il s'est ainsi emparé de la première position chez les compteurs de la ligue Américaine.

Les As, qui ont ainsi joué une quatrième rencontre consécutive sans victoire, ont bien tenu leur bout durant les deux premières périodes alors qu'ils ratèrent les meilleures chances de compter mais Banville s'avéra très faible sur chacun des trois premiers buts des visiteurs à la troisième période et ce fut l'histoire du match.

En tout et partout, les As réussirent une quarantaine de lancers en direction de Johnstone qui donna certains signes de nervosité, surtout au début du match, mais il n'y avait pratiquement jamais personne pour s'emparer des retours ou pour donner une certaine suite aux attaques.

EN AVANT 4-0

Maki ouvrit le pointage à la sixième minute de la troisième période alors qu'il déjoua Banville d'un angle difficile avec un lancer d'une vingtaine de pieds.

Moins de deux minutes plus tard, Attwell fit une belle passe à Ouellette au centre de la glace et ce dernier y alla d'un but qui était presque la copie de celui de Maki.

A la treizième minute de jeu, Trottier porta l'avance des Bisons à 3-0 avec un lancer du centre qui prit Banville complètement par surprise. Crisp augmenta l'avance des siens à 4-0 en s'emparant du retour d'un lancer de Trottier.

ENTRE LES PERIODES: Autant les As s'étaient bien défendus dans les deux premières périodes, autant leur jeu d'ensemble laissa à désirer dans la troisième reprise ... Les As ont quitté Québec après le match en direction de Springfield où ils affronteront les Kings ce soir ... En dépit de sa blessure, Wilson accompagne le club et Broda a laissé entendre qu'on pourra peut-être lui geler le genou pour qu'il puisse jouer ce soir ... Un lancer de Paiement frappa le poteau des buts des Bisons vers la fin de la deuxième période ... La rencontre fut disputée devant 1,844 spectateurs ... Trottier arriva seul devant Banville à la deuxième période mais son lancer manqua de précision ... Le premier but des Bisons réussi par Maki était le premier lancer dirigé vers Banville à la troisième période ... Les As seront de retour dimanche soir alors que les Americans de Rochester en seront à leur première visite de la saison à Québec ... Fred Shero n'a pas hésité à utiliser Trottier le plus souvent possible et on a vu ce dernier évoluer sur trois lignes différentes ... Les As n'ont pas joué du bon hockey au cours de leurs trois derniers matches à Québec et Turk Broda devra faire quelque chose avant qu'il ne soit trop tard.

Première période

Aucun but.

Punitions: Legge 3:05, 16:21, Cate, Rivers 11:13, Edestrand 12:38, Bernier 16:21.

Deuxième période

Aucun but.
Aucune punition.

Troisième période

1—Buffalo: Maki, (Ouellette, Ash) 5:20
2—Buffalo: Ouellette, (Attwell, Plager) 6:51
3—Buffalo: Trottier, (Blackburn, Hornung) 12:13
4—Buffalo: Crisp, (Trottier, Legge) 14:00
5—Québec: Laforge, (Byers, Bernier) 15:11

LANCERS:

Buffalo	8	7	9	—24
Québec	10	14	14	—38

Assistance: 1,844.



TOUJOURS MENACANT — C'est autour des filets que l'on a les meilleures chances de compter et c'est un endroit où l'on voit souvent Guy Trottier (10) des Bisons de Buffalo qui rencontre ici sur sa route Roger Pelletier (2) des As pendant que Gilles Banville se prépare à se jeter sur la rondelle. Trottier a marqué un but et récolté une assistance hier pour s'installer en tête des compteurs de l'Américaine.



Nolet ne ratera pas "sa dernière chance"

Dans le vestiaire des As de Québec après la joute de mardi soir dernier, au Colisée, Simon Nolet était à déposer hâtivement un ruban gommé sur les lames des deux paires de patins qu'il transportait avec lui dans son voyage en direction de Los Angeles, quand il se redressa soudainement dans un geste de nervosité:

"Cette fois-ci si je manque mon coup, on peut dire que plus personne ne pensera plus à moi. C'est ma dernière chance et je le sais. Si je manque mon coup ma carrière est sur les récifs."

Simon était visiblement nerveux. L'idée de retourner avec les Flyers de Philadelphie où il avait déjà subi un retentissant échec le tenaillait. Le vétéran Claude Laforge intervint et formula en signe d'encouragement:

"Il n'y a pas de problèmes pour toi, Simon. J'ai déjà joué dans cette ligue et je n'ai aucune inquiétude que tu as ta place. L'an passé, tu t'es tué avec un slump. Ce qu'il te faut, c'est une couple de buts en partant. Après ça, il n'y aura plus de problèmes."

Mercredi soir, à Los Angeles, après une envolée à travers le continent, Nolet a compté deux buts dans une soudaine irruption de 7-1 des Flyers. En un seul soir, et après un voyage exténuant, il a réussi la moitié du total de buts qu'il avait compté en 35 matches, l'an passé. Son incapacité de compter en 1968-69 était devenue une torture qui l'avait finalement rejeté à Québec.

Ce fulgurant départ lui permettra maintenant de jouer de façon relaxée et de se servir avec efficacité de son lancer dur et précis.

Simon Nolet a le talent pour devenir l'un des meilleurs joueurs des équipes de l'expansion. Si le sort le favorise un peu on entendra abondamment parler dans l'avenir du joueur de Dorchester.

Quand Orr y met du piquant

Plusieurs grands joueurs de hockey signent maintenant des colonnes hebdomadaires. Elles ne sont pas toujours du plus grand intérêt. J'ignore si Bobby Hull écrit toujours des articles, mais ceux qu'il fournissait aux journaux il y a deux ans était trop souvent ennuyants comme la pluie. Il y a une raison à cela: le diplomate Bobby Hull refusait de se compromettre, et dans ce métier, il faut en quelque occasion émettre des opinions qui ne plaisent pas à tout le monde.

Bobby Orr qui a du succès sur la patinoire rédige lui aussi une colonne syndiquée. Je ne sais pas s'i recherchait le même succès avec cette colonne, mais il a décidé d'y mettre du piquant. Et voilà qu'il est maintenant dans l'eau chaude.

A la suite de deux colonnes qu'il a écrites, le président Clarence Campbell de la LNH est intervenu et il a demandé à la direction des Bruins de Boston de prendre les mesures appropriées.

La première colonne contenait des allusions malveillantes à l'endroit de l'officiel Vern Buffey et soutenait que les arbitres avaient perdu le sens de l'humour. La seconde y allait de la prétention que pendant des années, on avait préparé Bob Pulford pour devenir capitaine des Leafs de Toronto, au départ de George Armstrong, mais qu'en raison de ses activités avec l'Association des joueurs, Dave Kéon lui avait ravi le poste à l'heure venue.

Les Leafs n'ont pas aimé ce genre d'intervention de Orr dans les affaires torontoises. Ils n'ont surtout pas prisé le paragraphe suivant: "Pulford avait été amené à croire qu'il serait le prochain capitaine du Toronto. Mais cela se passait avant qu'il ne participe activement à la formation de l'Association des joueurs de la LNH. Pulford a fait du bruit, comme on dit, et il lui en a cuit."

Campbell est intervenu pour sa part parce qu'il opine que les joueurs de hockey ne devraient pas narguer les joueurs rivaux dans des écrits. Insinuant la présence d'un rédacteur fantôme, le président a émis la certitude que Orr n'était pas l'auteur de ces propos. "Ce n'est pas son genre," a soutenu Campbell.

C'est toujours ce qu'on affirme quand il se produit des incidents semblables. Il ressort de tout cela qu'il n'est pas facile, avec l'attitude sévère de la LNH vis-à-vis ce genre d'écrits, pour un athlète de préparer une colonne puisqu'il ne peut prendre position. Vaudrait sans doute mieux pour ces athlètes de s'en tenir à leur métier de joueur de hockey.

Leach et Perreault les meilleurs juniors

Les clubs majeurs de hockey ont déjà établi une liste des joueurs de hockey de calibre junior susceptibles d'être enlevés dans le repêchage amateur de l'été prochain ... Les deux meilleurs juniors à apparaître sur cette liste, selon l'éclaireur Marcel Pelletier du Philadelphie, sont Gilbert Perreault des Canadiens juniors et Larry Leach du Flin Flon ... Bob Clarke dont on parle tant à Philadelphie vient précisément de Flin Flon.

L'an dernier, les deux meilleurs juniors éligibles dans ce repêchage étaient Réjean Houle et Marc Tardif et les Canadiens de Montréal s'en sont emparés en vertu du règlement tant combattu donnant la priorité au Tricolore sur les deux meilleurs Canadiens français ... Plusieurs prétendent que ce règlement très spécial n'existe plus, mais Pelletier qui devrait s'y connaître en cette matière, est incapable de le confirmer.

La joute de la coupe Grey a été présentée pour la première fois un dimanche cette année, mais il n'est pas encore déterminé si elle aura lieu un samedi ou un dimanche, à Toronto, l'an prochain. Une décision là-dessus sera prise en février ... Le commissaire Jake Gaudar affirme sur la question: "Il faut tenir compte de l'endroit où la joute a lieu. A Montréal, tous les endroits sont ouverts après une joute le dimanche. Ce n'est pas le même cas à Toronto."

Sarrazin loin d'être satisfait de sa tenue

par Roland SABOURIN

Fred Shero, l'instructeur des Bisons de Buffalo a probablement le mieux résumé la joute d'hier.

"Les As n'ont pas bien joué", disait-il. "Notre gardien de but a eu la tâche facile même si Québec a eu plus de lancers. Ils lançaient la rondelle dans notre zone, mais personne ne se lançait à la poursuite. Paiement a été le seul à faire quelque chose de ce côté-là. Après tout, vous être supposés foncer quand vous êtes chez vous, non pas vous replier à la défense."

Shero trouvera plusieurs secondeurs pour ses remarques.

"On s'en va chez nous," a commenté René Drolet, faisant allusion au voyage à Springfield, aujourd'hui. Il ne fait aucun doute que cet éloignement de Québec sera un certain soulagement après trois soirées assez pénibles au Colisée.

Richard "Dick" Sarrazin était loin d'être satisfait de sa performance.

"Ca fait dur," nous a-t-il dit. "Il était temps que je vienne faire un tour. Comme tu l'as vu, je ne patine pas".

Sarrazin s'inquiète surtout de sa santé. "Je viens de me peser et je suis rendu à 172," nous a-t-il confié. "L'hiver, je jouais à 185. Je n'ai pas de force. Ca fait une dizaine de jours que je ne mange pas à cause de mes amydales."

Gilles Banville était probablement le plus désolé des joueurs des As. Personne n'avait besoin de lui dire qu'il n'avait pas été à son meilleur à la troisième période. C'était un dénouement fort malheureux, car l'athlète de Baie-Comeau avait fait du beau travail après avoir pris la relève de Dunc Wilson. C'est le cas de dire qu'il n'a pas trop de veine quand il est appelé à s'exécuter devant les amateurs locaux.

Red O'Quinn démissionne

OTTAWA (PC)—Red O'Quinn, figure légendaire au football canadien, a démissionné hier de son poste de gérant général des Rough Riders d'Ottawa après sept années au cours desquelles l'équipe a remporté deux coupes Grey.

La direction de l'équipe a fait savoir hier qu'elle avait accepté la démission qui entrera en vigueur demain.

O'Quinn, dont la démission n'a surpris personne, quitte les champions de la Ligue canadienne de football pour devenir gérant général des Alouettes, qui ont terminé dans la cave du classement de la division Est.

Les journaux prédisaient depuis quelques semaines que O'Quinn abandonnerait son poste à Ottawa pour suivre l'ancien proprio des Rough Riders, qui a acheté les Alouettes, il y a quelques jours.

O'Quinn, surnommé Redhead, a déjà porté les couleurs des oiseaux montréalais durant six saisons dans les plus beaux jours de l'équipe en compagnie de Sam Etcheverry, Hal Patterson, Pat Abruzzi.

Il avait capté 377 passes pour des gains de 5,679 et 24 touchés.

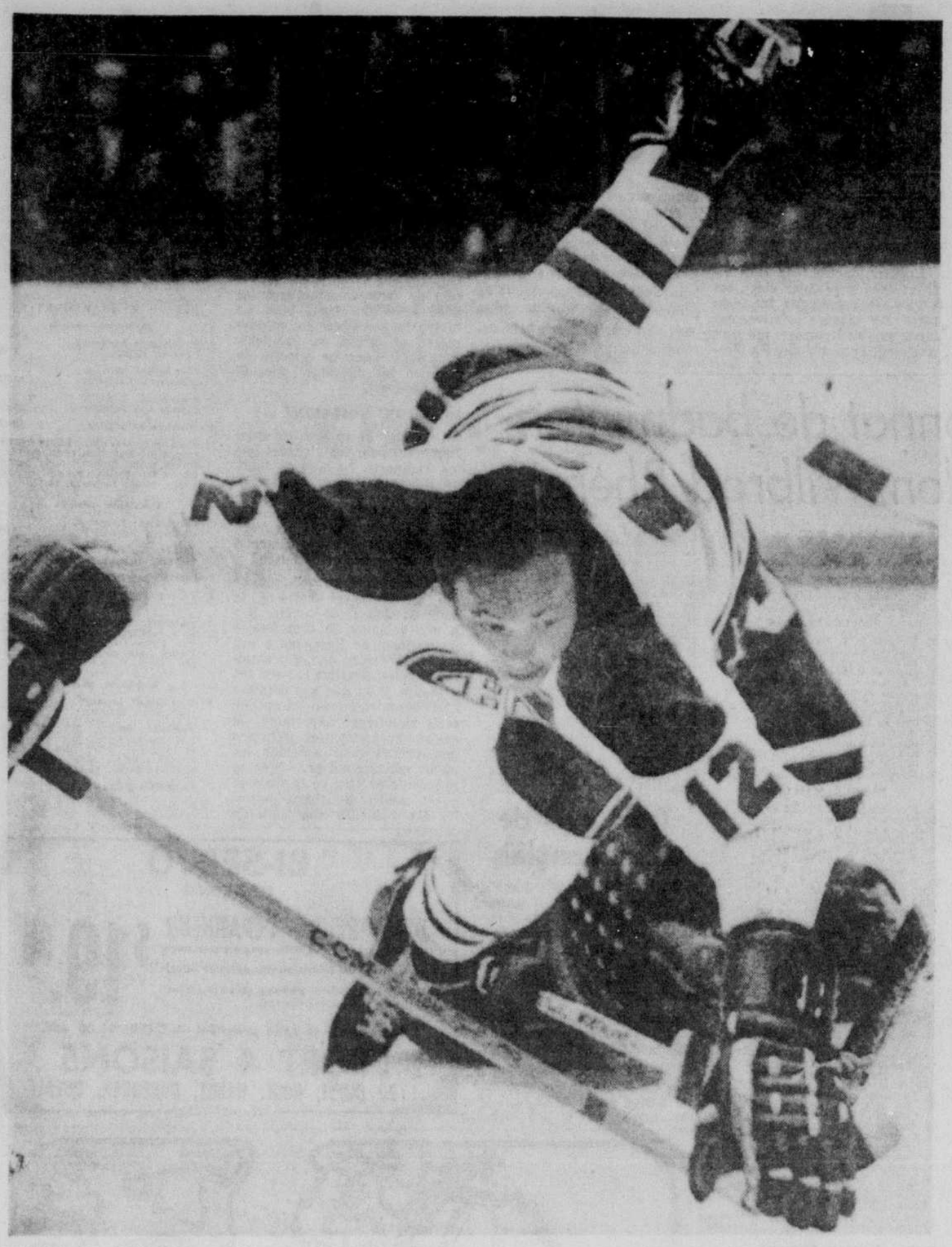
O'Quinn, âgé de 44 ans, sera vraisemblablement remplacé à Ottawa par Frank Clair, instructeur de l'équipe depuis 14 saisons. Le poste d'instructeur serait comblé par Jack Gotta, adjoint de Clair.

Bob Ward, autre adjoint de Clair, aurait reçu une offre alléchante des Alouettes pour devenir adjoint d'Etcheverry, à qui on a offert le poste d'instructeur.

Jackson a annoncé sa retraite et le demi Ron Stewart fera probablement de même, tandis que Margene Adkins et Vic Washington ont déclaré qu'ils ne voulaient plus jouer au Canada.

Entre-temps, Wayne Shaw, secondeur étoile de la Saskatchewan, a eu quelques entretiens avec les dirigeants des Riders sur la possibilité de jouer pour Ottawa la saison prochaine.

STOP
Pourquoi attendre?
PROFITEZ DE CETTE OFFRE MAINTENANT!
CONDUITE PARFAITE DANS LA NEIGE AVEC
UNIROYAL
SUPER WINTERIDE
Un remarquable pneu à neige
avec lequel on ne languit pas sur place
Un excellent pneu pour le pavé déneigé
Il roule silencieusement sur la route dégagée
Le pneu Uniroyal Super Winteride, large et robuste, vous assure le contrôle de votre véhicule même par les pires conditions. Câblé 4 plis nylon; semelle à relief profond, conçue pour être garnie de crampons, en vue d'une traction irrésistible sur glace ou neige tassée.
PRIX SUGGERE $26.25
$15.75
6.95 x 14
FLANC NOIR
Flancs blancs avec léger supplément.
UNIROYAL Super WINTER
POLIQUIN SERVICE DE PNEUS
895, RUE STE-THERESE / CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO / QUEBEC 8 / 681-6111



UN PEU DE FANTAISIE — L'ailier droit Yvan Cournoyer des Canadiens de Montréal, a semblé faire un peu de patinage de fantaisie quand il a trébuché sur le gardien Tony Esposito, des Black Hawks de Chicago, lors de la première période.

Jacques Lemaire met fin au règne d'Esposito sur les Canadiens

CHICAGO (PA) — Rogatien Vachon a repoussé 32 lancers pour permettre aux Canadiens de Montréal de blanchir les Black Hawks de Chicago 1-0 hier soir dans la ligue Nationale de hockey.

La victoire des Canadiens, leur première en trois parties cette saison contre les Hawks, les rapproche à deux points des Rangers de New York, inactifs hier, au premier rang de la division Est.

Chicago, dont c'était seulement la deuxième défaite en 14 parties, a été relégué à un point de la quatrième position occupée par Detroit, qui a fait match nul 4-4 hier avec Boston.

Jacques Lemaire a enfilé l'unique but du match, à la période médiane grâce à un dur lancer d'une soixantaine de pieds, qui a déjoué Tony Esposito.

Celui-ci avait blanchi ses ex-coéquipiers durant 156.2 minutes avant le but de Lemaire.

Vachon a réussi quelques beaux arrêts pour mériter son deuxième blanchissage de la saison. Il a particulièrement brillé devant Jim Pappin à la première. Pappin avait déjoué la défensive du Tricolore et est parvenu seul devant Vachon.

Les Canadiens ont ainsi joué une sixième partie consécutive sans défaite tandis que les Black Hwks encaissaient leur premier blanchissage depuis le début de la saison.

Esposito s'avança à une dizaine de pieds en avant de ses filets dans l'espoir de bloquer le lancer de Lemaire mais la rondelle lui glissa entre les jambes.

Seulement trois punitions furent imposées au cours de la rencontre, deux au cours de la deuxième période et l'autre au troisième engagement.

Première période

Aucun but.

Aucune punition.

Deuxième période

1 Montréal: Lemaire 11 16:0.

Punitions: Kerrol C 11:42, Rousseau M 13:25.

Troisième période

Aucun but.

Punition: Stapleton C 7:53.

LANCERS:

Montréal	7	9	13—29
Chicago	16	4	12—32

Gardiens: Vachon, Montréal; Esposito, Chicago.

Assistance: 16,666.

Connelly couronne le ralliement des Red Wings de Detroit

DETROIT (PA) — Wayne Connelly a compté avec 1.57 minute à jouer, hier soir, pour couronner un retour des Red Wings de Detroit qui ont fait match nul 4-4 avec les Bruins de Boston, dans la ligue Nationale de hockey.

Frank Mahovlich a enfilé deux buts pour les Red Wings, l'autre allant à Pete Stemkowski.

Fred Stanfield, John McKenzie, avec deux buts, et Ken Hodge ont marqué pour les Bruins devant 13,560 spectateurs.

Les Bruins, qui n'ont pas gagné à l'Olympia de Detroit depuis le 22 février 1968, avaient pris une avance de 3-0 sur les buts de Stanfield, McKenzie et Orr.

Orr, qui domine au classement des compteurs, a récolté deux passes pour porter son total à 37 points en seulement 23 matches. Orr, qui a sept buts, n'était pas sur la glace pour les buts des Red Wings.

Le but égalisateur de Connelly fut réussi au moyen d'un lancer dans le coin supérieur gauche du filet seulement 4.44 minutes après que Frank Mahovlich eut réussi son deuxième but du match et son douzième de la saison pour réduire l'avance des Bruins à 4-3.

Stanfield avait compté pour les Bruins à la première période et McKenzie avait suivi avec deux buts, un premier au milieu de la première période et l'autre au début de la deuxième, pour donner une avance de 3-0 aux Bruins. Ce fut ensuite le premier but de Mahovlich qui réduisant la marge à 3-1, but qui fut suivi par celui de Stemkowski alors que Detroit se rapprocha à un but des Bruins. Vers la fin de la deuxième période, Hodge porta l'avance des visiteurs à 4-2, mais Mahovlich et Connelly répliquèrent pour Detroit au dernier engagement.

Première période

1—Boston: Stanfield (11) (Orr) 8:16

2—Boston: McKenzie (10) (Stanfield) 10:19

Punitions: Mahovlich D., 6:29; Cashman B, 14:02; Howe D, 15:03.

Deuxième période

3—Boston: McKenzie (11) (Stanfield, Orr) 4:24

4—Detroit: Mahovlich (11) (Ravlich, Delvecchio) 5:57

5—Detroit: Stemkowski (7) (Harris, Bergman) 17:45

6—Boston: Hodge (6) (Esposito, D. Smith) 19:20

Punitions: Hodge B, 15:30; Stemkowski D, Orr B, majeures, 18:04.

Troisième période

7—Detroit: Mahovlich (12) (Howe, Bergman) 11:19

8—Detroit: Connelly (7) (Ravlich) 18:03

Punitions: Baun D, 2:51; Howe D, 6:26; Ravlich D, 9:59; Hodge B, mauvaise conduite, 12:26.

LANCERS:

Boston	13	9	9	31
Detroit	8	10	10	28

Gardiens: Johnston, Boston; Crozier, Detroit. Assistance: 13,560.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale

Montréal 1, Chicago 0
Boston 4, Detroit 4

Ligue Américaine

Buffalo 4, Québec 1

Ligue Junior "A" du Québec

Québec 7, Shawinigan 7
Verdun 1, Cornwall 5
Saint-Jérôme 7, Drummondville 6
Trois-Rivières 5, Sorel 8

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Philadelphie à Oakland

Ligue Américaine

Québec à Springfield
Buffalo à Montréal
Rochester à Providence

Ligue Junior "A" du Québec

Rosemont à Québec
Sorel à Sherbrooke

Ligue Junior "B"

Grand-Mère à Sainte-Foy
Shawinigan à Sorel

Ligue Interuniversitaire

Ottawa à Montréal

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	14	4	6	80	50	34
Montréal	12	3	8	81	50	32
Boston	11	5	7	82	66	29
Detroit	10	8	5	63	60	25
Chicago	10	8	4	59	45	24
Toronto	8	10	4	62	70	20

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Louis	11	8	4	73	54	26
Minnesota	7	9	5	61	63	19
Pittsburgh	7	10	3	55	65	17
Philadelphie	4	8	9	51	69	17
Oakland	6	13	2	46	84	14
Los Angeles	4	16	1	44	83	9

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	14	3	3	87	46	31
Springfield	13	8	1	84	77	27
Québec	10	11	2	80	85	22
Providence	7	12	4	62	81	18

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	16	6	4	88	58	36
Hershey	8	12	1	74	72	17
Baltimore	6	9	4	53	63	16
Rochester	6	10	4	57	77	16
Cleveland	6	15	3	70	98	15

LIGUE JUNIOR "A"

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Sorel	25	17	8	0	137	95	34
Drummond	25	14	10	1	136	108	29
Shawinigan	26	14	11	1	137	128	29
Québec	24	14	10	0	122	100	28
T.-Rivières	25	13	12	0	147	123	26
Sherbrooke	25	9	15	1	105	132	19

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jérôme	26	13	11	2	117	121	28
Rosemont	24	12	10	2	104	103	26
Cornwall	26	13	13	0	110	100	26
Verdun	25	11	12	2	110	127	24
Laval	28	10	17	1	107	146	21

COMPTEURS NHL

	B	A	Tot.
Orr, Bos.	7	30	37
Goyette, St-L.	13	20	33
McDonald, St-L.	12	16	28
Tkaczuk, NY	-	17	28
Ratelle, NY	9	18	27
Stanfield, Bos.	11	15	26
Esposito, Bos.	11	14	25
Rains, NY	10	14	24
Berenson, St-L.	10	14	24
Hadfield, NY	12	12	24
St-Marseille, St-L.	10	13	23
Bucyk, Bos.	10	12	22
Fairbairn, NY	7	15	22
Keon, Tor.	11	11	22
McKenzie, Bos.	11	11	22
Mahovlich, Det.	12	10	22

Roland SABOURIN — SABOURINADES

Broda est peut-être trop calme

Turk Broda, l'instructeur des As, est un type pour lequel nous avons beaucoup d'amitié. Même si son club ne connaît pas tous les succès espérés, nous n'avons pas l'intention de profiter de la situation pour prétendre qu'il est responsable de la pauvre tenue du club.

Cependant, il est de notre devoir de dire qu'il nous désappointe par son attitude en arrière du banc pendant qu'une joute se déroule. Quelques amateurs s'étaient plaints à nous, récemment, en marge de quelques incidents. Nous devons leur donner raison.

Il n'y a aucun doute que Turk est très calme dans le feu de l'action. S'il y a une chose, il est beaucoup trop calme pour le besoin de la cause, surtout quand ça ne tourne pas rond pour les joueurs sur la glace.

C'est peut-être pour atténuer sa nervosité qu'on le voit en conversation avec des personnes en arrière du banc. Hier soir, nous l'avons vu dans un long entretien avec le Dr Gendron Marcoux. Sans doute était-il question de l'état du genou du gardien de but Dunc Wilson. Est-ce que cette conversation n'aurait pu être tenue après la partie ?

Le pointage était 4-1 à ce moment-là, et il était certain que Turk ne pouvait pas faire grand chose pour changer la situation. Nous croyons tout de même que la soirée se serait terminée sur une meilleure note plus vivante, s'il en avait profité pour stimuler ses protégés.

Du moins, il ne nous aurait pas laissé avec l'impression qu'il avait lancé la serviette dans l'arène.

Pelletier repart pas très satisfait

Marcel Pelletier, le dépisteur en chef des Flyers de Philadelphie, a assisté aux deux dernières joutes des As au Colisée. Nous avons l'impression que ses rapports ne seront pas très agréables pour quelques athlètes qui portent les couleurs de notre ville dans la ligue Américaine de hockey.

Même si nous n'avons vu Marcel que très brièvement après le match d'hier, nous avons une bonne idée de quelques items de son rapport. D'ailleurs, nous avions eu l'occasion de causer avec lui entre les deux joutes contre Buffalo.

Rosaire Paiement est probablement le seul qui aura des notes excellentes. Il ne fait aucun doute que l'athlète d'Earlton, Ont., donne le meilleur de lui-même quand il est sur la glace. Le malheur est qu'il n'y en a pas assez qui fournissent un effort aussi complet.

Il y en aura aussi quelques autres qui auront des bonnes notes. Après tout, Marcel sait fort bien ce que chacun est capable de faire.

Avant le match d'hier, il n'était pas très satisfait de Ralph MacSweyn. D'ailleurs, il a eu l'occasion de causer avec le gros joueur de défense. En plus de trouver qu'il ne frappait pas assez, Pelletier lui a également mentionné qu'il quittait son poste beaucoup trop souvent. Nous sommes d'accord avec lui à cent pour cent.

René Drolet en est un autre qui n'a pas emballé Pelletier. Le brillant joueur de centre traverse une léthargie. Et aussi longtemps qu'il n'en sortira pas, le club aura des difficultés à triompher.

Pelletier n'aime pas faire de mauvais rapports, mais il en est forcé par les circonstances. Il n'a pas aimé ce qu'il a vu, pouvons-nous affirmer.

Dans la bouillabaisse du vendredi...

Les dirigeants de l'Association des curlers de la province de Québec sont quelque peu désappointés de n'avoir eu que 40 équipes pour leur premier bonspiel de championnat... Malgré tout, Marc Saint-Hilaire croit que c'est assez bon pour une première expérience... Selon lui, un manque de coordination est la principale raison pour laquelle on n'a pu atteindre l'objectif de 64... Plusieurs événements se déroulent en province, en fin de semaine, avec le résultat que plusieurs équipes sont retenues dans leur région...

Il nous fait grandement plaisir pour M. et Mme Jean-Paul DeRome de savoir que leur fils Yves continue à avoir beaucoup de succès dans le hockey aux Etats-Unis... L'ancien joueur des As juniors est encore le capitaine de l'équipe du collège American International à Springfield... Il attire l'attention de plusieurs dépisteurs, nous dit-on...

Alors que Bart Crashley se prépare à faire un retour au jeu avec les Voyageurs de Montréal, on parle de la possibilité pour Al MacNeil de reprendre son poste d'instructeur en arrière du banc... Cependant, Ronald Caron se plaît très bien dans ce rôle, et il n'y aurait rien de surprenant qu'il demande de garder le poste... En tout cas, il doit en discuter avec MacNeil et l'état-major des Canadiens de Montréal...

Frank Mario, qui est à l'emploi des Blues de Saint-Louis, était un visiteur au Colisée pour le match d'hier... On sait que les Bisons alignent quelques joueurs des Blues; mentionnons, entre autres, Bill Plager, Terry Crisp, Wayne Maki et Wayne Rivers... Mario a toujours gardé un excellent souvenir de son passage dans notre ville comme membre des As de l'ancienne ligue Senior... Inutile de dire qu'il est fort désappointé de voir que le hockey professionnel est rendu à un aussi bas niveau chez nous...

Molson vous offre un joyeux choix





UNE BONNE FACON. . . .de bien faire paraitre un gilet de football. La jolie Bonnie Young n'a pas l'intention de faire concurrence au sexe fort en endossant le gilet que portera Garney Henley lors de la joute d'étoiles de la ligue Canadienne de football, le deux juillet prochain. Tous les joueurs s'accordent à dire qu'ils n'oseraient jamais plaquer une telle beauté. . .

Les Remparts encaissent un 3e revers consécutif

par Jacques ARTEAU

Après avoir essuyé un troisième échec consécutif par 7-2 hier soir à Shawinigan, les Remparts devront retrouver leur aplomb ce soir au Colisée pour rester dans la lutte pour les positions de tête dans la division est de la ligue Junior "A" du Québec. Les Remparts affronteront ce soir à 8.15 le National de Rosemont pour la première fois cette saison.

ECHEC DE 7-2

Enfilant quatre buts sans riposte dans le premier vingt, les Bruins de Shawinigan ont remporté une victoire relativement facile sur les Remparts qui sont rudement éprouvés par les blessures depuis quelques joutes. Avec ce triomphe, Shawinigan a devancé les Remparts en troisième place mais malgré l'échec, l'équipe de Maurice Filion peut encore se racheter ce soir puisqu'elle aura l'opportunité de grimper seule au deuxième rang. En effet puisque Saint-Jérôme a empêché Drummondville de s'éloigner dans le classement et cette dernière équipe partage maintenant la deuxième place avec Shawinigan.

Le capitaine des Remparts, Guy Lafleur a repris sa production de buts en marquant les deux seuls des siens hier. Le match fut passablement mouvementé et fertile en punitions. Plus d'une centaine minutes en punition fut distribuée dont 62 aux Rempart.

VISITE DU ROSEMONT

Le match de ce soir est aussi important pour les visiteurs que les Remparts. Le club de Johnny Rougeau tentera de reprendre la première place enlevée par Saint-Jérôme hier, dans la division ouest. C'est la première confrontation entre le National et les Remparts cette saison.

Probablement prévenu de ce qui s'était passé derrière le banc du club Trois-Rivières il y a une semaine, le propriétaire du National de Rosemont a cru bon de réserver une quarantaine de billets derrière le banc des visiteurs. Bien que ces derniers n'ont enregistré jusqu'ici aucune série victorieuse importante, ils ont su cependant tirer profit des opportunités pour amasser les points qui leur ont permis de se maintenir en tête de la division ouest. André Bouchard, parmi les dix meilleurs compteurs du circuit Bob Lebel et Michel Chaurest, joueur que les Remparts ont failli obtenir dans un échange, sont parmi les plus sérieux joueurs à surveiller sur le clan de l'instructeur Jean-Guy "Butch" Marchand.

QUEBEC 2, SHAWINIGAN 7

Première période

1—Shawinigan: Bergeron, (Morton, Laperrière) 3:30
2—Shawinigan: Morton, (Paiement, Lapierre) 14:53
3—Shawinigan: Legault, (Lambert, Villemure) 16:02
4—Shawinigan: Morton 19:40

Punitions: Goyette, 1:33; Levasseur, 6:01; Bergeron (min. double), Giroux (min. Double), 6:29; Bergeron, 8:42; Smith, Savard (mauv. cond.), 10:33; Lapierre, 18:47.

Deuxième période

5—Shawinigan: Bergeron, (Boisvert, Fournier) 3:49
6—Québec: Lafleur, (Savard, Giroux) 9:46
7—Shawinigan: Lambert 18:38
8—Québec: Lafleur, (Giroux, Savard) 19:37

Punitions: Tremblay, 1:39; Giroux (min. maj.), Boisvert, $2:10; Bergeron, 9:05; Giroux (min. double), Giroux (min. double), 10:59; Bergeron et Roy, 17:20.

Troisième période

9—Shawinigan: Legault, (Levasseur, Boisvert) 10:59

Punitions: Royer, 0:35; Fournier, 3:31; Royer (min. pun. de match) et Gingras, 8:37; Ready (min., mauv. cond.), 12:29; Levasseur, 15:25; Lapierre, 18:30.

LANCERS PAR:

Québec	3	13	11—27
Shawinigan	16	15	10—42

Championnat de badminton au pavillon Wilbrod Bhérer

Les championnats de badminton pour la ville et du district de Québec seront joués ce soir, demain et dimanche, sur les six courts du Centre Récréatif Wilbrod Bhérer. En tout, 140 concurrents masculins et féminins participent aux épreuves des simples et des doubles dans les classes A-B-C.

Le tournoi est sanctionné par l'Association de Badminton de Québec et organisé en collaboration avec le Service des Loisirs de la ville de Québec. Les trophées Molson seront à l'enjeu dans les classes B et C. Toutes les meilleures raquettes de la région sont en lice et l'on prévoit une lutte intéressante dans toutes les épreuves.

Contrairement aux six dernières années, le tournoi est réservé seulement pour les joueurs de la Vieille Capitale et fera connaître ainsi les champions de Québec pour la saison. Les compétiteurs inscrits dans les simples masculins et féminins dans les classes B et C, ouvriront le tournoi à compter de 6 heures 30. Le simple féminin de ces catégories débutera à 8 heures. Samedi matin, à 9 heures a.m., début des doubles masculins et féminins et doubles mixtes pour les classes B et C.

Les rencontres de la classe A commenceront à 11 heures a.m. Toutes les finales seront jouées dimanche à 1 heure.

CALENDRIER

SIMPLE MASCULIN

M. Dupont vs E. Denis.
R. Cauchon vs P. Lessard.
G. Marceau vs D. Lelfm.
J. Hudon vs J.-C. Cloutier.
C. Lessard vs J. Gosselin
G. Simard vs R. Boucher
G. Kromstron vs A. Marceau
J. Déchesne vs D. Rivard.
D. Boucher vs G. Moreau
D. Martin vs G. Nadeau.
F. Laroche vs D. Gonneville.
M. Côté vs J. Beaulieu
G. Morin vs R. Lachance
J. Dallaire vs J. Lapointe
J. Gagnon vs J.-P. Bernier.
C. Lachance vs M. Laflamme.
R. Pageau vs R. Côté.
J.-Y. Soulard vs W. Kelso.
J.-C. Laprise vs S. Parent
Y. Lagacé vs A. Martineau.
G. Fréchette vs F. Drouin
R. Harbour vs F. Masson
J. Langlois vs G. Robitaille.
J.-M. Blouin vs G. St-Michel.
B. Turcot vs G. Couture.
J. Bergeron vs O. Dionne
P. Tremblay vs Y. Robitaille.
G. Royer, bye.
M. Jean, bye.
Paul Cantin, bye.
R. Blouin, bye.

SIMPLE FEMININ

H. Richard vs T. Plante.
J. Hébert vs D. Bilodeau.
F. Robichaud vs D. Boissonneault.
N. Jobin vs G. Blouin.
H. Hudon vs G. Blouin.
H. Hudon vs C. Maranda.
L. Lesage vs S. Nadeau.
L. Rochette vs M. Blais.
L. Côté vs P. Dufour.
M. Beaumont vs C. Arseneault.
S. Marmen, bye
C. Roy, bye.
J. Gobeil, bye.
F. Martineau, bye.

DOUBLE MASCULIN

A. Martineau et B. Bédard vs S. Parent et F. Drouin.
J.-C. Laprise et G. Fréchette vs J.-P. Havard et J. Langlais.
R. Plante et R. Fradette vs G. Jean et J.-M. Drouin.
R. Arbour et Y. Lagacé vs C. Méthot et J.-M. Doré.
J.-C. Cloutier et D. Martin vs M. Légaré et P. Tremblay.
Y. Robitaille et Y. Marceau vs G. Couture et partenaire.
P. Robitaille et partenaire vs D. Boucher et B. Boucher.
B. Turcot et R. Blouin vs J. Langlois et G. St-Michel.
D. Boucher et B. Boucher vs G. Nadeau et A. Marceau.
D. Martin et J.-C. Cloutier vs W. Kalson et C. Lachance.
L. Couture et B. Lapointe vs R. Denis et J. Lapointe.
R. Fagny et R. Kromstron vs M. Côté et R. Côté.
L. Gagné et L. Gagné vs G. Simard et G. Nadeau.
J.-Y. Garceau et C. Garceau vs J.-P. Bernier et M. Laflamme.
R. Lachance et D. Rivard vs R. Côté et F. Robitaille.
J. Lessard et J. Déchesne vs R. Côté et F. Robitaille.
C. Lessard et J. Déchesne vs J. Hudon et partenaire.
R. Cauchon et J.-Y. Soulard, bye.
J. Beaulieu et J. Couture, bye.
G. Moreau et M. Dupont, bye.
L. Roy et M. Laliberté, bye.
J.-M. Blouin et P. Cantin, bye.
J. Bergeron et M. Jean, bye.
J. Paquet et G. Gilbert, bye.
J. Masson et J. Doré, bye.

DOUBLE FEMININ

D. Bilodeau et L. Demers vs C. Roy et C. Bélanger.
H. Richard et J. Cantin vs T. Plante et J. Hébert.
C. Parent et F. Parent vs L. Côté et M. Beaumont.
D. Huot et M. Bilodeau vs S. Nadeau et C. Maranda.
M. Blais et partenaire vs T. Losier et R. Moore.
F. Robichaud et D. Huot vs D. Boissonneault et L. Drolet.
N. Jobin et C. Leclerc vs C. Roy et C. Bélanger.
J. Blouin et S. Marmen, bye.
J. Gobeil et C. Roy, bye.

DOUBLE MIXTE

D. Boissonneault et C. Thibault vs C. Bélanger et G. Robitaille.
F. Robichaud et J. Langlois vs Y. Robitaille et partenaire.
P. Tremblay et J. Gobeil vs M. Jobin et G. Gilbert.
L. Drolet et J. Paquet vs M. Légaré et S. Marmen.
C. Maranda et C. Marceau vs R. Losier et M. Lortie.
M. Beaumont et M. Côté vs H. Hudon et J. Hudon.
D. Barbeau et C. St-Jean vs L. Roberge et C. Garceau.
S. Nadeau et J. Nadeau vs L. Côté et C. Lachance.
J. Gobeil et J.-Y. Soulard, bye.
R. Moore et R. Moore, bye.
C. Roy et R. Cauchon, bye.
C. Leclerc et J. Couture, bye.
C. Roy et M. Jean, bye.
J.-M. Blouin et G. Blouin, bye.
L. Havard et J.-P. Havard vs S. Marmen et G. Jean.
D. Bilodeau et J. Langlais vs J. Hébert et J.-M. Doré.
J. Cantin et J. Doré vs Y. Lagacé et partenaire.

Trois buts de Alain Langlais

SOREL (PC)—Alain Langlais a compté trois buts et Richard Campeau en a réussi deux pour conduire les Eperviers de Sorel à un triomphe de 8-5 sur les Ducs de Trois-Rivières, jeudi, dans la Ligue junior A de hockey du Québec.

Roger Boucher, Michel Pepin et Bob Roselle ont complété le score pour Sorel.

Luc Simard, a dirigé l'offensive des Ducs aves deux buts les autres allant à Richard Leduc, Luc Hébert et Bob Richer.

Larry Fairholm sur l'équipe d'étoiles

TORONTO (PC) — Le quart-arrière Russ Jackson, des Rough Riders d'Ottawa, est venu à un vote près d'être un choix unanime sur l'équipe toute étoiles de la Ligue canadienne de football.

Jackson, qui a annoncé sa retraite à l'issue de la victoire de son équipe 29-11 contre la Saskatchewan, dimanche dernier, a reçu 54 votes sur un total possible de 55.

Le quart Ron Lancaster, de la Saskatchewan, a mérité l'autre vote.

L'équipe toute étoiles a été choisie par les rédacteurs de football du Canada dont le président est John Esaw.

Le seul autre joueur à avoir reçu plus de 50 votes a été le centre-arrière George Reed, de la Saskatchewan, avec 53. Il est flanqué dans le champ-arrière de Vic Washington, du Ottawa et de Dave Raimey, des Argonauts de Toronto.

Ken Neilson, des Blue Bombers de Winnipeg a été choisi au poste de flanqueur, cependant que Ted Urness, de la Saskatchewan, a remporté le poste de centre.

Les gardes Jack Abendschan, de la Saskatchewan et Charlie Bray, du Toronto, les bloqueurs Clyde Brock, de la Saskatchewan et Ellison Kelly, des Tiger-Cats de Hamilton, l'ailier rapproché Herman Harrison, des Stampeders de Calgary et l'ailier éloigné Margene Adkins, du Ottawa complètent les cadres de l'équipe offensive.

DEFENSIVE

La ligne défensive est composé des gardes Billy Joe Booth, du Ottawa et Ed Harrington, du Toronto, et des bloqueurs John LaGrone, des Eskimos d'Edmonton et Ed McQuarters, de la Saskatchewan.

Ken Lehman a été comme intérieur, tandis que les coins de la ligne d'appui sont Jerry Campbell, du Ottawa et Phil Minnick, du Winnipeg.

John Wydareny, du Edmonton, Marv Luster, du Toronto, Larry Fairholm, les Alouettes de Montréal, Bruce Bennett, de la Saskatchewan, Don Sutherin, du Ottawa et Garney Henley, du Hamilton, sont les demis.

Ottawa a élu sept joueurs sur l'équipe idéale, contre six pour la Saskatchewan. Toronto en a milton en a placé trois et Edmonton en a placé deux, Calgary et Montréal ont réussi à placer seulement un joueur, cependant que la Colombie-Britannique n'a aucun représentant.

Tommy Joe Coffey a reçu le plus de votes au poste d'ailier, mais il a été défait 27-24 par Adkins et 24-14 par Harrison.

Coffey a également mérité quatre votes comme flanqueur.

Ste-Foy de retour au travail

Le Couillard de Ste-Foy reviendra au travail ce soir au Centre Sportif de Ste-Foy pour y recevoir Grand'Mère, à 8h.30. L'instructeur Bob Chevalier a laissé savoir qu'un nouveau joueur fera peut-être son apparition ce soir. Yvon Bergeron, le meilleur compteur du club, et qui a manqué les deux dernière parties, à cause d'une blessure, reviendra dans la mêlée.

Camil Turmel agira comme spectateur car il est sous le coup d'une suspension de deux parties. Il n'a pas joué dimanche au Cap-de-la-Madeleine Robert Connelley, blessé à une épaule n'est pas prêt à sauter sur la patinoire.

"Même si nous avons eu l'avantage sur Grand'Mère dans nos rencontres, c'est une équipe qui s'améliore de joute en joute", de souligner Chevalier. Il s'agit de la cinquième partie entre les deux clubs, Ste-Foy l'ayant emporté 3 à 1, 13 à 2, 10 à 1 et 4 à 2.

"Ils nous faut ramasser des points au classement", de dire Chevalier. La course au championnat devient plus serrée et les Barons du Cap-de-la-Madeleine ne sont plus qu'à six points du Couillard installé en tête du circuit. Toutes les parties du Couillard sont donc importantes.

Après les rencontres de la fin de semaine, le Couillard aura disputé la moitié de la cédule régulière.

BI-SERVO
ELECTRONIC
DEMARREUR - DEPANNEUR
Assurez à votre moteur un démarrage par tous les temps.
Démontré à la télévision par Jacques Duval
L'efficacité du Bi-Servo peut être contrôlée par un specialiste, même à l'oscilloscope.
$19.95
Taxe incluse
Commandes postales acceptées — C.O.D. $1.00 add.
SPORT 4 SAISONS
1720 OUEST, BOUL. HAMEL, DUBERGER, QUEBEC
TEL.: 527-1756

C'est fini... ou presque...
IL RESTE ENCORE QUELQUES

Magnifiques
VAUXHALL VIVA '69
Offrez-vous un splendide cadeau des Fêtes... Venez choisir la vôtre aujourd'hui même.
AUCUN COMPTANT - $65.00 PAR MOIS
GIGUERE AUTOMOBILES
Boulevard Hamel
TEL.: 529-1351
Votre garage ouvert jour et nuit.


Bokma
de bouche en bouche...


. . . On se le dit : "Le gros gin BOKMA comble tous vos désirs !" Le gros gin BOKMA a un goût de feu qui plait à l'homme. Son goût viril porte la femme à le déguster chaud ou froid.
BOKMA est en vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec.
Pour renseignements : Sogexport Inc. 2149 Martillac, Sillery, Qué. Tél. 683-8453
170-D 10 oz. 2.35
170-E 25 oz. 5.45
170-F 40 oz. 8.30
DISTILLÉ ET MÉLANGÉ PAR DISTILLERS CORPORATION LTD, LASALLE, QUÉ.

EXPO-SKIS
SKIS D'UNE QUALITE EXCEPTIONNELLE A PRIX MODIQUE...
A-06 FIBERSTAR ATTENHOFER
(Suisse) Nouveaux skis en fibre de verre, construction sandwich, comprenant 3 lamelles de verre stratifié. Nouvelles carres élastiques; semelles Fastex. Rég. $99. SPECIAL $79.
KASTLE HIT-ROVING
Skis plastique (principe sandwich); les épaisseurs de fibre de verre tendues sont amalgamées avec le corps du ski et rendent celui-ci plus résistant. Rég. $75. SPECIAL $65.
F.I.S. METALLIQUE
Ski populaire pour sa qualité et son prix économique; dessus fini en fibre plastique (rouge). Côtés phéniques noirs, base en P-TX. Carres d'une seule pièce. Rég. $99. SPECIAL $75.
FLEXIGLAS
Skis avec dessus en plastique rouge et blanc ou bleu et blanc; 28 laminations. Base Kofix. Les carres sont enchaînées. Prix rég. $45. SPECIAL $35.
SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL
AUCUN COMPTANT — 36 MOIS POUR PAYER
CHARGEX ACCEPTEE
Pour vous rendre à notre magasin, en empruntant le boul. Charest vers l'est ou vers l'ouest, veuillez passer par la rue Colbert.
qs québec sportif ltée
2570, rue Dalton, Ste-Foy - Tél.: 651-5442
(entrée par Parc Colbert)
1360-1370 nord, Dorchester Tél.: 525-7790
1050 rue St-Jean - Tél.: 522-4472
OUVERT LE SOIR DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'A NOEL

Vos spectacles préférés, où que vous soyez !

ZENITH
Le TOWNSMAN • A 1820
Le téléviseur portatif élégant et personnel. Cabinet moulé de style rectangulaire au fini luxueux. Couleurs: Similinoyer américain ou similipacanier. Syntonisateur Deluxe Video Range. Prise pour écouteur. Puissance d'image de 16,000 volts. Antenne bipolaire. Dimensions du cabinet: hauteur 14 1/8", Largeur 19 7/8", Profondeur 12 1/8".
Québec Electronique ltée
621 RUE ST-JEAN
TEL.: 529-9261
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR
La couleur, cette dimension infinie...

ZENITH
Le REYNOLDS • A4533W
Magnifique console de style contemporain en bois franc de qualité plaqué de noyer fini huilé. Cabinet avec base décorative et pieds fuselés. Ce modèle offre le CHROMACOLOR — nouveau système révolutionnaire de télévision en couleur. Sélecteur de canaux UHF ultramatique exclusif à Zenith. Haut-parleurs ovale de 9" et rond de 5" à cône double. Panneau Spotlite VHF et UHF. Dimensions du cabinet: Hauteur 30", Largeur 41 1/2", Profondeur 21 1/8"*.
*Ajoutez 3 1/8" à la profondeur pour le protecteur du col de la lampe-écran.
GRAND CHOIX DE MODELES SUR LE PLANCHER
FIEZ-VOUS A DES SPECIALISTES EN TELECOULEURS: 3 TECHNICIENS EXPERTS A VOTRE SERVICE.
ALLOCATION D'ECHANGE POUR VOTRE TELEVISEUR USAGE.

SPORT local

Basketball à Laval

Le Rouge et Or de l'université Laval recevra les représentants de l'Université McGill ce soir, dans une rencontre cédulée pour 8 heures au gymnase du Grand Séminaire, sur la cité universitaire.

Il s'agira de la dernière partie locale du Rouge et Or en 1969, puisque les locaux reviendront devant leurs partisans le 23 janvier alors que les visiteurs seront les représentants de l'Université d'Ottawa.

Ski de fond

Le comité de ski de fond de la Zone de la Vallée du St-Laurent donnera gratuitement des cours sur le ski de fond, demain le 6 décembre, de 10h.00 à 16h.00.

Tout l'équipement sera fourni aux participants et 15 instructeurs qualifiés seront à votre disposition sur les Plaines d'Abraham près de la prison de Québec.

Ne manquez pas cette chance unique de vous documenter et de faire l'essai de ce fameux sport de santé.

Tous les futurs adeptes sont invités. Une invitation spéciale est faite aux responsables des loisirs municipaux et scolaires.

Tennis intérieur

Le Dunlop s'est hissé en seconde position du classement grâce à une victoire de 6-2 sur le Spalding. Le capitaine des vainqueurs, Raymonde Boivin fut l'étoile de la soirée; sa partenaire, Pierrette Poirier l'a très bien secondée pour triompher de justesse de l'équipe Renée Gauthier - Lise Bélanger au compte de 6-4, 6-4.

Dans l'autre rencontre de la soirée, Barbara Roy et Lucette Morisset, laquelle s'est signalée tout particulièrement, ont disputé un match nul de 6-1, 3-6, contre Céline Lapointe et Audrey Robitaille du Dunlop.

Le Wilson, pour sa part, a conservé son avance en tête grâce à une victoire de 5-3 sur le Slazenger qui se retrouve encore en dernière position. Hélène Morissette a joué un jeu de filet formidable et aidée de sa partenaire Nicole Deschênes, elles ont écrasé Michèle Bédard et Marthe Leclerc au compte de 6-3, 6-0. A leur tour, Marie Legendre et Isabelle Cloutier ont succombé aux mains de Lise Côté et Janet Giguère du Slazenger au compte de 6-4, 5-5. Hélène Morissette et Lise Côté furent les étoiles de la soirée pour chaque équipe.

Au prochain programme, le Spalding tentera de détrôner le Wilson qui se tient confortablement en première position depuis le début de la saison.

Course de ski de fond

Dimanche le 7 décembre aura lieu la 2ème course de ski de fond pour l'obtention du trophée Molson, organisée par le Red Skin.

Les coureurs devront se rendre au Relais à 9h.30 pour l'inscription. Le départ se fera à 11h.00.

Ces courses pré-saison se font depuis trois ans et les vainqueurs des années précédentes sont André Voyer en 1967 et Bill Robson en 1968.

On prévoit une cinquantaine de participants. La semaine dernière 37 coureurs prirent part à la première épreuve qui eut lieu au Mont Ste-Anne. Celle-ci fut remportée par André Voyer chez les seniors et Gilles Belleau chez les novices.

Patinage de vitesse

Pour la 2ème fois en 3 semaines, il y aura dimanche prochain à l'aréna de Ste-Foy des compétitions de patinage de vitesse pour les patineurs de toutes catégories.

Lors de cette reprise cédulée à midi pour une durée d'une heure de courses de 100 jusqu'à 800 mètres, il sera intéressant de surveiller les gagnants des premières compétitions, notamment Jacques Boucher chez les bantams, Gaétan Boucher (midget), Yvon Paradis (juvénile), Francis Hains (junior), Luc Martin (intermédiaire) ainsi que Maurice et Pierre Gagné chez les seniors.

Ces sept rapides lames seront les points de mire de 6 postulants, notamment Pierre Gagnon chez les bantams, Réjean Lépine (midget), Mario Pilon (juvénile), Gérard Robitaille (junior), Guy Houde (intermédiaire), et Mike Verreault (senior), soit les détenteurs des secondes places il y a trois semaines.

Une troisième vague de patineurs composée de Claude Boucher chez les bantams, André Bisson chez les midgets, Gilles Simard et Guy Fortin (juvéniles), François Michel (junior), Michel Rondeau et Michel Tremblay (intermédiaires), sont d'autres challengers mis en pointe de vitesse à la suite de pratiques et concours précédents.

Yves Landry sera le seul absent chez les seniors lors de cette reprise du patinage de vitesse à l'aréna de Ste-Foy. L'étudiant en éducation physique de l'Université Laval à sa 3e année dans le patinage de vitesse est présentement à Winnipeg où il participe à une clinique nationale des moniteurs, sous la direction d'un Suédois, vedette internationale de vitesse sur glace. Yves Landry à date a réussi à se maintenir dans les 5e et 6e places, régulièrement dans l'épreuve du 30-tours de patinoire.

Badminton

lors du 25e championnat Invitation de badminton du club MA.A.A .de Montréal disputé en fin de semaine, les équipes de double de Québec se sont bien défendues. Jean Masson et Jacques Doré furent éliminés en quart de finale par John Holehouse et Jim Carwarth, e Toronto, 15 - 9, 15 - 12. Auparavant, la jeune équipe de Québec, avait mérité une impressionnante victoire sur Tom Echlin, de Toront et Ken Delf, de Calgary, 4 - 15, 15 - 1, 15 - 7.

Le duo Gaston Fréchette et Jean - Claude Laprise furent éliminés également en quart de finale par Lane Bickel, de Montréal et Ed. Yablonski, de Toronto, 15 - 11, 15 - 6. Fréchette - Laprise avaient éliminé en troisième ronde, Wayne Shell, de Boston et Ray eale, de Toronto, 15 - 11, 15 - 10.

Marc et Charles Tessier ont subi l'élimination en semi - finale dans le vétéran contre om Graham et S. Dakin, de Toronto, 15 - 11, 12 - 15, 15 - 10.

Dans l'épreuve des simples, Jean - Claude Laprise a perdu aux mains de Jim Carnwath, de Toronto, 15 - 4, 15 - 11 en deuxième ronde et André Martineau a aussi perdu en deuxième ronde aux dépens de Ed Yablonski, de Toronto, 15 - 4, 15 - 5.

Le championnat dans ce tournoi a été mérité par Yves Paré, dans le simple masculin, Nancy McKinley, de Toronto, le simple féminin, Jim Linch, de Toronto et Tom Carmichael, de Détroit, le double masculin, Nancy Mckinley et Sue Linch, de Toronto, le double féminin, Sue et Jim Linch, de Toronto, le double mixte.

FOOTBALL

DEMAIN

Ligue Américaine
New York à Houston

Ligue Nationale
Chicago à San Francisco

DIMANCHE

Ligue Américaine
Boston à San Diego
Buffalo à Kansas City
Cincinnati à Oakland
Denver à Miami

Ligue Nationale
Dallas à Pittsburgh
Detroit à Baltimore
Green Bay à Cleveland
Minnesota à Los Angeles
Nouv. Orléans à Atlanta
St-Louis à New York
Washington à Philadelphie

LIGUE AMERICAINE

EST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
New York	8	4	0	291	234	.667
Houston	5	5	2	225	222	.500
Boston	4	8	0	225	261	.333
Buffalo	4	8	0	205	292	.333
Miami	2	9	1	197	281	.182

OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Oakland	10	1	1	350	218	.906
Kansas City	10	2	0	331	148	.833
Denver	4	7	1	246	301	.364
San Diego	6	6	0	215	252	.500
Cincinnati	4	7	1	247	305	.364

LIGUE NATIONALE

EST

Division Century

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
x-Cleveland	8	2	1	290	245	.800
St-Louis	4	6	1	259	268	.400
New York	3	8	0	167	261	.273
Pittsburgh	1	10	0	170	346	.091

Division Capitol

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Dallas	8	2	1	312	196	.800
Washington	5	4	2	246	256	.556
Philadelphie	4	6	1	234	302	.400
Nouv. Orléans	4	7	0	253	307	.364

OUEST

Division Centrale

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
x-Minnesota	10	1	0	103	346	.909
Detroit	7	4	0	194	168	.636
Green Bay	6	5	0	196	170	.545
Chicago	1	10	0	183	256	.091

Division "Coastal"

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
x-Los Angeles	11	0	0	300	182	1.000
Baltimore	7	4	0	259	217	.636
Atlanta	3	8	0	194	245	.273
San Francisco	2	7	2	214	275	.222

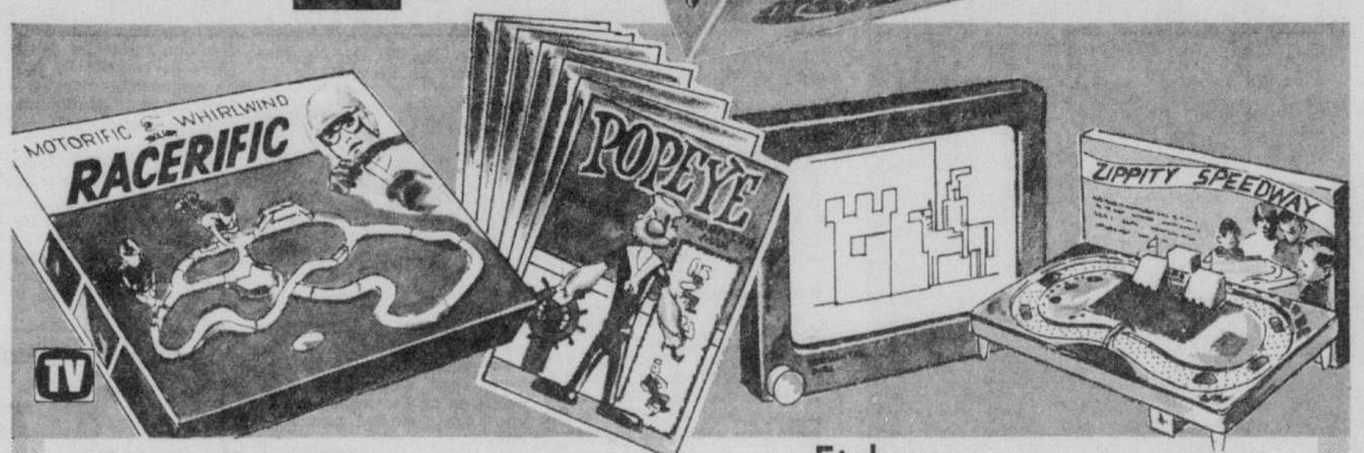
x—ont gagné le championnat de leur division

Visitez votre NOUVEAU MAGASIN, 1170 rte de l'Eglise - coin boul. Laurier, STE-FOY!

LES SPECIAUX SONT DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS CANADIAN TIRE

CHOCOLAT LOWNEYS VESTA boîte 5 LIVRES **2.77**





Piste Racerific
9.99

25 pi. de piste, voiture à 2 vitesses et des obstacles! Pistes aux difficultés très étudiées pour de passionnantes courses contre la montre. 99-9675

"BENDABLES"
Superflex
.59 CHACUN

Nouvelle série de réputés personnages des dessins animés de la TV, du cinéma et des livres de contes! Pliez-les ou tortillez-les en positions comiques.

Etch-a-Sketch
3.33

Dessinez sur l'écran magique simplement en tournant 2 boutons ! Des heures d'agrément en perspective ! Secouez-le et l'image disparaîtra. Format de 9¾ x 8".

Piste de course
'Zippity'
4.99

En vedette à la TV, ce jeu mouvementé charmera les jeunes! 12 autos fonctionnant à piles courent en même temps sur une piste amusante (piles non comprises).



Labo de Chimie Jr
EDUCATIF et PASSIONNANT
Spécial **7.77**

Avec les 12 flacons de produits chimiques, livret d'instructions et d'expériences, équipement de labo et coffret. 99-9667

Service à thé
Jouet de 41 Pièces **1.99**

Permet à la petite hôtesse de recevoir 6 amies. 2 jolis motifs. Spécial-vedette. 99-8799



Pistolet et étui

Un 'Spécial-Shérif' de Noël! 50 coups à répétition; fini couleur argent; ceinture et étui de l'Ouest. 250 amorces. 99-6788

.88

Bingo-matic Junior

Jeu très amusant ! Baril à numéros; cartes de bingo; disques numérotés; marqueurs et cartes du meneur de jeu.

2.22

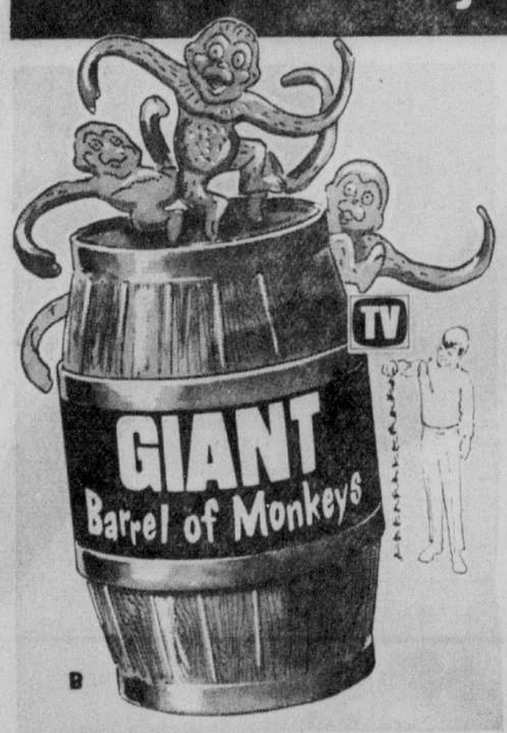


RAVISSANTE ET PAS CHÈRE!

Poupée 8" et Siège

Quelle fillette n'aimerait pas une aussi adorable poupée sur son siège en poly? Et quelle maman ne se précipiterait pas pour l'obtenir à ce prix? Elle boit, mouille et dort et porte une dormeuse en flanelle d'une pièce. Cheveux implantés. Se porte dans son siège.
Spéciale! 99-8601 **.88**

Des jouets en quantité...à meilleur marché!



Baril Géant de Singes
Pour les rires géants de tous!

B. L'amusement de toute la famille avec ces 12 drôles cabrioleurs! Il faut être malin comme un singe pour tous les lever en une chaine de 5 pi. Montré à la TV. 99-9666 **1.99**



LE JEU PREFERE DE LA FAMILLE
Damier champion
.88

Celui à qui vous offrirez ce jeu populaire sautera de joie! Et toute la famille participera au plaisir! Cartonnage robuste et brillant avec dames rouges et noires en plastique. Spécial en quantité limitée. A prix favorable pour Noël !



EPATANT JEU DE DETENTE !
'Hands Down'
4.29

Un jeu de cartes passionnant, favorisant la détente, où le gagnant abat ses cartes! Ramassez une carte, formez une paire... rabattez-la et vous avez gagné. La pièce de jeu centrale 'Slap-o-Matic' contribue également au plaisir ! Un jeu mouvemente, illustré à la TV.



MATERIAU AMUSANT ET BOULEVERSANT
'Glow Globs'
.88

Les jeunes doigts utiliseront ce matériau de modelage avec animation! Non seulement pourront-ils fabriquer des monstres saugrenus mais ils brilleront dans l'obscurité - dans les teintes de rose alarmant, vert fantôme, etc. Matériau compressible, extensible, non toxique, qui fait sensation à la TV.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9h.30
excepté le samedi

CARTE DE CREDIT P. Simard Inc. MAGASIN ASSOCIE
JOS. ECONOME
RUE DES EPARGNES
QUEBEC
CLIENT PRIVILÉGIÉ

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE
Vous ne remboursez que
10% PAR MOIS
de votre dû

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC	QUEBEC	LEVIS:	STE-FOY	KENOGAMI
4 BOUL. HAMEL	BOUL. STE-ANNE	ROND-POINT	1170 RTE DE L'EGLISE	20, RUE PRICE



UN NOUVEAU PRESIDENT — Charles "Chub" Feeney, à gauche, le vice-président des Giants de San Francisco, est félicité par Warren Giles après qu'il eut été nommé hier comme président de la ligue Nationale. Giles s'est retiré cette année après avoir consacré 50 ans de sa vie au baseball. Feeney a déclaré que le bureau central de la ligue Nationale sera transféré de Cincinnati à San Francisco. (Téléphoto PA)

$75,000: Feeney est nommé président de la Nationale

MIAMI BEACH, Fle (PA) — Charles "Chub" Feeney, vice-président des Giants de San Francisco, a été nommé hier pour succéder à Warren Giles à titre de président de la Ligue Nationale de baseball.

Giles prendra sa retraite cette saison apres avoir consacré 50 années au baseball.

Feeney, âgé de 48 ans, a signé un contrat de quatre ans et a expliqué que le bureau de la ligue sera transféré de Cincinnati à San Francisco, du moins pour l'instant.

Giles avait annoncé sa retraite il y a plus d'un an après avoir détenu ce poste depuis 1951. Auparavant, il était président des Reds de Cincinnati.

L'élection de Feeney et sa déclaration concernant le transfert du bureau de la ligue dans l'Ouest signifient que le commissaire Bowie Kuhn devra attendre pour voir réaliser son projet de centraliser l'organisation du baseball sous un même toit dans la métropole américaine.

Giles a déclaré que Feeney pourrait entrer en fonction quand il lui plaira.

Interrogé sur ses actions avec les Giants, Feeney a déclaré: "Je possède seulement quelques actions que je vais vendre d'ailleurs."

Giles a servi 18 ans comme président de la Ligue Nationale, plus que ses 10 autres prédécesseurs.

On croit que Feeney touchera environ $75,000 par année.

Feeney a d'autre part déclaré qu'il ne voyait pas d'objection à transférer le bureau de la ligue à New York plus tard.

Le président des Expos de Montréal, John McHale, a été pour sa part nommé vice-président de la ligue. Ce titre comporte certaines responsabilités mais il est davantage honorifique et n'engage en rien son titulaire à assumer la présidence du circuit un jour.

Gazon artificiel pour les Giants

SAN FRANCISCO (UPI) — Les Giants de San Francisco, jouant pour la première fois sur du gazon artificiel dans leur propre parc, ont prévu neuf programmes doubles et 26 joutes en soirée pour la saison prochaine, selon ce qui a été annoncé hier.

Les Giants ont joué seulement six programmes doubles au Candlestick Park en 1969 et 19 joutes du soir. Ainsi donc l'augmentation de joutes pour 1970 représente un nouveau départ pour le propriétaire Horace Stoneham, qui préfère les joutes simples et la compétition de jour.

Toutefois, une deuxième année d'affilée avec un chiffre total de moins de 1 million en assistance locale, a forcé la direction des Giants à prendre chaque moyen à leur portée pour ramener les amateurs en plus grand nombre au terrain de baseball.

Le gazon artificiel sera posé cet hiver et devrait être terminé vers le 7 avril lorsque les Giants ouvriront leur saison 1970 à domicile contre les Astros de Houston. Cinq jours plus tard, le 12 avril et avec les Reds de Cincinnati comme adversaires, les Giants présenteront la "Journée 600". Chaque amateur qui se rendra au parc ce jour-là recevra un souvenir rappelant les 600 circuits dans la carrière de Willie Mays.

En tout, les Giants joueront à domicile à 72 occasions. Ils seront chez eux pour 13 fins de semaine et huit de leur neuf programmes doubles seront joués le dimanche. L'autre double sera disputé à la Fête du Travail le 7 septembre.

Les Mets de New York, champions du monde, feront leur première apparition à San Francisco le 28 avril tandis que les éternels rivaux des Giants, les Dodgers de Los Angeles, seront à San Francisco pour la première fois le 26 mai.

En tout, les Giants tiendront six journées de promotion et leur populaire jour d'appréciation des amateurs, journée au cours de laquelle ils font tirer six automobiles neuves, à leur dernière joute dominicale de la saison à domicile soit le 27 septembre.

Pour la première fois depuis leur arrivée dans l'Ouest en 1958, les Giants chargeront un peu plus cher aux amateurs pour entrer dans le parc en 1970. Les augmentations s'appliquent aux loges et aux sièges réservés, qui coûterotn 50 sous de plus.

Dans le monde du baseball

Becker revient

MIAMI BEACH, Floride (UPI) — Joe Becker, qui s'est retiré comme instructeur des lanceurs des Cubs de Chicago à la fin de la saison 1969, a été persuadé hier de rester à son poste pour une saison encore.

Becker, qui était coach des Cubs depuis 1967, a changé d'idée au sujet de quitter son poste après une réunion avec le vice-président des Cubs John Holland et le gérant Leo Durocher.

Sa signature a permis de compléter le personnel d'instruction du club qui compte en plus Joe Amalfitano, Verlon Walker, et Harry Lowrey.

Les étoiles à Cincinnati

MIAMI BEACH (UPI) — La joute d'Etoiles des ligues majeures en 1970 sera disputée à Cincinnati le 14 juillet, selon ce qui a été annoncé hier.

La rencontre sera jouée dans le nouveau stade de baseball des Reds de Cincinnati, qui devrait être complété pour le 30 juin.

Un nouvel instructeur

MIAMI BEACH, Floride (UPI) — Le gérant Bill Rigney des Twins du Minnesota a complété la formation de son personnel d'instructeurs pour la prochaine saison en nommant hier l'ancien receveur des Angels de Californie, Bob Rodgers, comme coach des lanceurs.

Les autres membres du personnel nommés précédemment sont Marv Grissom, Frank Crosetti et Vern Morgan.



Les Yankees cèdent Pepitone pour obtenir Curt Blefary

MIAMI BEACH (PA) — Les Yankees de New York ont échangé hier le premier but Joe Pepitone aux Astros de Houston en retour du premier but Curt Blefary.

Celui-ci, âgé de 26 ans, a conservé une moyenne au bâton de .253 en 155 parties la saison dernière en plus de réussir 12 circuits.

Pepitone, qui joue également au champ-extérieur, a pris part à 135 matches au cours desquels il a réussi 27 circuits et conservé une moyenne de .242

Le joueur d'origine italienne âgé de 29 ans a manqué plusieurs parties à cause de blessures et de difficultés personnelles. Il avait été suspendu pour quatre jours la saison dernière, pour être parti sans permission au beau milieu d'une joute.

Il a été choisi sur trois équipes d'étoiles de la Ligue américaine.

BRUNET

Par ailleurs, les Pilots de Seattle et les Senators de Washington ont également bâclé un échange impliquant deux lanceurs.

Les Pilots ont cédé le gaucher George Brunet en retour du droitier Dave Baldwin.

Brunet, âgé de 34 ans, a terminé avec une fiche de 8-12 et une moyenne de points mérités de 4.45, la saison dernière, avec les Angels de la Californie et les Pilots.

Baldwin, 31 ans, a pris part à 43 parties en relève et a alloué 4.03 points par partie. Il a gagné deux matches et en a perdu quatre.

Les Padres de San Diego ont de leur côté échangé le lanceur Joe Niekro aux Tigers de Detroit en retour du lanceur Pat Dobson et du champ-intérieur Dave Campbell. Niekro a conservé une fiche de 8-18 et une moyenne de 3.71 avec les Padres et les Cubs de Chicago, en 1969.

Dobson, 5-10 a accordé 3.60 points par partie avec les Tigers.

Enfin, les Cubs ont envoyé le gaucher Rich Nye, 3-5 aux Cardinals de Saint-Louis pour le voltigeur recrue Charlie Day, qui a frappé pour .262 à Tulsa, dans l'Association américaine.

TRIBUNE LIBRE

François Pichard se dit étonné

M. Claude Larochelle,
Directeur des Pages Sportives,
Le Soleil,
Québec.

Cher monsieur,

J'avoue mon étonnement à la vue du titre de deux lignes sur huit colonnes, paru dans vos pages sportives, lundi, le 1er décembre, au sujet de l'assemblée de la Division du Québec de l'A.C.S.A. à Chicoutimi.

Cet incident, bien banal en soi, faisait simplement suite à un exposé de griefs en cinq ou six points et un plaidoyer contre certaines mesures prises par le président et le vice-président, que je considérais comme arbitraires, condamnables et à l'encontre de la plus élémentaire forme de traitement que l'on doit à des travailleurs bénévoles, honnêtes et d'une grande efficacité. Ce sont des principes que j'ai défendus qui semblent avoir envenimé le reste des discussions. L'atmosphère s'était d'ailleurs légèrement alourdie à l'assemblée de l'exécutif (dont je ne fais pas partie). Alors qu'avant même mon arrivée, et sans savoir ce que j'avais à dire le lendemain au conseil d'administration, une motion de blâme à mon égard était déjà sur la table. Pourquoi ce discrédit? Je pourrais y répondre, mais pas ici.

Qu'y a-t-il de si étonnant et de sensationnel à laver son linge, sale de six mois, au cours d'assemblée plénière d'une organisation légalement constituée? N'est-ce pas là l'endroit tout désigné pour le faire? Quant à moi, je n'en connais pas d'autre.

Malheureusement, les pages du Soleil se sont chargées de diffuser sur la place publique ce qui devait rester à la porte de la salle de réunion, sans pour cela informer le lecteur de la raison du litige, puisqu'il n'y a pas eu une analyse, même hypothétique des causes à l'effet, comme par exemple l'article de votre confrère, Jacques Revelin.

Quant aux craintes de séparation de la Zone avec la Division, ceci est de la plus pure spéculation. Bien au contraire, je crois que la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent doit prendre une part pleine et entière au sein de la Division du Québec et jouer un rôle de premier plan, qu'elle doit être également traitée et CONSULTEE au même titre que les autres zones, grandes ou petites.

Comme président de la Zone de ski, c'est aux clubs que je suis responsable et à qui je ferai rapport de la situation à une prochaine assemblée du conseil d'administration.

Au niveau de l'information publique, je considère comme CLOS cet incident qui n'avait rien de dramatique.

François Pichard,
Président,
Zone de ski de la
Vallée du St-Laurent
Québec.
Le 3 décembre, 1969.

Les amateurs éliront l'équipe des Etoiles

MIAMI BEACH (UPI) — Le commissaire du baseball Bowie Kuhn croit que l'idée principale du baseball organisé est "que les amateurs devraient y trouver du plaisir" et pour les aider à y parvenir et à jouir du baseball, il a l'intention de leur redonner le droit de participation au vote de l'équipe d'Etoiles en 1970.

"Il n'y a aucune objection actuellement à la façon dont les joueurs procèdent pour choisir l'équipe d'Etoiles depuis 1956", de dire Kuhn à l'inauguration de l'assemblée d'hiver du baseball ici à Miami. "Nous croyons que les joueurs ont fait du bon travail en procédant au choix de cette équipe. Mais là n'est pas la question.

"L'idée est que toute l'affaire du baseball devrait stimuler la participation et la joie des amateurs, et j'en viens à penser que ceux-ci auraient vraiment du plaisir en prenant part au vote. Je pense qu'une formule peut être mise au point pour s'occuper de ce ballotage national, et pour cette raison, je suis confiant que les équipes pour la joute d'Etoiles peuvent très bien être choisies par les amateurs eux-mêmes en 1970."

Permettre aux spectateurs et aux amateurs de choisir les joueurs éligibles à cette classique n'est pas là une idée révolutionnaire, mais simplement un retour à l'ancienne formule.

Les amateurs choisissaient les clubs dans cette classique jusqu'en 1956 lorsque, d'étrange façon, un débordement d'enthousiasme localisé produisit un fiasco. Un poste radiophonique de Cincinnati avait mis sur pied un concours ultra-puissant afin d'aller chercher des votes et quand "la fumée se dissipa", un tiers de tout le vote national avait été enregistré à Cincinnati. Le résultat: les Redlegs (qui s'appelaient alors de ce nom) avaient placé cinq de leurs joueurs sur les 8 positions de départ et ils étaient au deuxième rang pour les trois autres places.





Allez-y
C'est un produit du Québec

167-A 10 oz $2.35
167-B 25 oz $5.45
167-C 40 oz $8.30

CROIX D'OR DE MELCHERS



RETOUR DE LOUIS LOURMAIS — Cette photo prise à Québec il y a dix ans nous fait voir Louis Lourmais, au centre, alors qu'il répondait aux questions des journalistes après avoir fait à la nage, en avril 1959, le trajet entre Montréal et Québec sur le fleuve Saint-Laurent. Lourmais tentera de répéter son exploit la semaine prochaine. A gauche, on voit l'épouse de Lourmais.

Louis Lourmais tente une deuxième fois de nager de Montréal à Québec

Louis Lourmais, océanographe bien connu et ancien collègue de Jacques Cousteau, tentera de réussir une seconde fois, la semaine prochaine, l'exploit qu'il a exécuté il y a 10 ans, de se rendre de Montréal à Québec à la nage.

Il quittera Terre des Hommes, à 10h.30, mercredi prochain, le 10 décembre: les journalistes sont invités à l'interviewer à l'édifice de l'entretien du Port Sainte-Hélène, vers 9h.30, avant son départ de l'Exposition internationale de Montréal.

Lourmais compte à son crédit de nombreuses années de recherches dans le problème de la survivance en eaux glacées. Il a inventé un costume protecteur susceptible de prolonger un séjour en eaux extrêmement froides. Il portera ce costume au cours des 75 heures qu'il passera dans le fleuve entre Terre des Hommes et Québec. Outre l'habit protecteur, Lourmais a également mis au point un détecteur électronique contre les requins.

L'exploit de Louis Lourmais il y a 10 ans entre Montréal et Québec, avait alors duré 100 heures. Le fleuve Saint-Laurent était couvert de glace à cette époque. Louis Lourmais s'est également aventuré dans la rivière Fraser, bravant la perfidie de Hells Gate (La Porte du Diable).

L'athlète et chercheur est particulièrement intéressé aux ressources hydrauliques du Canada. A son avis, les eaux canadiennes sont parmi les plus attirantes du monde. Leur variété et la vie sous-marine qu'on peut y déceler, offrent au pays la chance de jouer un rôle très important dans la recherche océanographique.

Le grand projet que Lourmais espère un jour réaliser serait de réussir la première exploration mondiale en eaux glacées, et de tourner un film mettant en vedette la flore, la faune, les mammifères et les invertébrés vivant en eaux froides.

Scallen revient au hockey comme proprio 22 ans après

NEW YORK (UPI) — A titre de seul Américain à figurer sur une équipe de hockey américaine alors qu'il était sur les bancs du collège, Tom Scallen aurait dû se rendre compte qu'il avait un avenir dans ce sport.

Mais ce n'est que le mois dernier, vingt - deux ans après son séjour avec l'équipe de hockey de l'université de Denver, que Scallen entendit parler de sa nouvelle vocation. L'un des gouverneurs de la LNH l'approcha pour lui demander s'il serait intéressé à faire l'acquisition de la franchise de Vancouver.

Le fait qu'il habite Minneapolis et qu'il est le président d'une compagnie au nom étrange de Medical Investment Corporation ne fut pas un obstacle.

Pas plus que le droit d'admission de $6,000,000.

"En dépit de ce nom bizarre, nous nous occupons surtout du domaine des spectacles", de dire Scallen, un célibataire de 44 ans qui a connu beaucoup de succès dans le domaine des affaires.

"Ce n'est pas tellement surprenant qu'ils soient venus nous voir pour nous offrir une franchise de hockey. Après tout, nous présentons les Ice Follies qu'on peut voir dans toutes les patinoires de la LNH, sauf Philadelphie. Nous connaissons très bien ces gens qui sont nos amis".

Scallen agissait comme gardien de but à Denver où tous ses coéquipiers étaient canadiens. Reste à savoir comment les gens de Vancouver accueilleront ce revirement.

"J'ai passé beaucoup de temps à Vancouver en compagnie de notre vice - président Lyman Walters, le mois dernier, et nous avons été chaleureusement accueillis, de dire Scallen. C'est une ville sympathique. Ils vont nous accepter parce qu'ils sont très heureux d'obtenir un club de la ligue Nationale de hockey. Il n'y a là aucun sentiment anti - américain".

Diplômé en droit à l'université de Denver en 1950, Scallen a été pendant cinq ans l'assistant de l'avocat général du Minnesota. Il lança ensuite son propre bureau d'avocat avant de former en 1957 Medical Investment Corp., une firme connue sous le nom de Medicor, afin de servir un groupe de médecins. Il fut nommé président de la firme qui se lança dans la location d'équipement médical.

En 1960, Scallen acheta la majorité des actions de la corporation. Il y a quatre ans, il abandonna la location d'équipement et entreprit de transformer Medicor en une compagnie de spectacles. Il y a 2,400 actionnaires de Medicor, mais Scallen a le contrôle de la corporation.

En plus d'être à la tête de Medicor, Scallen est président de deux banques de Minneapolis, associé d'un bureau d'avocats de Minneapolis, et président d'administration d'une agence de publicité se spécialisant dans les spectacles.

Scallen prétend qu'il ne doit pas ses succès à une famille riche.

"Mon père a eu un certain succès comme avocat à Minneapolis où il est toujours dans la pratique, mais notre famille n'était pas riche, dit-il. J'ai seulement été chanceux comme un bossu".

Scallen est maintenant prêt à tenter sa chance avec une équipe de l'expansion et tenter de sortir avec un autre gagnant. Et s'il est en difficultés, il peut toujours avoir recours à la championne olympique maintenant avec les Ice Follies, Peggy Fleming, dans le personnel de son club de hockey.

Bromont est le site choisi par l'Association canadienne de ski

TORONTO — Le deuxième championnat annuel pour l'obtention de la Coupe Pontiac, commandité par General Motors, sera disputé cette année dans l'Est du Canada.

M. Keith Nesbitt, directeur général de l'Association canadienne de ski amateur, a annoncé que le choix s'est fixé sur Bromont, Québec, comme site de l'épreuve finale qui aura lieu les 13 et 14 mars.

M. Nesbitt a déclaré que l'efficacité témoignée dans l'organisation de ses courses, ainsi que les commodités offertes par cet organisme, dont sa proximité de Montréal, ont prévalu dans le choix de ce site.

Ce n'est pas la première fois que le nom de Bromont est associé aux compétitions de la Coupe Pontiac, puisqu'en 1969 la fameuse Coupe Bromont couronnait une des courses de ski les mieux réussies.

Bromont offre un rendement en monte-pente évalué à 2,000 personnes-heure ainsi que la commodité d'une descente verticale de 1,500 pieds, comprenant 12 milles de pistes et de pentes.

Quelques modifications quant aux épreuves et aux sites ont été apportées, dans le but de rendre la course plus intéressante. Toutefois, le déroulement global continue de s'inspirer des épreuves de la Coupe Mondiale.

Cette année, on insiste particulièrement sur une communication plus étroite avec l'équipe nationale des Etats-Unis, dans le but de voir participer encore plus d'Américains à cette course.

L'ACSA parle même d'intéresser certains skieurs européens à quelques-unes des épreuves.

L'agenda de l'Association s'établit comme suit:

10 - 11 janv. — Championnat de la section ouest, Kimberley, C.B.
17 - 18 janv. — Championnat de l'Alberta, Lake Louise, Alberta.
31 janvier - 1 fév. — La Taschereau, Mont Tremblant, Qué.
2 - 8 fév. — La Peter Campbell Memorial, Collingwood, Ont.
13 - 14 fév. — La Adams Memorial National, Mont Orford, Qué.
21 - 22 fév. — La Kandahar du Québec, Mont Tremblant, Qué.
7 - 8 mars — La Norman Willmore Memorial, Jasper, Alberta.
13 - 14 mars — La Coupe Pontiac, Bromont, Qué.

La Coupe Pontiac a connu une excellente année inaugurale avec la participation de Mike Culver et de sa soeur Diane, tous deux de Montréal, qui se sont mérité la Coupe Pontiac à Grouse Mountain en Colombie Britannique.

Mike et Diane comptent au nombre, sans cesse croissant, des concurrents qui viennent grossir les rangs de l'équipe nationale, soulignant ainsi l'efficacité du but fixé par General Motors: encourager les jeunes à intégrer les cadres de notre équipe nationale de ski.

Cyclisme: Echanges entre la France et le Québec

Lors d'une conférence d'information, tenue à Montréal, mercredi le 3 décembre, Guy Morin, président de l'Association Cycliste Canadienne, a fait connaître les grandes lignes, concernant les échanges entre la France et le Québec pour la saison cycliste 1970. Une série de huit stages aura lieu à Paris à l'Institut National des Sports.

Q 167 — du 30 juin au 22 juillet 1970.

Pour les organisateurs et promoteurs de courses. Cours pour 30 personnes à l'I.N.F., pour un entraînement à Paris.

Q 163 — du 23 juin au 15 juillet 1970. (Cyclo - Touristes)

Pour les responsables du cyclotourisme ou ceux qui désirent en former. Ce cours consistera à des rencontres avec le ministère.

Prog. 205 — du 8 au 30 septembre.

Cours à Paris, pour 25 entraîneurs et animateurs de compétitions. Ce cours, consistera à la démonstration de techniques de motivations au cyclisme.

Prog. 111 — du 19 mai au 10 juin 1970.

Stages d'informations sportives pour les journalistes sportifs de la presse parlée et écrite. Ce cours consistera à étudier l'organisation du sport et de la presse en France, et l'étude du vocabulaire sportif. Ce cours s'adresse à tous les sports, mais principalement au cyclisme.

Prog. 201 — du 8 au 30 septembre 1970.

Organisation du cyclisme, cours pour 5 candidats, ayant comme objectif l'étude de la coordination et de l'administration du cyclisme à Paris.

Prog. 170 — Paris via Québec.

Composition d'un groupe accepté par l'organisation du cyclisme en France pour un stage au Québec.

Ce groupe fera un stage de 3 semaines au Québec, pour voir ce qui peut être fait pour améliorer les conditions de l'organisation du cyclisme. Dans ce groupe, 4 coureurs amateurs participeront à plusieurs épreuves importantes au Canada. (aucune date définitive).

Prog. F 179 — du 7 au 28 juillet 1970.

10 responsables en cyclo - touristes, viendront au Québec, donner des cours aux administrateurs, moniteurs et instructeurs dans cette discipline.

Pour chaque personne intéressée à faire application à un de ces stages, il en coûtera $150., comprenant les frais de transport aller et retour, nourritures et logements. Des détails supplémentaires seront annoncés dans les jours à venir, au sujet de ces nouvelles qui nous ont été annoncées par le président de l'Association cycliste du Canada, Guy Morin. Le but de ces stages, est de promouvoir l'organisation du cyclisme au Québec, tout ceci faisant partie des échanges France - Québec.

Drummondville doit s'incliner

DRUMMONDVILLE (PC) — Jean Landreville a réussi le tour du chapeau jeudi soir alors que les Alouettes de Saint-Jérôme ont disposé des Rangers de Drummondville 7-6 dans la Ligue junior A de hockey du Québec.

Bob McMillan, Yvon Laurendeau, Jacques Locard et Robert Dufort en ont compté un chacun pour les Alouettes.

Michel Plante a enfilé trois buts également pour Drummondville, les autres allant à Robert Lamoureux, avec deux, et Luc Nadeau.

DIMANCHE et MARDI
8h.05 p.m.
PRIX D'ADMISSION
Loges $3.50
Mezzanines $2.50
Balcons $1.75
Etudiants $1.00
(Limite de 500)
BILLETS EN VENTE AU CONTROLE DU COLISEE TEL: 525-8101
colisée
525-8101, loc. 31 et 33
LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY
AMERICAINS DE ROCHESTER
VS
AS DE QUEBEC
SOIREES "PERE et FILS"
7 et 9 DECEMBRE 1969

'Il y a MARTINI
MARTINI
LÉGER,
fruité sec à souhait, le vermouth Martini Extra Dry n'est pas uniquement le vermouth par excellence du célèbre "dry martini". En effet, bien des connaisseurs le préfèrent tel quel, bien froid (avec ou sans glace) et garni d'un zeste de citron. Essayez-le et vous direz, vous aussi:
"Martini Extra Dry — extraordinaire!"
Demandez le vermouth sec Martini Extra Dry ou, tout simplement, le no 559-G. Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi.
MARTINI
MARTINI
martini extra dry - extraordinaire
VERMOUTH MARTINI EXTRA DRY
VINO VERMOUTH SECCO della Casa MARTINI E ROSSI MARTINI, SOLA E C. TORINO



UN AVION ATTERRIT SUR L'AUTOROUTE — M. Thomas Swales, contremaître d'une fonderie à Hamilton, en Ontario, a atterri, jeudi, avec son appareil sur l'autoroute 401, après avoir été incapable de localiser l'aéroport de London, à cause de la mauvaise visibilité. L'avion a été placé sur l'accotement de la chaussée en attendant d'être démonté aujourd'hui.

(Téléphoto PC)

Un service communautaire, demain, pour les victimes de l'incendie du "Repos du Vieillard"

par Ghislain LAPOINTE

NOTRE - DAME-DU-LAC — On était en mesure tôt aujourd'hui de rédiger un procès verbal officiel dans le cas des victimes de l'incendie du "Repos du Vieillard", survenu mardi, à Notre - Dame-du-Lac. Dès après la lecture du procès verbal, en présence du maire, M. René Bérubé, du coroner ad hoc, M. Paul Magnan et de celui des districts de Kamouraska et de Témiscouata, M. Charles - Antoine Lainé, on évacuait les restes non identifiés ou non réclamés vers la fosse commune.

Le maire Bérubé a donné l'ordre, au cours de la journée d'hier, de creuser cette fosse de 10 pieds de profondeur, par 10 pieds de largeur et 12 pieds de longueur. Au cours de la soirée d'hier, des ouvriers ont posé des planches autour de cette fosse, afin d'en faciliter l'accès. Les premiers restes mortels y ont été déposés un peu avant midi.

Le bilan, après la journée d'hier, s'établissait à 14 victimes positivement identifiées, 20 enregistrements de décès sans identification et 5 autres cas sur lesquels on n'avait pas encore statué.

Par ailleurs, on a retiré des décombres du "Repos du Vieillard" 38 corps. "Nous nous trouvons, a déclaré M. Magnan, devant un cas douteux, le 39e. "Un nom vient en effet s'ajouter aux 38 dont fait état la liste officielle: celui de Joseph Michaud, 86 ans, de Saint-Hubert.

Doit-on, pour se conformer au nombre officiel, biffer un nom de la liste ou doit-on plutôt poursuivre les recherches dans les débris? Deux ou trois victimes n'ont pas été réclamées, et il se peut, selon le coroner Magnan, qu'une personne dont le nom apparaît sur la liste, se soit absentée au moment de l'incendie et qu'on ne l'ait pas encore retracée.

Plus de 20 corps calcinés et tout à fait méconnaissables ont donc été entassés dans des boîtes spéciales pouvant chacune en contenir quatre ou cinq. Ces boîtes ont été déposées par la suite dans la fosse, un peu à l'écart des monuments du cimetière, à un mille à l'ouest de Notre -Dame-du-Lac.

Les autres corps qu'on a réussi à identifier ont été remis aux familles qui les ont confiés à des entrepreneurs de pompes funèbres. Ces victimes pourront avoir des funérailles privées. C'est le cas, entre autres, de M. Albert Lebel, qui a été inhumé aujourd'hui, à Notre - Dame-du-Lac, à 15h.

Un service communautaire sera chanté par Mgr Louis Lévesque, archevêque de Rimouski, samedi à 15h, en l'église de Notre - Dame-du-Lac, pour les victimes non identifiées jusqu'au moment de l'échéance ultime fixée à 10h ce matin.

Seront présents entre autres MM. François-Eugène Mathieu, ministre associé à la Famille et au Bien-être; le Dr Fernand Lizotte, ministre des Transports du Québec; Gérard Lebel, président de l'Assemblée nationale; Rosaire Gendron, député de Rivière-du-Loup - Témiscouata et Montcalm Simard, député UN du Témiscouata. Plusieurs télégrammes de sympathie dont ceux de MM. Trudeau, Mitchener et Bertrand, sont parvenus à la localité éprouvée.

Condamné en vertu de la loi sur l'ivressomètre

REGINA (PC) — C'est à un homme de Regina qu'est revenu, mercredi, l'honneur douteux d'être le premier citoyen de la Saskatchewan à être condamné en vertu de la nouvelle loi fédérale de l'ivressomètre. La loi est en vigueur depuis lundi.

William Miller, âgé de 54 ans, a été condamné à $75 d'amende pour avoir conduit une voiture alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Il a été chanceux de pouvoir se soustraire à une des clauses de la loi qui prévoit des amendes variant de $50 à $1,000 pour toute personne qui refuse de se soumettre au test de l'haleine.

Un porte-parole de la police a déclaré que Miller était trop ivre pour souffler dans l'appareil.

CASTILLON
LE PLUS FRANÇAIS DES COGNACS
Représentants:
Importations Durand, 324-5581

Un accident de la route fait un mort et deux blessés à Beauport

par Lucien LATULIPPE

Un accident de la route a fait un mort et deux blessés à Beauport, hier après-midi. La victime est M. François Blais, 25 ans, du 1544 rue Saint-Paul, à l'Ancienne-Lorette.

Cette tragédie est la troisième à se produire dans l'Est du Québec depuis le début de la Semaine de la sécurité routière, lundi dernier. Serge Côté, 4 ans, de Ville de Vanier, est mort mercredi soir. Il avait été blessé la veille. M. Léo Charest, 48 ans, de Saint-Athanase de Kamouraska, a perdu la vie, lundi midi, quand sa voiture a pris une embardée près des Etroits, comté de Témiscouata.

A BEAUPORT

La tragédie à Beauport a eu lieu sur le boulevard Métropolitain, vers 4h.30. Deux autos dont l'une aurait dérapé se sont heurtées de face et le choc a été très violent.

M. Blais a succombé vers 9h.30, hier soir, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il avait été transporté par l'ambulance J. Bouchard et Fils.

Les deux blessés sont Amédée Labbé, 43 ans, du 1476 rue Saint-Benoît, à l'Ancienne-Lorette, compagnon de M. Blais, et Jean-Louis Fortier, 36 ans, du 378 rue Sainte-Brigitte, à Laval. Leur état serait grave.

Une autre collision a fait deux blessés, à Beauport, en face du 9 boulevard Rochette. Mme E. Michaud, du 7330 rue Brunoy, Charlesbourg, et sa fillette Carmen, 4 ans, ont été dirigées vers l'hôpital de l'Enfant-Jésus pendant que les policiers Légaré et Coulombe enquêtaient. Après la collision, chacun des véhicules s'est immobilisé sur un arbre, l'un à côté de l'autre.

ENQUETE OUVERTE

L'enquête du coroner a été ouverte, hier, en rapport avec la mort de Serge Côté, 4 ans, enfant de M. Ovila Côté, du 192 avenue Gauvin, à Ville de Vanier. Me J-Armand Drouin dit que le garçonnet a succombé à une lésion cérébrale qui a été décelée lors de l'autopsie pratiquée par le Dr Delâge, à la morgue provinciale.

Le bambin avait été heurté par une auto, vers 3h.30 mardi après-midi, non loin du domicile de ses parents. Il revenait de faire une commission et c'est en traversant l'avenue Chabot qu'il a été renversé par une auto.

La Sûreté du Québec rapporte de plus qu'une septuagénaire aurait subi des blessures graves quand elle a été heurtée par une auto, hier après-midi, en face de son domicile. Mme Victor Huot, 76 ans, du 135, 1ère Avenue, à Saint-Rédempteur de Lévis, a été transportée à l'hôpital de Charny par l'ambulance Claude Marcoux, de Saint-Romald.

Gagnon ne présentera pas de défense à son second procès pour le meurtre de Mlle Morin

MONTREAL (PC) — Charles Gagnon a décidé hier de ne présenter aucune défense à son second procès pour le meurtre dont il est inculpé à la suite de l'explosion d'une bombe qui a causé la mort de Mlle Thérèse Morin à la manufacture de chaussures LaGrenade en 1966.

L'ancien professeur de sociologie de l'Université de Montréal, qui assure lui-même sa propre défense en cour avec l'aide de deux conseillers juridiques, a déclaré qu'il laissait au jury le soin de décider de son sort.

La décision de Gagnon a été prise après que la Couronne eut déclaré que la présentation de sa preuve était terminée et que le juge Jacques Boucher, de la Cour du Banc de la Reine, eut rejeté deux motions de la défense.

La première requête demandait au juge de conseiller au jury de rendre un verdict d'acquittement. Pour appuyer sa seconde requête, Gagnon a soumis qu'il avait été acquitté à la suite de la présentation d'une preuve similaire par la Couronne dans un autre procès pour meurtre subi précédemment cette année. Les deux requêtes ont été présentées en l'absence du jury.

Le procès a été ajourné au 9 décembre.

Gagnon est détenu depuis le moment de son arrestation il y a trois ans.

Une absence qui ne plaît pas au juge Surprenant

MONTREAL (PC) — La Commission présidée par le juge André Surprenant et chargée d'enquêter sur l'administration municipale de Ville d'Anjou a poursuivi l'étude des soumissions pour travaux publics dans cette ville de la banlieue de Montréal, malgré l'absence hier du témoin - clé, l'entrepreneur Alfred N. Miller.

Ce dernier avait reçu mardi l'ordre de comparaître, mais l'un de ses représentants M David Grief, qui a juré avoir transmis le message à M. Miller, a déclaré que celui-ci était présentement à New York pour un rendez-vous important.

Du point de vue légal, M. Miller n'était pas tenu d'être présent, mais le juge Surprenant a donné l'ordre cette fois d'émettre un subpoena.

Le juge Surprenant a déclaré à ce sujet: "Je dois dire que je suis pas mal fâché de cette absence. Un rendez-vous avec la commission d'enquête est plus important qu'un rendez-vous à New York".

Le principal témoin à l'audience d'hier, M. Réné Gingras, gérant de South Shore Construction, a reconnu que sa firme avait répondu à l'appel d'offres d'Anjou dans un but publicitaire et non pas compétitif. Cette compagnie, qui n'a jamais obtenu de contrats d'Anjou, a toutefois eu des contrats de Miller en qualité de sous-traitant.

Les commissaires ayant décidé de scruter toutes les transactions concernant les travaux publics à Anjou, un autre témoin, M. Jean Derrico, président de Broadway Paving, a déclaré avoir soumis 35 offres à Anjou et n'avoir obtenu sur ces 35 soumissions qu'un seul contrat d'aqueduc et d'égoût.

Il a déclaré n'avoir jamais réussi à "battre" les soumissions de Miller, sauf dans le cas unique déjà cité.

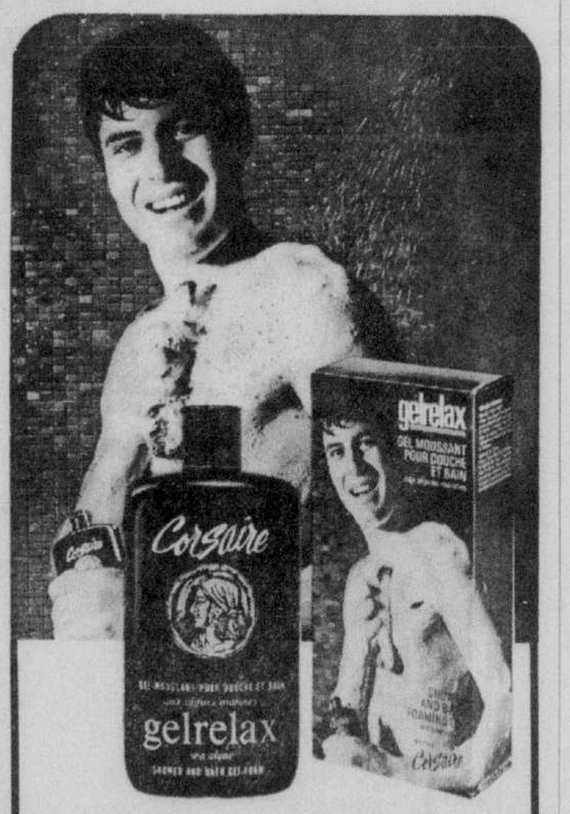
Il a juré n'avoir jamais présenté de soumissions dites de convenances pour "accommoder" Miller.

TEMOIGNAGE CONTRADICTOIRE

Au cours des derniers jours, deux témoins ont contredit une affirmation de l'ingénieur Henri Lapointe, de la firme Beaton, Beauchemin et Lapointe, ingénieurs-conseils d'Anjou. M. Lapointe avait dit à l'enquête que ses estimés de travaux publics, en regard des soumissions, étaient accessibles aux soumissionnaires.

Or le président de Trudeau et Fils, M. P. Trudeau, a juré le contraire. Il a même déclaré qu'une telle pratique irait à l'encontre de l'éthique. M. Trudeau, lui-même ingénieur, a dit qu'il ne trouverait pas normal que l'ingénieur - conseil d'une ville fournisse ses estimés aux soumissionnaires.

$1.50
blanc ou rouge
40 oz.
JORDAN
BRANVIN
Vin Blanc
Quelle Valeur!
GAL. $5.25
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC.



GEL MOUSSANT POUR DOUCHE ET BAIN AUX ALGUES MARINES... "GELRELAX" QUI LAISSE UNE SENSATION DE BIEN-ÊTRE

Oh! quelle sensation de fraîcheur et de bien-être qu'une douche de mer "Gelrelax" aux algues marines. C'est mousseux . . . ça purifie la peau et on se sent si sûr de soi pendant toute la journée. Après une douche au "Gelrelax" un homme est toujours frais et dispos.

Format 8 on. 3.95 Format d'essai .39



Lotion après-rasage "CORSAIRE" Format 2 on. 2.50 Format 4 on. 4.50 Format d'essai pour seulement .50

Cologne "CORSAIRE" Format 2 on. 2.75 Format 4 on. 5.00 Format d'essai pour seulement .50

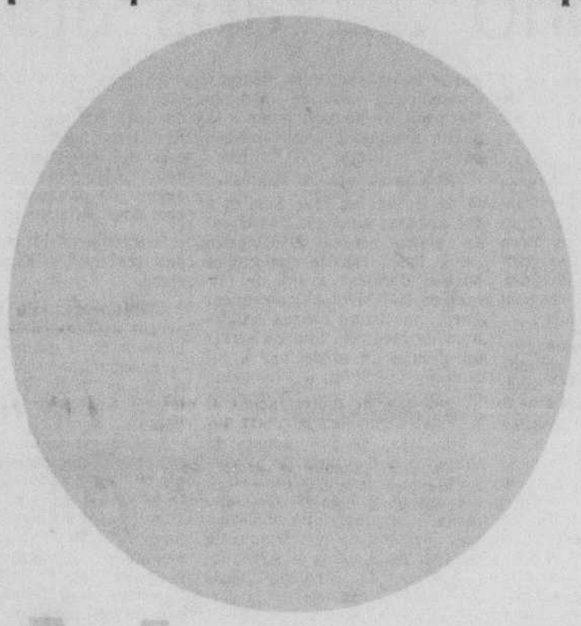
Désodorisant solide "CORSAIRE" 2.00

Corsaire

ST-ROCH, REZ-DE-CHAUSSEE, TEL.: 529-7351.
AUSSI A LA PLACE LAURIER, TEL.: 656-1530.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Les pays du soleil! CPAir vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.



à bon compte

le soleil du PORTUGAL $339
le soleil du MEXIQUE $481
le soleil d'HAWAII $487

Un voyage-aubaine en Europe, 16 jours au Portugal. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: le voyage aller-retour Montréal-Lisbonne (tarif économique GITX), 15 nuits, chambres avec bain et cuisine équipée (2 par chambre), une auto et les 600 premiers milles gratuits, un sac de plage. C'est le moment ou jamais de partir!

Le Mexique, un autre voyage-aubaine. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: 16 jours de vacances: Mexico, Taxco, Acapulco et Cuernavaca, le voyage aller-retour à partir de Montréal (tarif économique d'excursion de 21 jours), le transport aux hôtels et vice versa, 15 nuits d'hôtel (2 par chambre), 5 repas, et des excursions. Cet hiver, le soleil sera au Mexique . . . et vous?

Hawaii, enfin l'aubaine rêvée pour bronzer en grand style! Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: l'aller-retour tarif excursion à partir de Montréal, 14 jours à Hawaii, un lei "Aloha" à votre arrivée, et votre appartement moderne de grand luxe avec cuisinette (4 par appartement). Vous serez chez vous à deux rues de la fameuse plage Waikiki. Cette année, suivez le soleil jusqu'à Hawaii.

Trois pays du soleil à bon compte. Trois suggestions seulement pour passer des vacances d'hiver merveilleuses. Votre agent de voyages peut vous en faire beaucoup d'autres, grâce à CP Air. Jamais son choix de vacances ensoleillées n'a été aussi vaste et aussi adapté aux différents budgets. Appelez-le donc!

*Portugal IT9CP1S180
*Mexique IT9CP1MTA5
*Hawaii IT9CP1UTT9

À la conquête du monde avec CP Air

CP Air

POUR LE PLAISIR OU LES AFFAIRES
VOYAGES KUEHNE & NAGEL
1075 rue St-Jean (coin St-Stanislas)
Québec 4. Tél.: 529-9366
Réservations sans frais
Télex: 011-37-10
AUTRES AGENCES DE VOYAGES KUEHNE & NAGEL à WINNIPEG - TORONTO - MONTREAL et OUTRE-MER

EFFICACITE - SECURITE - COMPETENCE
VOYAGES FRONTENAC INC.
2800 boul. Laurier - C.P. 96 (édifice Motel Carillon)
Ste-Foy - Tél.: 651-9610
TOUS NOS SERVICES GRATUITS AUX VOYAGEURS

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6
TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

Réservations et confirmations immédiatement par service Telex
québec-monde
225 est, BOUL. CHAREST 529-2547
quebec travel bureau
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS
VOYAGES LAURIER INC.
MAGASIN POLLACK
2600 boul. Laurier - Tél.: 653-9277

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★★ 72e ANNEE — No 285 QUEBEC, VENDREDI 5 DECEMBRE 1969

Lévis favorise un projet de construction d'une usine régionale de filtration d'eau

Par André-A. BELLEMARE

Les édiles de Lévis voudraient que quatre villes voisines (Lauzon, Saint-David, Saint-Henri et Saint-Louis de Pintendre) participent avec leur ville à la construction d'une usine de filtration d'eau, dont le coût est actuellement évalué à quelque $1,800,000.

Les autorités municipales des cinq villes sont d'ailleurs convoquées à une assemblée à ce sujet, qui aura lieu jeudi prochain, le 11 décembre, à compter de 21h., à l'école Marguerite-d'Youville, à Lévis.

Le maire Vincent-F. Chagnon, de Lévis, a confié au "Soleil", au cours d'une entrevue accordée hier, que les édiles des cinq villes devront alors décider s'ils sont intéressées ou non à réaliser ce projet d'une usine de filtration régionale.

C'est la Régie des eaux du Québec, organisme rattaché au ministère des Affaires municipales, qui a émis une ordonnance enjoignant les autorités de Lévis de construire une usine de filtration pour son réseau d'alimentation en eau potable.

On sait que Lévis fournit de l'eau potable à Saint-David, Saint-Henri et Saint-Louis de Pintendre.

M. Chagnon affirme qu'il est impensable que Lévis érige seule une telle usine de filtration, d'autant plus qu'elle servira de toute évidence à une partie appréciable de la région. Le maire de Lévis dit que sa ville ne peut investir un tel montant de $1,800,000 sans chercher à obtenir des subventions du gouvernement provincial.

Or, pour retirer des subventions, il faudrait que les villes de la rive sud réalisent un projet en commun: le gouvernement québécois financerait alors jusqu'à 30% de la construction de cette usine régionale de filtration, ce qui signifie la remise d'une subvention de l'ordre de $600,000.

M. Chagnon croit donc qu'il y aurait un avantage évident, du moins au plan pécuniaire, à ce que les cinq villes mentionnées travaillent en commun à la solution du problème.

DESINTERESSEMENT

Toutefois, tout indique jusqu'à maintenant que les autorités municipales des ville voisines de celle de Lévis sont peu empressées d'embarquer dans ce bateau.

Le problème de l'alimentation en eau potable pour ces villes, ainsi que celui de la construction d'une usine régionale de filtration ont fait l'objet de discussions depuis plusieurs mois. Les voisins de la ville de Lévis, même si cette dernière leur rend de fiers services dans le domaine de l'alimentation en eau potable, auraient plutôt tendance à laisser cette ville se dépêtrer seule (sachant fort bien que Lévis sera de toutes façons obligée d'agir par les autorités supérieures, ce dont elles profiteront encore postérieurement).

Les villes impliquées ont déjà tenu deux réunions sur le sujet, mais n'en sont pas encore parvenues à une décision, même si on avait promis qu'un consensus serait atteint au mois de juin dernier.

D'ailleurs, cette "lenteur excessive" dans le déroulement des pourparlers intermunicipaux a été vivement dénoncée par le maire Chagnon ses collègues du conseil municipal, lors de leur dernière séance.

On a alors fait remarquer qu'il était urgent de trouver une solution régionale satisfaisante au problème d'alimentation en eau potable, "car il est toujours possible que nos municipalités aient des difficultés d'approvisionnement à un certain moment".

Les édiles de Lévis ont souligné que, de toutes façons, il ne servirait à rien pour les quatre autres ville de retarder l'échéance, puisque le projet devra être obligatoirement réalisé pour donner un service satisfaisant à la population de la région.

Personnellement, le maire Chagnon croit que les édiles des municipalités de la rive sud devraient faire preuve d'assez de "leadership" pour se "donner des cadeaux de Noël tout seuls", dans attendre que les autorités supérieures les leur jettent dans les bras.

Il croit qu'il est temps qu'un premier pas soit fait, soit celui de la construction d'une usine régionale de filtration.

Deux incendies sur les chantiers de construction du complexe "G" hier

Par Lucien LATULIPPE

Deux incendies ont éclaté à quelques heures d'intervalle, hier soir, sur le chantier de construction du complexe G de la Cité parlementaire.

Les pompiers de Québec y ont été demandés vers 6h. Vingt minutes plus tard, ils quittaient les lieux.

Leurs services ont de nouveau été requis vers 9h.30. Cette fois, l'incendie avait pris beaucoup plus d'ampleur.

Cet édifice est construit en béton armé. Pour couler le béton, il faut des formes en bois. Ce sont ces formes qui ont pris feu à deux reprises.

La première fois, l'incendie a éclaté à l'extrémité sud de l'édifice et les pompiers de deux casernes ont eu tôt fait de le maîtriser.

La seconde fois, les flammes ont pris naissance à l'extrémité nord, du côté du boulevard Saint-Cyrille. Elles ont calciné les formes sur une distance d'environ 100 pieds de longueur par 50 de hauteur. Dirigés par le chef de division Larose, les sapeurs sont restés plus de trois heures sur les lieux. Le feu a dévoré plusieurs toiles qui servaient à couper le vent, permettant aux ouvriers d'être un peu à l'abri.

ENQUETE

Le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies, est accouru avec l'investigateur Henri Bédard. Il a laissé entendre que le second incendie aurait été provoqué par une salamandre à l'huile placée à l'intérieur de l'édifice, au second plancher hors de terre. Il y a quatre étages sous-terre à cet endroit.

Des ouvriers étaient à l'ouvrage, hier soir. Ils doivent être interrogés pour savoir ce qui a pu se passer.

Une enquête est aussi tenue pour connaître la cause du premier incendie. Personne n'a été blessé au cours de la lutte contre le brasier.

Du béton avait été coulé, hier, dans une partie des formes dont les deux faces ont été brûlées. Sur une certaine distance, les formes sont calcinées en profondeur. Celles qui n'avaient pas encore été remplies de béton devront être remplacées.



LE CARNAVAL S'EN VIENT — Déjà les responsables du carnaval d'hiver de Québec ont commencé à dévoiler les plans de cette période traditionnelle de festivités qui cette année se déroulera du 28 janvier au 10 février.

Malgré les travaux en cours dans ce secteur de la ville

Le palais de glace du Bonhomme Carnaval sera érigé place d'Youville

Cette année encore, le palais de glace du Bonhomme Carnaval de Québec sera érigé sur la place d'Youville, pour les festivités qui se dérouleront du 28 janvier au 10 février.

Ce monument reposera sur un plancher de glace surélevé et le public aura accès à celui-ci par un escalier central situé en face du palais, qui atteindra une longueur totale de 104 pieds alors que sa profondeur variera entre 12 et 20 pieds.

Le château central, fait de glace, sera surmonté d'un demi Bonhomme Carnaval tenant dans ses mains un feu d'artifice lumineux (30 pieds environ entre les deux bras brandis) d'un puissant et spectaculaire effet. La partie la plus haute du monument atteindra 50 pieds.

La figure elle-même du Bonhomme est présentement en voie de réalisation aux ateliers du Carnaval et n'aura pas moins de 14 pieds. De chaque côté du château fort, au centre du palais, seront érigées des tours et tourelles multicolores, au nombre de onze.

M. Jean Duberger, président du comité du palais de glace, a révélé hier, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait le président du Carnaval 1970, M. Roger Bernier, qu'il entrera au-delà de 1,500 blocs de glace d'un poids moyen de 400 livres chacun dans la construction du palais du Bonhomme. Une charge électrique totale de 61 watts (contre 45 l'an dernier) éclairera a giorno tant l'intérieur que l'extérieur du palais.

Le palais coûtera $23,000 cette année ($21,500 pour celui de l'an dernier). "Certes, nous avons reçu, au conseil d'administration du Carnaval, des offres publicitaires intéressantes qui défraieraient une grande partie de ce montant, mais comme par les années passées, nous les avons déclinées, pour ne pas altérer le caractère du Carnaval dans son monument principal: le palais de glace" affirme le président Roger Bernier.

Le Carnaval 1970 sera ouvert le 28 janvier, soit une semaine plus tôt que le précédent. Une seule compagnie de la région de Québec fabrique aujourd'hui de la glace artificielle (on en comptait deux il y a encore quelques années), ce qui inquiète un peu les responsables du Carnaval pour les prochaines années. La construction du palais est, comme on le sait, constamment soumise aux humeurs changeantes de la température hivernale, gel et dégel alternant souvent en janvier. Le contrat avec l'entrepreneur stipule que le palais devra être terminé en vint-quatre jours.

Malgré les grands travaux de dégagement en cours dans ce secteur de la ville, le comité du Carnaval a obtenu de l'ingénieur en circulation de la ville de Québec, M. Marcel Laliberté, l'autorisation de faire édifier le palais du Bonhomme à l'endroit traditionnel: la place d'Youville.

Qu'en sera-t-il pour le Carnaval de 1971? Le comité d'administration appréhende quelque peu la nécessité qui pourrait se poser alors de trouver un autre lieu pour le palais de glace, en raison des nouvelles voies de communication rapide qui troueront ce quartier et en changeront l'aspect. Dans ce noeud de communication vital, sera-t-il encore possible, avec l'accord des autorités municipales, de faire élever un vaste palais de glace devant le Palais Montcalm?

Québec, seconde ville québécoise à posséder un ivressomètre

par Vianney DUCHESNE

La ville de Québec sera la seconde ville de la province à posséder un ivressomètre, l'autre étant Dorval.

En effet, le comité exécutif a décidé d'autoriser l'achat de cet appareil qui sert à déterminer la quantité d'alcool absorbé par un individu. L'instrument, d'une valeur de $922, est fabriqué par Stephenson Co. et vendu au Canada par une compagnie de Pointe-Claire.

Cette demande a été faite au conseil de ville par le directeur de la Sûreté de Québec, M. J.-Alphonse Matte, le 18 novembre dernier. M. Matte soulignait alors que deux policiers ont suivi des cours sur le fonctionnement et l'usage des analyseurs d'haleine et deux autres les imiteront d'ici la fin du mois.

On se rappellera qu'à la suite de l'adoption du Bill Omnibus, c'est le premier décembre que la loi canadienne a autorisé l'emploi des ivressomètres. Déjà, dans les autres provinces canadiennes, de nombreux automobilistes ont eu à se soumettre à cet examen. Quant à ceux qui refusent, ils sont automatiquement traduits devant les tribunaux.

Cependant, dans la province de Québec, ce n'est pas avant le mois de février que l'automobiliste aura à calculer soigneusement la quantité d'alcool qu'il absorbera. En effet, les amendements pour prévoir l'utilisation de l'appareil ne seront apportés au code de la route qu'au début de la prochaine session, soit en février 1970.

M. Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications a fait cette déclaration devant l'Assemblée nationale, cette semaine. M. Lizotte a expliqué qu'il fallait attendre la publication de la loi fédérale pour que la loi provinciale y soit conforme.

La question avait été soulevée par Mme Claire Kirkland - Casgrain qui avait affirmé que le ministère des Transports et Communications était plus que prêt à présenter l'amendement relatif à l'emploi de l'ivressomètre. Selon elle, la commission du code de la route a déjà étudié le problème et il y a même déjà eu un amendement accepté en ce sens.

L'enquête sur le corps policier de Saint-Romuald

Les édiles municipaux veulent "réveiller" la Commission de police

(Par A.-A. B.) — Les édiles de Saint-Romuald ont décidé de "réveiller" les membres de la Commission de police du Québec, pour qu'ils soumettent bientôt le rapport de l'enquête menée sur le corps policier de cette ville il y a plus de six mois.

Cependant, le président de la Commission de police, le juge Roger Gosselin, a confié au "Soleil" qu'il ne voit pas comment on pourrait réveiller les membres de l'organisme qu'il dirige, étant donné qu'ils sont surchargés de travail au point de ne pas en . . . dormir!

Mais pourquoi les autorités ont-elles décidé, lors de leur dernière assemblée, de s'attribuer ce rôle de "mouches du coche" vis-à-vis la Commission de police du Québec?

Parce que, selon le maire Marc-Antoine Bisson, la ville ne peut pas procéder à la restructuration du corps policier et ne peut pas engager de nouveaux policiers de façon permanente tant que la Commission de police n'aura pas soumis son rapport.

Or, l'enquête est terminée depuis le 24 mai et aucun rapport n'a encore été soumis. Le maire Bisson et ses collègues du conseil municipal croient que ce retard cause un préjudice à la population de sa ville, qui se trouve privée du service de protection amélioré auquel elle serait en droit de s'attendre.

Entre le 26 mars 1969, date du début de l'enquête, et le 24 mai, la Commission de police du Québec a tenu dix journées d'audiences à propos du corps policier de Saint-Romuald.

Dès la fin de l'enquête, le juge Roger Gosselin et les commissaires Gérard Tobin et Robert Courtemanche recommandaient la suspension d'un policier de Saint-Romuald, jugé partiellement responsable du climat de mésentente régnant au sein du service de protection publique.

Ces dix journées d'audiences firent découvrir que tout ne tournait pas rond dans le fonctionnement du corps policier dirigé par le chef Célestin Leboeuf, ni dans les relations entre les membres du service de protection et le conseil municipal.

SURCROIT DE TRAVAIL

Le juge Roger Gosselin a dit hier, au cours d'une conversation, que la Commission de police est absolument débordée de travail, à tel point que les trois membres de l'organisme ont décidé de ne plus entreprendre d'enquêtes nouvelles avant d'avoir soumis les rapports de toutes celles menées antérieurement.

Les commissaires ont par ailleurs découvert qu'ils perdraient moins de temps s'ils rédigeaient les rapports des enquêtes les plus récentes, parce qu'ils n'ont pas autant besoin de se rafraichir la mémoire.

Jusqu'à maintenant, les commissaires ont remis deux rapports; ils s'apprêtent maintenant à rédiger celui de l'enquête menée sur le corps policier de la ville des Trois-Rivières.

Le juge Gosselin a donné l'assurance que la rédaction du rapport de l'enquête sur le corps policier de Saint-Romuald suivrait dans un avenir plus ou moins rapproché, ainsi que celui sur les agissements des policiers de Ville de Vanier durant la grève de la Régie des Alcools du Québec (à l'automne de 1968).

Dans le cas de l'enquête sur le corps policier de Ville de Vanier, l'enquête est terminée depuis déjà 10 mois, soit depuis le 18 février dernier.

Après avoir évité la politique pour garder son poste

Roger Parent serait promu au poste de... téléphoniste

Après avoir décidé de ne pas se lancer dans la politique municipale de peur de perdre son emploi, M. Roger Parent, ancien président du comité de logement de l'aire 10, aurait à choisir entre un poste de gardien de téléphone de nuit, à l'hôtel de ville, ou... la porte.

En effet, on aurait offert à M. Parent d'accepter le poste de gardien de téléphone parce que l'accident dont il a été victime en 1961 le rendrait inapte à remplir sa fonction actuelle. Il est, ou plutôt il était, capitaine des ramoneurs, puisqu'il est présentement en "congé" en attendant de prendre une décision.

On se rappellera que M. Parent a été blessé au cours de l'incendie à l'Académie de Québec, en 1961, quand le toit s'est écroulé. Par la suite, il a dû être un an et demi sans travailler à cause d'une intervention chirurgicale pour une hernie discale. A son retour au travail, on lui a confié la tâche de capitaine des ramoneurs, emploi qu'il a occupé jusqu'à tout récemment.

Au début de la dernière campagne électorale municipale, M. Parent a manifesté son intention de briguer les suffrages comme échevin sous la bannière du Cartel du bien commun. Il a obtenu un congé prolongé, sans solde, de la part de ses employeurs. Il l'a cependant refusé quand le maire Gilles Lamontagne a souligné le fait que selon la Charte de la ville, un employé ne peut être ni maire ni échevin. De plus, on ne garantissait pas son retour au travail s'il était défait. Dans de telles conditions, M. Parent a préféré se retirer et c'est son épouse qui a fait la lutte à sa place, aux côtés de Mgr Raymond Lavoie.

Employé depuis 31 ans à la ville de Québec, et âgé de 50 ans, M. Parent était aussi président du comité du logement de l'aire 10 jusqu'à il y a deux semaines.

On se rappellera aussi qu'il y a plusieurs mois, le maire Lamontagne a souligné, à M. Parent l'incompatibilité de ses déclarations avec son rôle d'employé municipal.

PAS AU COURANT

Le directeur du service des incendies, M. J.-B. Voiselle, nous a déclaré qu'il ne savait pas d'où pouvait provenir une telle information. Selon lui, M. Parent fait toujours partie du personnel de son service, mais ce qui peut advenir dans le futur, il n'en sait rien.

PAS QUESTION

Quant au directeur du personnel, M. Paul Simard, il nous a affirmé: "Jamais. J'aurais été au courant. Il n'a jamais été question que M. Parent soit gardien de nuit".

M. Simard nous a expliqué que les employés du service des incendies étaient protégés par une convention collective de travail et qu'elle était appliquée. Il a affirmé qu'aucun rapport n'avait été remis au comité exécutif de la ville réclamant la mutation de M. Parent à un poste de gardien de nuit.

Il nous a cependant souligné le fait que M. Parent a déjà été victime d'un accident très grave et qu'il avait pour cela toute la sympathie des dirigeants municipaux. "Nous prendrons bien soin de lui comme de tout employé de la ville", d'ajouter le directeur.

Cependant, selon M. Simard, si M. Parent demande lui-même à être affecté à un autre poste pour une raison ou une autre, ce n'est pas la même chose...

Les automobiles remorquées et non réclamées seront vendues à l'encan

Le comité exécutif de la ville de Québec a adopté un règlement, hier, autorisant la Sûreté municipale à vendre à l'encan les automobiles remorquées et non réclamées. La liste compte plus de 28 véhicules.

Parmi les autos non réclamées, on peut remarquer une "Oldsmobile" 1967 et une "Buick Riviera" 1966. Par ailleurs, 17 sont postérieures à l'année 1960 et les autres antérieures à cette année.

Les véhicules n'ont pas été réclamés dans les délais légaux et il a été impossible pour les policiers d'en découvrir les propriétaires, après enquête. C'est conformément à l'article 185B de la Charte de la ville de Québec qu'ils sont devenus la propriété de cette dernière.

Les automobiles sont entreposées aux garages McClish, Saint-Jean et Martinière.

Les comités de retour au travail

Le gouvernement ne doit pas rejeter ses responsabilités sur l'entreprise privée

(Par V.D.) — Les assistés sociaux du centre-ville de Québec déplorent l'absence d'information de la part du ministère de la Famille et du Bien-être social au sujet des mesures prises pour leur venir en aide. Ils ne peuvent non plus admettre que l'on confie à des agences privées l'organisation des comités de retour au travail.

Le président du groupe des assistés sociaux réunis, hier soir, pour entendre M. Roland Gosselin, responsable provincial du programme des comités de retour au travail a déclaré pour sa part: "Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et ne pas les rejeter sur des services privés, que ce soit rentable ou non sur le plan politique".

M. Paul Deboies s'en prenait alors à la procédure du ministère selon laquelle les comités de retour au travail doivent être mis sur pied par des organismes privés. Selon M. Gosselin on procède de cette façon parce que l'expérience a démontré que le domaine public n'avait jamais réussi à s'occuper de la réhabilitation.

"Dans tous les pays où l'on a essayé de combattre le chômage chronique par des services publics", a dit le fonctionnaire, "on a fait fiasco. C'est pour cette raison que nous confions ce travail à des agences privées".

M. Gosselin a expliqué à une cinquantaine des 700 assistés sociaux de Saint-Roch que le ministère de la Famille et du Bien-être social accorde un octroi de $25,000 à l'agence qui veut appliquer le programme du ministère. La somme permet alors de défrayer les salaires d'un responsable, de deux agents de réhabilitation et d'une secrétaire.

Déjà à travers la province, 14 agences ont accepté cette entente et une dizaine fonctionnent. Leur travail consiste à aider l'assisté social à devenir compétitif pour retourner sur le marché du travail. Cependant, on calcule qu'environ 20% des assistés sociaux ne sont pas intéressés à retourner au travail, d'où la nécessité de choisir les individus appropriés.

Pour le centre-ville de Québec, les budgets sont déjà à la disposition des organismes qui voudraient appliquer le programme du gouvernement depuis le premier décembre. C'est du moins ce qu'a annoncé M. Gosselin. On n'attend plus qu'une agence veuille bien répondre à l'appel en l'occurrence le Service familial de Québec, sur le boulevard Charest. A cet effet, pour suppléer au manque d'information du ministère, les assistés sociaux ont nommé deux représentants qui feront le lien entre eux et cet organisme.

Selon M. Gosselin, si le Service familial de Québec prend une décision au cours des prochains jours, le comité pourrait être sur pied pour le premier février, si tout se déroule dans les délais prévus. Si l'on refuse l'invitation du gouvernement? "On revient à la charge. C'est la date qui est reculée", de spécifier le responsable du programme.

Les assistés sociaux semblaient bien déterminés à ne pas attendre plus longtemps que le premier février. L'un d'eux a résumé ainsi leur impatience: "Ce que je trouve drôle, c'est qu'on a favorisé des petites villes avant nous. Nous étions peut-être trop tranquilles. Là nous sommes réveillés et nous n'avons pas l'intention de nous rendormir. Ca fait trois ans que je cours d'un bureau à l'autre; je suis écoeuré".

Une dure correction...

Une jeune femme de Sainte-Foy repose dans un état grave à l'hôpital Laval. Elle aurait reçu une violente correction de la part de son concubin.

L'incident s'est déroulé en fin de semaine et la police de Sainte-Foy en a été prévenue, hier seulement. Une enquête a été ouverte.

Quelques témoins ont été interrogés. Une fillette de 8 ans, enfant de la victime, aurait assisté à la scène.

Le présumé auteur de cette agression n'avait pas été retracé, hier soir. Les enquêteurs croient pouvoir le rejoindre ces jours-ci.

SIMPSONS-SEARS
RAYON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

AU FOND DES CHOSES

Saint-Pierre et Miquelon
Un coin de France au seuil de l'Amérique

Une économie basée sur la pêche et les activités portuaires

Par Louis DUVERNOIS

Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont pauvres et tout comme en France la population locale n'a pas le sens des affaires" m'avait-on dit peu avant de quitter Montréal. Or, ce n'est pas l'impression que l'on ressent après un séjour dans les îles. Le Territoire certes n'a pas la richesse de la Colombie britannique ou de l'Ontario mais cela n'empêche pas la population locale de jouir d'un niveau de vie supérieur à plusieurs régions canadiennes.

L'erreur à ne pas commettre est de comparer le salaire d'un Saint-Pierrais à celui d'un Canadien ou d'un Américain dans la même branche d'activité. Il n'y a aucune commune mesure entre les deux. La mentalité des Saint-Pierrais et leur appartenance économique à la zone franc et par extension aux pays membres du Marché commun font que la comparaison des pouvoirs d'achat entre insulaires et continentaux exige des nuances.

Comparés à ceux de la Métropole les prix affichés sur le Territoire sont sensiblement équivalents en ce qui concerne l'habillement et nettement inférieurs pour l'alimentation en raison de l'existence d'un "Fonds de compensation" subventionné par le gouvernement français.

Sait-on par exemple que la location d'une maison familiale s'élève entre $60.00 et $75.00 par mois? Sait-on qu'un paquet de cigarettes "Mark Ten" acheté au Canada au prix d'exportation coûte 25 cents? Sait-on que la sécurité sociale saint - pierraise rembourse à 80 pour cent les horaires médicaux, les frais pharmaceutiques, d'hospitalisation, de traitement et d'intervention chirurgicale? Sait-on, enfin, que les taux de remboursement sont portés à 100 pour cent quand il s'agit de tuberculose, cancer, maladies mentales et congénitales?

Et cette énumération est loin d'être complète.

Quant à ce manque du sens des affaires, là aussi l'affirmation paraît exagérée. Il n'est pas un habitant des îles qui ne vous rappelle l'époque bénite de la prohibition dans les années vingt. Saint-Pierre était alors le centre d'approvisionnement des contrebandiers américains et canadiens et c'est ainsi que plusieurs familles s'enrichirent rapidement et légalement puisque la vente des alcools était libre sur le Territoire.

Un on-dit veut que le célèbre gangster Al Capone ait délégué l'un de ses adjoints pour le représenter à Saint-Pierre auprès de ces contrebandiers qui venaient s'approvisionner dans l'archipel. Somme toute, les Saint-Pierrais ont une vocation certaine pour le commerce et il suffit d'une brève promenade dans les rues de la ville pour s'apercevoir du nombre considérable de magasins pour une si petite bourgade. Récemment on dénombrait près de 70 maisons d'alimentation fort bien achalandées sans compter le commerce des articles de luxe importés principalement de France à des prix défiant toute concurrence.

Cela dit, la pêche est toujours l'une des principales activités de l'archipel. Elle est cependant en régression constante. A Saint-Pierre on fait souvent remarquer que l'autorisation donnée aux catholiques de manger de la viande le vendredi a fait baisser les ventes de poisson de 25 pour cent dans le monde. Pour sa part, le secteur industriel de la pêche locale lancé en 1952 par la Société de Pêche et de Congélation (SPEC) n'a pas donné les résulats espérés. Dans l'état actuel des techniques de pêche industrielle, la proximité des bancs de poissons n'est plus qu'un faible avantage, dit-on souvent. La SPEC considérablement aidée par les pouvoirs publics a été freinée dans son développement, d'une part, parce qu'il a fallu former des marins et des ouvriers et, d'autre part, parce qu'elle a subi la perte de trois chalutiers en deux ans.

Actuellement, le matériel naval est périmé et son entretien coûte extrêmement cher. Lors de son bref séjour en 1967, le général de Gaulle a promis aux Saint-Pierrais la livraison d'un chalutier pêche-arrière des plus modernes. Ce chalutier devrait pouvoir être mis en service dès l'an prochain.

La quarantaine

Tout comme la pêche, l'agriculture est en régression. Il n'existe plus que quelques fermes à Langlade et à Miquelon qui ont tendance à se convertir en partie dans l'embouche des bovins. L'augmentation des cultures, encouragée par la Métropole et la demande croissante pour l'avitaillement des navires étrangers, laissent prévoir la possibilité de développer ce secteur de l'économie. Les exploitations agricoles récoltent en moyenne chaque année une centaine de tonnes de légumes, de carottes, de choux et de pommes de terre dont une vingtaine de tonnes est vendue aux chalutiers étrangers.

Somme toute, la signature cette année d'un accord franco-canadien reconnaissant l'existence d'une station internationale de quarantaine a renouvelé les données du problème de l'élevage. Depuis 1963, à la suite de l'initiative privée de deux éleveurs, M. McBraly de l'Oklahoma, et Jacques Baar-Nasson de Farhnam au Québec, un troupeau de 61 taures et taureaux était acheminé directement de France à Saint-Pierre. Pour se protéger contre la fièvre aphteuse, inconnue sur le continent, le Canada interdit l'entrée de ce bétail sur son territoire.

Après plusieurs annees de consultations un accord était finalement paraphé entre les deux pays qui désignaient chacun un vétérinaire pour faire les prélèvements d'usage sur les animaux et dépister éventuellement toute maladie infectieuse. La nouvelle station de quarantaine a reçu le 23 novembre son premier contingent d'animaux qui compte 199 génisses et 39 torillons principalement de race charollaise, limousine et Maine-Anjou. La période de quarantaine étant de quatre mois et demi, cette station pourra recevoir annuellement deux à trois contingents de 240 à 250 têtes dont 80 pour cent demeurera disponible à la clientèle des importations canadiennes et 20 pour cent à l'élevage local.

D'ores et déjà, les demandes enregistrées, tant de la part des éleveurs locaux que des importateurs canadiens, dépassent la capacité de la quarantaine. Chacun connaît le prestige des boeufs du Charolais qui, selon certains éleveurs, sont une des meilleures races au monde. Tous les animaux importés sont à pedigree et sur le marché canadien ils sont vendus à un prix exhorbitant. "Une vache a été vendue avec son veau $45,000 et un taureau a été évalué à $100,000 m'a dit M. Michel Borotra, agent-vétérinaire à la station de quarantaine.

L'élevage des boeufs du Charolais est donc appelé à devenir très rapidement une des principales activités économiques du Territoire.

Les activités portuaires

Avec la mise en service du nouveau port, en 1967, la fréquentation du port de Saint-Pierre par les navires de pêche et les navires de transport associés aux activités de pêche est en croissance régulière depuis une quinzaine d'années. En 1953, ce fut l'arrivée des chalutiers espagnols qui donna l'essor aux activités portuaires. Ces navires continuent à fréquenter régulièrement le port mais leurs escales qui, à l'origine, étaient destinées au transbordement de leur pêche, sont essentiellement motivées depuis 1959 par l'avitaillement, les réparations ou le dépôt des malades. Les marins espagnols peuvent d'ailleurs trouver à Saint-Pierre un foyer d'accueil et se faire soigner par un médecin de leur pays.

D'autres navires sont apparus depuis 1960. On remarquait surtout des bâteaux danois, norvégiens et islandais spécialisés dans la pêche à la ligne des squales mais aussi des bâteaux japonais. L'année 1965 a vu l'apparition de chalutiers polonais et allemands venus effectuer sur rade des opérations de transbordement. De 1966 à 1968, le nombre des navires ayant séjourné à Saint-Pierre est passé de 1,197 à 1,506. Les nouvelles possibilités offertes par le frigorifique de stockage accélèreront ce mouvement, tandis que la mise en service d'un nouveau quai élargira les perspectives d'accueil du port.

Les activités portuaires ont une influence primordiale sur l'économie du Territoire dont elles constituent actuellement la principale ressource, souligne-t-on avec insistance dans les milieux gouvernementaux des îles. Le rapport sur le Ve plan avait d'ailleurs mis l'accent sur la nécessité de faire de Saint-Pierre la "station service" des bancs de Terre-Neuve. C'est dans cette voie qu'est l'avenir des îles affirment unanimement les économistes.

Le tourisme

Le tourisme est une activité économique importante du Territoire. Le nombre de visiteurs est depuis quelques années en progression constante et, en 1968, on a accueilli environ 8,000 personnes dont la plupart sont originaires du Québec, de l'Ontario, de Terre-Neuve, des Maritimes et de la Nouvelle - Angleterre. Pour les Canadiens et les Américains le défaut de passeport nécessite l'acquittement d'une taxe de séjour de un dollar.

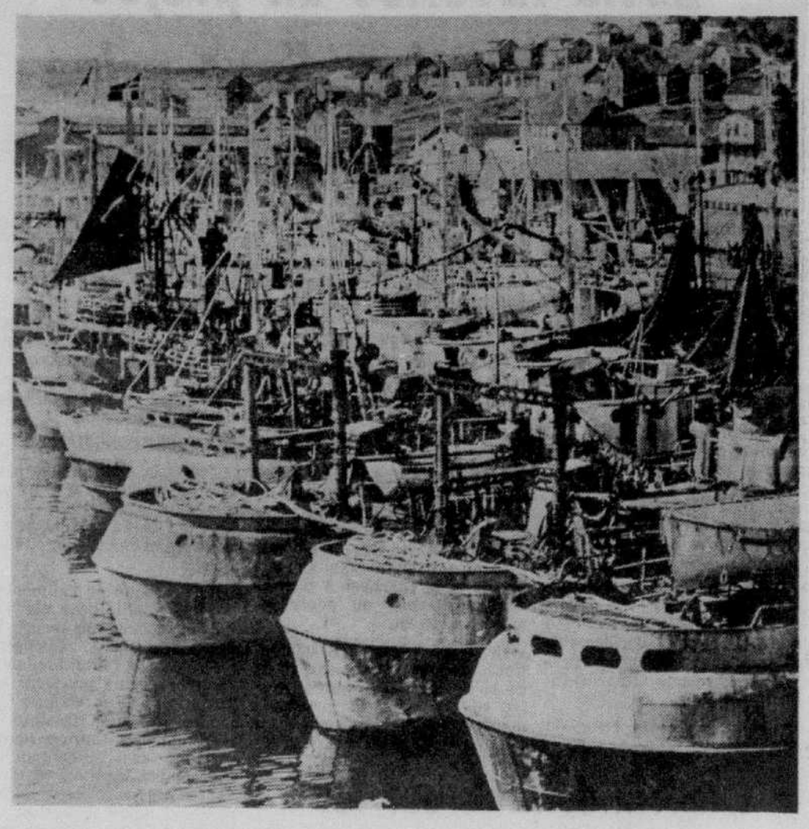
En 1963, le tourisme avait rapporté aux îles $244,000 alors qu'en 1968 ce montant s'élevait à $511,000. Au cours de l'été l'université de Toronto organise avec le concours de professeurs agrégés des cours destinés aux étudiants anglophones désireux d'apprendre le français.

"Ce qui attire ces touristes, m'a dit un gendarme, c'est l'ambiance française qui règne ici, l'excellence de la nourriture et surtout la facilité de consommer de bons vins et des alcools à un prix minime". Cet afflux de touristes, principalement en juillet et août, remet en cause l'infrastructure hôtelière du Territoire. Malgré des améliorations notoires ces dernières années, le nombre d'hôtels ou de pensions de famille, bien que fort bien tenues, n'offrent pas toujours le confort des luxueux palaces du continent. Récemment, un citoyen libanais installé à Saint-Bruno au Québec, M. Akkaoui, a lancé l'idée de transformer Saint-Pierre et Miquelon en un centre de villégiature qui, si le projet se réalise, sera unique en Amérique. L'idée est généreuse mais au départ des difficultés de toutes sortes surgissent. La juridiction française est différente de celle en vigueur sur le continent. Les investissements étrangers sont soumis à une réglementation qui leur est propre et en définitive, sur recommandation du gouvernement du Territoire et des autorités locales, le feu vert ne peut être donné que par la Métropole après étude détaillée du projet.

Nous pouvons affirmer, de bonnes sources, que M. Akkaoui a pour le moment fait part par écrit, au gouverneur du Territoire, de ses intentions. Vu de Saint-Pierre les grands renforts de manchettes notamment de la presse montréalaise paraissent ridicules. Ces investissements qui seraient d'un montant de $400,000,000 sont-ils réalistes ? Seraient-ils rentables? Les financiers que représentent M. Akkaoui offrent-ils suffisamment de garanties? Ce sont là autant de questions que l'on se pose.

Quoi qu'il en soit les Saint-Pierrais demeurent perplexes. Un port franc un casino comme à Monte-Carlo, de luxueux motels, un aéroport international apporteraient sans aucun doute un sang nouveau à l'économie locale. Ces investissements permettraient aussi aux finances publiques d'équilibrer une balance commerciale déficitaire et dont le pourcentage de couverture n'atteignait en 1968 que 36,92 pour cent.

La population est-elle favorable à cette perspective de développement économique? Oui, sans oublier l'expression de ce marin saint-pierrais: "Ici on vit, on pense et l'on meurt en français".



Les activités portuaires exercent une influence primordiale sur l'économie du Territoire. Ci-dessus, une flotte de chalutiers ancrée dans le port de Saint-Pierre.
(Photo Briand, Saint-Pierre et Miquelon)



Une flottille de "doris" utilisée pour la pêche artisanale quittent la rade du port.
(Photo Briand, Saint-Pierre et Miquelon)



L'hospitalité Barclay

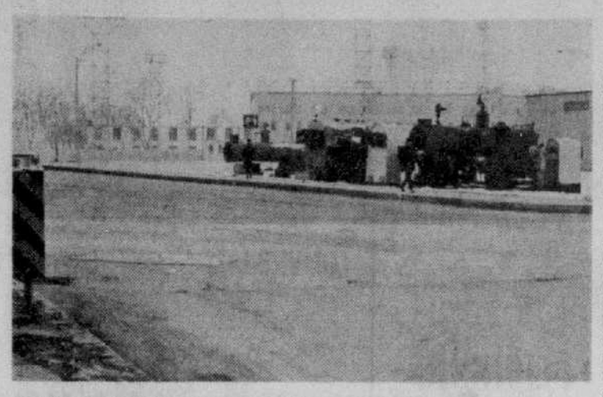
Les produits Barclay font vraiment bon effet sur votre plateau. Les produits Barclay sont délicieux dans votre verre. En effet, dans chaque bouteille Barclay, il y a trois ingrédients secrets: la saveur Barclay, la qualité Barclay, la valeur Barclay.

Nom pour nom, les autres marques sont peut-être mieux connues; mais dollar pour dollar, il n'y a pas de *meilleure* marque. Essayez Barclay la prochaine fois que vous ferez vos achats... une agréable surprise vous attend.

JAS. BARCLAY & CO. *LIMITED*
qui tire une fierté *illimitée* de ses produits

MÉTRO QUÉBEC

par JOSEPH VOISARD



POUR "ORNER" UNE NOUVELLE VOIE . . .

En débouchant du boulevard Laurentien, l'attention est attirée depuis plusieurs mois par un "étalage" de bouilloires géantes angle Dorchester et de la Croix-Rouge. On remarque sur l'illustration ci-dessus ces mastodontes qui voilent aux trois quarts le stade municipal. Il s'agit de bouilloires usagées qui attendent des acheteurs éventuels. Le propriétaire, Latulippe Inc., se dit prêt à construire une clôture qui cacherait cet amas de métal placé en bordure du trottoir. Mais il attend le résultat de négociations amorcées avec la ville pour l'obtention d'une étroite lisière de **terrain qui ne fut pas intégrée à l'assiette de la voie élargie. Il semble que la ville aurait elle-même suggéré à Latulippe Inc., d'acquérir cette lisière de terrain. Celui-ci affirme avoir été dirigé de l'un à l'autre sans réussir jusqu'ici à conclure une entente. Et les bouilloires restent là dans toute leur "splendeur" pour "parer" un beau coin de la vieille capitale...**

"DECOLTES" ET GILETS "SUBJECTIFS" . .

Une commission scolaire régionale de banlieue rappelle à ses étudiants dans son bulletin d'information ses exigences au sujet de la propreté et de la tenue vestimentaire. Elle demande aux garçons de se raser et de "posséder" une coupe de cheveux normale... Elle s'insurge contre les robes trop courtes et prescrit que celles-ci devront descendre à au moins vingt pouces de terre. Elle honnit les "décoltés" et les gilets "subjectifs" chez les filles... Un chef de famille dont deux enfants fréquentent les écoles de la régionale en cause s'offusque des fautes d'orthographe et des impropriétés de termes qui abondent dans le texte de l'avis de six paragraphes. Il est tout à fait d'accord avec les commissaires qui exigent que les garçons visitent régulièrement le coiffeur. Il réprouve aussi les "décolletés" et le port de gilets provoquants ou "suggestifs" par les filles. Mais il croit que des gens responsables de l'enseignement au niveau secondaire chez nous devraient avoir plus de déférence pour Sa Majesté la langue française.

CERTAINS CHAUFFEURS D'AUTOBUS "INADAPTES"

Si la plupart des chauffeurs d'autobus sont des gentilshommes, il s'en trouve malheureusement trop qui manquent de civilité. On nous signale souvent des faits qui prouvent que certains ignorent totalement la simple politesse et semblent plutôt inaptes à traiter avec le public. Exemple: Une fille de 25 ans montait dans l'autobus cette semaine avec sa mère. Toutes deux étaient chargées de colis. La jeune fille fut apostrophée grossièrement par le chauffeur parce qu'elle lui tendait une correspondance un peu froissée à travers ses sacs gênants. Le chauffeur lui lança en la tutoyant des remarques tout à fait désobligeantes comme s'il se fut agi d'une vulgaire gamine. Inhabituée à un traitement du genre, la demoiselle resta plutôt éberluée et ne lui répliqua pas. "Quel grossier personnage!" ne put se défendre de dire avec l'approbation évidente de son entourage une dame témoin de l'incident. Ces faits devraient être portés à la connaissance des autorités de Québec Autobus. Qu'on note l'heure et le circuit où se produisent ces incivilités. Il sera alors facile d'identifier le chauffeur en défaut qui pourra être rappelé à l'ordre. Des étudiantes se plaignent aussi fréquemment du comportement de chauffeurs "inadaptés"...

Les citoyens de Stadacona veulent qu'un terrain de jeux soit aménagé près du parc Cartier-Brébeuf

Par Monique GIGUERE

Les citoyens de Stadacona ont manifesté hier soir leur désir qu'un espace situé à l'ouest du Parc historique national Cartier-Brébeuf soit réservé pour l'aménagement d'un terrain de jeux pour les enfants de la paroisse de Stadacona et du quartier Limoilou.

Ce voeu a été exprimé au député libéral de Québec-Est, à Ottawa, M. Gérard Duquet, au cours d'une séance d'information organisée par le Comité du film de Stadacona. Les citoyens, qui étaient environ une quinzaine, ont fait remarquer qu'un terrain de balle existait déjà sur le site du parc et qu'advenant sa disparition la paroisse demeurera sans aucun espace pour les jeunes.

"Je ne dis pas non", a répondu M. Duquet, "mais les renseignements que j'ai à date sont qu'un terrain de jeux n'est pas prévu et il est douteux que les autorités fédérales y consentent". Le député de Québec-Est a toutefois promis de s'en occuper à fond et, pour lui permettre de continuer ses démarches, il a suggéré au Centre communautaire de Stadacona d'écrire au ministre fédéral des Affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien, une lettre, faisant suite à la requête du maire Lamontagne en date du 6 juin 1969, le pressant d'obtenir l'autorisation pour l'établissement d'un terrain de jeux sur l'emplacement du parc.

Il est à noter, toutefois, qu'advenant une autorisation du fédéral à cet effet, l'entretien et le coût du terrain de jeux relèveraient de la ville.

DEBUT DES TRAVAUX

M. Duquet a annoncé que les travaux débuteront le 10 janvier 1970, avec la pose d'un tuyau souterrain devant relier la rivière Lairet à la rivière Saint-Charles. Ceci constitue la première étape et "c'est tout ce qui se fera cet hiver", a déclaré le député.

Depuis l'inauguration des travaux du parc Cartier-Brébeuf, le 24 octobre dernier, rien n'a été fait. Selon M. Duquet, le retard est dû à la grève de l'acier qui a pris fin la veille de l'inauguration des travaux. La compagnie Algoma Steel s'est maintenant engagée à fournir l'acier à la firme AMCO de Saint-Romuald pour le 10 décembre et cette dernière a promis que le tuyau serait rendu sur le terrain du parc le 8 janvier. Si tout se déroule tel que prévu, les travaux pourront débuter le 10 janvier.

La deuxième étape des travaux, qui commencera au printemps, comprend l'aménagement de la rivière Lairet et du terrain où une centaine d'arbres seront plantés, de sorte à faire reprendre au terrain l'aspect qu'il avait en 1534, lors de la venue de Jacques Cartier. De plus, un centre d'information, abritant un musée, sera construit, de même qu'un kiosque à musique. On assistera aussi au transport de la Grande Hermine du petit chantier maritime de Lauzon à la lagune du parc. La fin des travaux est prévue pour septembre 1971.

HISTORIQUE

Faisant l'historique du Parc Cartier Brébeuf, le député de Québec-Est a rappelé que dès 1948, la Société St-Jean-Baptiste de Québec avait fait des démarches pour qu'un parc soit organisé, commémorant la venue de Jacques Cartier et la découverte du Canada. C'est précisément à l'embouchure de la rivière Lairet que Jacques Cartier passa l'hiver 1534-1535 et Jean de Brébeuf, un de nos martyrs canadiens, vécut sur les lieux.

En 1958, lors d'une élection federale, des représentations ont été faites auprès du premier ministre Diefenbaker, qui est venu à Québec, a visité les lieux et promis d'aménager un parc beaucoup plus vaste. En mai de la même année, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a confirmé l'importance du lieu sur le plan de l'histoire, pour que le gouvernement fédéral en défraie le coût.

De 1958 à 1965, les terrains, dont une partie appartenait à la ville de Québec et une autre à la province, ont été cédés au gouvernement fédéral.

Depuis, la ville de Québec a procédé à l'expropriation des terrains et les démarches ont été entreprises pour que commencent les travaux.

Le député de Québec-Est, M. Duquet, en a profité pour faire valoir auprès des citoyens de Stadacona les avantages que représentera pour eux l'aménagement du parc Cartier Brébeuf.

Il a souligné que la valeur des biens-fonds et des propriétés en serait par le fait même augmentée et il a fait briller aux yeux des gens présents la création de vingt-trois nouveaux emplois, dont huit à l'année longue et quinze saisonniers, soit d'avril à octobre.

ASPECT SOCIAL

Du côté social, certains craignent que des pressions soient exercées par les économiquement forts pour acquérir les terrains situés en bordure du parc. Ceci pourrait provoquer de nouvelles expropriations et les gens ainsi déplacés auraient à se reconstruire une nouvelle vie communautaire ailleurs, avec toutes les difficultés d'adaptation que cela comporte.

Impasse dans les négociations entre le séminaire de Québec et ses employés syndiqués

Les négociations entre le Séminaire de Québec et ses employés, membres du Syndicat des employés du séminaire de Québec sont dans une impasse, annonce un communiqué de la Fédération des services publics, remis à la presse hier.

Après treize séances de négociation directe, le syndicat a demandé la conciliation, devant l'impasse dans laquelle se trouve les négociations.

Presque toutes les clauses monétaires sont en suspens et les offres faites par l'employeur ont été rejetées unanimement par l'assemblée générales des membres, tenue le 18 novembre.

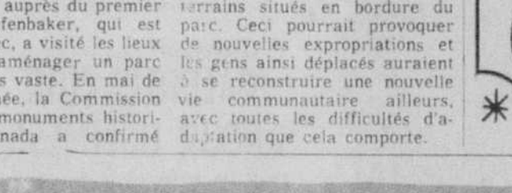
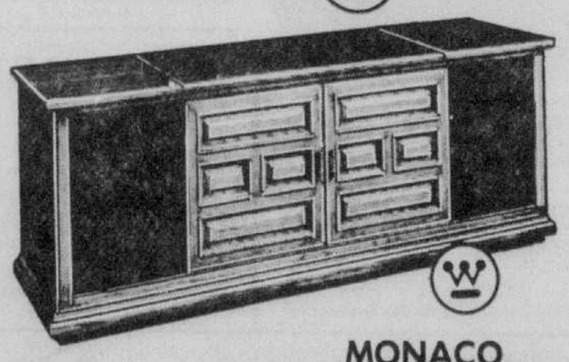
Le syndicat des employés du séminaire de Québec groupe dans ses rangs environ cent vingt membres. Il s'agit du personnel de la cafétéria, du sécrétariat, des hommes d'entretien, etc... travaillant au séminaire et au grand séminaire de Québec.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT —
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
Tél.: 525-7131, local 237
Du lundi au vendredi

Spécialité: FINITION DE FILM
● AMATEUR ● COMMERCIAL ● PROFESSIONNEL
SERVICE DE FINITION ENR. PHOTO
Belvédère
FINISHING SERVICE REG'D
537 est, rue St-Vallier - Tél.: 529-4127
VENTE DE FILMS DE TOUT GENRE AINSI QUE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET D'ACCESSOIRES


ACHETEZ VOTRE CADEAU DES FETES
A L'ENSEIGNE DE L'EXCELLENCE
LEVIS Auto
ROND-POINT, LEVIS - TEL.: 837-3661
Concessionnaire Chevrolet - Cadillac - Camaro - F-85 - Chevelle - Corvair - Monte Carlo - Chevy II - Envoy - Epic

(1880) 68 Viva
2 portes, 4 cylindres, transmission manuelle 4 vitesses, très propre et en excellente condition.
$400.00 comptant.
Balance facile.
GARANTIE ESSAI DE 30 JOURS
G.M. - OK - G.W.

C'EST DECIDE...
RIEN
NE SERA DEMENAGE!
GASTON LEVESQUE
FAIT BENEFICIER LE COUT DU DEMENAGEMENT A SES CLIENTS!
TOUT CE QU'IL Y A DANS LE MAGASIN DOIT ETRE VENDU COUTE QUE COUTE!

CE NOUVEL EDIFICE EST SITUE EN FACE DU MAGASIN ACTUEL
STEREO

6 haut-parleurs. Style tendance espagnole. Fini Pécan antique.
MONACO
Modèle ST-817
Prix suggéré: $439.95
PRIX SPECIAL DU DEMENAGEMENT
319.97
TIRAGE D'UN DEUXIEME

Sno-Pony
MARDI LE 23 DECEMBRE
A L'EMISSION "DE TOUT DE TOUS"
Chaque achat de $100.00 ou plus donne une chance de gagner.

Un Noël en couleur et en musique avec Westinghouse
TELECOULEUR 19"

449.95
"Le Tudor 11"
Puissant modèle portatif de 26,000 volts, fini noyer.
Prix suggéré: $599.95
PRIX SPECIAL DU DEMENAGEMENT
TELECOULEUR 25"

599.97
Modèle CK542-U
CONTROLE AUTOMATIQUE DE LA COULEUR.
Son et image instantanes.
Prix suggéré: $869.95
PRIX SPECIAL DU DEMENAGEMENT
Invitation spéciale aux FUTURS MARIES!
Vaste assortiment de bagues, à des prix jamais vus.
Aussi, grands spéciaux sur tous nos articles de bijouterie: verre taillé, vaisselle, bracelets, charms, montres, etc...
OUVERT TOUS LES SOIRS
GASTON Levesque INC.
122 AVENUE PLANTE
VILLE DE VANIER
C'est si facile d'acheter à termes chez Gaston Levesque
1er PAIEMENT EN FEVRIER '70

D'ici Noël

La Cour supérieure aura célébré une centaine de mariages civils

par J.-Claude RIVARD

D'ici Noël, la Cour supérieure du district de Québec célébrera son centième mariage civil.

C'est ce qu'a révélé hier au cours d'une interview, M. Raymond Haince, protonotaire - adjoint de la Cour, en signalant que jusqu'à présent 81 mariages civils ont été célébrés au Palais de Justice de Québec.

Par ailleurs, depuis l'entrée en vigueur de la "Loi sur le Mariage civil", un total de 97 mariages civils ont été signés dans les régistres de la Cour supérieure du district, lors de leur célébration dans des hôtels de ville du district.

Au surplus, les babillards destinés à l'annonce publique des mariages à venir, font déjà part de quinze promesses de mariages, dont plusieurs seront célébrés aux environs immédiats de Noël: il s'en trouve incidemment quatre pour la seule journée du 24 décembre.

On se souviendra que la Loi sur le Mariage civil présentée à l'Assemblée nationale en novembre dernier n'est en fait entrée en vigueur que le 1er avril 1969.

Pour 1970, les mariages civils seront substantiellement plus nombreux qu'en 1969: la Cour supérieure est actuellement saisie d'un millier de demandes de divorce...

En fait, dans le district de Québec, a commenté M. Haince, les divorcés constituent actuellement environ les 75 p.c. des candidats au mariage civil.

Dans les autres cas il y a des athées ou agnostiques qui répugnent à ce qu'on les contraigne à une profession de foi pour contracter mariage; les personnes qui appartiennent à une religion sans chefs spirituels dans la province (hindous, boudhistes, musulmans) ou dont les chefs spirituels ne sont pas autorisés à tenir les registres de l'état civil (Témoins de Jéhovah, Mormons, etc...)

Dans 90 p.c. des cas, les gens mariés civilement à Québec, se sont dits de "religion catholique"... des catholiques dont l'un des partenaires au mariage est divorcé, dans trois cas sur quatre.

La chose s'explique en ceci qu'en dehors de cas très concrets et limités, le Droit canon de l'Eglise catholique considère le mariage contracté devant l'un de ses ministres, comme un acte que seule la mort de l'un des conjoints peut dissoudre.

Le mariage civil est en fait une cérémonie courte et simple: elle dure à peine quinze minutes, selon un tarif pré-établi: $75 sur semaine; $100 le samedi ou le dimanche et jours de fêtes.

Elle se fait par le protonotaire ou l'un de ses deux adjoints, assisté d'un greffier, portant toge, chemise blanche, cravate noire et pantalon foncé.

Le célébrant s'enquiert d'abord du consentement mutuel des époux; puis à leur réponse, il rappelle la teneur des articles 173, 174, 175 et 176 du Code civil, relativement aux devoirs réciproques des deux nouveaux époux. L'échange des anneaux et un souhait de bonheur terminent la cérémonie.

La salle de mariage n'a habituellement rien de particulier: c'est habituellement la première salle de la Cour provinciale; sauf que la loi prescrit que le drapeau du Québec doit être hissé là où se célèbre le mariage.

Des mariages collectifs sont possibles, selon le texte de la "Loi sur le Mariage civil".

Garage détruit par le feu à l'Ancienne-Lorette

Un garage qui venait d'être construit a été détruit par le feu à l'Ancienne-Lorette, hier soir. Il était situé sur la rue Sainte-Famille et il appartenait à M. C.-H. Robitaille, entrepreneur domicilié au 1424 rue Richard, à l'Ancienne-Lorette, également.

La construction d'un étage et demi mesure environ 20 pieds de face par 30 de longueur. Elle est restée debout, mais elle a subi des dommages qui nécessiteront sa reconstruction. Le toit en tôle a souffert de la chaleur dégagée par le brasier.

L'incendie a éclaté vers 6h. Des ouvriers venaient de quitter les lieux. Il semble que la fournaise à l'huile rudimentaire a surchauffé et c'est elle qui aurait provoqué l'incendie.

De l'outillage et du matériel qui s'y trouvaient déjà ont été endommagés. Ce garage devait servir à l'entretien des camions.

Dirigés par le caporal Drolet, les sapeurs ont travaillé environ une heure et demie. Personne n'a été blessé.

TOUS NOS PRIX SONT RASES
pour la saison d'hiver
VENEER A PLANCHER
embouveté, 4' x 8' 5/8" $6.65
PORTES INTERIEURES
1ère qualité
24" $5.15
30" $5.90
POIGNEES "WEISER"
Garde-robes $2.70
Chambre à coucher... $2.95
Chambre de bains..... $3.75
Poignées avec clefs $7.35
Grande quantité de PORTES EXTERIEURES ET FENETRES avec légères imperfections A PRIX TRES SPECIAUX
VENEER B.C. FIR 4'x8'
sablé, avec légère imperfection
1/4" ..... feuille 3.85
3/8" ..... feuille 4.35
5/8" ..... feuille 6.85
Aussi, VENEER de toutes sortes.
VENEER PREFINIS (BOIS)
4' x 8'..... Loan..... 3.15
TUILES A PLAFONDS A partir de ..... .09
MASONITE 4' x 8' Feuille $1.35
EPINETTE 2" x 3" - 8' ..... mrc. .36
CHARPENTES DE METAL USAGEES POUR BATISSES 140' x 40' et 140' x 30'
MASONITE PREFINI
4' x 8' Feuille $2.65
LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines
MODERN PLYWOOD LTD.
74 boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert le soir

La minorité anglophone du Québec doit avoir confiance en la majorité

– Noël Herron

MONTREAL (PC) — La minorité anglophone du Québec "doit au départ avoir confiance dans la bonne volonté de la majorité" ou bien les anglophones doivent quitter la province, a déclaré M. Noël Herron, ex-président de l'Association des principaux catholiques de langue anglaise de Montréal.

Il a déclaré, hier, devant les membres d'une association de parents à Laval, en banlieue nord de la métropole, que le projet de loi 62 sur la restructuration scolaire dans l'île de Montréal et qui instituera 11 districts scolaires, de qui relèveront les écoles catholiques et les écoles protestantes, prévoit que ce système sera dirigé par un conseil scolaire nommé par le gouvernement.

Il a ajouté que ce projet de loi, qui mettra la population anglophone dans une situation de minorité dans huit des 11 districts régionaux, pourrait provoquer un conflit entre francophones et anglophones.

Ceci "serait regrettable et désastreux", a-t-il dit.

Avec le personnel et des structures appropriées, ce système unique peut fonctionner, a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec, a déclaré que les écoles publiques anglaises ne seront menacées en aucune façon par la création de ce système non confessionnel à Montréal.

On félicite la CECM de s'être dissociée de la FCSQ sur la question de la neutralité des enseignants

Le bureau fédéral de la Fédération nationale des enseignants québécois (CSN) félicite la Commission des écoles catholiques de Montréal pour s'être dissociée de la résolution adoptée par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec à l'effet d'interdire aux enseignants d'exprimer en classe des opinions personnelles en matière de politique ou de religion.

Selon la Fédération nationale des enseignants, "la prise de position de la CEM est un pas de plus vers l'abolition du mythe de la neutralité objective, comme s'il était plus humain, plus civilisé, de ne pas prendre position devant, par exemple, la montée du racisme au Québec.

"Une certaine partie éclairée de la population", estime la Fédération des enseignants, "commence à se rendre compte que ne pas prendre position, c'est prendre position, car c'est décider que les autres décideront à notre place".

"Loin d'être missionnaire des idées reçues, l'enseignant a pour mission d'éveiller la pensée et de stimuler la liberté et l'expression de soi", poursuit la fédération qui ajoute que "la meilleure façon de faire de l'élevage, c'est - à - dire fabriquer en séries des gens qui se feraient laver le cerveau toute leur vie, par la publicité ou autrement, aussi bien dire des esclaves, serait précisément de ne pas éveiller leur conscience, de ne pas leur inculquer le sens de l'analyse critique, le sens de la liberté".

L'école des Beaux-Arts et l'ITM seront cédés à l'U. du Québec

L'école des Beaux-Arts et l'Institut de technologie de Montréal seront cédés à l'Université du Québec, à Montréal.

Le gouvernement du Québec qui est propriétaire de ces deux institutions, a décidé d'accueillir favorablement une demande formulée en ce sens par les autorités de l'Université du Québec.

L'école des Beaux-arts est située au 125 ouest, rue Sherbrooke et l'Institut de technologie au 200 ouest de la même rue.

L'acte de cession mentionne que les édifices, terrains circonstances et dépendances ainsi que l'ameublement et l'outillage, font partie de la transaction qui se fait au prix nominal de $1.00.

Cogestion à la maison des étudiants canadiens, à Paris

PARIS (AFP) — Le régime de la co-gestion sera pour la première fois, à compter de cette année scolaire, appliqué à la maison des étudiants canadiens de la cité universitaire.

Un comité a été élu par les 125 étudiants du pavillon canadien pour assurer la gestion en coopération avec le directeur de la Maison du Canada, M. Benoit Vaillancourt. Il est composé comme suit:

Secrétaire: Edward Goldenberg, Montréal;

Trésorier: Gilles Desjardins, Saint-Denis-de-Kamouraska;

Sports: Gil McKinnon, Vancouver;

Affaires culturelles: Carol Tremblay, Montréal;

Affaires sociales: Claude Labarre, Sorel;

Services: Georges Lévesque, Lévis;

Information: Jacques Marcille, Montréal.

D'autre part, ont été élus les 4 représentants canadiens à la cogestion de la cité universitaire:

Richard Paré, Montréal, Marina Lessard, Lac Saint-Jean, Donald Murray, Toronto et Jacques Rastoul, Montréal.

Les deux boursiers Rhodes du Québec sont choisis

Le comité de sélection des bourses Rhodes pour le Québec annonce la nomination de M. Richard - G. Fitzsimons et de M. Robert-B. Warren pour l'année 1970.

M. Richard Fitzsimons est âgé de 20 ans et il complète actuellement sa dernière année d'étude à l'Université Bishop's de Lennoxville. Après qu'il aura obtenu son B.A. en mai 1970, il se propose d'entreprendre des études en philosophie, politique et sciences économiques à l'Université d'Oxford.

M. Robert-B. Warren, âgé également de 20 ans, est étudiant au collège Loyola. Après avoir obtenu son B.A. en histoire, il se rendra à Oxford étudier également la philosophie, la politique et les sciences économiques.

Ces boursiers Rhodes étudieront à la célèbre université anglaise durant une période de deux à trois ans. Le montant de chaque bourse est de quelque $3,080. par année.

Onze bourses Rhodes sont attribuées chaque année au Canada.

Nomination au poste d'agent de liaison auprès des écoles de l'U. McGill

M. J.-Ferguson Stewart vient d'être nommé au poste d'agent de liaison auprès des écoles de l'Université McGill, de Montréal.

Il succède à ce poste au Dr S. Penton.

Les fonctions de M. Stewart consisteront à renseigner les étudiants, les conseillers en orientation et les professeurs des écoles secondaires de Montréal et des environs, sur les normes d'admission, les programmes d'études, etc. de l'Université McGill.

M. Stewart a passé de nombreuses années au service de la Commission des écoles protestantes de Montréal; il a enseigné dans les écoles élémentaires et secondaires et avant de se joindre à l'Université McGill, il occupait les fonctions de principal du Wagar High School.

SIMPSONS-SEARS

VENTE ECLAIR

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES PAGES, S.V.P.



50 seulement! Pour Hommes!

VESTONS SPORT!

Rég. 39.98

14.99 ch.

Vestons sport Fortrel et laine; modèle croisé à 2 ou 3 boutons, fentes médiane ou latérales. Vert, marine et whisky. Tailles 36-44, toutes statures.

Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.

16 seulement!

PALETOTS CUIR POUR HOMMES!

Paletots cuir véritable, non doublés. Fentes latérales. Modèle croisé. Légères imperfections n'affectant pas la qualité! Brun seulement. Tailles 36-44, stature moyenne seulement.

Rég. 79.99

39.99 ch.

60 seulement! Pour Hommes!

PANTALONS "T-66"!

Chics pantalons Terylene et viscose; whisky, gris, vert olive, brun, etc. Tailles standard, 30-42; "continental", 28-36.

Rég. 13.98

6.99 ch.

Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.



Quantité limitée! Pour Dames!

PEIGNOIRS EN PIQUE!

Peignoirs courts, en piqué, avec ou sans col. Manches longues. Deux poches; boutons devant. Rose, vert, bleu, aqua, jaune ou motifs imprimés. P.M.G.

Lingerie (Rayon 38), au Rez-de-Chaussée.

Rég. $11 à $15

6.99 ch.

34 seulement! Pour Dames!

GAINES-CULOTTES DENTELLE!

Gaines-culottes en dentelle de couleurs variées. Jambes moyennes. Jarretelles. P.M.G.TG.

Rég. $6

2.99 ch.

Corseterie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

80 seulement!

COUVRE-LITS "CONTINENTAL"!

Double 95x108 po. Rég. 25.98

Simple 82x108 po. Rég. 24.98

12.99 ch.

Couvre-lits genre jeté avec coins arrondis. Rayonne/acétate/taffetas fleuri. Entretien facile. Jaune or/orange ou bleu/lilas.

Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième.





45 seulement! Pour Hommes!

PULL-OVERS TOUT LAINE!

Pull-overs 100% laine, solides, durables. Tricot gonflant aux points variés. Epaules raglan, col type roulé. Couleurs en vogue. P.M.G.TG.

Rég. 14.99

8.99 ch.

Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.



Rég. $2 et 2.50

99c ch.

150 seulement! Pour Hommes!

CRAVATES!

Beau choix de cravates 3 ou 3½ pouces. Rayures et motifs variés. Couleurs en vogue.

Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.

35 seulement! Pour Hommes!

PORTEFEUILLES!

Rég. $8

$4 ch.

Portefeuilles en Corfam* de Dupont. Durables. Lignes pures. Compartiment pour photographies.

Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.



Quantité limitée! Pour Dames!

VESTES SPORT!

Rég. 39.99

Vestes sport en suède - manches raglan. Couleurs limitées. Tailles 8-16.

14.99 ch.

Manteaux pour Dames (Rayon 17), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Dames!

BAS-CULOTTES!

Bas-culottes première qualité, sans talon. L'idéal pour les souliers à talons nus. Erable, ton cuivre ou couleur chair. P.M.G.TG.

Rég. 1.77

1.37

Bas pour Dames (Rayon 75), au Rez-de-Chaussée.

40 seulement! Pour Dames!

PARAPLUIES TELESCOPIQUES!

Parapluie pratique livré avec étui nylon et vinyle. Unis ou imprimés.

$5 ch.

Bourses (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Dames!

ROBES VARIEES!

Rég. $20 à $35

4.99 ch.

Robes variées confectionnées en lainage de choix. Couleurs limitées. Tailles 8-16. Toute vente finale.

Robes pour Dames (Rayon 31), au Rez-de-Chaussée.

30 seulement! Pour Bambins!

HABITS DE NEIGE!

Vêtements de neige de confection 100% nylon. Doublés similifourrure. Taille élastique. Brun, rouge vin, bleu marine dans le groupe. Ages 2-3x ans.

Rég. 24.98 à 27.98

14.99 ch.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.

30 seulement! Pour Bambines!

MANTEAUX DURABLES!

Manteaux Borg ou Orlon*. Modèle droit ou croisé. Couleurs variées. Ages 4-6x ans.

Rég. 22.98 à 29.98

9.99 ch.

50 seulement! Pour Bambins!

VESTES DE SKI!

Veste de ski 100% nylon. Modèle moniteur serré à la taille. Vert pâle, rose ou bleu. Ages 4-6x ans.

Rég. 7.99

3.99 ch.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.





15 seulement! Pour Dames!

ECRINS A TIROIRS!

Ecrins solides et modernes. Tiroirs multiples.

Rég. 13.98

8.99 ch.

Bijouterie (Rayon 4), au Rez-de-Chaussée.



30 seulement! Pour Dames!

ENSEMBLES CHICS!

Rég. 9.99

$5

Ensemble jupe ligne A ou plissée, en lainage de choix; plus chandail manches longues, épaules raglan, en tricot acrylique. Choix de tons. Tailles 10-18.

Vêtements sport pour Dames (Rayon 7), au Rez-de-Chaussée.



Rég. $20

12.99 pai.

Quantité limitée! Pour Dames!

SOULIERS "DEL MONACO"!

Création saisonnière pour dames chics! Souliers "Del Monaco" en cuir véritable. Solides et confortables. Brun, noir, gris ou tan. Pointures 5½ à 9½ dans le groupe.

Chaussures pour Dames et Enfants (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Hommes!

VESTES SKI 32 PO.!

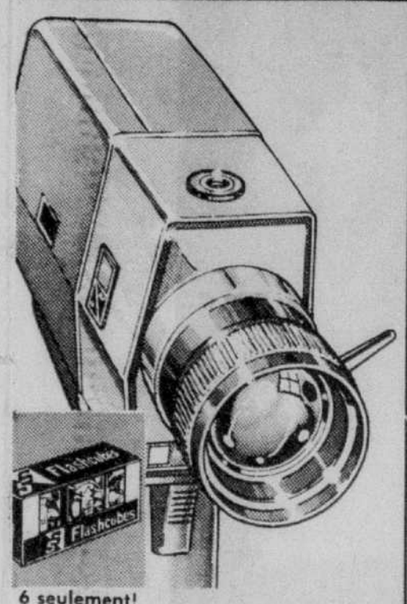
Veste de ski en nylon, col cadet ou capuchon. Aspect matelassé ou uni; glissière ou boutons devant. Vert, marine ou jaune or. P.M.G.TG.

Rég. 39.98

29.99 ch.

Vêtements Sport pour Hommes (Rayon 41), au Rez-de-Chaussée.

OUVERT DE 9 H. 30. A. M. A 9 H. 30 P. M. JUSQU'A NOEL !



6 seulement!

CINE-CAMERA "ANSCO"!

Ciné-caméra "Ansco" Super 8. Objectif à focale variable, rapprochant jusqu'à 3 fois. Modèle robuste, mecanisme sûr. Poignée pistolet pratique.

Rég. 89.95 **69.88**

Mensualités $8

144 seulement!

CUBES LAMPE-ECLAIR!

Chaque paquet contient 3 cubes de lampe-éclair pour caméras Instamatic.

2 paquets pour 2.88

Photographie (Rayon 39), au Rez-de-Chaussée.



4 seulement!

BERCANT-PIVOTANT!

Fauteuil berçant-pivotant "Betsy Ross". Recouvrement tweed. Volant à plis creux.

Rég. 99.98 **49.88**

Mensualités $7

10 seulement!

FAUTEUILS "COLONIAL"!

Non illustré! Fauteuil style Colonial berçant-pivotant. Recouvrement similicuir, boiserie finie Salem. Motifs courtepointe. Sur pieds solides.

Rég. 79.98 **59.88**

Mensualités $7

AUTRE FAUTEUIL A VOLANT PLISSE!

Plus large, recouvert tweed à motifs courtepointe.

Rég. 119.98 **99.88**

Meubles (Rayon 1), au Deuxième.

Quantité limitée!

SAPINS ARTIFICIELS!

Sapin canadien aux fines aiguilles. Hauteur 6½ pieds. Modèle 143 branches.

Rég. 23.98 **20.98** ch.

Quantité limitée!

CARILLONS A BOUGIES!

Carillon thermique. Les anges en métal tournent, sous l'action de la chaleur dégagée par les bougies, et heurtent le timbre.

Rég. 98¢ **59¢** ch.

Quantité limitée!

GUIRLANDES ETINCELANTES!

Guirlandes pour l'arbre, la cheminée ou la fenêtre. Résistent à la chaleur. 50 pi. x 3 pouces.

Rég. 2.98 **2.19** ch.

Le Coin de l'Arbre (Rayon 50), au Rez-de-Chaussée.

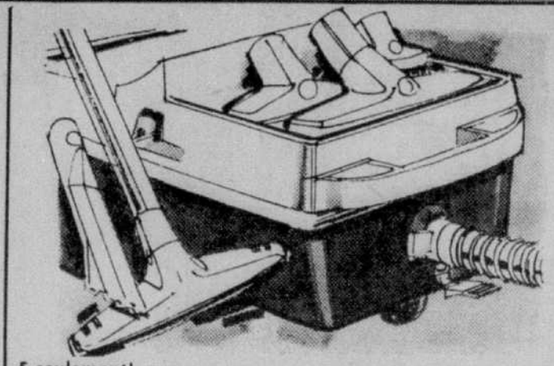
Quantité limitée!

POUR LA TABLE!

Rég. 4.98 **3.77** ens.

Ensemble 4 napperons, 4 serviettes de table, couteaux à "steak".

Literie (Rayon 96), au Deuxième.



5 seulement!

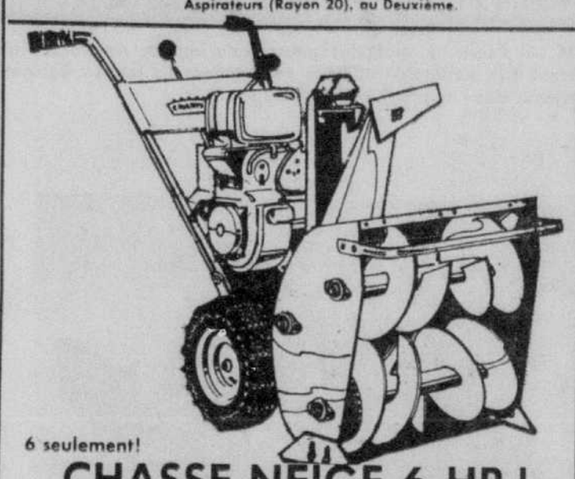
ASPIRATEURS "KENMORE"!

Aspirateur super-puissant avec accessoires incorporés. 2⅙ hp.; 20 pieds de cordon électrique. Beige et brun.

Rég. 94.95 **79.88** ch.

Mensualités $8

Aspirateurs (Rayon 20), au Deuxième.



6 seulement!

CHASSE-NEIGE 6 HP.!

Chasse-neige 6 hp. à moteur "Snow King" actionnant 2 hélices de 24 pouces. Roulements à billes scellés et lubrifiés à vie. Ensemble de chaînes inclus!

Rég. 489.98 **449.88**

Mensualités 17.50

Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée.



Quantité limitée!

ANTIGEL!

Antigel permanent "Allstate". Faites le plein une seule fois pour tout l'hiver!

Rég. 2.59 **2.39** gal.

A LA PINTE Rég. 75¢ 65¢

Quantité limitée!

RALLONGES ELECTRIQUES!

2 fils, gaine caoutchouc.

10 pieds Rég. 2.89 **1.69**

25 pieds Rég. 2.69 **1.49**

Quantité limitée!

PANIER - REBUT D'AUTO!

Rég. 1.79 **1.44** ch.

Accessoires d'Auto (Rayon 28), au Centre de l'Automobile.



Quantité limitée!

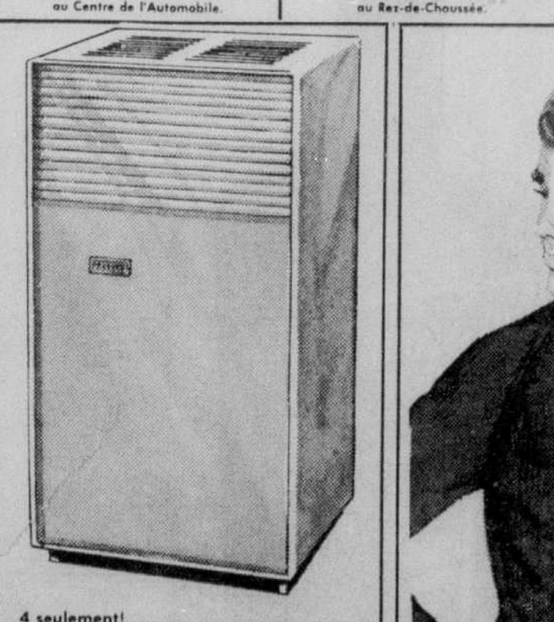
PEINTURE!

Rég. 10.95 **6.99** gal.

Peinture semi-luisante pour cuisine ou salle de bains. 20 couleurs plus blanc antique. Pas de blanc!

A LA PINTE Rég. 3.49 1.99

Peinture (Rayon 30), au Rez-de-Chaussée.



4 seulement!

FOURNAISES A L'HUILE!

Rég. $179 **69.88**

Mensualités $8

Fournaise à l'huile. Modèle à démarrage manuel dégageant 42,000 à 48,000 B.T.U.

Plomberie-Chauffage (Rayon 42), au Rez-de-Chaussée.

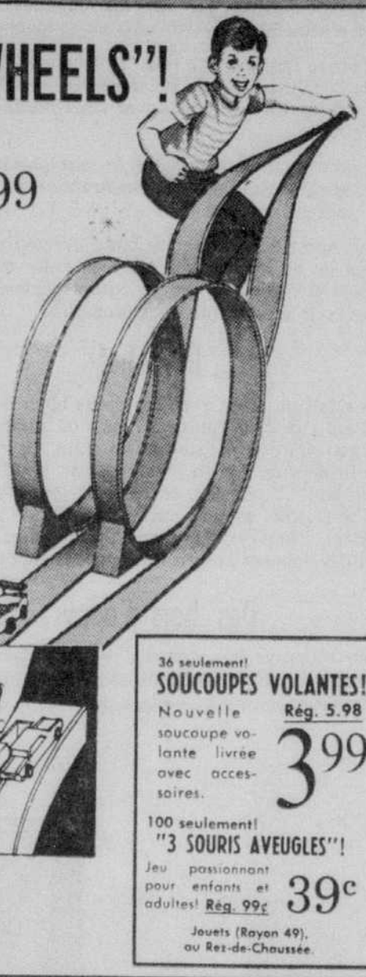
24 seulement!

ENSEMBLES "HOT WHEELS"!

Ensemble complet "Hot Wheels" de "Mattel". 2 super-chargeurs, 2 compte-tours automatiques, piste et 2 bolides.

Rég. 19.95 **15.99**

Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.



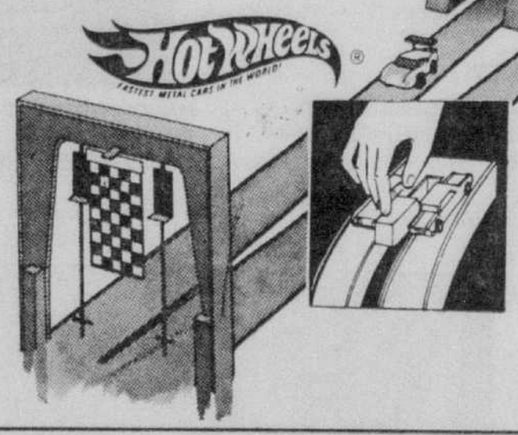
18 seulement!

ENSEMBLES 'BARBIE"!

La jolie poupée surnommée Barbie vous est livrée avec un maillot 2-pièces et une robe d'intérieur en satin. Par "Mattel"!

Rég. 5.98 **3.99** ens.

Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.



36 seulement!

SOUCOUPES VOLANTES!

Nouvelle soucoupe volante livrée avec accessoires.

Rég. 5.98 **3.99**

100 seulement!

"3 SOURIS AVEUGLES"!

Jeu passionnant pour enfants et adultes! Rég. 99¢ **39¢**

Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.

2 seulement!

MOTO-NEIGE 'SNOW CRUISER'!

Moto-neige 'Snow Cruiser' 16 hp. Chenilles 20½ pouces. Démarreur manuel, coffre de rangement sous le siège. Marche arrière sûre.

Valant $1195 **$995**

Mensualités 37.50

2 seulement!

AUTRE MODELE DE LUXE!

Démarreur électrique. Mêmes caractéristiques que ci-dessus, plus réservoir 5½ gallons.

Valant $1295 **$1095**



3 seulement!

TRAINEAUX ET PARE-BRISE!

Traineau en fibre de verre solide, léger. Modèle monté sur patins à ressorts. Pare-brise robuste et sûr.

Rég. 159.98 **134.88**

REMORQUE POUR MOTO-NEIGE! Rég. 159.98 **139.88**

3 seulement!

TOBOGGANS ALUMINIUM LEGER!

Toboggans robustes, légers. Confortables. Lignes pures. Attelage étudié. Largeur 20 pouces.

Rég. 94.98 **84.88**

Mensualités $8

CASQUES DE SECURITE!

Avec lunettes et couvre-oreilles.

Rég. 13.95 **8.98** ch.

LUNETTES POUR MOTOS-NEIGE!

Pour skieur ou conducteur de moto-neige.

Rég. 4.98 **3.49**

Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.



36 seulement! Pour Garçons!

VETEMENTS POUR MOTO-NEIGE!

Combinaison avec capuchon. Glissière robuste. Intérieur et manches doublés; couleur jaune or. Ages 8-16 ans.

Rég. 22.98 **13.99**

Vêtements pour Garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.



13 seulement! Pour Garçons!

CHANDAILS SOLIDES!

Chandails acrylique manches longues. Col roulé ou type roulé, encolure V dans le groupe. Couleurs limitées. P.M.G. dans le groupe.

Rég. 8.98 **1.99** ch.



72 seulement! Pour Garçons!

CHEMISES HABILLEES!

Chemises de toilette manches longues. Quelques Perma-Prest dans le groupe. Blanc, bleu, jaune dans le groupe. Ages 8-18 ans.

Rég. $3 **99¢** ch.

Expérience d'enseignement par équipe à l'Université du Québec, à Trois-Rivières

Sept professeurs du département de psycho - pédagogie de l'Université du Québec, à Trois-Rivières, font, de puis la dernière rentrée académique, une expérience d'enseignement par équipe.

Cette équipe responsable d'un cours de pédagogie de l'enseignement, qui s'adresse à quelque 250 futurs maitres, est une équipe multidisciplinaire: elle comporte un professeur de philosophie, un sociologue, des professeurs spécialisés en administration scolaire, en relations humaines, en législation scolaire et en pédagogie. Composée de professeurs d'âges différents, l'équipe regroupe, de plus, des personnes qui ont étudié en Europe et aux Etats-Unis, aussi bien qu'au Canada.

"Chaque période de cours est de trois heures", d'expliquer l'un de ces professeurs, Mlle Madeleine Roy. La première partie, environ une heure, est consacrée à un exposé à tout le groupe des étudiants. Pour la deuxième partie, le groupe se divise en 7; chaque sous-groupe, accompagné de son professeur, se rend dans une autre salle pour retour sur l'exposé, discussion et travail en équipe sur un thème donné.

L'exposé théorique est fait par un ou plusieurs membres, sous forme de cours magistral, de panel ou de symposium. Des films et la télévision en circuit fermé servent également à l'exposé.

Une fois par semaine, à jour fixe, l'équipe évalue le cours précédent et prépare le cours suivant: échanges sur les réflexions émises par les étudiants lors de la discussion sur leurs réactions à l'exposé et la méthode employée ainsi que le degré de réceptivité, analyse de l'efficacité du travail en équipe, etc.

"Après cette prise de conscience de nos limites et de nos forces" poursuit Mlle Madeleine Roy "nous passons à la préparation du cours suivant. Chacun émet son idée sur le sujet à traiter et la manière de la présenter. Cette discussion oriente la préparation plus immédiate de celui ou de ceux qui se chargent de l'exposé au prochain cours".

Ce qui veut dire qu'au lieu de se débattre seul avec ses connaissances limitées, le professeur voit ses lacunes comblées par d'autres. C'est un système d'équipe qui se joue au sein même de l'équipe et chacun accepte le risque de compter sur ses confrères.

En plus d'ouvrir à chaque professeur des horizons nouveaux (par le jeu notamment de la diversité des spécialisations de chacun) ce travail en équipe présente des avantages psychologiques certains, entre autres le sentiment d'appartenance à un groupe.

Les relations interpersonnelles et la participation à un effort collectif, donnent de la sécurité dans le travail. Chacun se sent responsable du succès de l'autre et de la satisfaction des étudiants.

Création d'un comité spécial pour prévoir le développement général de l'Université du Québec

Prévoir le développement général de l'Université du Québec et de ses unités constituantes et faire des recommandations sur les objectifs généraux de ce développement", tel est l'essentiel du mandat du comité provisoire de planification que l'assemblée des gouverneurs de cette université a créé lors de sa dernière réunion.

Ce comité est composé du vice-président à la planification, M. Pierre Martin, et de représentants de chacune des cinq unités constituantes, alors que la direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Education, et l'Office de planification et de développement du Québec, sont invités à y déléguer chacun un représentant.

Dès maintenant, le comité provisoire de planification entend travailler en liaison avec les organismes de planification extérieurs au monde universitaire, l'Office du plan en particulier. Il est prévu que le plan de développement de l'UQ se fera en conjonction avec le plan de développement du Québec; une liaison semblable devrait se faire aux niveaux des plans des universités constituantes et des plans régionaux de développement.

Le comité provisoire devra, comme la future commission de planification, travailler en liaison avec les comités de planification des constituantes. L'une de ses tâches est de proposer, d'ici le 1er mai 1970, les modalités de constitution de la commission de la planification prévue par la loi.

Il a, de plus, été demandé au comité d'établir les liaisons utiles avec le Conseil des universités et avec les organismes responsables de la planification dans les autres universités.

Election des représentants des professeurs aux divers comités de fonctionnement de l'U. du Québec

Grâce à l'initiative de leur association, les professeurs de l'Université du Québec à Montréal ont élu leurs représentants aux divers organismes de l'institution aussi bien à Montréal qu'au siège social de Québec.

Ainsi, MM. Jacques Peltier et Jacques Levesque représenteront les directeurs d'enseignement et de recherche, alors que MM. Jacques Lazur, Norbert Coisman et A.-R. Matte représenteront leurs collègues au conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

D'autre part, à la commission des études de l'UQAM, MM. Michel Forest, Pierre Grenier et Denis Laporte représenteront les directeurs d'enseignement et de recherche, tandis que MM. Alfred Dubuc, Marcel Rafie et François-Pierre Gagnon représenteront leurs collègues.

De plus, MM. J.-M. Deporcq et Emile Lavallée, professeurs au département d'économie-administration, siégeront au comité du budget.

Enfin, MM. Jean Messier et François Bilodeau ont été élus respectivement à l'assemblée des gouverneurs et au conseil des études de l'Université du Québec.

L'U. du Québec a tracé son calendrier universitaire pour l'année '70-71

L'Université du Québec a déjà adopté le calendrier universitaire pour la prochaine année, soit 1970-1971.

La session d'automne débutera le mardi, 1er septembre, et se terminera le 23 décembre. Le début de la session d'hiver 1971 est par ailleurs fixé au lundi, 4 janvier; elle se terminera le vendredi, 23 avril. Enfin, la session d'été 1971 débutera le 3 mai pour se terminer le 13 août.

Il convient de souligner que, contrairement à la coutume, l'année académique débutera une semaine avant la fête du Travail. Cet important changement est soumis aux exigences grandissantes des programmes universitaires.

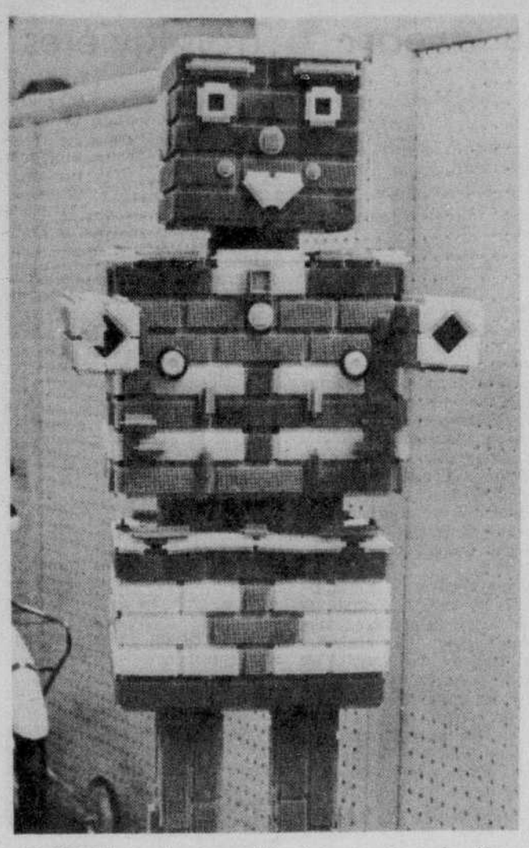
Cependant, ce calendrier prévoit une période de relâche au milieu de chaque session, du 28 octobre au 2 novembre pour la session d'automne et du 17 au 22 février pour la session d'hiver. Cette période pourra également servir, pour les étudiants comme pour les professeurs, à rattraper d'éventuels retards qu'ils auraient pu accumuler dans leur travail.

Subvention de plus de $5 millions accordée à l'Université du Québec

Une subvention de $5,200,000 vient d'être accordée par le ministère de l'Education à l'Université du Québec.

Cette somme servira à couvrir les dépenses de fonctionnement du siège social de cette université et de ses universités constituantes.

ACHETER NOËL ou le faire



LE ROBOT — Il est possible à tout enfant de développer son imagination et sa dextérité manuelle en construisant un mini-robot, évidemment beaucoup plus petit que celui présenté sur la photo. Vous serez sûr qu'il coûtera moins de $125. . .

De tous, il préfère les jouets animés

Il suffit de les gonfler, de les monter ou de les faire gesticuler et parler pour qu'ils s'animent, ces jouets.

Avez-vous pensé que des marionnettes à gants pouvaient non seulement divertir mais aussi éduquer les petits ?

Il faut se rappeler que tout "p'tit homme" s'associe à ses héros de la télévision, tels Bobino et Bobinette ou Midas, et qu'il saura, lui, les faire jouer avec vraisemblance . . . du bout des doigts.

L'enfant pourra apprendre le maniement, certes, des marionnettes, mais aussi, la construction de ces "êtres à animer", s'il est curieux.

Vous aurez peut-être contribué à découvrir les talents de comédien ou de metteur en scène de votre enfant. Et vous aurez peut-être droit à une répétition générale et familiale d'un spectacle aussi drôle qu'impromptu.

Le robot

On a fait un robot avec des petits blocs de plastique qui s'emboîtent l'un dans l'autre . . . mais on aurait pu tout aussi bien construire une maison ou un train. Ce robot renferme tant de briques qu'il a un prix imposant de $125. Il a quatre pieds de haut . . . Ce jeu, se vend en lot de 50, 100 et 150 pièces pour une somme variant de $2.98 à $7.98. C'est l'équivalent, d'une certaine façon à tous ces jeux de construction qui développent l'esprit créateur des enfants.

Des hors-d'oeuvre

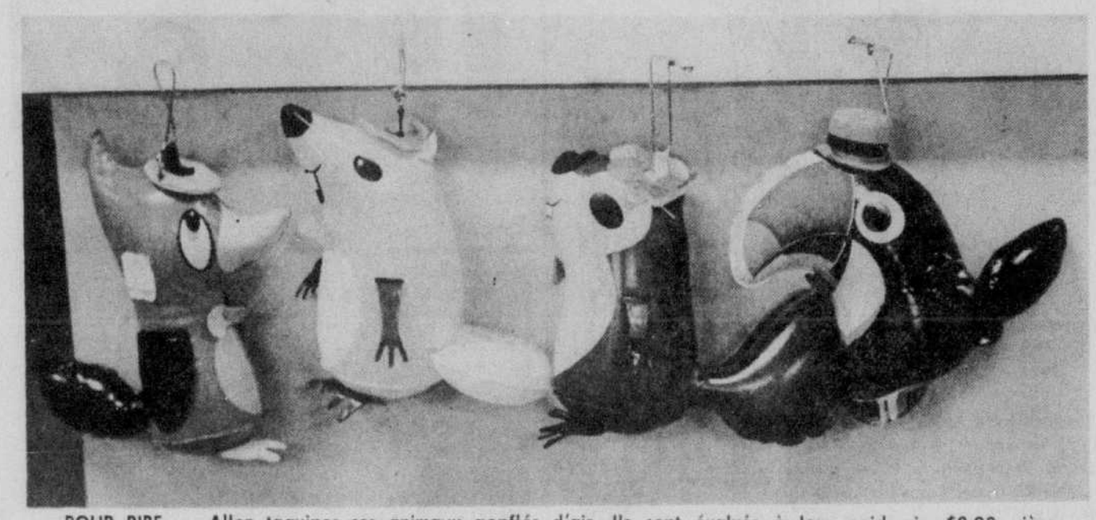
Pour s'amuser franchement, ces petits animaux gonflés, aussi taquins qu'inoffensifs. Ils sont décoratifs, colorés et à bas prix.



MARIONNETTES A GANTS — Bobinette et Midas peuvent du jour au lendemain faire partie du décor familier de votre enfant. Ils pourront être aussi de très bons compagnons de jeu. La Bobinette se vend $4.98 et Midas, qui peut dissimuler un pyjama dans son for intérieur, $3.98.



Planétarium de poche, tout en plastique.



POUR RIRE — Allez taquiner ces animaux gonflés d'air. Ils sont évalués à leur poids-air, $0.98 pièce.

AVIS
OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI NOEL
J.-B. PARADIS
Horloger - Bijoutier
123 Commerciale, Lévis
Tél.: 837-5466

Planétarium à domicile

Ce planétarium de poche est tout en matière plastique. On y voit la voie lactée. Autour d'un radieux soleil tournent la terre et la lune. On peut y faire la démonstration d'une éclipse de lune et suivre le changement des saisons à domicile.

Ce jouet, non pas des mille et une nuits, mais des ères spatiales a été présenté à Hambourg lors d'un salon consacré à l'électronique et à l'espace. Un seul problème se pose pour nos petits Canadiens. Où le trouver ? Que les plus résolus se mettent à la tâche.

VENTE ET SERVICE
SPEED QUEEN
Qualité et satisfaction depuis 1908
AUTOMATIQUES ET AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE
213, 3e avenue
Tél.: 529-8237

Un brin de toilette contre le cafard

TORONTO (PC)—Pour éviter le cafard qu'engendrent parfois les longues journées passées à l'intérieur de la maison, les spécialistes suggèrent à la femme de se maquiller et se coiffer comme si elle devait sortir pour un dîner en ville. Elle devra même ajouter un peu de parfum pour se réconcilier avec elle-même et la vie.

A la maison, elle évitera de passer la journée en robe de chambre ou vêtement d'intérieur.

De tels conseils inspirent souvent aux femmes de vives réactions. Entre vaisselle et ménage, la femme est rarement en mesure ou en état de songer à se maquiller soigneusement, à se parfumer, à revêtir une belle robe, surtout quand les enfants surgissent en tempête au milieu de l'après - midi. La mère doit alors leur servir à goûter, occuper leurs loisirs et surveiller la période d'étude.

Les hommes qui passent la journée à l'extérieur, les jeunes filles travaillant dans les bureaux ou encore les jeunes femmes qui assument des emplois, ne peuvent pas toujours comprendre la mélancolie ou la révolte qui s'emparent de la femme au foyer. Cette dernière retenue à la maison par les tâches maternelles et occupations ménagères du matin au soir, doit de toute nécessité se ménager quelques moyens de détente.

Pour certaines, ce sera la lecture ou la musique, pour d'autres des soins de beauté ou un peu de gymnastique. Il s'agit là d'une hygiène mentale bien plus que physique.

ags Wharfedale ags
de renommée mondiale!
Meilleurs voeux
RECEPTEUR STEREO TK-170
AM/FM avec Multiplex — 170 watts
Pour le fanatique de l'audition impeccable. Haut rendement obtenu grâce aux circuits à corps solides (transistors à effet de champ et circuits intégrés). Distorsion presque nulle (0.5%). Sonorité tout à fait sensationnelle!
Spécial des Fêtes
LAMPES RADIO-TV
SYSTEME DE HAUT-PARLEURS "Denton" W20d
Format très compact, comprenant 2 haut-parleurs. Puissance 15 watts. Fini walnut ou teck.
Spécial des Fêtes
SERVICE PIECES ACCESSOIRES
Depositaire de la série complète Wharfedale
SYSTEME SONORE W90d
Pour ceux qui exigent la perfection! Puissance 80 watts. Cabinet avec isolation sonore. 6 haut-parleurs. De qualité incomparable.
Spécial des Fêtes
OUVERT
TOUS LES SOIRS
JUSQU'A 9H.30
Samedi jusqu'à 5h.
CLAUDE TV DUPUIS ENR.
1304 Maguire, Sillery — 527-1158

LE SEUL NUMÉRO DE PASSEPORT VRAIMENT INTÉRESSANT À RETENIR.
R.A.Q. 1635 $7.15-25 OZ.
BOTTLED IN SCOTLAND
IMPORTED
100% SCOTCH WHISKIES
PASSPORT SCOTCH
IMPORTED SCOTCH WHISKY
WILLIAM LONGMORE & COMPANY LIMITED KEITH SCOTLAND
Le scotch PASSPORT.
Récemment arrivé d'Ecosse dans son élégante boîte-cadeau.
En vente dans certains magasins sélectionnés de la R.A.Q. Goûtez-le.
Vous découvrirez vite que c'est un bon petit numéro.
WILLIAM LONGMORE & COMPANY LIMITED, KEITH

Cinq 5 minutes avec

La société demeure hypocrite face aux problèmes de l'adolescente enceinte

MONTREAL (PC) — On commence à peine, dans la métropole, à s'intéresser aux problèmes multiples et complexes de l'adolescente enceinte qui se voit rejetée par la société, par l'école et souvent même par sa propre famille. "Elle est celle qui peut contaminer les autres, celle que l'on cache".

Le tableau tracé par les participants au symposium sur les problèmes de l'adolescente enceinte non mariée, organisé conjointement par le centre de l'adolescence du Montreal Children's Hospital et l'école de service social de l'université McGill, est sombre sur tous les plans: la déficience des services offerts dans les hôpitaux et à l'école, le manque de foyers-maternité, le caractère archaique pour ne pas dire inhumain de nos lois, l'attitude de rejet de l'entourage, etc.

"Dans son approche du problème, la société demeure hypocrite," ont soutenu deux spécialistes américains invités à cette journée d'étude: le Dr Howard J. Osofsky, gynécologue, et son épouse, Joy, psychologue.

Morale contradictoire

"Les adultes ont pour ces filles une attitude morale contradictoire, ont dit les spécialistes. D'une part, on fait de la maternité un acte sacré, mais en même temps, les parents de ces adolescentes et les agences sociales les poussent souvent à donner leur enfant en adoption. Elles sont écartées de l'école dès que leur condition devient connue et des grossesses répétées ne sont pas 'acceptables'."

Le Dr et Mme Osofsky avaient été invités au symposium pour y faire part de leur propre expérience dans un centre pour adolescentes enceintes non mariées (entre 10 et 20 ans, avec 16 ans comme moyenne d'âge) à Syracuse, dans l'Etat de New York.

La plupart des jeunes filles admises à leur centre viennent de milieux défavorisés tandis que de l'avis du Dr R.A. McKeown, du bureau de direction des écoles protestantes de Montréal, les adolescentes enceintes dans la région métropolitaine proviennent surtout de la classe aisée.

Huit pour cent des naissances aux Etats-Unis sont illégitimes et 50 pour cent de celles-ci impliquent des adolescentes.

Au Québec

Faisant un tour rapide de la situation au Québec, Mlle Eleanor Furlong, du Children's Service Center a signalé que dans la province, en 1945, 3,058 enfants étaient nés de "père inconnu", et en 1966, date des dernières statistiques officielles, ce dernier chiffre était passé à 6,366, soit une augmentation de plus du double.

A Montréal, a-t-elle dit, cinq agences sociales offrent des services spécialisés aux parents non mariés. Du 1er avril 1968 au 31 mars 1969, ces agences ont enregistré 3,680 demandes d'aide venues de mères célibataires. Ces chiffres, a précisé Mlle Furlong, n'incluent pas les arrangements conclus de façon privée: avortements, mariages, adoptions qui ne sont pas passées par les agences, ou célibataires qui ont choisi de garder leurs enfants et qui se débrouillent par leurs propres moyens. De ces 3,680 mères célibataires, à peu près 38 pour cent étaient des adolescentes de 19 ans et moins.

On a établi, par ailleurs, que les naissances illégitimes augmentent dans une proportion de 25 pour cent, tandis que les naissances légitimes diminuent dans une proportion de 23 pour cent.

La société, disent les travailleurs sociaux, commence à être sensibilisée aux problèmes de l'adolescente célibataire qui attend un enfant. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, le Québec est en arrière et a beaucoup de chemin à faire. Ce qui serait important, ont dit plusieurs participants au symposium, c'est qu'il y ait une approche globale du problème, que toutes les disciplines mettent leurs efforts en commun: médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, éducateurs, parents.

LE GROS GIN
Bok...
pour lui,
pour elle

Pourquoi les femmes refusent-elles un deuxième, un quatrième enfant?

"Maintenant qu'on a les enfants qu'on veut", comme le dit le nouveau proverbe à la mode, les démographes s'inquiètent du courant général de la dénatalité et vont voir auprès des femmes ce qui fait problème...

L'Institut national d'études démographiques a interrogé l'an dernier 2,200 Françaises en les divisant selon leur âge et le nombre de leurs enfants, pour apprendre, par une réponse largement majoritaire, qu'elles refusent égoistement un deuxième enfant "pour préserver notre bien-être", un troisième "par manque d'argent" et que, face aux difficultés matérielles, "l'aménagement du travail à temps partiel" les inciterait à avoir un troisième enfant.

Jean Duché, qui réfléchit sur la question dans sa chronique d'un récent numéro d'Elle, proclame son admiration pour les femmes qui "donnent aux hommes une grande leçon".

"Quand chaque Français attend de l'Etat-providence sa part de gâteau", écrit-il, "les femmes répondent: l'argent nécessaire au troisième enfant, nous le gagnerons nous-mêmes, si seulement nous pouvons travailler sans renoncer à élever nos enfants.

"Concilier travail et maternité, n'est-ce pas la vérité de la femme d'aujourd'hui? Qu'en pensez-vous? Qu'en pensent les pouvoirs?", conclut-il.

La question vaut d'être posée chez nous aussi. Quand les femmes réclament du travail à temps partiel, qui leur permettrait de préserver leur vocation maternelle et professionnelle, comprend-on ce qu'elles réclament vraiment?

MONIQUE BRUNELLE

Costumes de plage semblables à d'anciennes combinaisons

FLORENCE (Reuter) — Une maison italienne de confection en tricot a suggéré comme tenue de plage pour les hommes une combinaison qui rappelle le genre de sous-vêtement que portaient nos aieuls.

Même la couleur, une nuance beige crème, est utilisée pour cette réminiscence.

Cette présentation de Bernard de Signa, près de Florence, comptait parmi plusieurs autres suggestions de maisons spécialisées dans le tricot, au cours des défilés italiens du prêt-à-porter, dans le but de promouvoir l'industrie de vêtement pour hommes.

Des mannequins évoluant au palais Pitti de Florence, ont fait voir de nombreux modèles pour "Elle" et pour "Lui".

Des hommes musclés portaient les jumpsuits Bermuda de la collection Naka, et de longues vestes sans manches ou des chemises à encolure remontante réalisées en même tricot rebrodé de brillants utilisé pour les vêtements féminins du soir.

Les mannequins de Bernard portaient aussi dans le style masculin-féminin, des ensembles pantalons en tricot gris argent, comme tenue du soir, alors que le modéliste Ottavio Missoni habille les hommes en costumes de dentelle de tricot.

Les maisons de confection de modèles tricot, qui ont la part du lion dans les commandes d'exportation de l'industrie de la mode italienne, se divisent quant aux styles, offrant d'une part la silouhette minijupe, et de l'autre la ligne allongée rappelant celle des années 1930.

Dans le premier groupe, comprenant les firmes Albertina et Mirsa, on propose des manteaux sans col de style cardigan, et de nombreuses vestes sans manches se portant sur des corsages à grosses manches.

Parmi les autres modélistes, notamment Laura Aponte et Nardini, la vogue est aux longues robes aguichantes s'accompagnant de vestes tombant en souplesse, de même que les chapeaux emboîtants à la façon de bonnets de bain, et comme accessoires les traditionnels colliers.



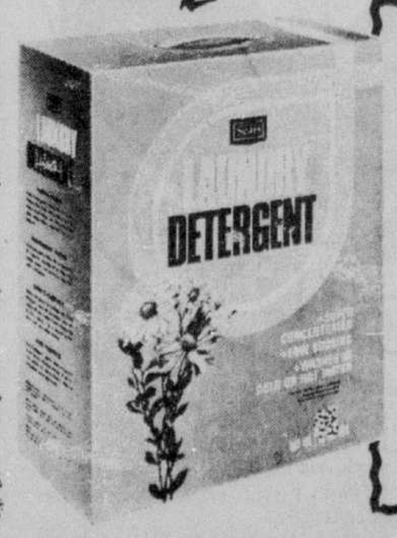
Restaurant
La Nouvelle France
RUE DU TRESOR - TEL.: 524-7184
(Ouvert à l'année, de 5h. p.m. à 2h. a.m.)
● Nouveau menu: Brochettes, Coq au vin, etc..
● Guitare et chansons
● Vendredi et Samedi: Ouvert jusqu'à 3h. a.m.



SIMPSONS-SEARS



BOITE DE DETERSIF 7.59
24 LIVRES



Commandez votre boite de ce renommé détersif par téléphone 529-9811 et participez automatiquement à l'attribution d'un téléviseur couleur!
Chaque boite additionnelle représente une chance de plus!!

TIRAGE DE CE SUPERBE TELEVISEUR EN COULEUR LE 20 DECEMBRE!

N.B.) Seul le format de 24 livres est admissible à ce tirage.

Simpsons-Sears
Commandes Téléphoniques: 529-9811



Perspectives
CETTE SEMAINE



Les femmes dans la politique

"Nous n'avons rien à perdre", écrivait récemment une lectrice à un quotidien qui brossait un tableau assez sombre des carences de l'administration publique entre les mains du sexe fort. Aussi, disait-elle, pourquoi ne pas faire l'expérience maintenant d'un gouvernement composé de femmes? Mais, hélas! les femmes dans la politique sont peu nombreuses. Depuis la Confédération, 16 seulement ont siégé à Ottawa; 37 dans les législatures provinciales, dont une seule au Québec.

Dans le même numéro de Perspectives:

Guide des Kennedy: Freddy Garceau, guide de pêche depuis l'âge de 13 ans (il en a 73), nous parle des parents Kennedy, dont il a été le guide;
Un fleuve à patrouiller: la Bernache, c'est le nom d'un bateau; son équipage veille à la conservation de la faune, surtout lors des grandes migrations des oiseaux;
De plus: Paul Leduc nous parle de la biennale de la langue française qui a eu lieu en Belgique; mode maillots de bain; sports et loisirs au Québec.

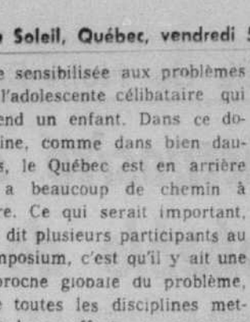
Les mondes de la politique, du sport, de la faune et de la mode réunis demain dans "PERSPECTIVES", avec

LE SOLEIL

SIMPSONS-SEARS

LES PLUS RECENTS GAGNANTS A NOS CONCOURS REGULIERS!

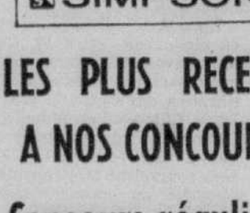
Concours régulier d'octobre 69



Mardi 7 octobre
MONTANT GAGNE: $800
(en marchandises)
Madame ARMAND DORAIS,
7085, Place Mont-Clair,
Charlesbourg.



Mardi 21 octobre
MONTANT GAGNE: $1200
(en marchandises)
Madame GERTRUDE FORTIN,
56, Sapinière,
Québec



Jeudi 23 octobre
MONTANT GAGNE: $500
(en marchandises)
M. D. TREMBLAY,
176, avenue Parent,
Québec 8



Vendredi 31 octobre
MONTANT GAGNE: $900
(en marchandises)
Madame JACQUES DeSERRES
1313, Route de l'Eglise,
Québec 10.

LA "MAMAN-GAGNANTE D'OCTOBRE"
Le chèque d'Allocation Familiale primé était celui de:
MADAME RITA LANGLAIS
1750, Pont Gravé, Québec 3.

CONCOURS REGULIER DE NOVEMBRE 69



Mardi 4 novembre
MONTANT GAGNE: $600
(en marchandises)
M. ROLAND LANGLOIS,
58, Poliquin,
Portneuf.



Mardi 11 novembre
MONTANT GAGNE: $800
(en marchandises)
M. G. LAVERDIERE,
580, 64e rue est,
Québec.



Vendredi 14 novembre
MONTANT GAGNE: $600
(en marchandises)
Madame C. DEMERS,
2270, L'Emérillon,
Québec 3.



Samedi 15 novembre
MONTANT GAGNE: $500
(en marchandises)
Madame L.-A. Verreault
6875, avenue Poirier,
Québec.



Samedi 29 novembre
MONTANT GAGNE: $1200
(en marchandises)
Mlle THERESE TALBOT
8280, 3e avenue Est,
Charlesbourg.

LA "MAMAN-GAGNANTE" DE NOVEMBRE

Le chèque d'Allocation Familiale primé était celui de:
Madame O. Desmarais,
811, Du Roi,
Québec.

La tragédie de Notre-Dame-du-Lac

Une défectuosité électrique, cause probable de l'incendie

NOTRE - DAME - DU - LAC — Au fur et à mesure que l'enquête sur la tragédie de Notre - Dame - du - Lac avance, ceux qui en sont chargés y voient comme cause probable de la tragédie, un court-circuit ou une quelconque défectuosité dans le système électrique. Il ne semble pas être question d'une explosion de fournaise.

M. Bernard Piclet, chimiste du Service médico-légal de Montréal, est arrivé, hier après-midi, à Notre-Dame-du-Lac afin d'examiner les causes possibles de ce sombre drame. Si la chose se révélait nécessaire, des objets, fils électriques, compteurs, etc, pourraient être transportés dans la métropole pour expertise.

Pour le moment, on exclut l'hypothèse d'une main criminelle. Cependant, comme le fait remarquer le lieutenant Léo Caron, de l'escouade des homicides de Québec, on ne peut conclure définitivement avant d'être renseigné sur les résidents, survivants ou victimes du "Repos du Vieillard". Il aurait pu se trouver parmi eux un pyromaniaque, quoique ce soit peu probable. Il s'offre deux autres conclusions: la négligence criminelle et le fait purement accidentel.

L'enquête judiciaire commence réellement, selon M. Caron, après avoir été retenue un moment par les procédures d'identification des victimes. Hier, M. Louis Chiasson et Mme Hervé Desrosiers ont été interrogés. Toutes les personnes interrogées pourraient être rappelées à l'enquête du coroner, instruite par l'enquête judiciaire. Me Bertrand Laforest agit comme procureur de la Couronne.

LES FILS ELECTRIQUES

Les versions de M. Chiasson, pensionnaire du "Repos du Vieillard" et de Mme Desrosiers, qui en était à sa première nuit comme gardienne lors de l'incendie, tendent à souligner une quelconque faiblesse du système électrique, ce qui expliquerait la rapidité foudroyante de l'élément destructeur dans des murs remplis de sciure de bois, à l'exception de la partie arrière de l'édifice où il y avait de la laine minérale.

Il y a d'abord l'épisode des ampoules qui brûlent ou qui dégagent des boules de feu bleues, selon M. Chiasson, et des "flammèches" à leur base, selon Mme Desrosiers. Dans la seule nuit du 2 décembre, l'incident s'est répété trois fois, selon les personnes mentionnées. Cela se déroulait dans la chambre de l'une des pensionnaires, Mlle Jeanne Duval.

Les deux personnes que nous avons rencontrées ont toutes les deux parlé de nombreux fils d'extension et d'un système électrique défectueux.

Communautés urbaines

La commission ne sera pas convoquée (Lussier)

par Yves BERNIER

Le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, n'a aucunement l'intention de soumettre l'étude du projet de loi 75 sur la Communauté urbaine de Montréal à la commission parlementaire des Affaires municipales, "ni avant, ni après la deuxième lecture".

Le Dr Lussier a précisé hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, qu'il adopterait la même attitude pour ce qui est des projets similaires concernant Québec et Hull, éventuellement.

Le ministre répondait aux questions des journalistes après avoir rencontré les représentants du Front commun des employés de la ville de Montréal.

Ces derniers avaient certaines questions à lui poser sur certains articles du projet de loi.

Plus tôt, en Chambre, Me Pierre Laporte, député de Chambly, avait demandé si certains faits nouveaux étaient suffisants pour amener démocratiquement le gouvernement à modifier son attitude et convoquer la commission permanente.

Selon le leader parlementaire de l'Opposition, ces faits sont que presque tous les intéressés au projet, les maires de l'île de Montréal et le Front commun des employés ont exprimé le désir de se faire entendre sur le sujet.

"Depuis 1952, le gouvernement étudie des tas de rapports, l'Union des Municipalités a consacré une journée complète à l'étude du projet de communauté urbaine, des consultations ont été faites lors de la présentation de l'avant-projet, cela a assez duré", disait le ministre.

En Chambre, le premier ministre répondant au nom de son ministre des Affaires municipales avait laissé entendre que la commission pourrait être convoquée. M. Lussier a dissipé tous les doutes et a dit "non".

Les représentants du Front commun ont obtenu d'ailleurs certains éclaircissement du ministre Lussier qui nous a précisé que leurs questions se rattachaient surtout au texte de loi.

L'esprit des législateurs n'était pas assez clair dans le texte de la loi, a-t-il déclaré, et nous avons consenti à apporter certaines corrections."

Il a même ajouté qu'il n'avait aucune objection à ce que le texte soit rédigé à nouveau, si cela s'avérait nécessaire.

Le Dr Lussier s'est dit prêt à amender son projet pour garantir de façon plus spécifique la sécurité d'emploi aux employés concernés.

Sur une autre question du Front commun, il a également accepté que la communauté urbaine puisse négocier, si elle le désire, une convention collective unique avec ses employés.

Menace de grève à la pâtisserie Vaillancourt

200 pâtissiers à l'emploi de la compagnie Vaillancourt Inc. menacent de déclencher un arrêt de travail ce soir à minuit pour appuyer les revendications contenues dans leur projet de convention collective.

Les négociations qui étaient dans une impasse déjà depuis quelque temps se sont cependant poursuivies la nuit dernière en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. Roger Pilote.

Les négociateurs syndicaux (CSN) communiqueront les résultats de ces pourparlers de dernière minute aux employés cet après-midi au cours d'une assemblée générale.

Il a été impossible d'obtenir des précisions quant aux dernières offres patronales formulées la nuit dernière et sur lesquelles les employés auront à se prononcer cet après-midi.

LE GROS GIN
Bok...
meilleur pour le même prix

Mortalité indienne à la HAUSSE

(D'après UPI et PC) — L'indice de la mortalité indienne, est à la hausse, surtout chez les jeunes adultes, et selon le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, les causes de cette augmentation ne doivent pas être cherchées dans des facteurs d'ordre ethnique, mais plutôt dans "des facteurs liés à des conditions de pauvreté", tels que le suicide, la violence et les accidents.

Cédant aux pressions de l'Opposition, le ministre a déposé un mémoire du Dr J. H. Wiebe, directeur intérimaire des services de santé, qui révèle une hausse de 8 pour cent du taux de mortalité chez les Indiens du Canada entre les années 1965 et 1968.

Le ministre de la Santé a fait remarquer que ces données étaient simplement une analyse de statistiques déjà disponibles, mais qu'elles n'en demeuraient pas moins "troublantes".

Le mémoire souligne, pour la même période de trois ans, une élévation de 6 pour cent du taux de mortalité chez les Indiens mâles, de huit pour cent chez les Indiennes, ce qui donne une augmentation générale moyenne de huit pour cent, si on tient compte également du taux mortalité infantile.

Il est à noter que cette hausse du taux de mortalité chez les jeunes adultes depuis 1965 a fait plus que contre-balancer la diminution du taux de mortalité infantile.

EMOI AUX COMMUNES

Le mémoire signale en effet que même si l'incidence de la mortalité infantile chez la population indienne du pays, qui est deux fois et demie plus élevée que la moyenne nationale, demeure un sujet d'inquiétude, le taux de mortalité chez les Indiens dont l'âge se situe entre 20 et 39 ans est de trois à cinq fois plus fort que la moyenne nationale pour la même catégorie d'âge.

AU QUEBEC

La siutation au Québec est cependant beaucoup moins grave, alors qu'elle se compare favorablement au taux moyen provincial de mortalité, cependant qu'aux Maritimes, l'incidence de la mortalité chez les Indiens est moins élevée que pour le reste de la population.

Les Indiennes semblent, d'autre part, être plus fragiles alors que la proportion de décès chez les femmes est de 381 par 100,000 comparé à 60 par 100,000 chez la population féminine canadienne.

La publication de ce document a causé un certain émoi aux Communes, le député NPD David Orlikow ayant même tenté, mais en vain, qu'un débat s'ouvre sur le champ à ce sujet. Un autre député NPD, M. Frank Howard, a qualifié le contenu du mémoire de "révoltant" et qu'il devrait troubler la conscience de tous les membres du Parlement.

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a demandé pour sa part au premier ministre de faire une déclaration à ce sujet, ce à quoi M. Trudeau a répliqué qu'il prendrait cette requête en considération. A la suggestion d'un député que le gouvernement accorde des crédits supplémentaires pour venir davantage en aide aux Indiens, vu que le rapport associe cette augmentation du taux de la mortalité à plus de violence et de suicides, le premier ministre a fait remarquer qu'il ne s'ensuit pas nécessairement que plus d'argent contribuera à diminuer le nombre de cas de suicide.

A l'extérieur des Communes, plus tard, le ministre de la Santé a exprimé l'opinion que cette croissance du taux de mortalités chez les Indiens semble être davantage un problème d'ordre sociologique qu'un problème de santé.

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet Q.A. - 13-
Construction d'un viaduc en béton armé et des approches adjacentes sur la route Transcanadienne dans la municipalité de Sainte-Rose de Dégelis, comté de Témiscouata.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.
Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exige : $25,000.00

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 14 janvier 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 255 Est, boulevard Crémazie, Montréal 354.

Le Sous-ministre
Eddy Monette, ing.,

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

la ville de québec

avis / offres / demandes

AVIS PUBLIC

Le 1er décembre 1969

ROLE D'EVALUATION DES IMMEUBLES POUR 1970-71, 1971-72 et 1972-73

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation des immeubles pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au Service d'estimation, chambre 212, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du lundi 1er décembre au lundi 22 décembre 1969 inclusivement (les dimanches exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

DEPUIS 10 HEURES A.M. JUSQU'A 4.30 P.M. (HEURE NORMALE DE L'EST), LES SAMEDIS JUSQU'A MIDI

Toute personne qui se croit lésée par quelque entrée à ce rôle d'évaluation devra, au cours de la période ci-dessus mentionnée, porter plainte devant le bureau de Revision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Revision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 22 décembre 1969, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

L'Assistant-trésorier de la Ville
François Gagnon, c.a.

Appel d'offres

DIRECTION GENERALE DE L'EXPROPRIATION
SERVICE DE GESTION DES IMMEUBLES
"VENTE AUX ENCHERES"

MAISON A VENDRE :-
Dossier No 182-B-1039
Monsieur Achille Bourbonnais
567, Montée des Sources
Dorval, P.Q.
Une maison - 29 x 26 - Brique
Située sur le lot P-1-72-13
CONDITIONS :-
L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque visé ou mandat de poste à l'ordre du Ministre des Finances et devra s'engager à déplacer ou à démolir ces bâtisses avant le 19 décembre 1969.
LA VENTE :-
MERCREDI - le 10 décembre 1969 à 2 heures P.M. (H.N.E.) sur les lieux mêmes.
Pour renseignements additionnels, s'adresser au :
Bureau de la Voirie
a/s M. Marcel Parent, ing.
770, boul. Henri-Bourassa
MONTREAL 357

BATISSES A VENDRE :-
Dossier No 182-A-2025
Monsieur Gaétan Lafortune
470 Curé Labelle
Fabreville
LAVAL, P.Q.
Une maison - 26 x 26 - Papier brique. Un garage - Bois
Situés sur le lot P-234-1
CONDITIONS :-
L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque visé ou mandat de poste à l'ordre du Ministre des Finances et devra s'engager à déplacer ou à démolir ces bâtisses avant le 19 décembre 1969.
LA VENTE :-
MERCREDI - le 10 décembre 1969 à 2 heures P.M. (H.N.E.) sur les lieux mêmes.
Pour renseignements additionnels, s'adresser au :
Bureau de la Voirie
a/s M. Marcel Parent, ing.
770, Boul. Henri-Bourassa
MONTREAL 357
Eddy Monette, Ing.
Sous-ministre

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Faites carrière

dans la Fonction publique du Québec

PROFESSIONS

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE
- Traitement initial pouvant atteindre $15,600 selon la compétence. Ministère de l'Education : postes à Québec.
- Vérification, analyse et normalisation des budgets et états financiers des commissions scolaires régionales et locales, des CEGEP et des institutions privées.
- Analyse des fonds d'immobilisations, approbation des projets d'achat, vente et location d'immeubles.
- Etude des projets d'emprunts à court et à long terme et analyse du service de la dette.
- Licence ou maitrise en sciences commerciales ; OU baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle ; OU membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 69PE-2103. Echéance de l'inscription : 12 décembre 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission ;
710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 (Québec)
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354 (Montréal)
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Appel d'offres

Service général des achats

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au :
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Hôtel du Gouvernement, Québec. Tél. : 693-5438

IMPORTANT : Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description ; que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projets	Descriptions	Livraisons
4887	Tableaux à craie (magnétiques) et accessoires	Montréal
	Clôture des soumissions : 16 décembre 1969 11.00 A.M.	
4888	Manuels scolaires	Montréal
	Clôture des soumissions : 19 décembre 1969 4.00 P.M.	

Le directeur général
Paul Brissette

Ministère des Travaux Publics

PROJET NO: 429-69
A' GRANDES-PILES, cté Champlain
PEPINIERE A GRANDES-PILES
(Entrepôt d'emballage)

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux qui ont leur principale place d'affaires dans la région de Mauricie soit les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières.

Un dépôt de $50.00 est requis (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Travaux Publics) pour l'obtention d'un jeu de plans, devis et formules de soumission au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 675 Marguerite Bourgeois, Québec, et 4970 Place de la Savanne, Montréal.

Ce dépôt sera remboursable aux soumissionnaires qui auront remis une soumission complétée et qui auront retourné les documents en bonne condition dans les quinze (15) jours suivant la fermeture des soumissions.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association des Constructions de la Mauricie, 1447 La Vérendrye, Trois-Rivières.

CLOTURE DES SOUMISSIONS :
JEUDI LE 18 DECEMBRE 1969
A 15 heures (heure normale de l'Est)

Les soumissions devront parvenir au 2700 boulevard Laurier, Ste-Foy (Centre d'Achats Laurier, 3e étage, section ouest) par porteur. Si expédiées par la poste, elles devront être adressées à l'Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Sous-Ministre,
J.-A. Dugas.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Quand vous offrez une "cave de vins" Brights—les vins parfaits pour recevoir des amis—vous offrez un cadeau révélateur, agréable, utile . . . et d'un prix étonnamment modique.

Révélateur, car il fera connaître à certains les vins de qualité du Canada. Agréable, car ce sont des vins de qualité. Utile, car grâce à une "cave" comme celle-ci, vous êtes toujours prêt à recevoir des amis. Et vous vous rendrez compte par vous-même de son prix étonnamment modique.

La cave "Bienvenue aux amis" :
74 Sherry • Un vin apéritif délectable.
74 Port • Parfait avec le fromage et les biscuits salés.
Sauternes Manoir St-David • Un vin de table blanc demi-sec.
Mazel Tov • Un délicieux vin de dessert.
Vin rosé pétillant DuBarry • Un vin léger "pour toutes occasions".

Vins Brights VINS CANADIENS DE QUALITÉ
La seule maison vinicole canadienne du Québec

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★★ 72e ANNEE — No 285 QUEBEC, VENDREDI 5 DECEMBRE 1969 PAGE VINGT-NEUF

L'assassin de Sharon Tate serait dénoncé dès aujourd'hui

LOS ANGELES (d'après l'AFP, UPI et PA) — Sous les conseils de son avocat, Susan Denise Atkins, âgée de 21 ans, qui a été témoin du carnage de la villa Polanski, le 9 août, devait dire, aujourd'hui, devant un grand jury, qui a tué Sharon Tate et six autres personnes.

De leur côté, les procureurs du comté de Los Angeles tentaient de faire accuser Charles Manson de complicité dans ces meurtres. Manson était le chef de la "famille" hippie soupçonnée de ces meurtres, et ce serait sous l'influence du pouvoir hypnotique de ce dernier que ces meurtres auraient été commis.

Mlle Atkins est actuellement détenue pour le meurtre, en juillet, du musicien Gary Hinman dont Manson a partagé, pendant un certain temps, l'appartement. Son procès dans cette affaire est fixé au 14 janvier. Elle a nié sa culpabilité. Par contre, elle reconnait avoir assisté, mais sans y participer, aux meurtres du 9 août.

Ce seraient les confidences de Susan Atkins à une compagne de cellule, Shelley Joyce Nadell, qui auraient mis la police sur la piste de la famille hippie de Charles Manson. Mlle Nadell, qui est âgée de 31 ans, est accusée d'avoir fait de fausses ordonnances pour obtenir des stupéfiants. Après que Susan Atkins lui eut fait ses révélations sur le massacre du 9 août, Mlle Nadell en a fait part aux autorités, a révélé, hier, son avocat, Me Wealey Russell.

D'autre part, on a révélé que le père de l'actrice Sharon Tate avait résigné, en août, ses fonctions dans le service des renseignements de l'Armée pour se consacrer entièrement à la recherche des meurtriers de sa fille. Le lieutenant-colonel Paul J. Tate, âgé de 46 ans, s'est laissé pousser la moustache et la barbe en plus de prendre le déguisement d'un hippie pendant ses quatre mois de recherches. Il a refusé, toutefois, de dire quel succès il avait obtenu.

POUVOIR HYPNOTIQUE

En annonçant, hier, que Charles Manson sera poursuivi en justice pour participation au complot qui a engendré les crimes qui ont troubé la population de Los Angeles pendant plusieurs mois, le procureur adjoint du comté, M. Aaron Stovitz, a précisé que cinq autres personnes seraient poursuivies dans l'affaire.

Manson a déjà été arrêté et il est sous le poids d'une accusation de simple recel et de vente d'automobiles volées. Manson, à qui certains accordent des pouvoirs hypnotiques, aurait dirigé, sans y prendre part lui-même, les meurtres de l'actrice Sharon Tate et de quatre personnes qui se trouvaient chez elle, le 9 août, ainsi que ceux des époux Labianca, commis le jour suivant.

Selon les précisions données par Susan Atkins à Shelley Nadell sur les crimes de la villa Polanski et sur la vie de la "famille" de Manson, la sauvagerie avec laquelle les victimes furent assaillies procurait une satisfaction sexuelle aux membres du culte de Manson. Ceux-ci croyaient, aurait affirmé la jeune Atkins que les blessures à coups de couteau libéraient les âmes de leurs victimes.

On apprend à ce propos que le Dr William J. Byan fils, un psychiatre de l'Institut américain de technologie, a annoncé que ses services avaient été engagés par les avocats de Linda Louise Kasabian, l'un des trois suspects des meurtres de la villa Polanski. La jeune femme de 20 ans, qui est enceinte, s'est volontairement constituée prisonnière, à Concord, dans le New Hampshire, mardi, et a été depuis transférée à Los Angeles.

Le psychiatre a déclaré que si la preuve pouvait être faite que les auteurs du crime avaient agi sous l'influence d'un pouvoir hypnotique, soit à la suite d'un "lavage de cerveau" ou d'une véritable hypnose, "il n'y a pas de doute que les circonstances atténuantes d'incapacité partielle pourraient être évoquées" par la défense.

Le Dr Bryan se référait de toute évidence à la jurisprudence californienne qui admet qu'un criminel n'ait pas pu agir avec préméditation s'il n'était pas, au moment où il a commis son crime, en pleine possession de ses facultés mentales. Cet argument a été présenté avec succès par les défenseurs de Sirhan Bichara Sirhan lors du procès de l'assassin du sénateur Robert Kennedy.

LE RECIT

"Un homme avait un pistolet, les filles avaient des couteaux." C'est par des petites phrases comme celles-là, à travers des propos prudents des avocats, des bribes d'enquêtes de journalistes et quelques détails incomplet fournis officiellement que l'on reconstitue, pièce par pièce le puzzle de la sauvage tuerie du 9 août dans la luxueuse villa des Polanski.

La bande de justiciers que l'on considère jusqu'à nouvel ordre comme de jeunes illuminés vendus corps et âme au Satan Charles Mason, est arrivée, de noir vêtue, devant la villa du quartier Bel Air au nombre de cinq. Un homme était armé d'un pistolet, les autres, toutes des filles, avaient des couteaux. Ils ont stationné leur voiture de façon à pouvoir s'échapper rapidement. Après avoir coupé les fils électriques et téléphoniques à l'extérieur, l'homme s'est introduit dans la maison par une fenêtre, a ouvert la porte de l'intérieur à ses complices. Auparavant cependant, ils aperçurent le jeune Steven Parent, ami du gardien, sur le point de partir à bord de sa voiture. Ils le tuèrent d'un coup de feu.

ENCEINTE

Frokovski, cinéaste ami du metteur en scène polonais Roman Polanski, était allongé sur un canapé. Sharon Tate, actrice américaine, épouse de Polanski, était en train de parler dans la chambre avec Jay Sebring, coiffeur pour hommes en vogue et ex-fiancé de Sharon Tate.

Abigail Folger, riche héritière, amie de Frokovsky, lisait dans une autre chambre. Sous la menace, Sharon Tate et Sebring ont reçu d'abord l'ordre de rester ou ils étaient, puis il furent amenés dans le salon. C'est à ce moment là que Miss Tate aurait été prise de panique. Elle s'est mise à implorer la grâce des jeunes bandits, plaidant sa grossesse de huit mois et demi et suppliant d'être épargnée pour pouvoir donner naissance à son premier bébé. En vain. Sebring ne disait rien. Au moment où il a été tué. Les divers recoupements ne permettent pas encore de préciser de quelle manière.

Pendant ce temps, Frokovski a essayé de se sauver. Au moment où il passait le seuil de la porte il a été assommé d'un coup de crosse de pistolet sur la tête, tué ensuite.

Le même sort a été réservé à Miss Folger bien qu'elle eut donné aux assassins tout l'argent qu'lle avait sur elle soit $73.

Les corps de Frykovski et de Miss Folger ont été retrouvés sur la pelouse. Ceux de Miss Tate et Sebring dans le salon, attachés l'un à l'autre par un cordon passé lâchement pardessus une poutre.

Le Canada veut une réponse rapide de l'Otan au bloc de l'Est sur la sécurité européenne

BRUXELLES (UPI, PC et AFP) — Le Canada a demandé hier à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) de répondre le plus tôt possible à l'invitation des pays du Pacte de Varsovie à participer à une conférence sur la sécurité européenne. "L'heure a sonné pour l'alliance d'entamer des discussions sur un petit nombre de sujets bien spécifiques avec les Etats du Pacte de Varsovie", a dit le ministre canadien aux Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp.

Cependant, il a ajouté que l'on doit "mettre la Russie au défi pour s'assurer qu'elle est sérieuse en ce qui regarde la question d'une réduction équilibrée des forces européennes de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

Le ministre canadien prenait la parole à la conférence des ministres de l'Economie, de la Défense et des Affaires étrangères de l'OTAN.

Il a appuyé la proposition du ministre français des Affaires étrangères, Maurice Schumann, que les neutres européens — l'Autriche, la Suisse, la Finlande et la Norvège — soient invités à participer à une conférence sur la sécurité européenne.

Aux journalistes, M. Sharp a déclaré qu'il avait été "stimulé" par les discussions d'hier. "Nous sommes vraiment entrés dans l'ère des négociations", a-t-il dit.

Maintenant que tous les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Otan ont exposé, tour à tour, leur point de vue, la réponse de l'Alliance atlantique à la proposition communiste sera probablement annoncée aujourd'hui. Cependant, il n'y a pas de doute qu'elle sera conçue en termes circonspects.

M. Sharp estime que, sans se départir d'une certaine prudence, l'Otan pourrait faire preuve de plus d'imagination et adopter une attitude positive.

La conception communiste, dit-il, peut nous paraître quelque peu étriquée, comparée à la nôtre. Mais nous ne devrions pas craindre d'examiner leurs propositions, même si nous avons des doutes quant aux mobiles dont elles s'inspirent.

A l'instar des autres pays membres de l'Otan, le Canada considère les sujets proposés par le pacte de Varsovie pour la négociation, trop restreints. Les communistes, en effet, en proposent deux: la renonciation à l'usage de la force en Europe et l'expansion des relations commerciales, technologiques et économiques.

Les membres de l'Otan, eux, ont proposé une liste plus étoffée insistant notamment sur le principe d'une réduction équilibrée des armements conventionnels.

Selon M. Sharp, l'Otan doit faire preuve de plus de souplesse quant à la date à laquelle la conférence avec les pays communistes devrait se tenir. L'Est suggère le début de l'année 1970, à condition que des préparatifs adéquats aient été faits. De l'avis général des ministres de l'Otan, elle ne pourrait avoir lieu avant 1971, si l'on veut établir des bases suffisamment solides pour lui assurer de bonnes chances de succès.

Mais, en attendant, estime M. Sharp, des pourparlers bilatéraux pourraient avoir lieu entre pays de l'Est et pays de l'Ouest.

Interrogé plus tard sur les perspectives de la conférence, M Sharp a dit aux journalistes qu'à son avis la Russie voudrait bien s'en servir pour renforcer sa position en Europe, ajoutant qu'il faudrait que les négociations portent sur les questions fondamentales qui sont cause de la tension. "Nous ne devrions pas, dit-il, laisser passer l'occasion qui nous est offerte, rien que parce que les propositions avancées nous paraissent insuffisantes.

"Nous ne devrions pas être sur la défensive".

Les quinze ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont pris la parole. De ces discours il ressort que les alliés atlantiques sont à peu près d'accord sur le principal sujet qui figurait à leur ordre du jour: l'attitude à observer vis-à-vis des pays du Pacte de Varsovie, et particulièrement vis-à-vis de l'idée d'une conférence sur la sécurité européenne, lancée par Moscou. En substance, et à quelques nuances près, tous pensent qu'il faut poursuivre la recherche de la détente avec l'Est, malgré le coup d'arrêt réfrigérant qu'a constitué l'affaire de Tchécoslovaquie en août 1968. Tous pensent qu'il ne faut pas rejeter a priori l'idée d'une conférence avec l'autre camp. Mais tous pensent qu'une telle conférence ne doit surtout pas fournir au camp soviétique l'occasion d'une propagande trop facile, et que d'autre part, mieux vaut pas de conférence qu'une conférence qui se soldera par un échec. Par conséquent, tous estiment qu'une conférence de cette nature devrait être largement et soigneusement préparée, et que la meilleure formule est de continuer les négociations bilatérales et multilatérales.

Pendant ce temps, à Ottawa, le sénateur Paul Martin se réjouissait de la décision des Etats-Unis de proposer à la réunion ministérielle de l'OTAN, à Washington, en avril dernier, de créer un comité sur "les défis de la société moderne".

M. Martin a dit que cette attitude américaine tranchait avec la politique des années 1950 de l'ancien secrétaire d'Etat John Foster Dulles.

"M. Dulles était un expert des affaires internationales", a dit le sénateur canadien, mais il a fait peu pour étendre les objectifs de l'alliance au-delà de ceux d'une nature strictement militaire".

Prudente ouverture du Pacte de Varsovie à Bonn

MOSCOU (D'après AP, UPI et AFP) — Après deux jours de discussions à huis clos, les dirigeants du Pacte de Varsovie ont publié un communiqué prudent par lequel ils se montrent favorables à l'ouverture de négociations de paix avec le nouveau gouvernement socialiste de l'Allemagne de l'Ouest, mais ont mis les peuples en garde contre les "revanchards" et les "néonazis".

"Les pays socialistes continueront à oeuvrer avec persistance pour que les relations de bon voisinage remplacent la tension sur le sol européen et pour que la coexistence pacifique devienne la règle universelle dans les rapports entre Etats européens à systèmes politiques différents", déclare le communiqué diffusé par l'agence Tass.

Le communiqué n'est pas défavorable à la République fédérale allemande, estime-t-on généralement dans les milieux politiques de Bonn. Cette opinion s'exprime notamment dans une prise de position prudente publiée hier soir par M. Conrad Ahlers, porte-parole officiel.

Celui-ci a indiqué que le texte du communiqué fera l'objet d'un examen approfondi de la part des dirigeants allemands, mais a précisé que le gouvernement fédéral a constaté que les personnalités présentes à Moscou ont porté une "appréciation nuancée" sur la politique allemande. "On peut s'attendre à une prochaine réponse aux propositions positives que le gouvernement fédéral a faites aux gouvernements participant à cette rencontre," a ajouté M. Ahlers.

Dans les milieux politiques de Bonn d'autre part, on relève surtout le ton mesuré du texte, l'appréciation "positive" de la signature par la République fédérale du traité de non-prolifération nucléaire, ainsi que le passage du communiqué consacré aux "frontières existantes". On remarque dans ces mêmes milieux que le communiqué confirme que la question de leur "reconnaissance définitive et immuable" constituera le point le plus important des pourparlers à venir entre la RFA et les pays de l'Est (Union soviétique et Pologne).

L'agence Tass écrit en effet que les participants ont préconisé le développement des relations entre tous les pays du continent dans le respect des principes d'égalité, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres, de respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale de l'inviolabilité des frontières existantes.

L'intérêt de la paix et de la sécurité exige que tous les d'égal à égal avec la RDA sur la base de la loi internationale et qu'ils reconnaissent comme définitives et immuables les frontières européennes existantes," dit le communiqué.

"Les participants à la conférence ont enregistré comme un élément positif, la signature par la RFA du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires."

"Si le nouveau gouvernement ouest-allemand tire la leçon de l'histoire, s'il se débarrasse du poids mort du passé et fait preuve de réalisme à l'égard des problèmes qui provoquent la tension entre les Etats européens, son attitude sera favorablement accueillie par les pays socialistes et par tous les peuples pacifiques" ajoute le communiqué.

La conférence s'est prononcée d'autre part, selon l'agence Tass, pour l'adhésion du plus grand nombre de pays possible au traité de non-prolifération des armes nucléaires. Elle lance un appel à tous les Etats, leur demandant de commencer à procéder pour de bon au désarmement.

Les massacres au Vietnam

Goldberg veut une enquête impartiale

NEW YORK (d'après AFP, UPI et Reuter) — L'ancien juge en chef de la Cour suprême et ancien représentant américain aux Nations unies, M. Arthur Goldberg, et 33 fonctionnaires gouvernementaux, avocats et professeurs ont demandé au président Nixon l'ouverture d'une enquête "d'une impartialité indiscutable" sur la conduite américaine au Vietnam.

"Les allégations d'atrocités commises au Sud - Vietnam heurtent la réputation mais plus encore la conscience de tous les Américains qui respectent les lois", a déclaré hier M. Goldberg.

Cette déclaration de l'ancien ambassadeur des Etats - Unis aux Nations unies rejoint les demandes de plus en plus pressantes pour la création d'une commission nationale d'enquête sur le présumé massacre de Song My ainsi que d'autres incidents au Sud - Vietnam.

Parmi les signataires se trouvent, outre M. Goldberg, deux autres anciens délégués des Etats-Unis aux Nations unies, MM. Ernest Gross et Francis Plimpton, trois anciens conseillers légaux auprès du département d'Etat, un ancien secrétaire d'Etat adjoint, M. Covey Oliver, et 12 doyens de facultés de droit.

M. Goldberg a déclaré que la commission d'enquête devrait être constituée d'hommes intègres et patriotiques comme l'ancien juge de la Cour suprême Earl Warren et le général en retraite Matthew D. Ridgeway.

GENDRE DE JOHNSON

D'autre part, le sénateur Charles H. Percy, républicain de l'Illinois, a remis au Pentagone, pour enquête, une lettre accusant d'atrocités semblables à celles perpétrées à My Lai, le gendre de l'ancien président Lyndon B. Johnson.

La lettre a été écrite par l'un des électeurs de Percy, M. Anthony R. Martin - Trigona, 24 ans qui dit avoir visité la compagnie commandée par le major Charles Robb l'an dernier alors qu'il était au Vietnam en tant que correspondant pour le journal de l'Université d'Illinois.

La lettre cite quatre Marines déclarant que les hommes de Robb avaient tué des civils dont une femme enceinte au cours d'opérations militaires l'an dernier.

Par contre, le major Robb a nié ces allégations. Le major a déclaré qu'il n'a jamais eu l'ordre de massacrer des populations civiles.

Par ailleurs, le capitaine Ernest Medina a formellement nié hier qu'il ait donné l'ordre de massacrer les habitants du village de My Lai en mars 1968.

"Je n'ai assisté à aucun massacre à My Lai ce jour-là", a déclaré l'ancien commandant de la compagnie impliquée dans cette affaire.

Le capitaine Medina a précisé qu'on ne lui avait signalé aucun massacre et qu'il n'avait pas donné d'ordre de massacrer qui que ce soit.

L'officier a répondu aux questions des journalistes à sa sortie de la salle d'enquête où il venait d'être interrogé par les enquêteurs du secrétariat de la Défense.

Selon lui, de 20 à 28 civils ont été tués par les tirs préparatoires d'artillerie avant l'invasion du village, par contre 128 "ennemis" ont été tués.

Le capitaine a toutefois reconnu avoir tué une femme blessée. L'officier a expliqué qu'il découvrit une femme blessée. "Comme je me retournais, j'ai vu un mouvement de ses yeux. Je me suis dit, ça y est, tu es mort. Instinctivement, comme à l'entraînement, je me suis retourné et j'ai tiré deux coups de feu et je présume que je l'ai tuée", a-t-il ajouté.

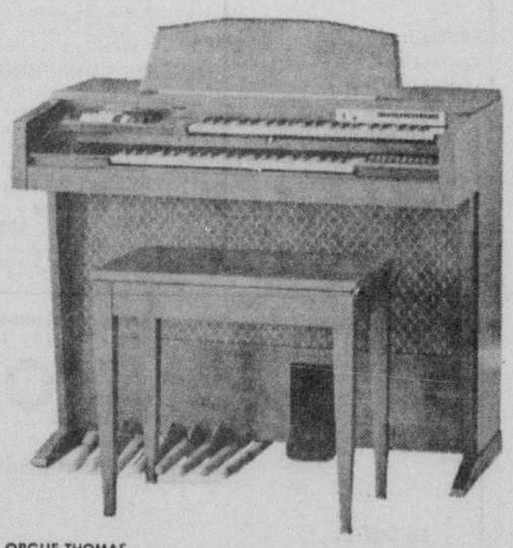
LOCATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
J.E. BEAUDOIN Musique

...COMME LA MUSIQUE EST DE BON TON, DURANT LES FETES!

Orgues Thomas



"LE SIERRA" DE LUXE - Modèle 145/6
Une autre grande performance de THOMAS! Amplificateur très puissant de 100 watts, circuit tout transistor, 13 notes au pédalier et 2 claviers manuels de 44 notes. Tremolo théâtral, vibrato, répercussion d'une salle de concert, contrôle d'équilibre manuel. Un instrument magnifique qui vous est présenté dans un somptueux cabinet fini noyer.



ORGUE THOMAS
Modèle 235 Le Catalina De luxe
Jetez un coup d'oeil à cette ébénisterie: admirable, n'est-ce pas? L'orgue possède, dans les moindres détails, la qualité renommée des instruments Thomas. Principaux avantages: amplificateur de 100 watts, choeur stéréophonique, système sonore Leslie monté à même, dispositif de retenue des sélections musicales, choix d'effets de percussion, etc... Egalement, clavier-au-pied comptant 13 touches. Circuits à corps solides. Disponible en noyer, style colonial américain ou provincial français.

Plusieurs autres modèles d'orgues dans les marques

THOMAS, FARFISA, CONN.

ORGUE THOMAS
Modèle 445
Le Malibu De Luxe (tout noyer)
Ce superbe modèle est un chef-d'oeuvre de perfectionnements. Entre autres caractéristiques: amplificateur de 100 watts, choeur stéréophonique, système sonore Leslie 2 vitesses monté à même, pédale d'accouplement et dispositif de retenue des sélections musicales, effets de percussion en accompagnement, clavier-au-pied à 13 touches, etc... Accessoires adaptables. Circuits corps solides. Tout noyer, style colonial américain ou provincial français.

VENEZ VOUS INFORMER DE NOS PRIX

Venez visiter notre nouveau studio d'orgues et pianos. Découvrez ainsi les merveilles de ces instruments dans une ambiance tout à fait à point. Avons en magasin, un choix complet de Guitares, Sax, Trompettes, Trombones, Batteries, Amplificateurs, Micros, Lampes, Pièces pour réparations, etc...

NOUS FAISONS EGALEMENT LA LOCATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE AUX PROFESSIONNELS

J.E. BEAUDOIN Musique

Tél.: 833-2141

17 rue DESJARDINS - LEVIS

Europe

La crise de l'U.E.O. près d'un règlement

BRUXELLES (AFP) — M. Pierre Harmel, ministre belge des Affaires étrangères, a fait à ses collègues des "Six" et de la Grande - Bretagne, des propositions en vue de mettre fin à la crise de l'Union de l'Europe occidentale, a déclaré hier soir un porte - parole belge.

M. Harmel est président en exercice du conseil des ministres de l'U.E.O.

La Belgique, a ajouté le porte - parole, estime qu'après le sommet des "Six" à La Haye, cette crise n'est plus que formelle. M. Harmel attend les réponses de ses partenaires.

M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères de la R.F.A., a déclaré de son côté qu'il approuvait les efforts de M. Harmel et espérait que la France reprendrait rapidement sa place à l'U.E.O.

M. Joseph Luns, ministre néerlandais des Affaires étrangères, a confirmé que les contacts se poursuivaient et qu'il pourrait éventuellement y avoir une décision aujourd'hui.

Le conseil des ministres de l'U.E.O. se réunira le 19 décembre pour passer en revue les résultats du "sommet" de La Haye ainsi que les questions qui s'y rattachent, tant sous le rapport de la communauté que de la zone européenne de libre échange et de l'évolution de l'économie britannique, a-t-on confirmé par ailleurs de source autorisée à Londres. Le choix de la date fixée n'a toutefois pas encore fait l'objet d'une annonce officielle.

Aujourd'hui, les représentants permanents de l'U.E.O. tiennent leur réunion normale, consacrée en majeure partie à la préparation du conseil des ministres.

La négociation d'un traité d'Etat avec la RDA préoccupe Bonn

BONN (AFP) — Le projet de "traité d'Etat" entre Bonn et Berlin-Est, remis dernièrement au gouvernement de Bonn, comme élément de discussion, à l'occasion des pourparlers entre représentants des ministères des Transports et Communications de RFA et de RDA, préoccupe le gouvernement fédéral. Ce "traité d'Etat" est destiné à régir les communications entre les deux parties de l'Allemagne, mais peut aussi déboucher sur une reconnaissance de la RDA.

Aucune précision n'a encore été fournie sur le contenu du projet, mais il a été indiqué que celui-ci revêt un caractère politique prononcé et que Berlin-Est demande que le président de la République fédérale et celui du Conseil d'Etat est-allemand mandatent les ministres compétents pour signer le document, qui devrait ensuite être ratifié par les Parlements des deux Etats.

Le cabinet fédéral a brièvement étudié la question hier. Il reprendra le dossier lorsque les commissions gouvernementale et parlementaire pour les problèmes interallemands en auront exa-

L'Urss se dit le premier pays industriel d'Europe

MOSCOU (AFP) — "L'URSS est actuellement le premier pays de l'Europe et le deuxième dans le monde pour le volume de la production industrielle. Pour toute une série d'indices, l'URSS a déjà dépassé les pays les plus prospères du monde capitaliste. En 1960, notre volume de la production industrielle représentait 55 p.c. de celui des Etats-Unis, et en 1968 il était déjà de 70 p.c., écrit M. Nicolas Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême de l'URSS dans la revue mensuelle illustrée soviétique "L'Union soviétique".

Dans un article intitulé "l'importance historique du léninisme", consacré entièrement au prochain centenaire de la naissance de Lénine, le chef de l'Etat soviétique souligne que "la doctrine de Lénine exerce de nos jours une puissante influence sur toute l'histoire de l'humanité", que "ce n'est plus l'impérialisme, mais le socialisme qui détermine en grande partie son évolution".

M. Nicolas Podgorny indique que la puissance industrielle de l'URSS est du à l'application avec succès d'abord du plan léniniste d'établissement des assises du socialisme, ensuite du plan d'industrialisation, — suivi par le Parti Communiste de l'URSS dont les effectifs n'ont cessé de grandir. "A l'heure actuelle, le PC de l'URSS compte 14 millions de membres, contre 350,000 seulement lorsque les Bolcheviks ont pris le pouvoir, et, au début du 20e siècle, ce parti ne groupait que quelques centaines de Marxistes".

Londres prêt à entamer des pourparlers avec le Marché commun

LONDRES (D'après AFP et UPI) — La Grande - Bretagne est prête à entamer les négociations en vue de son adhésion au Marché commun dès que les "Six" seront prêts de leur côté, a déclaré M. Harold Wilson à la Chambre des Communes.

Le premier ministre britannique a exprimé l'espoir que ces négociations pourraient s'ouvrir avant la date limite fixée par le sommet de La Haye, le 30 juin 1970.

Après s'être félicité des résultats de la réunion de La Haye, M. Wilson a qualifié d'"encourageante" l'attitude adoptée à cette occasion par le chancelier Brandt à propos de la candidature britannique. Il a ajouté que son gouvernement se maintenait en contacts réguliers et étroits avec les six gouvernements de la CEE.

Interrogé sur la date à laquelle il pensait que la Grande-Bretagne deviendrait un membre de plein droit de la CEE, M. Wilson s'est refusé à tout pronostic, mais il a affirmé qu'en tout état de cause il pensait que cette date serait plus proche que celle avancée par M. Edward Heath, leader de l'opposition, qui l'a récemment située aux alentours de 1974.

Le premier ministre britannique a souligné qu'il n'était pas actuellement possible d'évaluer le prix que la Grande-Bretagne serait appelée à payer pour entrer au Marché commun. Ce n'est que par les négociations, a-t-il dit, qu'il sera possible de fixer le coût de l'adhésion britannique. M. Wilson a ajouté comme il l'avait fait en d'autres occasions, que si ce prix était trop élevé, la Grande-Bretagne reconsidérerait sa position et ne chercherait plus à entrer dans le Marché commun.

A Ottawa, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré que le gouvernement canadien ne craignait pas que l'entrée de la Grande - Bretagne dans le Marché commun exerce une influence défavorable sur les relations commerciales canado - britanniques. "Nous nous attendons à ce que le Royaume-Uni et la Communauté économique européenne, deux importants partenaires commerciaux du Canada, prendront les intérêts du Canada en considération" a-t-il poursuivi.

M. Pépin donnait cette réponse hier à M. John Diefenbaker, qui lui avait demandé si le gouvernement avait reçu de Londres l'assurance que sa participation au Marché commun n'aurait pas "d'effets défavorables sérieux" sur ses partenaires du Commonwealth.

"En reconnaissant que la Grande - Bretagne et la CEE ont le droit d'agir comme elles le veulent dans le domaine économique, a précisé M. Pépin, nous avons depuis longtemps tenu des discussions avec les deux partenaires éventuels sur cette question".

"Nous espérons que l'entrée de la Grande - Bretagne au sein de la Communauté économique européenne va libéraliser le commerce des produits agricoles en Europe occidentale" a-t-il conclu.

D'autre part, les positions du Marché commun et des Etats-Unis restent fondamentalement opposées sur un point essentiel de doctrine commerciale: la fiscalité aux frontières. C'est la principale constatation faite à l'issue de la 9ème session du groupe de travail du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sur les ajustements fiscaux à la frontière, qui a pris fin hier.

Prenant le contrepied des thèses exposées au cours de la dernière session par la C.E.E., les Etats-Unis estiment que les différences de régimes fiscaux entre les pays membres du GATT sont de nature à fausser les échanges et préconisent une utilisation plus souple des règles "ad hoc" de l'accord général. Pour eux, les ajustements fiscaux doivent être un instrument de politique commerciale et être adaptés, d'une manière pragmatique, à la situation des balances des paiements de chacun des pays intéressés.

Cette doctrine trouve parfaitement son illustration dans les mesures prises il y a quelques mois par Bonn, instituant une détaxe à l'importation et une surtaxe à l'exportation. En fait, les Etats-Unis, qui n'ont aucun système d'impôt généralisé, s'estiment lésés par rapport au Marcré commun, dont les exportateurs bénéficient notamment de la ristourne correspondant à la TVA (taxe à la valeur ajoutée).

Les ajustements décidés par les "Six" (introduction de la TVA) sont légitimes par les règles du GATT, et les représentants communautaires font valoir que les différences fiscales entre Etats n'ont qu'une très faible incidence sur la concurrence internationale. Quant aux impôts indirects, ils ne sont pas remboursés aux exportateurs.

Le groupe de travail institué en mars 1968 à la demande des Etats-Unis s'est séparé sans tirer de conclusions. Diverses suggestions ont été formulées et notamment l'introduction d'un système de contrôle, approuvé par les Suisses et les Américains, qui demandent que toute modification du statu quo fiscal tienne compte des intérêts des autres partenaires. Les Etats-Unis n'ont présenté aucune proposition formelle d'amendement des règles du GATT en la matière.

L'Angleterre aurait voulu négocier secrètement

LONDRES (AFP)—Le gouvernement britannique aurait proposé à la France des négociations bilatérales secrètes, dans une note remise peu de jours avant la réunion des Six à La Haye, affirme ce matin le Guardian dans une dépêche de première page signée de son correspondant à Paris.

Le correspondant du Guardian, qui affirme tenir ses informations d'une source "sûre et qualifié", ajoute que le gouvernement français ne serait pas opposé à de tels contacts, à condition qu'ils n'excluent pas les problèmes de défense.

"L'insistance de la France à exiger que des conversations politiques avec la Grande-Bretagn n'excluent pas les questions de défense ne signifie pas nécessairement qu'un accord sur les armes nucléaires soit devenu actuel", écrit le Guardian qui poursuit: "Pour le moment, il n'y a pas de signes montrant que M. Pompidou soit prêt à soulever cette question, bien que beaucoup pensent qu'elle devra l'être tôt ou tard".

Tiers-Monde

Pas de retrait prématuré des troupes canadiennes à Chypre

BRUXELLES (PC)—Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a donné mercredi soir l'assurance au ministre turc des Affaires étrangères, que le Canada ne retirerait pas "prématurément" son contingent de paix en garnison à Chypre.

MM. Sharp et Ihsan Sabri Chaglayangil, qui assistent à Bruxelles à la réunion semestrielle du Conseil de l'OTAN, ont discuté pendant une heure et demie de la situation à Chypre où les troupes canadiennes font partie des effectifs envoyés dans l'île pour s'interposer entre Chypriotes grecs et turcs.

Un porte-parole de la délégation canadienne a révélé que M. Sharp avait déclaré à son homologue turc que le Canada maintiendrait sa contribution de 570 militaires à Chypre parce qu'il reconnait l'importance de la présence de l'ONU pour favoriser un règlement du différend entre les deux communautés.

M. Sharp a aussi indiqué que la fermeture récente de la mission diplomatique canadienne à Nicosie, capitale de Chypre, ne changeait rien à l'apport canadien à la force de paix des Nations unies.

Difficile recherche des victimes de l'accident aérien à Caracas

CARACAS (d'après Reuter, AFP et UPI) — Des experts en aéronautique ont commencé leur enquête sur les causes de la chute du Boeing 707 d'Air France à Caracas mercredi, tuant les 62 personnes à bord.

Des hommes - grenouilles ont d'ailleurs commencé à effectuer des plongées afin de recouvrer l'appareil qui enregistre toutes les manoeuvres de l'avion en vol.

Les opérations de secours ont permis de découvrir 26 corps et une quantité importante de débris.

Les experts estiment qu'une défectuosité technique est responsable de l'accident, le pire dans l'histoire de l'aéroport de Caracas et ont rejeté les hypothèses de sabotage ou de tentative de détournement.

A l'endroit où s'est produite la catastrophe, la mer a environ 360 pieds de profondeur, aussi les difficultés éprouvées pour trouver de nouveaux corps sont attribuées au fait que l'avion venait de décoller et que la majorité sinon la totalité des passagers devaient encore avoir leurs ceintures de sécurité.

Mission ministérielle anglaise au Nigéria

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — La Grande - Bretagne a envoyé hier sa première importante mission ministérielle au Nigéria en neuf mois en réponse à une demande du gouvernement nigérian pour la reprise des contacts à l'échelon ministériel entre les deux pays.

M. Maurice Foley, secrétaire parlementaire au Foreign Office, spécialement chargé des questions africaines, est arrivé à Lagos au moment où l'opinion publique et parlementaire s'interroge de plus en plus sur la politique britannique concernant le conflit qui déchire ce pays.

Quelque 130 parlementaires ont déjà signé une requête pour que la Grande - Bretagne cesse de fournir des armes au Nigéria.

M. Foley traitera avec les dirigeants nigérians des problèmes urgents que pose le ravitaillement des populations civiles, et recueillera également leurs sentiments sur les dernières initiatives émanant notamment de l'Organisation de l'unité africaine pour mettre fin au conflit.

Matériel de guerre de la Suisse aux pays sous-développés

BERNE (AFP) — Les exportations suisses de matériel de guerre à destination des pays en voie de développement se sont élevés en 1968 à $11 millions, dont $3.3 millions provenant de transactions illégales.

Cette indication est donnée hier par le gouvernement suisse en réponse à une question d'un député socialiste, M. Jean Ziegler.

Le gouvernement helvétique fait toutefois remarquer que "s'il apparassait que ces achats d'armes procèdent d'une politique agressive ou démontrent le désir d'accroitre les armements d'une manière excessive et que le pays en question devient un foyer de troubles" le gouvernement suisse ne manquerait pas de frapper ce pays d'un embargo sur le matériel de guerre".

Le Sénégal accuse le Portugal d'agression

NATIONS - UNIES (d'après AFP) — Les 34 pays africains membres des Nations unies se sont joints à la demande de convocation du Conseil de Sécurité faite par le représentant du Sénégal pour prendre des mesures contre le Portugal.

Dans une lettre au président en exercice du conseil, les pays africains font état "d'actes d'agresion portugais" commis contre le Sénégal à partir de la Guinée portugaise la semaine dernière et, dans le passé, contre la République démocratique du Congo, la Zambie, la Guinée, le Congo - Brazzaville et la Tanzanie, à partir de l'Angola et du Mozambique.

Le représentant du Sénégal aux Nations unies, M. Ibrahima Boyé, a accusé les autorités portugaise en Guinée portugaise d'agression, d'enlèvements, de tirs d'artillerie et d'autres actes de violence commis par des soldats et autres éléments portugais en territoire sénégalais.

Par contre, le représentant du Portugal, M. Francisco Bonifacio, de Miranda, a fait valoir que son pays avait le droit de se défendre contre les attaques lancées contre la Guinée portugaise à partir du territoire sénégalais et avec l'appui du gouvernement et des forces sénégalaises.

CARRIERES et PROFESSIONS

NOUVEAU A QUEBEC
Vendeurs demandés
Habitués à de gros revenus, 30 à 40 ans, avec expérience dans la vente, avec voiture, libres de voyager, commission très intéressante.
2149 ouest, boul. Charest
683-3411, M. Bernard

GERANT DE CREDIT demandé
Parfait bilingue avec expérience dans commerce de gros et détail, spécifiquement pour couvrir l'est de la province. Bureau chef à Québec, ayant plusieurs succursales. Expérience de crédit, comptabilité et administration.
Faire parvenir curriculum vitae par écrit à:
DEPT 2764, LE SOLEIL

GERANTS DE MAGASINS
Nous recherchons des gérants pour plusieurs grands magasins qui ouvriront leurs portes au cours des quelques mois. Les gérants qualifiés recevront un excellent salaire et des bonis de stimulation. Expérience dans les magasins à succursales ou grands magasins indispensable. Veuillez écrire ou vous présenter personnellement chez:
PEOPLES DEPARTMENT STORES LTD.
5590, avenue Royalmount,
Montréal 307, Qué.

REPRESENTANT demandé
pour la vente de machines de bureau, pour la ville de Québec. Territoires assurés, bénéfices marginaux. Doit posséder une automobile. Expérience dans la vente requise. Agé de 25 à 35 ans.
General Binding Corp.,
580 est, Grande-Allée, suite 18, Québec 4. — 522-2783

REPRESENTANT TECHNIQUE
Notre compagnie est présentement à la recherche de représentants techniques pour ses territoires de ventes situés dans la Province de Québec.
Les candidats, de préférence, seront munis d'un diplôme en Sciences ou en Génie. Toutefois, les candidats possédant un diplôme d'études supérieures et ayant une formation technique en Chimie ou en Papeterie seront considérés. L'expérience de la vente ou de l'industrie des Pâtes et Papiers serait un atout souhaitable. Il est essentiel d'être bilingue.
Ces postes offrent un salaire attrayant, d'excellents bénéfices marginaux, en plus de l'auto fournie.
Prière d'écrire en incluant votre "Curriculum Vitae" complet à:
ALCHEM LIMITED
1077 route de l'Eglise,
Suite 301,
Ste-Foy, Québec.

SUPERVISEUR GENIE INDUSTRIEL
Nous recherchons une personne pour diriger la nouvelle section du génie industriel que nous venons d'établir.
Les qualités requises sont les suivantes: instruction, technicien gradué ayant suivi des cours sur les diverses techniques de génie industriel ou possédant une instruction équivalente.
Expérience: 3 à 5 ans d'expérience dans l'application des techniques du génie industriel.
La personne devra être mature, en bonne santé, entre 25 et 35 ans, avoir de l'initiative et une habileté analytique. Elle sera responsable entre autres de l'étude du travail du planning et contrôle de la production de la description et de l'évaluation des tâches ainsi que du développement et de la mise au point de nouveaux produits.
Le salaire initial sera établi d'après les qualifications du candidat et se situera entre $8,500 et $11,000. Toute personne intéressée à ce poste d'avenir est priée d'envoyer son curriculum vitae à:
Gérant de la production, LES TRICOTS EXCEL INC.,
C.P. 820, Mont-Joli, Québec.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

HOMME ou JEUNE HOMME
Demandé comme gérant ou assistant-gérant de mercerie pour hommes.
S'adresser à:
J.-M. CLEMENT LTEE
2797, boul. Laurier, Ste-Foy
Demander M. Clément

EMPLOYEUR
demandé
Psychologue clinicien, 4 années d'expérience
Ecrire à:
DEPT 2758,
LE SOLEIL

BANQUE A CHARTE
recherche un
assistant comptable
FONCTIONS:
prendre charge des opérations courantes
ENDROIT:
Québec
REVENU:
Rémunération, très avantageuse selon expérience et qualifications.
QUALIFICATIONS:
Agé d'environ 25 à 30 ans. Bilingue. Expérience de 3-4 ans dans la comptabilité bancaire.
ECRIRE DEPT 2765, LE SOLEIL

L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE
recherche les services d'un
COORDONNATEUR
LE POSTE
Sous la direction immédiate du directeur adjoint du Service de la coordination, le coordonnateur doit notamment:
1. Visiter les étudiants-ingénieurs qui sont en stages pratiques.
2. Visiter les entreprises qui participent au système coopératif.
3. Régler les problèmes qui peuvent surgir entre les stagiaires et les employeurs.
4. Approcher de nouvelles entreprises pour les intéresser à la formule coopérative d'enseignement.
5. Interviewer les étudiants.
6. Participer aux interviews étudiants-employeurs.
7. Accepter toute autre responsabilité que lui confient le directeur ou le directeur-adjoint du service.
LE CANDIDAT
Cette offre d'emploi s'adresse à toute personne qui satisfait les conditions suivantes:
1. Détenir un grade universitaire (B.Sc.A.).
2. Avoir au moins 6 ans d'expérience du milieu industriel.
3. Avoir fait preuve des qualités essentielles aux relations humaines qu'exigera l'exercice de la fonction.
LES CONDITIONS
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience, selon l'échelle des traitements des administrateurs. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à ses employés: caisse de retraite, assurances de groupe diverses, vacances annuelles, etc.
Toute offre de service doit s'accompagner d'un curriculum vitae détaillé et s'adresser, avant le 12 décembre 1969, à
SERVICE DU PERSONNEL
Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qué.

STATIONS SERVICE SUNOCO à louer
Québec et environs
Capital minimum requis
Considération spéciale pour candidat sérieux
Revenu minimum garanti
Entraînement complet sur la vente, comptabilité, administration.
Salaire payé durant l'entraînement.
POUR INFORMATION: COMMUNIQUEZ AVEC
SUN OIL COMPANY LIMITED
653-9389
2785, boul. Wilfrid-Laurier,
Ste-Foy

Où sont les chefs de demain?
N'importe qui pourra vous dire que vous pouvez devenir chef en bénéficiant à la fois d'un entraînement militaire et d'un régime de subventions universitaires, grâce au Programme pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).
Si vous êtes étudiant à plein temps à l'université et si vous avez un bon dossier scolaire, vous devriez vous renseigner sur les avantages que les Forces armées canadiennes peuvent vous offrir en tant qu'élève-officier du ROTP. En vertu de ce Programme vous pouvez poursuivre vos études dans votre université jusqu'à l'obtention de votre grade universitaire.



CENTRE DE RECRUTEMENT
DES FORCES ARMÉES CANADIENNES
1048, St-Jean, Québec 4 694-3636
1368, Notre-Dame, Trois-Rivières 374-3510
82, (ouest) St-Germain, Rimouski 723-5271
200, (est) Racine, Chicoutimi 543-1880
Programme pour la formation d'officiers des forces régulières à l'intention des étudiants d'université.

CONTROLEUR
Traitement initial jusqu'à $18,000
Le Défi...
Une société canadienne manufacturière d'équipement lourd requiert les services d'un contrôleur pour l'une de ses divisions. Relevant du vice-président et directeur général, le titulaire sera responsable de la mise en oeuvre de systèmes et méthodes comptables, de l'élaboration de contrôles budgétaires et de l'analyse et préparation de rapports financiers pour la direction. Secondé par une équipe qualifiée, il entretiendra d'étroites relations avec les directeurs des différents services afin de les conseiller sur des questions d'ordre financier.
Le Candidat...
Agé de 30 à 45 ans, il possède une formation universitaire ou une équivalence professionnelle en comptabilité. Il a acquis une bonne expérience de la comptabilité, de préférence dans l'industrie lourde ou dans une entreprise de construction industrielle, avec accent sur les systèmes et méthodes comptables et les contrôles budgétaires et financiers. Diplomate et confiant en ses capacités, il peut s'intégrer rapidement à un nouveau milieu de travail et il désire mettre à profit ses connaissances et son expérience dans une entreprise de bonne renommée.
Vous référant au dossier JP11-131E, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:
P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

Sciences

Un pas en avant dans la lutte contre le cancer

PARIS (AFP) — La découverte d'un virus dans les sarcomes (tumeurs malignes) humains par les chirurgiens américains Morton et Eilber, annoncée hier à un colloque sur les antigènes des cellules cancéreuses à Villejuif, dans la région parisienne, "constitue un pas scientifique important et un véritable espoir thérapeutique", a notamment déclaré hier soir le professeur Georges Mathe, directeur de l'Institut de cancérologie de Villejuif.

Toutefois, a-t-il ajouté, "il ne faut pas croire pour autant que le cancer est définitivement vaincu, car il n'y a pas une seule mais plusieurs sortes de cancer".

Le professeur Eilber, 31 ans, qui participait au colloque, a souligné que le professeur Morton, 34 ans, et lui-même n'avait pas mis en évidence "le" virus du sarcome lui-même, mais un "agent viral qui ressemble au virus du sarcome de la souris" et qui, selon lui, "a toutes les chances d'être associé à la tumeur". Mais, a-t-il ajouté, "la réalité de cette association n'est pas encore entièrement prouvée".

"S'il n'y a pas encore d'évidence directe que le virus que nous avons vu est celui du sarcome, a encore déclaré le professeur Eilber, il est néanmoins très important de savoir maintenant que le sarcome a un antigène distinct. Ce que nous savons, c'est que l'agent que nous avons repéré dans ce cancer humain cancérise des cellules saines, ce qui n'avait encore jamais été prouvé".

Les antigènes sont des corps reconnus étrangers par l'organisme qui les porte et qui les rejette. On a longtemps cru que les cellules cancéreuses ne portaient pas d'antigènes, mais depuis une dizaine d'années, le contraire a été démontré dans les tumeurs animales.

Chez l'homme, un antigène a été mis en évidence par un savant britannique, le professeur P. Burkitt, dans une tumeur localisée chez les populations africaines, la tumeur de Burkitt. Cet antigène pouvait être provoqué par un produit chimique ou par un virus. Ce virus a été repéré, mais on n'a pas encore pu prouver qu'il était directement responsable de la tumeur. Pour les leucémies aiguës, dans 25% des cas, des antigènes ont été mis en évidence par les chercheurs de Villejuif, ce qui a permis de mettre au point une méthode thérapeutique qui a provoqué des rémissions de quatre ans.

Une nouvelle méthode de traitement des matériaux

NEW YORK (AP) — Les consommateurs peuvent prévoir être bombardés par un nombre toujours croissant de produits renforcés par des radiations au cobalt.

Dans ce procédé de radiation, un matériau comme le bois ou le béton précontraint, est recouvert de plastique ou plongé dans du plastique liquide et est ensuite exposé aux rayons gamma d'une substance radioactive comme le cobalt-60.

Le produit fini en sort trois fois plus dur et plus fort, disent les porte-parole de l'industrie de la radiation.

"Nous effectuons présentement des expériences avec des bâtons de golf, des baguettes de tambour, des chaises, des bâtons de baseball, des arcs et des flèches irradiés," a déclaré William H. Woods, directeur des ventes de "American Nova Wood Co., de Lynchburg, en Virginie, une entreprise pionnière dans le domaine des matériaux irradiés.

Il a ajouté que de nombreux autres produits font également l'objet d'essais.

Jusqu'à maintenant, la radiation du combiné bois-plastique a été largement utilisée dans la production des parquets de bois pour les établissements commerciaux, comme les magasins à rayons et les restaurants.

"Nous avons été inondés d'appels et de demandes depuis qu'un nombre toujours plus grand de personnes ont vu les parquets de certains établissements commerciaux," de dire George Dietz, vice-président adjoint de Radiation Machinery Corp., à Parsippany, dans le New Jersey.

Ce procédé de radiation a été mis au point par la Commission américaine de l'énergie atomique et mise à la disposition de l'industrie privée vers le milieu des années 1960.

Le bois des parquets traité de cette façon n'a absolument jamais besoin d'aucun recouvrement ou d'aucune forme de finition parce que le lustre est imprégné dans toutes les fibres du bois.

Une première dans la télévision américaine

WASHINGTON (AFP) — La première expérience de télévision "via satellite" de longue durée d'une côte à l'autre des Etats-Unis débutera le 16 décembre. Cet essai durera seize semaines, annonçaient conjointement hier la NASA et la "Compagnie de radiodiffusion publique" (CPB).

Cet organisme groupe environ 180 stations de télévision et 400 de radio non commerciales, aux Etats-Unis.

Le Dr R.B. Marsten, chef des programmes de télécommunications de la NASA, et M. John Macy, président de la CPB, ont précisé que l'expérience en question utilisera le satellite de météo et de communications "ATS-3" de l'Agence spatiale.

Il est placé sur orbite géostationnaire à 22,300 milles au-dessus de l'estuaire de l'Amazone.

Initialement, 130 stations de télévision non commerciale participeront à cet essai, à raison de 25 heures de transmissions par satellite par semaine.

De grands réseaux de télévision commerciale intéressés à ce projet participent à sa subvention, et profiteront des données techniques et économiques ainsi amassées. Ses animateurs en attendent "des transmissions meilleures même" que par les appareillages au sol, à l'heure où les lignes téléphoniques habituellement empruntées doivent faire face à des surcharges croissantes.

Greffe du foie sur un enfant de sept mois

DENVER, Colorado (PA) — Des chirurgiens ont transplanté hier le foie d'un chimpanzé dans l'organisme d'un enfant de sept mois au cours d'une opération qui a duré 14 heures, ont révélé les dirigeants du Centre médical de l'Université du Colorado.

Le patient, dont l'identité n'a pas été révélée, reposait dans un état critique à la suite de cette longue intervention. Sa survie était assurée par un appareil respiratoire.

C'était la deuxième fois en quatre ans que cette équipe tentait de transplanter le foie d'un chimpanzé dans un organisme humain. Un enfant de 28 mois a survécu pendant neuf jours à la suite d'une opération similaire pratiquée le 15 juillet 1966.

La patient opéré hier a été admis à l'hôpital le 7 octobre, souffrant d'une malformation congénitale du conduit biliaire. Les bébés atteints de cette difformité vivent rarement plus de deux ans.

"Il n'y avait aucun donneur humain disponible, et finalement ce cas était devenu désespéré", de dire le porte-parole.

La pénurie de donneurs a toujours été le problème constant dans le domaine des transplantations du foie et des reins.

Enquête sur les effets des enzymes

WASHINGTON (AFP) — La Commission fédérale du Commerce a annoncé hier qu'elle s'apprête à ouvrir une enquête sur les effets que peuvent avoir les détergents ménagers contenant des enzymes sur la santé des utilisateurs.

On a remarqué, déclare-t-on au siège de la commission, que les ouvriers employés dans des usines traitant des enzymes à haute dose, semblent être prédisposés à contracter l'asthme ou certaines maladies de la peau.

Il reste à déterminer, dit-on à la commission du Commerce, si les ménagères faisant usage de détergents qui ne contiennent que des quantités réduites d'enzymes risquent d'être sujettes à de semblables maladies.

On est loin de détenir la clé des secrets de la Lune

HOUSTON (AFP) — De l'avis des savants du Centre spatial de Houston, l'étude des quelques roches lunaires rapportées par les astronautes et la lecture des relevés effectués par les appareils laissés sur la Lune par les astronautes d'Apollo 12, sont loin d'avoir fourni la clé des secrets de la Lune. Certains savants, qui s'étaient fait une idée de la Lune à la lumière d'Apollo 11, tiennent depuis Apollo 12 des opinions complètement opposées à cette idée. "La Lune est à la vérité très compliquée", reconnait M. David Wones, de l'Institut de technologie du Massachusetts. "Nous avons besoin de beaucoup d'autres obervations et de beaucoup d'autres cailloux avant de commencer à savoir où nous en sommes", ajoutait-il.

M. Wones faisait partie de l'équipe des six géologues chargés d'un examen préliminaire des cailloux rapportés par Conrad et Bean, et qui ont donné une conférence de presse. Les savants ont une fois de plus rendu hommage au travail de sélection effectué par les astronautes dans leur choix de roches.

M. Anthony Calio, directeur du département de la science et de ses applications du Centre de Houston, a révélé que tous les appareils à l'exception d'un seul, déposés sur la Lune par Conrad et Bean continuaient de transmettre des renseignements au centre de contrôle. La nuit lunaire, qui dure 14 jours, a commencé mercredi et toute transmission a cessé. "C'est notre première rencontre avec la nuit lunaire et nous espérons vivement en tirer profit", a déclaré M. Calio.

Les cyclamates reviennent sur le marché en Suisse

GENEVE (AFP) — L'assugrin, édulcorant à base de cyclamate, est remis en vente en Suisse, annonce le fabricant suisse de ce produit.

La décision de libérer la vente de l'assugrin intervient au lendemain de la publication du communiqué de la Société médicale de Bâle qui déclare que le cyclamate, pris sur indication médicale et dans les proportions normales, ne présente aucun danger.

La vente de l'assugrin avait été suspendue par précaution le 20 octobre dernier à la suite d'informations en provenance des Etats-Unis, selon lesquelles les édulcorants contenant des cyclamates et administrés à haute dose, entraineraient chez les rats des formations cancéreuses au niveau de la vessie.

Projet de fusée ouest-allemand

MUNICH (AFP) — Un projet allemand a été mis au point pour construire une fusée à deux étages capable d'emporter une grosse charge utile, a annoncé hier la firme Messerschmitt - Boelkow - Blohm. Ce projet a été réalisé à l'initiative du ministère ouest - allemand de la Recherche scientifique. Cette fusée sera appelée "Europe 3-D" et devrait être construite d'ici sept ans. Ses Deux étages seront propulsés par la même combinaison d'hydrogène et d'oxygène liquides.

LE GROS GIN
Bok...
pour les plus de 21 ans!

La Canada-Vie offre quelque chose de nouveau pour AIDER À VOUS PROTÉGER CONTRE L'INFLATION

La Canada-Vie—la compagnie qui contribue à propager la joie de vivre au Canada—présente quelque chose de nouveau pour aider à combattre les effets de l'inflation sur vos économies et sur votre succession—
ACCUMULATIONS EN FONCTION DU COÛT DE LA VIE.
Voici donc trois nouvelles polices dont le but est d'aider à protéger la valeur de votre argent.

Si vous vous demandez comment votre rente à la retraite pourra marcher de pair avec le coût de la vie; si vous êtes inquiet au sujet du pouvoir d'achat des dollars de votre succession; si vous désirez être protégé contre l'inflation—ces nouvelles polices de la Canada-Vie peuvent bien être la réponse—et elles garantissent un bénéfice minimum au décès.

A l'intention des gens qui sont inquiets au sujet du pouvoir d'achat du dollar et qui essayent d'accumuler de l'argent pour leur retraite ou pour toute autre raison, deux nouvelles polices qui font travailler vos dollars dans un fonds de valeurs mobilières offrent une Option de Rente avantageuse, en plus de l'Option régulière de Rente garantie. L'argent accumulé en vertu de ces polices peut servir à prévoir une rente "viagère" à capital variable et le montant mensuel de chaque chèque sera influencé par la valeur du fonds, de façon à faire équilibre à l'inflation.

La police d'accumulation de valeurs mobilières.

Pour la personne qui dispose de dollars à l'épargne, cette police offre la possibilité d'accumuler de l'argent grâce à un système de paiements réguliers de primes dans un fonds qui donnera une chance à toutes vos épargnes de lutter contre le coût toujours croissant de la vie. Cette police peut également comporter l'option avantageuse d'exonération des primes en cas d'invalidité totale.

La police d'investissement en valeurs mobilières.

Pour la personne avec de l'argent à investir, c'est une police à prime unique qui fait travailler vos dollars suivant les directives des experts en investissements de la Canada-Vie—une compagnie bénéficiant depuis plus de 120 ans d'une expérience positive, en matière d'investissement.

La police en fonction du coût de la vie.

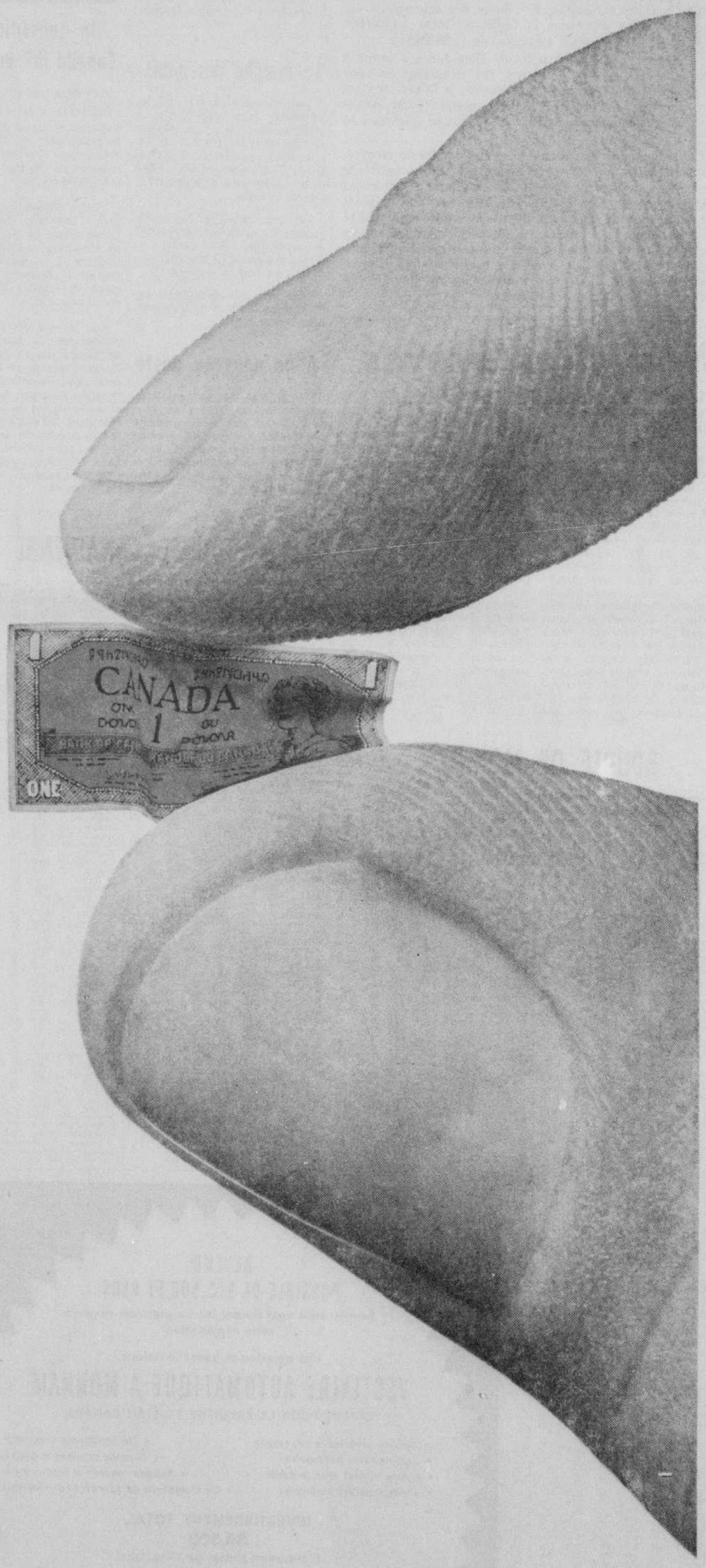
Pour aider à maintenir la valeur des dollars de votre succession, c'est une police d'assurance sur la vie, *n'ayant aucun rapport avec les investissements en valeurs mobilières*, dont le bénéfice au décès est ajusté en cas de hausse du coût de la vie. Ceci représente, pour les dollars que vous vous proposez de laisser à votre famille, un moyen de défense contre l'inflation. Cette police peut avoir également l'option avantageuse d'exonération des primes en cas d'invalidité totale.

Afin de vous aider dans l'élaboration de votre programme financier en ce qui concerne l'assurance sur la vie, la Canada-Vie vous offre maintenant les tarifs les plus bas, pour la protection d'Assurance à Terme, de toute notre histoire longue de 122 ans.

Renseignez-vous sur les avantages que vous pourriez tirer des Accumulations en fonction du Coût de la Vie, en renvoyant ce coupon aujourd'hui.

La Compagnie d'Assurance du CANADA sur la VIE

2835, CHEMIN GOMIN, STE-FOY, QUÉBEC 10, QUÉ.
Voudriez-vous me fournir des renseignements complémentaires sur
☐ La Police d'Accumulation de Valeurs Mobilières
☐ La Police en fonction du Coût de la Vie
☐ La Police d'Investissement en Valeurs Mobilières
☐ Les nouveaux et bas tarifs d'Assurance à Terme
Nom_____
Adresse_____ Rue Zone
Ville_____
Date de Naissance_____ Téléphone_____



La Compagnie d'Assurance du CANADA sur la VIE

Qu'est-ce qui fait du Normandie l'un des vins les plus appréciés au Québec?



Les raisins, tout simplement. Des raisins européens provenant de vignes où règnent des conditions idéales de terrain et de climat. Des raisins qui donnent un vin au bouquet incomparable. Et naturellement, le prix contribue aussi à faire apprécier les vins Normandie. Sherry Normandie, léger et doré, porto Normandie, rouge et généreux . . . $1.50 la bouteille de 40 oz, taxe incluse. Imbattable! Procurez-vous les deux au magasin de la Régie des Alcools du Québec, aujourd'hui-même.

Vinifié et mis en bouteilles à Moncton (N.B.), Canada, par
Les vins Normandie Limitée

L'actualité financière

Par Marcel BOUTIN, rédacteur financier — La Bourse de New York a retrouvé hier un certain équilibre après avoir atteint, mercredi, le plus bas niveau encore vu depuis près de trois ans. Il semble bien que l'ampleur de la réaction ait attiré dans le marché nombre de spéculateurs en quête d'aubaines, ce qui a facilité, évidemment, la remontée des cours.

On sait que mercredi, la moyenne des industrielles de Dow Jones est tombée sous la barrière psychologique de 800, terminant la journée à 793.36, soit une baisse de 7.99 points. C'était la première fois, depuis le 4 janvier 1967, que l'indice DJ clôturait sous le niveau de 800, ce qui a désappointé nombre d'opérateurs.

La réaction s'est poursuivie à l'ouverture du marché hier, si bien que l'indice DJ accusait une baisse de près de six points au début de l'après-midi. Une reprise technique a été ensuite enregistrée grâce à l'atténuation des pressions de vente et à la réapparition de la demande.

Les courtiers ont signalé de plus gros achats de la part des institutions, ce qui semble avoir amélioré le climat boursier. Dans certains milieux, on croit que la Bourse poursuivra sa remontée, en dépit du fait que les nouvelles ne sont pas particulièrement encourageantes par le temps qui court. D'autres analystes semblent moins enthousiasmés et estiment que la cote pourrait continuer à glisser jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un nouveau palier de stabilisation.

Signe indicatif de la participation accrue des institutions dans le marché, le nombre des transactions d'envergure s'est accru nettement, hier, alors que 72 blocs de 10,000 actions et plus sont apparus sur le ruban à comparer à 51 la séance précédente. Comme résultat, le volume des échanges a été sensiblement plus élevé que la veille; au total, 13,230,000 actions ont changé de main au regard de 11,300,000.

La moyenne des industrielles de Dow Jones a fermé à 796.33, à la hausse de 3.17 points. Cet indicateur boursier avait atteint son meilleur niveau de l'année le 13 février alors qu'il s'inscrivait à 952.74. Il a donc perdu 156.21 points depuis cette date, ce qui représente une baisse d'environ 16 pour cent.

Sur les marchés canadiens, les cours ont fermé modérément à la baisse après avoir récupéré plus de la moitié de leurs pertes initiales. A Toronto, par exemple, l'indice des industrielles a clôturé à 184.62, à la baisse de 0.48 de point après avoir décliné de deux points au cours des quatre premières heures de la séance. A Montréal, tous les indicateurs de la Bourse étaient en recul en fermeture, les banques venant en tête de la liste avec une baisse de 1.49 point à l'indice. Cependant, les pertes individuelles se limitaient à une fraction dans la plupart des cas.

Nouvelles brèves

Chemcell investira plus de $10,000,000 dans l'huile et le gaz

Chemcell Limitée investira plus de $10,000,000 dans des gisements de pétrole et de gaz au cours des cinq prochaines années, révèle une entente intervenue entre la compagnie et la Bralorne Oil & Gas Limited, entente maintenant signée par les deux parties. Par ailleurs, la société Bralorne aura la responsabilité de gérer ces placements, contre rémunération sous forme d'honoraires, et elle participera directement avec Chemcell à l'exploration et à l'acquisition de terrains pétrolifères. L'entente prévoit aussi que Chemcell achètera pour 5 à 6 millions de dollars d'actions non émises de la Bralorne, de façon à acquérir une participation majoritaire dans cette compagnie avant la fin de 1974.

Notre économie progresse plus rapidement que celle des Etats-Unis

"Nous croyons que Merrill Lynch of Canada permettra à notre organisation de participer à la croissance économique du Canada dont le produit national brut augmente à un rythme plus rapide que celui des Etats-Unis", a déclaré hier dans la métropole, M. James E. Thompson, le président du conseil de Merrill Lynch Inc., de New York, devant un groupe de rédacteurs financiers. M. Thomson parlait à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bureaux de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., à Montréal.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	6355	$12	11⅝	12	
Alcan	4283	$28¼	27⅞	28⅛	+ ¾
Alcan 4½ pr	175	$33½	33½	33½	
Algoma Stl	958	$14⅝	14½	14⅝	
Aquitaine	4275	$19¼	19	19¼	
Argus 2.70 p	625	$35	35	35	
Asbestos	272	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Atl Sug	1850	87	6¾	7	
Bank Mont	12444	$17	16⅞	17	
Bank NS	8010	$23½	23	23⅜	— ⅛
Bnk NS rts	26736	32	46	50	—3
Bk Can Nat	250	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Bk Prov Cn	8300	$10	10	10	— ⅛
Bell Canad	4688	$42⅝	42¼	42⅜	
Bombard	35875	$18⅝	18½	18½	— ⅛
Brascan	582	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Bricos	1412	$5¼	5⅛	5⅛	
CAE Indst	1010	$6⅝	6½	6⅝	— ⅛
Cal Pow	2375	$22	21⅝	22	— ⅛
Campeau Cp	400	$6	6	6	— ⅛
Can Cement	383	$29½	29	29½	+1
Can Cem pr	200	$19½	19½	19½	+ ⅛
Can Brew	11389	$9	8⅝	8⅝	
Can Hydro	260	$13⅝	13⅝	13⅝	
Can Im BC	9174	$22½	21⅝	22½	— ⅛
Can Intl Pow	510	$26¼	26	26¼	— ⅛
Can Pa I pr	450	$31	30⅜	31	
Can P I wt	3350	780	730	780	+5
C P R	4050	$72	70½	71¼	—1
C P R 300 pr	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Can Tire A	425	$67	66⅝	66⅝	— ⅛
Cancon	125	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Charter Ind	43200	$8¾	7⅞	7⅞	— ⅛
Chemcell	1500	$10¼	10	10	— ⅛
Col Cellul	3150	$7⅞	7⅞	7⅞	
Cominco	3010	$30	29½	29⅝	— ⅛
Cons Bldg	500	155	155	155	—35
Cons Bath	855	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Cons Text	550	$13⅜	13⅛	13⅛	
Coronation	600	160	155	155	—20
Corpex	100	$5	5	5	
Couvrette	1300	$7	7	7	
Crain R L	285	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Credit Fonc	25	$50	50	50	—2
Crush	2400	$14¾	14⅝	14⅞	— ⅛
Cum Prop	39050	$11	11	11	— ⅛
Denison	220	$47	47	47	—1
Dist Seag	300	$53	53	53	— ⅜
Dom Bridge	380	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Dofasco	1800	$23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
Dom Glass	200	$19	19	19	
Dom Stores	275	$13¼	13¼	13⅜	— ⅛
Dom Text	400	$13	12⅝	12⅝	— ⅛
Domtar	2866	$15	14⅝	14⅝	— ⅛
Donohue	4000	$10¼	10	10¼	
Donohue Pr	100	$19	19	19	
Du Pont	400	$26	26	26	
Enamel A	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Falcon	869	$168½	168	168½	— ½
Fam Play	1625	$13⅜	12⅞	12⅞	— ⅛
F Play wt	200	225	225	225	—5
Fin Coll	1750	$10	9⅝	9⅝	— ⅛
Fleetwood	500	$19½	19½	19½	
Fraser	550	$28¼	27	27	—1
French Pet	200	700	700	700	—25
Fulcrum	800	485	485	485	—15
Fulcrum pr	125	8	8	8	
Gaz Met N	1311	87	6¾	7	— ⅛
Genstar	150	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Glengair	1200	450	445	450	+5
Gr W Sadd	100	86	6	6	+ ⅛
Great Lk Pa	200	$23⅜	23⅜	23⅜	
Gulf Oil C	2715	$17	16⅝	17	— ⅛
Hawker Sid	100	290	290	290	
Hollinger	800	$30½	30½	30½	+ ⅛
Home A	250	$30	29⅝	30	
How Smith pr	25	$26	26	26	
Hud Bay MS	460	$83⅜	83	83⅝	+ ⅛
Hud Bay Co	350	$20	20	20	— ⅛
Husky Oil	2025	$12⅜	12⅜	12½	— ⅛
Imp Oil	2275	$15¾	15⅝	16⅛	+ ⅛
Imp Tob	560	$12⅜	12⅜	13⅛	+ ⅛
Ind Accept	2661	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Ind Acc wts	600	580	565	570	—10
Int Nickel	5631	$45	44½	45	— ⅛
Intern Paper	50	40	40	40	— ⅛
Int Util	2300	$27⅜	27¼	27⅜	— ⅛
Int Pipe Ln	1300	$22¾	22¼	22½	+ ⅛
Inv Grp A	1500	$11	11	11	
Invest Gr p	1065	$26¼	26	26¼	+ ⅛
Jamaic PS	10000	60	60	60	
Keffler Stor	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Labatt	2190	$29½	29¼	29½	— ⅛
Labatt pr	600	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
Laur Fin	200	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Loblaw A	100	$5⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
MacLaren A	300	$20	20	20	
MacMillan	1945	$32⅜	32	32⅜	— ⅛
Marche Un	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Maritime El	300	$18	18	18	
Markbor	4600	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Mass Ferg	5956	$17	16⅝	16⅝	— ⅛
Molson A	1150	$22⅜	21¼	21¼	—1⅛
M L Worth	200	$13	13	13	— ⅛
Mont Trust	300	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Moore Corp	4658	$35¼	35	35⅛	— ¼
M&N Indust	100	$5	5	5	
N B Tel	700	$12	12	12	
Noranda	5000	$35¼	34½	35¼	¾
Nor Cen Gs	1950	$15¼	15	15½	
N S Lgt Pow	655	$7½	7½	7½	
Oshawa A	13000	$27	25½	27	
Oshawa wts	3350	335	340	345	—135
Pac Petrol	100	$27	27	27	+ ¼
Petrofin Cn	1000	$15	15	15	
Popular Ind	160	$5	5	5	
Pow Corp	4980	$12⅜	12¼	12⅜	
Pow Crp 5 p	260	$14	13⅝	13⅝	— ⅛
Price	2641	$16¼	16	16¼	+ ⅛
Rjdio Eng	50	$31½	31½	31½	—2½
Readers Dig	300	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Rio Algom	450	$20¾	20¼	20¼	— ⅜
Ronalds	100	$18	18	18	
Royal Bank	1268	$22⅜	22½	22⅜	— ⅛
Royal Trust	726	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛
St Law C A	500	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
Scott Las	816	$28	27⅞	28	— ⅛
Scotts Rest	500	$16⅝	16⅛	16⅛	— ⅛
Shell Can	30	$27½	27½	27½	— ⅛
Shell In P	50	$28½	28⅛	28⅛	
Simpsons	271	$20½	20¼	20¼	— ⅛
Simpsons S	150	$26½	26⅛	26⅛	
Southam	160	$66	66	66	—1
Steel Can	1468	$22	21⅞	22	+ ⅛
Steinbg A	5315	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Tor Dom	800	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Traders G A	300	$11⅝	11¼	11⅜	+ ⅛
Trans C PL	360	$32	32	32	— ⅛
Trans Mt P	1200	$16⅛	16¼	16¼	— ⅛
Triad	500	405	405	405	—30
Trizec	400	145	140	140	
Trust G C pr	25	$26⅜	26⅜	26⅜	
Un Carbide	200	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Velcro Ind	800	$39½	38	39⅛	+1½
Versafood	2900	$21	21	21	— ⅛
Wajax	100	$9¾	9¾	9¾	—1¼
Walk GW	2895	$47	46	47	+ ⅛
Webb Knap	1050	29	29	29	+4
Weldwood	100	$17	17	17	+ ⅛
West Cst Tr	275	$23¼	23¼	23¼	— ⅜
Weston	2207	$22½	22	22½	— ⅜
Zellers	1685	$13	12¾	13	

VICE-PRESIDENT PARIZEAU, WHITE & ASSOCIES INC.



Paul Audet, B.A., C.L.U.

Monsieur Gérard White, C.A., Président de Parizeau, White & Associés Inc., Courtiers d'Assurances Agréés, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Paul Audet au poste de Vice-Président et Membre du Conseil d'Administration.

Monsieur Audet qui au cours des trente-huit dernières années était Directeur-Gérant pour l'est de la Province de Québec de La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée, et membre de son Conseil Consultatif, est aussi membre du Conseil Consultatif du Trust Royal pour Québec.

Le marché des oeufs

Voici les prix cotés par les grossistes aux détaillants, à Québec, hier, tels que fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture: catégories, A-Extra-Gros, 71.0 cents; A-Gros, 69.0 cents; A-Moyens, 67.0 cents; A-Petits, 51 cents.

Les prix dans la Métropole étaient les suivants: catégories, A-Extra-Gros, 71.0 cents; A-Gros, 68.9 cents; A-Moyens, 66.8 cents; A-Petits, 51.0 cents.

(Les prix aux détaillants représentent les prix à la douzaine et en cartons).

A un nouveau poste

M. Marcel Masse, ministre responsable de l'Office de Planification et de Développement du Québec, a annoncé récemment la nomination de M. Pierre Harvey au poste de conseiller économique auprès de l'Office.

En 1970

L'économie canadienne devrait continuer sa croissance

TORONTO (PC) — Quelque 300 dirigeants d'entreprises se sont réunis cette semaine pour entendre dix administrateurs éminents, prédire la situation de l'économie canadienne en 1970.

Il y a eu certaines mentions de troubles possibles l'an prochain, presque tous ont dit que les prédictions étaient difficiles à cause de la lutte pour enrayer l'inflation, mais en général on était d'avis que 1970 serait une année de croissance au moins aussi bonne que 1969.

La majorité des orateurs participant au septième colloque sur les perspectives économiques, organisé par l'Ecole d'Administration de l'Université de Toronto, ont exprimé l'avis que tout estimé portant sur l'avenir devait être prudent en raison des mesures anti-inflationnistes du gouvernement.

La durée qu'auront éventuellement ces mesures et la mesure de succès qu'elles obtiendront se réfléteront sur le monde des affaires.

M. J.R. Kimber, président de la Bourse de Toronto, a ouvert les discussions en disant que le marché mobilier avait réagi aux politiques fiscales draconniennes.

M. Kimber a dit espérer que les autres orateurs seraient plus optimistes. La plupart l'ont été.

M. R.M. McIntosh, adjoint au directeur en chef de la Banque de Nouvelle-Ecosse, a dit qu'il y a peu de chance que se produise une réduction décisive dans le rythme des augmentations de prix l'an prochain.

M. McIntosh a dit que les prix élevés continueront en 1970 "en raison des facteurs de coûts qui ont pris naissance cette année et qui étendront leur influence sur l'économie" et en raison de la sorte de "légère pause de l'économie à laquelle s'attendent les particuliers et que les gouvernements sont disposés à tolérer".

M. Derek F. Mitchell, président de BP Oil Ltd. a dit que plusieurs questions confrontent l'industrie du pétrole, mais qu'en général, les "perspectives indiquent que tous les secteurs de l'industrie canadienne continueront à progresser, et certains rapidement".

Navires argentins

Un consortium du Canada fait une offre

OTTAWA (PC) — Une offre canadienne a été soumise pour financer la construction de six frégates pour la flotte côtière d'Argentine. Le coût de la construction de ces navires est estimé à $190,000,000.

L'offre conjointe faite par l'agence fédérale d'expansion à l'exportation et par la Banque de Montréal, a été envoyée par l'agence à l'ambassade canadienne à Buenos Aires, pour qu'on la remette au gouvernement argentin.

Aux termes de la proposition canadienne, la marine argentine paiera jusqu'à $38,000,000 ou 20 pour cent de ce qu'il en coûtera pour faire construire les navires. L'agence fédérale fournira $90,000,000 et la Banque de Montréal $62,000,000. Ces navires (au moins 3) seraient construits par Marine Industrie Ltée, United Aircraft of Canada Ltd. et Canadian Westinghouse Co. Limited.

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
INDUSTRIES					
Americ Met	1400	105	100	100	—5
Blue Bonn	2115	300	295	295	
Can Arena	100	$14½	14½	14½	
Can Sec A	100	395	395	395	—5
Cantol Div	1320	$9⅜	9	9⅜	— ⅛
Comm Hldgs	800	400	400	400	
Commod	1100	$9½	9½	9½	+ ¼
Crawfrd All	1450	400	395	395	+10
W B Cross	200	415	400	400	
Davis Dis vn	100	250	250	250	
Dellec Pan	100	300	300	300	
Domco Ltd	1300	$8¼	7¼	7⅛	— ⅛
Furlong Pr	100	435	435	435	—15
Grisdl	200	$6⅝	6¾	6¾	— ⅛
Inland Chem	100	350	350	350	
Inspiratn	3100	50	50	50	—3
Isec Can	1400	275	250	255	
Lemtex	12400	110	95	95	—15
Mt Roy Rice	100	$10½	10½	10½	— ½
Navco Food	2400	120	115	115	—5
Old Can I w	1000	20	20	20	
Paco Corp	3650	$7⅝	6¾	7½	+1¼
St Law D C	2300	275	270	275	+5
Select Fin	1500	$7½	7⅛	7½	
S M A	200	255	255	255	
Spartan	1700	200	200	200	—3
Superpack	100	$15	15	15	— ¾
Tor Lon In	800	375	375	375	+10
Unican Sec	1100	400	390	400	—60
Val Mar N	500	350	350	350	
Van Der Ht	1100	450	425	450	
Visa Bella	200	240	240	240	—15
MINES ET HUILES					
Abitibi Asb	3400	625	600	625	
Abitibi Cop	4000	120	115	120	+5
Africans	2000	21½	21	21	— ½
Agassiz	24300	25	20½	20½	—2½
Allied Min	340	107	105	105	—2
Amag BRM	4400	15	14	14	—1
Amaran	6000	4½	4½	4⅝	— ⅛
Anthonian	8000	9	9	9	
Arno	2500	8	7¼	7½	
Baker Talc	2200	88	83	85	—2
Bateman	20000	17½	16	17	
Bellechase	1000	10	10	10	
Beth Cop	10000	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Bruneau	3500	12	10	10	—2
Burnt Hill	13210	60	58	59	
Cadillac Ex	3900	650	625	630	—5
Camflo	1900	340	330	330	—10
Camp Chib	1500	$11½	11½	11½	
Canador	6500	42	42	42	
Canpon	4500	34	33	33	
Capri Min	67900	82	78	82	1
Carbec	28900	31	31	31	—1
Castle O G	3500	260	240	255	—15
Chemalloy	3800	255	240	250	—25
Chib Cop	30000	22½	21	22	
Chibman	4000	8½	8½	8½	— ⅛
Clero Mines	500	22	22	22	
Cons Bellek	3000	5½	5	5	
Cons Man	24580	39½	38	39½	+1½
Cons N Pac	360	130	130	130	
Cons N Exp	8466	185	175	180	—5
Cons Persh	3000	24	23	24	+1
Cons Virg	15900	217	201	208	—12
Corgemin	27500	60	52	52	—8
Cwbridge	500	8	8	8	
Crusader	900	190	175	175	—15
Dauphin	5500	25	23	23	+1
Devils Elb	14000	23	21	21½	
Dom Exp	1100	165	165	165	—5
Dom Leas	10000	26	25	26	
Dumont	3000	24	23	24	+1
Eagle Min	12000	365	350	350	—10
Early Brd M	700	170	155	155	—15
East Sull	2000	675	675	675	—10
Emp Minris	500	11	11	11	—5
Fab Metal	2000	8	8	8	
Fano Min	13500	25	23	24½	— ½
Fidelity	1000	24	24	24	
Flint Rock	17500	44	44	44	
Fox Lake	1000	8	8	8	—1
Glen Lake	5983	93	93	93	+3
Guard Mine	2500	20	17	17	—3½
Gul Por U	56100	96	84	90	+15
Imp Miner	500	23	23	23	—2
Int Norvalie	2300	19	17	19	— ½
James Bay	14000	53	50	53	+2
Kontiki	1000	7½	7½	7½	
Laduboro	4650	122	120	120	—1
Lingside	1000	6½	6½	6½	
Louanna	5000	13	13	13	
Lynx Can Ex	800	80	80	80	
MacDon M	5000	11½	11½	11½	
Maitel Mine	1000	6⅝	6⅝	6⅝	—15
Mid Chib	12800	74	67	70	—4
miro	1000	15	15	15	
Mistango	26500	23	19	20	—1
Monteagle	8100	84	80	84	—1
Mt Pleas	44425	69	67	69	+1
Native Min	1000	8	8	8	
New Form	28500	13	13	13	+1
N Mt Costg	2000	60	60	60	—3
Newrich	1000	13	13	13	
N A Rare	4000	31	30	31	+ ½
Nth W Can	34000	8½	7½	7⅝	—1½
Pean Sliv	4300	114	113	113	+3
Phoenix Can	200	840	840	840	
Pine Ridg	500	8½	8½	8½	— ½
Pitt Gold	4000	6½	8½	6½	
Prime Pot	61833	9	7	9	+1
Rainbow M	20000	25	25	25	
Rancheria	2000	11	10½	10½	—1½
Rouyn	2000	10½	10	10	— ½
St Law Col	4700	223	215	215	—5
Sapawe	250	7	7	7	
Scandia M	7300	39	33	39	+7
Silver Sum	12000	11	10	11	+1
Subeo	1000	151	151	151	
Sullivan Gr	100	750	750	750	—25
Surlugs	3000	25	25	25	—1
Tache	4500	8	8	8	+ ½
Tazin	2500	7	6½	7	
Terrex	1000	20	20	20	+2
Western T	2500	11	10½	10½	—1
West Hill E	500	54	54	54	+1
Wisconsin	11000	37	35	37	+2

Volume des transactions: 1,314,0 actions comprenant 441,600 industrielles et 872,400 minières et pétrolières.



DU JAPON. . .A LA FALAISE DE QUEBEC — Une compagnie japonaise, la Hitachi Ltd, de Tokyo, a mis au point un escalateur pour un usage extérieur. Il est fait de matériaux qui résistent aux intempéries et à la corrosion. Rappelons que le rapport Vandry — qui semble tomber dans l'oubli — recommande l'installation de plusieurs escalateurs pour relier la basse-ville et la haute-ville. Le rapport propose un système d'escalateurs, d'ascenseurs et de tapis roulants intégrés. "Dans la rénovation urbaine amorcée dans Saint-Roch et prévue pour la haute-ville, ces installations sont indispensables pour faire de la région de Québec un centre vital et dynamique," dit le rapport. Cet escalateur extérieur japoncis relie un grand hôtel au centre des affaires.

Le rôle de l'assurance-vie grandira dans l'industrie des fonds mutuels

M. Hervé Hébert, président de la compagnie Les Placements Collectifs a prédit que l'industrie de l'assurance - vie jouera un rôle considérable au cours des cinq prochaines années, dans l'industrie du fonds mutuel.

Invité à prononcer une conférence devant les membres du chapitre de Montréal de l'Institut des assureurs - vie agréés, à l'occasion de la journée d'étude annuelle de ces derniers, M. Hébert a également dit que la plupart des sociétés d'assurance - vie se lanceront dans l'industrie du fonds mutuel à l'avenir.

Le conférencier a souligné, ainsi que le rapporte le quotidien La Presse, que l'assurance - vie a toujours été dans le domaine de l'épargne et que partant, son intrusion dans l'industrie des "indices variables" n'est pas pour elle un nouveau champ de commerce. "L'assurance - vie se donne tout simplement de nouveaux outils qui lui permettront de mieux s'adapter aux nouveaux modes d'épargne", a-t-il dit.

M. Hébert a encore indiqué que les représentants des compagnies d'assurance - vie tenteront, dans les prochaines années, de se qualifier afin de vendre des fonds mutuels.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Alimex Ltd., dividende de 7 cents l'action ordinaire, soit une hausse de 2 cents, payable le 29 décembre; inscription, le 12 décembre.

Brascan Ltd., $1.50 l'action privilégiée à 6 pour cent, le 31 décembre; inscription, le 15 décembre.

Consumers' Gas Co., 18 cents l'action ordinaire; $1.37 1-2 l'action privilégiée de classe A à 5 1-2 pour cent; $1.37 1-2 l'action privilégiée de classe B à 5 1-2 pour cent, le 2 janvier; inscription, le 10 décembre.

Hawker Siddeley Canada Ltd., $1.43 3-4 l'action privilégiée à 5 3-4 pour cent, le 16 décembre; inscription, le 9 décembre.

Hughes-Owens Co. Ltd., 40 cents l'action privilégiée; 15 cents l'action ordinaire B, le 15 janvier; inscription, le 15 décembre.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — La demande a été bonne et les prix ont été stables ou à la hausse, cette semaine, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Les arrivages s'établissaient comme suit 1,672 bêtes à cornes, 1,380 veaux, 119 porcs et 48 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix ont rapporté de $30 à $31; les bons, de $28.25 à $29.75; les moyens, de $26 à $27.75; les communs, de $23.25 à $26.50.

Les génisses de choix se vendaient $26.25; les bonnes, $24.75; les moyennes, de $23.25 à $24.25; les communes, de $19 à $22.75.

Les bonnes vaches valaient de $21 à $22.50; les moyennes, de $19.75 à $21.25; les communes, de $18.25 à $19.75; les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, de $13 à $18.

Les bons boeufs rapportaient de $25 à $27.75; les communs et les moyens, de $20.25 à $25.25.

Les veaux de bonne qualité valaient de $41.50 à $46; les moyens, de $36.50 à $42; les communs, de $18 à $37.50.

Les porcs se vendaient de $37.50 à $38.25

DISTRIBUTEURS
BATIMENTS D'ACIER PREFABRIQUES
Utilisations illimitées pour ferme, garages, entrepôts, arenas, etc. Excellentes possibilités d'avenir. Pour plus amples details, écrivez à:
ARCHIDROME, Suite 120, 6,000 boul. Métropolitain Est, Mtl 451, Tél.: (514) 254-4545.

"Prenez avis que la compagnie "STUDIO COULOMBE & OUELLET INC." demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte."
Les Procureurs de la compagnie,
LACHAPELLE, ROY & RICHARD, av.

REVENU POSSIBLE DE $13,500 ET PLUS
Revenu sans égal durant les six premiers mois de votre exploitation
Une occasion de franchise unique
VESTIAIRE AUTOMATIQUE À MONNAIE
OFFERT POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANADA
• Aucune expérience nécessaire
• Aucune vente nécessaire
• Aucun contact avec le public
• A temps partiel seulement
• Un commerce comptant
• Finance partielle si désiré
• Aucune réserve ni stock requis
• Un commerce de service exclusivement
INVESTISSEMENT TOTAL
$6,500
(Entièrement protégé par l'Inventaire)
Des milliers de locaux attendent ce service pour vous assurer des profits incroyables.
Les territoires se réservent rapidement — La saison des manteaux débute!
Agissez dès maintenant.
Pour renseignements ou entrevues, téléphonez à 522-3861, Château Frontenac, suite 1601 ou 1603, Québec.

Cette annonce est publiée uniquement à titre de renseignement.

NOUVELLE EMISSION — le 3 décembre 1969
aux Etats-Unis

$50,000,000

Commission Hydroélectrique de Québec

Obligations à 9¾% Série BL

En date du 15 décembre 1969 — Echéant le 15 décembre 1995

Payables en fonds américains.
Garanties par la

PROVINCE DE QUÉBEC

The First Boston Corporation — Salomon Brothers & Hutzler
A. E. Ames & Co. Incorporated — Halsey, Stuart & Co. Inc.

Blyth & Co., Inc. — The Dominion Securities Corporation — Drexel Harriman Ripley Incorporated
Glore Forgan, Wm. R. Staats Inc. — Goldman, Sachs & Co. — Greenshields & Co Inc
Harris & Partners Inc. — Hornblower & Weeks-Hemphill, Noyes — Lehman Brothers
McLeod, Young, Weir, Incorporated — Nesbitt Thomson Securities, Inc.
Paine, Webber, Jackson & Curtis — Paribas Corporation — Stone & Webster Securities Corporation
Dean Witter & Co. Incorporated — Wood, Gundy & Co., Inc. — SoGen International Corporation
Bache & Co. Incorporated — Bear, Stearns & Co. — Bell, Gouinlock & Company Incorporated — Burns Bros. & Denton, Inc.
Dick & Merle-Smith — Dominick & Dominick, Incorporated — Francis I. duPont, A. C. Allyn, Inc.
Equitable Securities, Morton & Co. Incorporated — Hallgarten & Co. — Hayden, Stone Incorporated — E. F. Hutton & Company Inc.
Ladenburg, Thalmann & Co. — R. W. Pressprich & Co. Incorporated — L. F. Rothschild & Co. — Shearson, Hammill & Co. Incorporated
Shields & Company Incorporated — F. S. Smithers & Co. — G. H. Walker & Co. — Weeden & Co. Incorporated
Wood, Struthers & Winthrop Inc. — Blair & Co., Inc. — Burnham and Company — Equitable Canada Incorporated
Hirsch & Co. Incorporated — Midland Canadian Corporation — Mills, Spence & Co. Inc. — Wm. E. Pollock & Co., Inc.
Richardson Securities, Inc. — Royal Securities Inc. — Auchincloss, Parker & Redpath
Robert W. Baird & Co., Incorporated — Ball, Burge & Kraus — J. C. Bradford & Co. — Gairdner & Company Inc.
The Milwaukee Company —

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Advocate	300	231	250	250	— 1
Aetna In	200	130	130	130	+ 5
Agnico	500	112	110	112	— ¢
Allied Mng	1222	110	105	110	
A Lard	13400	73	70	73	+ 2
Ang Ruyn	x200	85	85	85	
Ang U Dev	4000	74	71	74	+ 2
Argosy	x180	77	77	77	
Armore	3000	18½	18½	18½	— 1
Arcadia	6000	10	10	10	+ 1
Atl C Cop	6155	56	55	55	— 1
Aunor	1600	245	240	245	
Avoca M	250	115	115	115	
Bankeno	6570	605	575	605	—10
Bankfield	8000	9	8	9	+ 1
Barrat	x100	50	50	50	
B-Dqu	x100	16	16	16	
Belcher	1500	53	53	53	— 1
Belletere	1000	17½	17½	17½	— ½
Bethim	7571	$19	18⅝	18⅝	
Big Nama	x450	22	22	22	
Bl bay	21500	11	10½	10½	
Bl Hawk	500	60	60	60	
Balor Can	1040	330	325	330	—10
Broul Reef	600	36	36	36	— 1
Brunswk	9375	910	890	910	
Cadlac	12100	13	13	13	
C Mines	10800	35	32	35	+1½
Camflo	5535	340	325	325	—15
Camindx	1200	25	25	25	— 3
Cam Chib	1300	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Camp RL	x10	$18	18	18	
C Tung	1400	139	136	139	— 2
C Jamieso	8300	175	172	175	+ 3
C Lencourt	3500	19½	19	19	— ½
C Mal	25500	40	38	40	+ 2
Cdn Nisto	8000	26	25	26	— 1
Candor	31000	13	10½	10½	— ½
Captain	2000	10½	10½	10½	— ½
Cassiar	2305	$18½	18¼	18½	
Cent Pat	2300	245	240	240	
Chemaloy	4890	260	249	255	— 4
Chesvi	11700	24½	24½	24½	
Chib M	2000	70	70	70	— 5
Chim	13200	154	150	150	— 4
Chrom	x10	105	105	105	
Coch Will	1800	78	76	78	
Coin Lake	3000	21	21	21	— 3
Comb Met	6000	15½	15	15	— ½
Coniagas	3500	40	37	37	— 3
Conigo	6200	28	27	28	
C Callinan	6000	10½	10½	10½	
Con Fardy	875	325	320	320	—10
C Morisn	4350	470	425	460	— 5
Con Negus	1500	17	16½	17	
Con Nichol	5000	17½	16	17	—1½
C Rambler	4500	91	90	90	— 4
C Red P	23842	12	11½	11½	
Conwest	3183	$12¾	12¾	12¾	+ ¾
Coprcorp	1000	46	46	46	
Cop Fields	7675	171	160	171	+ 1
Cop Man	5500	15½	15	15	— ½
Coulee	7000	35½	35	35	— ½
Craigmt	2400	$14¼	13⅝	14	
Cstland	1866	20½	20½	20½	— ½
Crowbank	4875	19½	18¼	19	— 1
D'Aragon	500	28	26	26	— 1
Deer Horn	500	11½	11½	11½	
D'Elda	15300	88	85	88	
Denison	1065	47	46¼	46½	—1¼
Dicknsn	1900	245	240	245	+ 5
Discovry	200	146	145	145	+ 5
Dome	260	$52	50½	50½	— ½
D Explor	7850	169	163	169	+ 2
Donal	17300	33	32	32½	— ½
Dunrale	1000	35	35	35	
Dynasty	3370	$16¾	16	16⅝	— ½
East Mal	100	185	185	185	— 2
East Sull	1125	675	660	675	+ 5
Endako	3600	$15½	15	15½	+ ½
Farwest	1000	12½	12½	12½	
F Nat Uran	2000	85	85	85	— 5
F Oremada	1000	21	20¼	21	+ 1
Fort Reline	6000	82	81	81	— 1
Frobex	3200	150	145	150	+ 5
Gt Mas	17975	315	296	310	— 5
Giant k	100	915	915	915	
Goldray	1125	210	200	205	+ 3
Goldrim	500	39	39	39	— 1
Gorturm	1350	465	460	460	— 5
Grandroy	500	41	41	41	
Grandue	1365	950	940	945	
Granisle	178	$14	14	14	
Green Pnt	3100	20¼	20	20	— 1
Gulch	1700	17	16½	16⅝	—1¼
Gunnar	3900	180	167	175	— 5
Headway	2000	12	12	12	— ½
High-Bl	3100	475	450	465	—10
Hollinger	885	$30⅝	30½	30⅝	+ ⅜
Huda Bay	610	$83¾	83	83¾	+ ¾
Hydra Ex	2028	25½	25½	25½	
Int Bibis T	2800	32	31	32	
Int Mogul	1289	$17½	17¼	17¼	
Iron Bay T	750	320	320	320	+20
Iso	28500	211	192	206	+ 8
Jelex	800	34	34	34	+ 1
Joliet	500	31	31	31	— ½
Jonsmith	1300	13½	13½	13½	
Jorex Ltd	200	145	145	145	
Joutel	3800	130	128	129	+ 3
Kam Kotia	2800	360	350	355	—10
Kenn H	19968	47	41	45	— 3
Kerr Add	1991	$13¾	13	13⅝	+ ⅝
K Anacon	2766	63	62	62	+ 1
Kid Coper	8200	35	34	34	— 1
Kirk Min	5000	39	37	3	— 1
Kirk Twns	1000	30	30	30	
Lab Min	100	$28	28	28	— 1
Lacanex	2000	125	110	115	+ 5
Lacanex w	1900	48	46	46	
L Duf	22495	$15¾	14⅝	15⅝	+ ⅝
Lakehead	3000	27	25	25	— 1
L Osu	7100	13½	13½	13⅝	— ⅛
L Shore	133	350	350	350	
La Luz	1280	$11½	11¼	11¼	— ¼
Leitch	4840	260	246	260	+14
Liberian	x6	$10¼	10½	10½	
LL Lac	1487	220	225	230	+ 5
Louvicrt	4200	23	23	23	
Lytton M	4030	355	345	350	
Macassa	1400	155	155	155	
Madlin	12638	645	635	645	
Madsen	1850	142	340	142	+ 2
Malartic	2000	102	102	102	
Man Bar	3200	110	105	105	— 1
Matat	14201	17	16	16½	+ ½
Matt	34380	$26¾	25	26¾	+ ¼
Maybrun	500	18½	18½	18½	+ 1
M Adam	11400	82	80	82	+ 1
Mc Intyre	580	$148	147	148	— 2
Mentor	1700	78	77	77	— 3
Merrill	200	325	325	325	
Meta Uran	1600	24	22	24	+ 2
Midrim	1000	47	47	47	— 2
Min-Ore	4000	14	13	14	+ 1
Moneta P	2600	120	110	120	+ 4
Mt Wyt	29200	33	30	33	— ½
Multi-Mt	9900	107	103	105	— 3
New Ath	1000	26	26	26	— 1
New Cal	1000	34½	34½	34½	
Newconx	510	660	650	660	—10
N Harri	1000	9½	9½	9½	
N Imperal	2450	365	360	365	— 5
Newhund	1000	21	20¼	21	
N Mylama	2375	8	8	8	
N Que Ragl	350	$29	29½	29	+ ¼
N Sen	10000	23	22	22	— 1
Nick Rim	4000	13	13	13	
Noble M	9200	290	255	290	—10
Norgold	3500	7½	7	7½	+ ½
Norlex	53000	53	44	53	+ 7
Northcal	1000	11	11	11	— 1
N Coldstm	7200	195	185	194	+ 4
Northgat	4825	$13⅞	13½	13⅝	— ⅛
N Rank	4500	44	42½	42½	—1½
N Rock	3500	45	40	40	—10
N Reauc	500	37½	37½	37½	
Obaska	9700	14½	14½	14½	+ ½
Obrien	2470	43	40	40	
Openskа	7995	$13	12¾	13	+ ⅛
Orenada	200	410	400	410	+ 5
Osisko	3200	46	46	46	
Pamour	2020	215	210	210	— 5
Patino	1906	$48¾	45¾	46⅝	— ⅛
Pce Exp	13600	95	92	94	
Pick Crow	1000	35	35	35	— 2
Pine Point	1055	$37	36¾	36¾	— ⅛
Placer	2220	$43¾	42¼	42½	—1¼
Prado E	10990	420	390	410	— 5
Preston	490	$12	12	12	— ⅜
Pure Silv	1900	340	310	335	—10
Pyramid	1100	54	54	54	+ 1
Que Man	2300	27	27	27	— 1
Q Mattgmi	8400	110	106	106	— 5
Que Sturg	1000	19½	19½	19½	
Radlore	500	47	47	47	— 1
Rayrock	2000	171	171	171	— 5
Reeves	1200	310	305	310	+ 5
Rio Algom	2301	$29¼	26	29¼	— ¼
Rio Alg c w	350	590	580	590	
Rix Athab	2000	20	20	20	
Roman	1816	$12¼	11¾	12	
Ryanor	3000	18	18	18	
St Fabien	1500	24½	24½	24½	— ½
Satel	14000	22	21	21	— 2
Sherr	22851	$18¾	18¼	18¾	
Sigma	150	480	480	480	+20
Silverfids	1900	275	270	270	
Sil Miller	6000	11	10¼	11	+ ½
Silmq	12200	30½	30	30	
Sisco	5565	305	290	290	—15
Steep R	1892	425	410	415	—10
Sud Cont	1000	33	33	33	— 3
Sullivan	8700	790	750	750	—45
Sunburst	2000	7	7	7	
Teck Cor A	2965	810	780	810	
Teck Cor B	1420	720	705	705	—15
Texmt	20000	74	69	73	+ 2
Texore	3500	28	26	26	— 1
Tex-Sol	600	41	41	41	
Thom L	1000	32	32	32	— 1
Tombill	1700	133	132	132	— 1
Torbrit	1500	62	61	62	— 1
Towag	7000	32½	32	32½	+ ½
Tribag	4000	125	124	125	
Trin Chib	6000	29	25	29	+ 4
U sheatos	7650	515	500	500	—15
Un Keno	1000	675	665	675	+15
Upp Can	1700	233	226	233	+12
Urban Q	3000	15½	15	15½	+ ½
West Mine	3575	370	350	360	— 5
Wilco	1000	37	37	37	
Willroy	510	93	93	93	+ 1
Win-Eld	2000	13½	13½	13½	— ½
Wr HarZ	1950	200	200	200	
Yk Bear	2350	710	680	710	—10
Young HG	x100	6	6	6	
Yukon C	3800	175	172	175	— 5
Zenmac	3000	13	13	13	

HUILES

Alminex	8880	550	480	550	+20
Am Leduc	9500	15½	15½	15½	
A Quasar P	400	200	200	200	—25
Asamera	3025	$22½	20½	22¼	+1¼
Banff	3600	$11	10⅝	11	
Bralsa	1200	360	305	325	—35
Calvert	1500	25½	24	24	— 2
CS Pet	12300	540	510	540	— 5
CS Pete w	200	335	335	335	—40
C Ex Gas	400	550	545	550	
C Gridoil	100	$11¾	11¾	11¾	
C Gridoil p	250	$27	26¼	26½	+ ½
C Homestd	7 3	$15¾	14⅝	15¾	+ ½
C LI Pete	4500	105	98	100	— 7
Cdn Sup O	1680	$29¾	29½	29½	— ½
Cdn Trient	100	$10½	10½	10½	— ⅝
Cent Del	1725	$11⅞	11⅝	11⅝	— ¼
Charter Oil	2500	950	925	925	
Chieftan D	4956	$12	10	11½	— ½
Clark Can	300	285	275	285	+ 5
C East Cr	250	310	300	310	+10
Dynam	10500	169	155	169	+ 1
Ensign Oil	2200	340	330	330	—10
French Pt	3950	730	700	730	+25
Gr Plains	1990	328	27¾	28	— ⅝
Gt COilads	150	505	505	505	+ 5
Int Helium	600	48	48	48	
Mill City	4570	210	190	210	+10
Nat Pete	8000	420	390	400	
N Cont	6600	120	115	117	— 3
N Dav	121300	21	18	21	+ 2
Northld	9500	61	59	61	+ 1
Numac	2950	710	680	710	
Permo	7500	104	98	101	+ 1
Peruv	2400	43	39	43	
Petrol	2600	150	145	150	+ 5
Pinnacle P	1600	125	124	124	— 6
Place G	11350	176	165	175	+ 5
Ponder	6600	80	70	80	+ 5
Ranger	4925	930	875	900	—30
Scurry Rn	2355	$23	22	22½	— ½
Spoon	42040	260	226	244	—26
Triad Oil	3475	410	400	400	—15
U Canso	1710	490	480	490	— 10
U Canso w	300	325	300	325	—25
Un Reef P	200	31	31	31	
Ulster Pet	2405	210	201	201	—14
Vandoo	8000	16½	16	16	
Voyager P	1400	520	515	515	
Wespac	2000	32	32	32	+ ½
W Decalta	7825	790	760	770	—25
W Decit w	1600	410	400	410	

DISTRIBUTION PRIMAIRE

Fa Play w	5560	225	225	225	— 5
Fed Farm	100	325	325	325	
IHall e	4037	405	330	400	—25

INDUSTRIES

Abel Black	385	$6	5½	5½	— ½
Abitibi	29719	$12	11½	11⅝	— ¼
Abitbi 7½p	55	$50½	50½	50½	—1½
Acklands	1880	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Acres Ltd	650	$18⅝	18½	18⅝	— ¼
A.G.F.M	500	$10	9¾	9¾	— ¼
Agra Vegt	1300	$8½	8	8¼	— ⅜
Agratec I	5376	$8⅜	8	8⅜	— ⅛
Aimco Ind	2021	$11¾	11½	11⅝	— ⅛
Alta Gas T	1262	$40	39¾	40	+ ⅛
Alta G D p	255	$114	113	114	+ 1
Alta Nat	1206	$23	23	23	
Algo Cent	700	$6⅝	6⅝	6⅝	
Algoma St	2515	$14⅜	14½	14⅜	
Alcan	4940	$28¼	27¾	28¼	+ ⅛
Alcan pr	225	$33⅜	33¾	33¾	— ⅛
Aluminm pr	175	$16⅝	16¾	16⅝	+ ⅛
Almin 2p	110	$34	34	34	
Anglo-cn	320	$6⅝	6¾	6⅝	— ⅜
Anglo-c pr	140	$16½	16¼	16½	+ ¼
Aquitaine	9140	$19¼	19	19¼	
Argus	385	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Argus B pr	265	$35	35	35	
Argus C pr	1475	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Asbestos	1524	$26¼	25¼	26¼	+ ¼
Atco Ind	750	$15¼	15	15	
Atl Sugar	2600	$7	6¾	7	+ ⅛
Atl Sug A	100	$16¼	16¼	16¼	+ ¾
Atl Sug pr	25	$60	60	60	
Atl Sug w	800	225	210	220	
Auto El	400	$9¼	9	9¼	— ⅛
Auto Hard	500	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
BahC D	36350	59	54	59	
Bk Mtl	26870	$17	16¾	17	
Bank N S	1771	$23½	23¾	23⅝	— ⅛
Bk NS r	51392			23	— 1
Bartaco	200	$11½	11¼	11½	— ⅛
Beaver L	140	$16½	16½	16½	
Becker B p	300	$12¾	11¾	11¾	— ⅜
Belding w	200	310	310	310	
Bell Canad	5514	$42¾	42¼	42⅜	— ⅛
Biltmore p	x50	$10	10	10	
Block Bros	5060	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Bombrdier	690	$18⅛	18½	18⅝	+ ⅛
Bow Valy	2025	$19	18	19	+ ⅝
Bowes	100	$13¾	13¾	13¾	
Bramalea	5701	$5	490	5	
Bramal w	1200	375	350	350	—25
Brascan	2002	$15	14⅝	15	+ ⅛
Br Am Bnk	x50	22	22	22	
BC Forest	100	$35	35	35	
BC Forst p	50	$44	44	44	
BC Sugar	2700	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
BC Sugar p	250	$13½	13½	13½	— ¼
BC Phone	210	$68	68	68	— 2
BCPh 4¾ p	110	$63½	63½	63½	+ ¼
BCPh 5½	x20	$62	61½	62	
BCPh 5¾ p	25	$78	78	78	
BCPh 6.80	200	$23½	24½	24½	— ½
Bilmore	2454	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Bruck A	100	$15	15	15	—1½
Burns Fds	3802	$24¾	24½	24¾	
Cad Dev	2650	$7⅛	7	7	— ⅛
Cad Dev b p	x20	$17	17	17	
CAE Ind	685	$6⅝	6½	6⅝	
Calgary P	868	$22½	21¾	22½	— ⅜
Calgr Sug p	25	$92	92	92	
Calvrt Dis	1900	$6	6	6	
Campeau	2000	$6	6	6	
CD Sugar	300	$36½	36¼	36¼	
Can Cem	1258	$29½	29¼	29¼	+ ⅛
Can Malt	1411	$23¾	23½	23¾	— ⅛
Can Malt p	1528	93	92	92	
C Nor West	2500	260	250	255	—10
C Packrs	610	$19½	19½	19½	+ ¼
Can Perm	1100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Cdn Brew	4365	$8¾	8¾	8¾	
C Brew Bp	50	$37½	37½	37½	
CB Alum A	100	$20½	20½	20½	— ¼
Cdn Can A	1450	$6¼	6	6¼	+ ⅛
C Chem w	2275	105	92	105	+ 5
Cdn Equity	x50	$8¼	8¼	8¼	
C Curtis	1960	97	92	92	— 8
C Found	x70	$5	5	5	
C Found pr	145	$12¼	12¼	12¼	— ½
C Goldie	700	$7	6¾	6¾	— ⅛
C Hydro	5380	$13⅜	13½	13⅜	
C Ind	13824	$22¾	21¾	22⅜	— ⅛
C Ind Gas	8302	$10	9¾	10	+ ⅛
CIL	2075	$14⅞	14¼	14¾	+ ⅜
CIL pr	25	$52	52	52	
C Interurb	675	375	375	375	
C Intrurb p	x50	$8¾	8¼	8¼	
C Marconi	1130	490	480	480	—10
CP Inve pr	2310	$31¼	30⅝	31¼	
CPin w	16330	770	720	765	+15
CPR	4586	$72¾	70½	71¼	— ¾
CPR $3 pr	2200	$50½	49¾	49¾	+ ¼
Cdn Tire	x10	$71½	71½	71½	
Cdn Tire A	1305	$67½	66½	66⅝	+ ¼
C Utilties	25	$37¼	37¼	37¼	— ⅝
C Util w	200	810	800	800	—60
C Westing	x25	$11½	11½	11½	
Canron	400	$17¾	17¼	17½	— ½
Capit Div	5600	346	330	335	— 5
Carla	350	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Carrier JD	400	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Casidy A p	825	$9	9	9	
CDRH Ltd	325	$8⅜	8¼	8⅜	
Cil Fund A	200	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
Chat-Gal	100	$12¾	12¾	12¾	
Chemcell	4411	$10¾	10	10¼	
Chem 175 p	100	$25	25	25	
Chrysler	128	$38½	38½	38½	— ⅛
Chairton	2500	155	150	155	+ 5
Codvilln A	100	425	425	425	—30
Columbia	505	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Columbi p	250	$18¾	18¾	18¾	
Cominco	3703	$30	29½	29⅝	— ⅛
C Holiday I	925	$14½	13¾	14¼	+ ⅛
C Savings	766	$11⅞	11⅝	11¾	— ⅛
Compro	300	220	220	220	+ 5
Comb Ins	25	$65	65	65	+ 2
Computel	420	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Con Bath	1880	$22½	22½	22½	
Con Bath p	145	$19½	19½	19½	
Con Bath w	200	245	240	245	+ 5
Con Bldg	3100	165	155	155	— 5
Con Bldg p	100	400	400	400	
Con Textle	1025	$13½	13½	13⅝	— ⅛
Con Dis	22365	$18¾	17¾	18¾	— ⅛
C Gas	11328	$15¾	15	15⅝	— ⅛
Con Glass	150	$28	28	28	— ½
Control F	330	475	465	475	+10
Corby vt	320	$26¼	26	26¼	
Corby B	125	$26½	26¼	26¼	— ¼
Coronatn	3050	165	145	165	+ 5
Coronto p	4300	180	180	180	— 5
Coron pw	600	32	32	32	—16
Corp d'Ex	1000	$5	5	5	
Cosmos	200	$5	5	5	— ⅛
Costain R	300	$5	5	5	— ⅛
Couvret P	300	$7	7	7	
Crain R L	1805	$22¼	22¼	22⅜	— ⅛
Crestbrk	250	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Crwn Trst	125	$51	51	51	— ¼
Crow Nest	25	$50	50	50	
Crush Intl	1150	$14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
Cunniham	100	$13¾	13⅝	13⅝	
Cygnus A	2275	$7	6½	6⅝	+ ⅛
Cygnus B	3700	$7	6¾	7	+ ⅛
Dale-R	250	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Delta Elec	500	230	215	215	—15
Distl Seag	5400	$33½	32	32	— ¾
Dome Pete	135	$75	75	75	
D Bridge	x10	$14⅜	14⅜	14⅜	
D Citrus	200	$6½	6¼	6½	— ⅛
D Coal pr	100	$13½	13½	13½	+ ½
D Dairies	26	$20	26	26	
D Fabric p	10	300	300	300	
Dofasco	4141	$23½	23	23	— ⅛
D Magnes	x15	45¾	5¾	5¾	
Dom Store	2539	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Domtar	9075	$15	14⅞	15	
Domtar pr	x30	$13⅜	13¾	13⅜	
D Textile	525	$13	12½	12¾	— ½
Douglas L	500	255	250	250	— 5
DRG Ltd	650	$13	12⅜	13	
Dupont	3277	$26	26	26	
Dylex Div	600	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Dylex D A	250	$9	9	9	
E-L Fin	2133	$10¾	10	10¼	
E-L Fin w	240	460	460	460	—15
Electro ltd	2430	$39	37½	39	+ ½
Erie D	220	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Erie D A	350	$14	13¾	13⅞	— ⅛
Exquisite	900	$6½	6	6	— ⅛
Falcon	2360	$16⅝	16⅞	16⅝	
Fam Play	2200	$13⅞	13	13	— ⅜
Fed Grain	750	$3⅝	3¾	3⅝	— ⅛
Fibre	1675	425	400	400	—35
Finning T	600	$12	12	12	— ¼
Fittings	25	$16	16	16	
Fleet Mfg	2050	160	155	155	
Fleetw'd	145	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Ford Cnda	645	$63	61	61	— 2
F Seasons	405	$11	10¾	11	
FPE Plon	x30	$15	15	15	
Fraser	350	$25¾	25	25	— 1
Fruehauf	100	$18¾	18¾	18¾	— ¾
Gaz Metr	1600	$7	6¾	7	
Gen Distrb	700	$15	15	15	
GMC	60	$74	74	74	—1¼
G Sil Ware	x20	$15	15	15	
Genstar L	344	$13	12¾	13	
Gnstar L w	600	470	460	460	— 5
Gesco Dis	1255	$10	10	10	
Gdn Mang	2450	$11	10¾	11	— ⅛
Glendale	1650	$8½	8½	8½	— ⅛
Godyear p	45	$32½	32½	32½	+ ¼
Greb Ind	350	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
GL Paper	5045	$24	24	24	+ ¼
GL Power	400	$19¾	19¼	19⅝	+ ⅛
GN Capital	250	$6⅞	6¾	6¾	+ ⅛
Gt W Life	486	$127½	127	127½	— ½
Gt WSaud	2100	$6	5¾	6	— ⅛
G Wpg Gaz	24	$40	40	40	
Greyhnd	2290	$13	12¾	12⅞	— ⅛
Guar Trst	230	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Gulf Can	6463	$17¾	16⅞	17	— ⅛
Halifax D	2200	205	200	200	—10
Hardee	2400	95	92	93	— 1
Hardee pr	25	$55	55	55	
Hard Crp A	1870	$17⅝	17¼	17¼	— ⅜
Harlequin	625	$8	8	8	— ⅛
Harveys F	5635	$6½	5¾	5¾	— ⅛
HWood A	200	200	200	200	
Hawker S	2700	300	285	300	+10
Hawker pr	110	$57½	57¼	57½	
Hays Dna	250	$10¾	10⅜	10⅝	— ⅜
Home A	4643	$30⅝	29½	30⅝	+1⅛
Home B	804	$29¼	29½	29½	+ ⅛
Horne Pit	1050	310	300	310	+10
H Bramor	500	$5⅝	5¼	5½	— ⅛
H Smith pr	25	$26	26	26	
Howdn DH	x50	$5½	5½	5½	
H Bay Co	1051	$20½	20	20½	+ ½
HB Oil Gas	4425	$42⅜	41½	41½	— ⅜
HB Oil G p

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

Votre annonce remise avant 4h. sera publiée le lendemain

Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30

529-9231

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT
LE SOLEIL

Vente au numéro. 10c l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et 15c, le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Baie-Comeau, Baie Ste-Catherine, Beauport, Bélair, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Chevalier, Chute-aux-Outardes, Courville, Forestville, Giffard, Grandes-Bergeronnes, Hautefeuille, Lac St-Charles, Laval, Les Escoumins, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Moulin Vallière, Notre-Dame des Laurentides, Neufchâtel, Orsainville, Québec, Rivière-Portneuf, Sept-Îles, Sillery, St-David, St-Paul-du-Nord, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, Ste-Thérèse, Sacré-Coeur, Sag., Sault-au-Mouton, Tadoussac, Village Huron, Ville Dubergé, Ville de Vanier, 65c par semaine ou $32.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur, 50c par semaine ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste, doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

LIVRAISON PAR LA POSTE :

Dans les comtés suivants du Québec: Bonaventure, Gaspé, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Saguenay, Témiscouata et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche: 1 an: $25.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.50; 1 mois: $3.00. (Edition Bas-St-Laurent)

Dans les autres comtés du Québec: 1 an: $30.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $10.00; 1 mois: $3.50.

Ailleurs au Canada: 1 an: $50.00; 6 mois: $27.50; 3 mois: $15.00; 1 mois: $5.00.

Pays étrangers: 1 an: $60.00; 6 mois: $32.50; 3 mois: $17.50; 1 mois: $6.00.

Index des rubriques des annonces classées

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences	225
Agences matrimoniales	160
Agents	306
Ambulances	111
Animaux	248
Antiquités	221
Appareils électriques	201
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Articles de sport	255
Associés (Commerce)	322
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bicyclettes-Motocyclettes	253
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	525
Camions à louer	621
Camions à vendre	620
Camions demandés	622
Camping	258
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chalets demandés	490
Chambres à louer (Par quartier)	430 à 441
Chambres demandées	452
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	451
Chasse-neige	266
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couples demandés	344
Couples demandent emploi	367
Déménagement-Transport	146
Dépannage	645
Directeurs de funérailles	115
Divers	275
Divers à louer	290
Divers demandé	291
Ecoles de conduite	165
Encadrement	252
Encans	266
Enseignement-Cours	135
Entreposage	166
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	513
Entrepôts demandés	526
Equipement de ferme	672
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandent emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	656
Garages-Stationnement demandés	657
Garages à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandent emploi	365
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Infirmières-Gardes-Malades	353
Instruments de musique	259
Livres-Timbres-Monnaies	224
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements appartement à louer (Par quartier)	410 à 422
Logement appartements à partager	496
Logements appartements demandés	495
Machines à coudre	206
Machines à écrire	215
Machinerie à louer	664
Machineries à vendre	663
Maisons à louer	448
Maisons à vendre (Par quartier)	460 à 483
Maisons demandées	498
Marchandises-Nouveautés	230
Matériaux de construction	260
Médecins	110
Meubles	202
Motos-neige	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	450
Pensions pour enfants	452
Perdus-trouvés	123
Personnels-Non responsabilité	133
Photographes	162
Pianos-Orgues	209
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	545
Radios-TV Stéréos	210
Rembourreurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	165
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Soumissions	134
Tapis-Tuiles	203
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Tondeuses	265
Vacances-Voyages	122
Véhicules tout terrain	685
Vendeurs demandés	367
Ventes spéciales (Commerces)	288
Volailles	242
Yachts-Moteurs	689

SERVICES

104 ARGENT A PRETER

PROPRIETAIRES
EMPRUNTEZ L'ARGENT QU'IL VOUS FAUT
CONDITIONS AVANTAGEUSES
VERSEMENTS MENSUELS MINIMES
TELEPHONEZ AU 651-8440
AVCO DELTA REALTY LTEE
quo-22

PAR TELEPHONE

PRETS personnels et commerciaux, jusqu'à $3,000 sur billet sans endosseur. Paul Michaud, 525-7192. quo-10

SUR 1ère et 2e hypothèque, Québec et banlieue seulement. 651-3269. quo-9

POUR toutes demandes hypothécaires, quels que soient vos problèmes, consultez-nous. Prêts P.M. du Québec, courtiers, 683-4394 soir: 626-1513. quo-31

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue, Bhillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins, 525-4637. quo-11

PREMIERE, deuxième hypothèque. Gaston Barette, courtier licencié, 683-5255, soir, 682-0614. quo-11

2e HYPOTHEQUE, taux du marché, décroissant, à tous les 6 mois, fonds illimités, service rapide, S.I.F. courtier licencié, 681-2802. quo-18

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 626-4198. quo-18

PREMIERE, deuxième hypothèques, Québec, banlieue. Notaire Bernard Lamothe. Tél. 525-4917. quo-27

COMPAGNIE privée, argent à prêter sur hypothèque tél. 683-3793. quo-30

1ère ET 2e HYPOTHEQUES, meilleurs taux et service rapide, 872-2881. quo-18

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

107 ASSURANCES

- ASSURANCE -
- AUTO -

TOUTE PERSONNE EST MAINTENANT ASSURABLE
— 17 à 99 ANS
— LICENCE SUSPENDUE
— 1ère LICENCE
— BONS OU MAUVAIS DOSSIERS
— V-2C - V-30-C - R-15 IMMEDIAT

Pierre Bolduc Enr.
653-2888
(AUCUN CAS REFUSE)
dis-5

ECONOMISEZ en me téléphonant. Aucun cas refusé. Permis suspendus. Jeunes ou vieux, bons ou mauvais dossiers. V2C, V30C, immédiat, 329-4277. quo-13

110 MEDECINS

DEPRESSION, nerveux, insomnie, Alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de psychologie pratique, 750 est St-Joseph, 524-5849. quo-15

DR CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 885 Est, St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-29

111 AMBULANCES

AMBULANCES à vendre, 4 Chevrolets 1969, 1 Chrysler 1968, 1 Pontiac 1968, 1 Pontiac 1966, 1 Pontiac 1965, aussi 2 unités mobiles complètement équipées de haut-parleur, amplificateurs, alternateurs et système électronique, 1 Ford 1964, 1 Fargo 1965, contactez le gérant. Pour informations, 651-5353. quo-8

122 VACANCES-VOYAGES

AVIS aux hommes d'affaires, vous désirez un chauffeur privé avec sa propre voiture luxueuse, pour vos voyages. Tél. 687-0207. quo-10

PASSAGERS demandés pour Miami, 20 décembre au 18 janvier 683-8357. quo-8

2 DAMES cherchent transport Floride au tout début janvier, 653-9606. quo-6

CALIFORNIE: rentier prendrait passagers, un ayant permis conduire, départ décembre, à discuter pour un mois. Ecrire Dépt. 113 Le Soleil. quo-6

123 PERDU-TROUVE

PERDU canne dans taxi ou au coin Marguerite-Bourgeoys et Chemin Ste-Foy. Récompense promise. 527-6321. quo-3

LUNETTES montures noires, perdues haute-ville, basse-ville, 626-9589. quo-5

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire Case Postale 1861, Québec, 524-6108. quo-19

135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS DE SECRETARIAT MEDICAL

1) SYSTEME DE L'ORGANISME HUMAIN; (ANATOMIE, PATHOLOGIE, ETC).
2) THERAPIE
3) ROLE, TRAVAIL ET COMPORTEMENT DE LA SECRETAIRE MEDICALE
4) TERMINOLOGIE ANGLAISE
5) ETUDE DES MACHINES DE BUREAU

COURS DU JOUR ET DU SOIR COMMENCANT PROCHAINEMENT

POUR INFORMATIONS
INSTITUT DE QUEBEC
785 DE SALABERRY
522-6624
quo - 5

140 ARBRES ET PARTERRES

ARBRES de Noël, livraison gratuite Québec et banlieue. 842-7079. quo-20

ARBRES de Noël à vendre, livraison gratuite, 872-1560. quo-3

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et services lessiveuses et sécheuses. Québec Service de Laveuses Inc., 213, 3e Avenue, 529-8479. quo-11

POUR rénovation en menuiserie et meuble sur commande, etc. 832-0268 quo-12

SERVICE Limoilou, réparation laveuses, sécheuses, vente laveuses, sécheuses reconditionnées, 523-4976. quo-12

REPARATION de tous accessoires électriques, industriels et commerciaux, 653-9669, service jour et nuit. quo-16

COUTURIERE, confection pour dames, réparation tous genres, hommes, femmes, 522-7615. quo-6

144 CHAUFFAGE

NETTOYAGE poêle, pot, M. Dubois, Tél. 626-6366. quo-21

SYSTEMES chauffage eau chaude, air chaud, chaudières à vapeur, 872-2455. quo-13

NETTOYAGE poêle, pot, M. Dubois. Tél. 626-6366. quo-19

NETTOYAGE de brûleurs, pots et boules de feu. Pièces assorties, réparation carburateur. Parent, 198, 3e Avenue. 524-4590. quo-30

146 DEMENAGEMENT TRANSPORT

BEAUPORT déménagement: déplacement de meubles à domicile, ainsi que petits déménagements. Aussi petits déneigements 661-5434. quo-24

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr., spécialiste exterminateur insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582 15e Rue, Québec, 322-1661. quo-22

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue. 523-7458. quo-18

160 AGENCES MATRIMONIALES

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls. Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphoner, 523-7458. quo-11

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie. M. et Mme Devault, 228, 3e Avenue, tél. 523-6941, 522-3261. quo-20

ORDINATEUR astrologie, rencontres, amour, mariage réussi, bonheur garanti. Institut d'Orientation Matrimoniale, 910 Belvédère, Québec, 683-7459. quo-22

POUR faire rencontre. Consultez Mme Duboré, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-24

SEPARES, veufs, célibataires, consultez Marie-Claire, 298, 3e Rue, 522-6523. quo-30

162 PHOTOGRAPHES

MARIAGE couleur 8 photos $75, album compris. Studio Paquet, 626-3411. quo-24

DIVERS À VENDRE

202 MEUBLES

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE AVANT NOEL

RABAIS sur meubles et appareils ménagers neufs, mobiliers chambre, chesterfields et divan-lits, fauteuils de repos, mobiliers cuisine, et dinette, cuisinières électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, essoreuses, sécheuses, congélateurs, radios, stéréos, téléviseurs en blanc et noir ou en couleur, lampes de table, et plancher, bas prix garanti, facilité paiement pour convenir à votre budget. Henri Turcotte Ltée, 350 de la Couronne, Québec, 529-3365. quo-8

CROTEAU LTEE

CENTRE d'économie de meubles appareils électriques, plus grand choix à Québec, achetons vos meubles comptant, vendons meubles sans comptant, prix spéciaux aux fiancés, laveuse essoreuse rotative, $159.95. Allouons $20 pour laveuse usagée, balance $4.77 par mois, 175 St-Joseph Est, 77 St-Vallier est, 525-8155. quo-8

FOYER DU MEUBLE

VENTE, meubles, jour, soir, prix et conditions défiant toute compétition, fiancés, ameublement complet, 21 morceaux, $848. 144 St-Vallier Ouest, 529-9648. quo-24

ENCORE entreposé, ménage 3 pièces, balance, termes. M. Bourré, 529-9640. quo-12

MEUBLES au plus bas prix de la région. Ouvert le soir, 529-6441. quo-19

MENAGE neuf, 3 pièces, pour aussi peu que $30 par mois. 626-1108, demander M. Harvey. quo-19

MAGNIFIQUE set salle à diner, 9 morceaux, comme neuf, antiquité, 626-7516. quo-8

PARTICULIER désire vendre ensemble cuisine, fauteuil et sofa, style provincial français, tables à café et de bout, lampes, très bon état. Après 6 heures: 663-4432. quo-5

ACHETEZ vos meubles à bon prix, plusieurs reprises de finance à vendre pour balance de contrats, vendons aussi meubles neufs, pour information 842-3161. N. B. aussi des trousseaux de 189 morceaux. quo-3

POELE, réfrigérateur, set salon, tables, set chambre, rideaux, draperies, set stroll-o-chair, le tout ou en partie, 626-6704. quo-10

203 TAPIS-TUILES

LAVAGE de tapis, mur, plafond, plancher, 661-7445. quo-16

TAPIS, balance rouleaux, toutes grandeurs, moitié prix, Oxyte, posage. 525-9146. quo-18

TAPIS, gros et détail, nylon Dupont, Royalon, plastifeuitre, etc, partir de $3.95 la verge, 524-3078. quo-11

TAPIS gros et détail, nylon Dupont, marques Peerless, Kraus, Brinton, Axminster, Coronet, à partir de $3.95 la verge. 623-2385. quo-16

TAPIS, gros et détail, nylon Dupont, marques Peerless, Kraus, Brinton, Axminster, Coronet, à partir de $3.95 la verge. 623-2385. quo-19

ARMAND Bergeron Enr. tapis, tuiles, prélarts, tapisserie, bas prix, 849-3827. quo-31

SABLAGE, vernissage planchers bois franc, travail sans poussière garanti. 623-4176. quo-31

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE SINGER

VENTE machines coudre usagées Singer. Pour réparation et location, s'adresser 324 Est St-Joseph, 522-8128. quo-16

AJUSTEMENT et graissage de toutes marques, spécial, $1.45, 529-8988. quo-6

SINGER reconditionnées, garantie 10 ans, $19.95 et $29.95. S'adresser: 864 St-Joseph Est, Tél. 529-1319. quo-15

209 PIANOS-ORGUES

PAUL BEGIN MEUBLES
VENDEUR autorisé des pianos Heintzman, aussi achetons pianos usagés. 839-5557. quo-19

ORGANISTE Juliette Meloche, enseigne sur son orgue. 451, 3e Avenue. quo-19

PIANO Lindsay, à queue, petit 5 pieds, bonne condition. 837-0816. quo-5

PIANO à queue allemand 6 1-2 pieds, fini acajou, belle tonalité, aubaine $575. 692-1768, 527-5495. quo-6

TRES beau petit piano, Heintzman, hauteur 42", $700, 527-3579. quo-6

210 RADIOS-TV-STEREOS

LOCATION téléviseurs, semaines ou mois. Royal TV, 527-1291. quo-8

TV $25 et plus, avec garantie, service à domicile. 1317 3e Avenue. Tél. 524-6487 ou 525-6878. quo-5

TELEVISIONS $25, $50, garanties 12 mois, location, argent versé crédité, spécial agent manufacturier, écran 21, garantie 12 mois, $21.95, service couleur. Plante & Gagnon, 681-3466. quo-24

215 MACHINES A ECRIRE

I.B.M. OLYMPIA

OU toutes autres marques louer ou acheter. Machines écrire, calculer Jacques Couturier Inc., 500 côte d'Abraham, 529-9393. quo-12

CLEMENT & CLEMENT Inc., exclusif, Underwood, $7.50 mois, $18. 555 Charest Est. 529-9244. quo-15

MACHINE à écrire Underwood, portative, état neuf, peu servi, départ, régulier, $135.95 pour $75. 523-6677. quo-6

221 ANTIQUITES

ACHETERAIS vieux meubles, horloges, lustres, abat-jour, lit cuivre. 832-4756. quo-5

DEMANDE à acheter des trains-jouets de toutes marques et conditions manufacturés avant 1945. 527-1528. quo-5

238 BOUL. des Capucins, samedi 6 décembre, 10 heures a.m. à 4 heures p.m. vente de meubles anciens, stationnement. quo-6

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

ACHETONS monnaie, pièces d'or, timbres de tous pays. 653-8213. quo-12

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 est St-Vallier, tél. 525-6402. quo-30

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

STRETCHY NYLON

AU-delà de 10,000 lbs en coupon et à la verge. Actives votre commerce en vendant du Stretchy Nylon. Maison d'Escompte Plessis, Inc., 1497 Des Erables, Plessisville, tél. 362-2372. quo-5

POUR vos cadeaux des fêtes, unique au Québec, vase en verre taillé, dimension 10 pouces de hauteur, modèle Apollo, régulier $19.95, en spécial, $13.95. 626-2558. quo-6

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier, paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez Catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est St-Joseph, Québec. quo-53

MARCHANDS, colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour hommes, dames et enfants. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-53

248 ANIMAUX

TRES beaux serins assortis de couleur, 573 Bayard. quo-10

LE Guide Canin. Nous pouvons vous procurer toutes races de chiens, avec certificat d'enregistrement du cercle canadien du Chenil et certificat de santé du vétérinaire. Documentation complète sur toutes races. 681-5143. quo-8

VENDONS, achetons, Caniches, Poméraniens, Chihuahuas, Cockers, Braques allemand, Dobermans. 661-6668. quo-16

CANICHE miniature, enregistré, gris argent, petit toy offert, pour accouplement, 681-1319. quo-8

PETIT chien à vendre, 661-1163. quo-9

2 COKERS, Américains, femelle noire, mâle noir et blanc, 653-3760. quo-9

CHATS, chiens, toutes races, restaurant Goulet, Quatre Chemins, Charny, 839-9164. quo-21

RAVISSANTS purs caniches nains Bichons, Ténériffes blancs, soyeux, bouclés, dressés, dansent. L'Isleville, 247, 3392. quo-22

CANICHE Toy, piqué et enregistré, bonne santé. 521-3066. quo-6

POMERANIENS à vendre, tél. 828-2168. quo-6

MALE et femelle Foxterrier, 2 1-2 mois. Tél. 527-2420. quo-6

FEMELLE Maltais, 6 semaines, après 1 heure, 524-4746. quo-10

BEAUX Bostons terriers, enregistrés, 2 mois, parfaite santé, 842-5947, 842-1865. quo-8

CHEVAL selle (étalon), 7 ans, très bien dressé, $500. 663-9683. quo-8

PONEY doux pour enfant, $90, chienne Beagle. 683-9906. quo-6

POODLES, 3 jeunes chiots, Caniches français, pure race, enregistrés. 653-3509. quo-51

PURE race, jeune Boston Bull, jeune Cocker, blond américain. Heures repas, 842-1487. quo-6

TOURTERELLES, $3 chacune. S'adresser 264 St-Pierre, Ile d'Orléans, 828-9171. quo-8

FAISAN âgé de 6 mois, pour la production ou la chair. 536 Boul. Valcartier, 844-2350. quo-11

CANICHES enregistrés, mâles et femelles, très beaux sujets. 849-2202. quo-8

255 ARTICLES DE SPORT

SKIS usagés, Ariberg, avec fixation, valeur originale $100. Aussi bottes (10), double lacé, valeur originale, $50. Equipement, conviendrait skieur taille 15'10.5", 6'. Prix total $35. S'adresser, 1715 Nicolet, 663-6089. quo-5

SKI Blizard, 2 M. 10, $35, 2 M. 15, $40, bottes le trappeur, 8, $40, attelage, $15. 842-4957. quo-5

BOTTES de ski 9 et 7 1-2, patins, garçon, 7, équipement hockey. 527-6377. quo-6

Ne perdez pas des dollars en résultats. Rédigez bien votre annonce classée.

258 INSTRUMENT DE MUSIQUE

PETIT piano, neuf à prix réduit, aussi, gros usagé. 837-0816. quo-5

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéons, 302 Durocher, 525-8601. quo-30

ABANDON des affaires, Fender, Basse, caisse, cordes, micro, magnétophone, 626-6916. quo-9

STEREO, R.C.A. Victor, A.M., F.M., entièrement transistorisé, 45 watts, parfait ordre, aubaine, $150. 522-4371. quo-5

AMPLIFICATEUR "Traymor", guitare classique 12 cordes, électrique, maladie, 653-5464. quo-5

ACCORDEON piano, touf neuf, marque 'Marrazza', 120 bases, 3 sonorités, prix raisonnable, 522-8527. quo-10

GUITARE et amplificateur, Tempo, en très bon ordre. 623-2532. quo-8

AMPLIFICATEUR Beltone, 40 watts, 2 haut-parleurs, 15 pouces, 527-5124. quo-6

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

PIERRE de façade en granit sciée, 2,000 pieds carrés, plancher bois franc, 7,000 pieds carrés, 2,000 tuiles acoustiques 24 x 24", amiante solide pour plafond, fenêtres thermos, cadres aluminium, escaliers fer, portes, poutres d'acier. 529-3554, 880 St-Jean. quo-23

QUEBEC démolition Ltée, 1587 Route 2, Champigny, systèmes chauffage eau chaude, air chaud, chaudières à vapeur plomberie, tuyaux, portes et fenêtres bois. Tél. 872-9520. quo-12

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, prix d'aubaine. 842-1911. quo-16

266 CHASSE-NEIGE

ARIENS, 7 H.P. Neuves, usagées. Vente, Service, Rousseau & Frères, 2325, du Collège, 529-3711. quo-6

SOUFFLEUSES neige, usagées, Lachance Fils, 565, 1re rue, 529-0631. quo-13

SOUFFLEUSE à neige Sicard, modèle B.B. avec moteur à gaz, V.G. 832-2937. quo-6

275 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes. 110 rue St-Paul, 692-0317. quo-11

PRINCESS-ANN

MESDAMES, Mesdemoiselles, la mode dans le bas-culottes est aux couleurs choix de 20 couleurs, dans Princess-Ann de American Hosiery. 527-5075. quo-6

R. CHABOT MEUBLES

FAUTEUILS berçants, $28.95. Sets cuisine, chambre, salon, pour liquider, 50% réduction, 402, 3e Rue, 529-3696. quo-16

VENTE d'agrandissement, Aubaine formidable sur toute notre marchandise de marque renommée. Réfrigérateurs automatique à 2 portes $239. 15 pieds cubes sans givre $298., 5 pieds cubes $115. Poêles 30 pouces automatiques $164, petits modèles $118. Laveuse-sécheuse combinée $154. Lave-vaisselle $219. Téléviseurs couleur $419, noir et blanc à partir de $109. Lit continental, $34. Stéréo huit haut-parleurs $269. Set de chambre moderne $195. Espagnol $189. Colonial $198. Set de salon à partir de $129.00. Provincial français, $259. Colonial $189. Set de cuisine, $54. Hide Bed, $159. Balayeuse, $9.95, etc. Terme. Mise de côté. Robitaille, 500 Canardière, 529-9488. quo-23

MIROIRS, 30 x 60, $20, 28 x 48, $10. Tél. 623-0924. quo-24

5,000 ARBRES Noël à vendre: pins, sapins, épinettes, etc. 842-8343. quo-10

REFRIGERATEUR commercial, 2 portes, bonne condition, 15 pieds cubes. 522-5769. quo-9

BALAYEUSES, polisseuses, laveuses tapis, balai tapis, toutes marques à partir $30. Garantie 6 mois, 628-0468. quo-8

BALAYEUSES toutes marques, laveuses de tapis, à bas prix. 626-2270. quo-5

GRATTE de jeep, tout équipée, parfaite condition. Tél. 651-3846. quo-10

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, accessoires électriques. Massé & Monfet, 5 Hermine, coin St-Joseph, ouest, 523-9804. quo-11

DEPART, continuez les versements, aménagement, état neuf, à sacrifier. Lavoie, 529-9640. quo-12

CONTINUEZ termes, très bel ameublement, style espagnol, à moitié prix, logement à louer. Grégoire, 529-9640. quo-12

MENAGE 71 morceaux, encore entreposé, pour balance des versements. Grégoire, 529-9640. quo-12

MOBILIER de chambre neuf, avec légers défauts, moitié prix. 839-9441. quo-11

BALAYEUSES, polisseuses, laveuses, de tapis, 3 brosses. Tél. 842-1172. quo-11

SYSTEMES chauffage air chaud, eau chaude, chaudières à vapeur, portes de voûte. Tél. 872-2455. quo-13

BALAYEUSES et laveuses à tapis à vendre. Tél. 626-6590. quo-20

FOAM isolant, première qualité un pouce, $59.00, 1,000 pieds, 842-1911. quo-15

ROBE mariée, à vendre, toutes grandeurs, $25. Neufchatel, L'Ormière, 847-6339. quo-15

DIVANS, chesterfields, sets de salle, poêles, bains, éviers, réfrigérateurs. 524-9904. quo-15

BAGUE fiançailles, machine à coudre, entièrement automatique, neuve, batterie cuisine, complète, neuve, enregistreuse portative, projecteur à diapositives, extracteur jus, raison fiançailles compues, 651-7356. quo-15

REFRIGERATEURS et poêles usagés, en parfaite condition, prix raisonnable et garantie, terme si désiré. Robitaille 500 Canardière, 529-9488. quo-17

BAS-culotte, gros et détail, 1ère qualité, 529-2803, 41 ave Ste-Geneviève. quo-17

CHARPENTES métal, pour bâtisse 140 x 40 et 140 x 30. 842-1911. quo-26

AMEUBLEMENT de salon coiffure, comprenant 3 séchoirs, vanité, miroirs, chaises, etc., bon état. Tél. 842-1882. quo-18

MENAGE neuf, 3 pièces, pour meilleur prix, défions toutes compétitions. Tremblay et Bergeron, meubles, 626-1102. quo-19

BALAYEUSES, polisseuses, toutes marques, aubaine, accessoires, réparations. 683-0263. quo-18

MIROIRS, 30 x 60, $20, 28 x 48, $10. Tél. 623-0924. quo-22

ARBORITE et autre feuilles 3 x 8 et 4 x 8 à partir $6.75. 842-1912. quo-26

275 DIVERS

CONTINUEZ par versements, $21.53 par mois, ménage complet, bloc ou séparément. Grégoire, 529-9640. quo-18

12 COUVERTS vaisselle, 12 couverts coutellerie, les 2 services, $15, 524-3198. quo-19

BALAYEUSES, polisseuses, laveuses tapis, toutes marques, parfait ordre, 683-1643. quo-18

BUREAU métal 24 x 36, $49.50. Horloge I.B.M. $125. Caisse enregistreuse, $125. Additionneuse, $35. Tél. 626-0805. quo-5

TELEVISIONS couleur, sets chambre, échantillons de plancher à sacrifier. 651-1134. quo-19

PORTES extérieures et châssis neufs, provenant de faillite, aubaine, 842-1913. quo-20

12 COUVERTS de vaisselle (Arcoroc), verre trempé, incassable, $59.95 pour $22.95. Aussi vaisselle de toutes sortes. Tél. 839-8060. quo-24

PRIX du gros, outils mécanicien, équipement garage, neufs, usagés. 527-5725. quo-24

MACHINE écrire, additionneuse, caisse enregistreuse, bon ordre. Gaston Lirette, 842-4425. quo-24

AUBAINE, traîne sauvage solide, 6 pieds, avec coussins, pantalons skis gris, cagoule rouge, bonnet fourrure noire, plusieurs belles robes, 11, 12 ans. 681-3198. quo-28

FEUILLES préfinis sur bois $3.15, tuiles blanches, 10, 842-1911. quo-26

POUR cadeaux des Fêtes, perruques, cosmétiques, prix du gros, 628-1992. quo-26

BALAYEUSE et polisseuse, à prix très réduit. 681-7130. quo-27

MOTEUR 352 pouces cubes, 220 forces, très bon ordre, 626-4396. quo-5

AFANDON commerce, comptoirs à viande, fermés, laitier, fruits, légumes, tablettes, tranche-jambon, moulins à viande, balance, caisses enregistreuses, chambres froides, très propres, termes faciles, 656-0038. quo-27

POELE, réfrigérateur, lessiveuse, set chambre coucher, bureau, télévision. Tél. 661-7105. quo-29

STEREO, draperies, lampe, fauteuil, bon ordre, 683-8395, après 6 hres. quo-8

SABLEUSE à disques et rubans, Delta, 1 compresseur Webster, 653-0641. quo-8

BUFFET-deux-corps, en pin, ferrure d'époque, cause maladie, 626-9577. quo-5

LIQUIDATION télévisions, réfrigérateurs, poêles, laveuses, meubles, 430 ouest, St-Vallier, 529-3522. quo-30

RADIO, Panasonic, état neuf, translatorisé, AC, DC, $30, 626-2528. quo-8

PIANO, TV, cabinet acajou, TV 26 pouces, TV portative, 524-9904. quo-20

SET de cuisine, chaise berçante, lit avec tête bibliothèque, balayeuse, polisseuse. Tél. 628-1902. quo-8

MOBILIER de salon, à vendre, 872-2678. quo-5

LIT d'enfant 39 x 70, bottes skis, patins fille, garçon, 623-1028. quo-5

TABLE de billard, 90" x 50", avec accessoires, très bon état, $135. Tél. 651-3013. quo-5

ROBE de mariée, automne-hiver, grandeur 5 ans, longue, avec traîne, voile, diadème, $70. 623-5756. quo-5

LIT, 54", avec commode, chaise berçante, style Colonial. Tél. 623-0916. quo-5

SET chambre, set cuisine, poêle, 220, divan-lit, secrétaire, le tout $300, ou séparément, 525-7121, 524-5022, 667-3452. quo-6

HEATKIT am. fm. $150, Amplificateur Rogen, $160. Caisse $75, 527-4771. quo-5

CONGELATEUR, 22' cu., contenant 700 livres viande, parfaite condition, 661-1281. quo-6

MANTEAU mouton perse noir, col vison noir, manteau rat musqué, pastel, Tél. 661-5407. quo-5

METHODE anglaise Alfa, cours et théorie, jamais servie. Tél. 626-2705. quo-5

POELE 110, set de cuisine, cabinet boisson, commode, 5 tiroirs, chaufferette électrique, bibliothèque. Tél. 626-6360 à l'heure des repas. quo-5

PETIT set salon, 3 morceaux, $75., très propre, 290, 67e Rue, est. quo-5

BALAYEUSE, marque Compact, servi 6 mois, à moitié prix, $145., 628-0468. quo-31

MANTEAU en dos rat musqué. Très propre, grandeur 13-18 ans. Tél. 527-7631. quo-8

CHESTERFIELD, 3 morceaux, en bonne condition, tél. 523-5742. quo-5

MANTEAU de chat sauvage pour homme, très bon état, 237-4294. quo-5

BOTTES skis 6 1-2, patins 6 et 3, skis, 527-3685. quo-5

CINE caméra, Super 8, instantmatic, neuve, aubaine, $90, 653-2941, soir. quo-5

MANTEAU rat musqué, long, couleur naturelle, bonne condition, $50, 523-4378. quo-5

SET de chambre provincial Italien, état neuf, moitié prix, cause départ, R. Dion, 2850 1ère Avenue, 623-3826. quo-9

LINGE bébé, 2, 3 ans, robes, manteau, fillette, 12, 13, (état neuf) pris avantageux, 527-2841. quo-5

SET de salon, set chambre, divan, fauteuil bergant, laveuse, sécheuse, cause départ, Dion, 2850, 1ère

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES 309 HOMMES DEMANDES

Hommes de service demandés

Pour entretien et réparation de machines à polycopier et photocopier. Expérience nécessaire. Salaire et conditions avantageuses. Application gardée confidentielle.

A. B. MACHINES INC.

485 Boul. Langelier, 525-4693

demander M. Jacques Lapointe Gérant de service

dis-6

Représentant demandé

Pour la vente et la promotion de la vente par un important manufacturier d'appareils de plomberie et chauffage, dans Québec ou Montréal. Fournir renseignements pertinents, concernant éducation et expérience antécédente, écrire dépt. 107 Le Soleil.

dis-6

300 HOMMES DEMANDES

COMMIS
(Immeubles et Epargne)

TRUST Royal, requiert les services d'un jeune homme bilingue, avec une ou 2 années d'expérience de banque, pour son bureau de Place Laurier. Communiquer avec Gaston A. Gélinas, gérant, Tél. 656-9660. quo-5

VENDEUR $150

28 à 45 ANS, auto nécessaire, client fourni, présentez-vous, 2485, Centre d'Achats la Canardière, suite 203. quo-9

ATTENTION ! ! !

UN manufacturier recherche des agents distributeurs pour desservir tous les endroits commerciaux dans Québec et tous les environs, revenu $350 à $500 dès la 1ère semaine, avec territoires exclusifs, 839-8873, demander Roland Dion ou écrire 145 des Grandes-Fourches, Sherbrooke. quo-8

TECHNICIEN DEMANDE

AVEC expérience en télévision noir et blanc, et couleur, pour travail à l'année. Bonnes conditions. Ecrire en donnant qualifications au Dept 108, Le Soleil. quo-9

COMMIS D'HOTEL

HOMME demandé entre 30 à 35 ans, commis-caissier bilingue, connaissance de la machine National 42, et dactylographie, bonne apparence, références, Ecrire C.P. 441, Québec 10. quo-6

MECANICIENS EN DIESEL

DES Mécaniciens en diésel compétents sont requis par une Compagnie minière dans le sud du Québec près de Sherbrooke, pour réparer et reconstruire de l'équipement diesel lourd qui consiste en camions de hâlage de minerai d'une capacité jusqu'à 120 tonnes, des tracteurs et bêllers mécaniques de genre pneumatique et sur chariot, niveleuse, etc. Les candidats doivent avoir une certaine formation comme mécaniciens en diésel ou l'équivalent, et une instruction au niveau secondaire, avec un minimum de quatre années d'expérience en mécanique sur de l'équipement diésel lourd du genre mentionné. Les conditions de travail sont excellentes dans un garage bien équipé où on se sert de techniques modernes de réparations avec l'équipement le plus moderne disponible. L'occasion est aussi fournie pour acquérir une formation plus avancée. Taux horaire: $3.23, $3.63. Endroit idéal. Faire sa demande par écrit à:

GERANT DE L'EMBAUCHAGE,
CANADIAN JOHNS-MANVILLE, CIE, LTEE,
ASBESTOS, QUE.

quo-8

DEMANDE d'urgence, représentant-vendeur, dynamique, possédant sa propre voiture. Salaire de base plus commissions. 628-0299. quo-8

MAITRE coiffeur demandé avec clientèle, bon salaire, 524-2443. quo-6

HOMME demandé, permis de conduire pour livraison, impression de plans, connaissance générale dans imprimerie, intelligent, sérieux, prendre charge livraison, faire facturation, etc. Ecrire dept. 106, Le Soleil quo-5

HOMMES ou jeunes hommes qualifiés, comme gérant ou assistant-gérant de mercerie pour homme, avec expérience, Entrevue entièrement confidentielle, s'adresser à J. M. Clément Ltée 2797 boul. Laurier, Ste-Foy, demander M. Clément. quo-6

CUISINIER demandé, le soir, 5-6 ans d'expérience, Tabagie Restaurant Sandra, 2,100 boul. Père Lelièvre, Duberger, centre d'achats, 527-7616. quo-6

DISTINCTIVE Leather Goods Ltd., fabricants de porte-billets et porte-feuilles en cuir, etc., recherche un représentant pour la ville et la province de Québec. Seuls les représentants bien établis et expérimentés sont priés d'écrire au: 4040, rue Courval, Montréal, 376, Québec quo-6

HOMME demandé, ouvrage général de cuisine, avec permis de conduire, 25 ans et plus, s'adresser en personne Play Bull Steak House, 301 Dorchester. quo-6

AGENTS colporteurs demandés, revenus assurés $100 et plus sans limite, 5 lignes exclusives. Informations, Tél. soir, 628-1902. quo-6

EXPEDITEUR demandé pour compagnie produits chimiques, expérience requise, très bonnes conditions travail. Ecrire dept 111, Le Soleil. quo-6

EMPLOI disponible pour hommes ambitieux, et sérieux, 22 ans et 10e année sont exigés. 529-1581, 529-4028. quo-8

TECHNICIEN avec expérience, en réparation de machine à Photocopier et calculateur, conditions de travail attrayantes. Appeler Richard Lambert, 628-6558. quo-5

SOLISTE-guitare, bassiste, joueur batterie, demander Gordon, 524-7991. quo-6

LIVREUR avec petite voiture, pour travailler à Duberger, nécessaire de demeurer dans Duberger ou dans les alentours 525-4881. quo-6

REPRESENTANT demandé à temps partiel pour région du Lac St-Jean, devra conseiller les candidats et leurs parents dans le choix d'un métier. Automobile nécessaire, bonne formation requise et expérience de traiter avec le public préférablement en vente. Institut Technique Aviron, 515, Mgr Gauvreau, Québec 529-9566. quo-10

CORDONNIER avec expérience, ouvrage à l'année, très bon salaire, s'adresser à cordonnerie Letendre, 94 St-Paul, St-Jean, P. Q., région 514, 348-5388. quo-8

MECANICIEN Diesel, classe A ou B, avec expérience en forêt, pour application, s'adresser à Charles Laberge, représentant, Co. E.B. Eddie, 333 St-Paul, Québec, 523-1302. quo-11

BARMAN demandé le soir, doit être âgé de 23 à 35 ans, références, expérience, Restaurant Italia, 460 dela Couronne. Se présenter de midi à 3. quo-6

CHEF Cuisinier demandé, expérience cuisine française, banquet, buffet avec pièces montées et réceptions, Tél. 849-4468. quo-6

DEUXIEME cuisinier pour travailler le jour, Cuisine canadienne, Tél. 683-7160. quo-6

307 VENDEURS DEMANDES

EMPLOI immédiat, salaire garanti, par travail sérieux, compagnie importante, pour Québec et environs, se présenter à 9 heures a. m. au bureau 2975, 1ère Avenue. quo-5

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

Possibilité de travailler chez vous
sur appareil à tricot
automatique
entraînement complet
Revenu appréciable
Pour renseignements
TEL. 651-6135

quo-19

OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE

AVEC peu de capital, vous pouvez établir votre propre commerce à la maison, genre petite boutique. Vendez des robes, costumes, manteaux de notre manufacture. Gros profit sans sortir de chez vous, s'adresser Dept des Boutiques, Roland Champagne, 62 Augusta, Sorel quo-6

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS

DE PRODUITS DE BEAUTE QUEBECOIS, RECHERCHES POUR REGION DE QUEBEC. INVENTAIRE GARANTIE DE $5,000 POUR $2,300. D'INVESTISSEMENT. REVENU ANNUEL MINIMUM $17,500. REPONDRE A L'ADRESSE SUIVANTE EN Y JOIGNANT CURRICULUM VITAE. M. CLAUDE VEILLEUX, 20 DES GOUVERNEURS, REPENTIGNY, MONTREAL quo-6

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

TU ES AMBITEUX ?

DECOUVRE le plaisir de réaliser tes rêves; tu as du temps libre, le désir de réussir; appelle-moi entre 6 et 7 heures, pour un rendez-vous, à 527-5414 35-5

A vendre ou associés, possibilité de revenus $8,000 à $10,000 Capital requis, $2,000 chacun. Pour entrevue. Tél. 628-1992. quo-8

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

VENDEZ bas-culotte, annoncé à la TV opportunité, illimitée, temps plein ou partiel. 661-6629. quo-26

HOMMES et femmes demandés comme représentants publicitaires. Temps plein ou partiel. Auto nécessaire. $100 et plus par semaine. Téléphonez 842-3705. quo-9

OPPORTUNITE illimitée, une compagnie américaine a besoin de représentants, dame, homme, couple. Veuillez vous présenter à l'Institut Familial, 2700 Quatre-Bourgeois, dimanche le 7 décembre à 2 heures, 626-2106, 651-9712. quo-6

VENDEZ bas-culottes, à vos parents et amies. Tél. 875-3049. quo-8

ACCORDEONISTE demandé pour fin semaine seulement. Tél. 849-4468. quo-6

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

Ding-Dong, voici Avon . . .

VOUS pouvez gagner $$$ dans vos moments libres en vendant des produits garantis, dans votre propre localité. Composez sans tarder:

523-7706

Territoires : Limoilou, St-Albert - le - Grand, Ste-Odile, St-Augustin, Giffard, Neuville, Haute Ville, Sillery, Ste-Foy.

dis-6

MADEMOISELLE
PERSONNEL

STENO-DACTYLO BILINGUE
AVEC CONNAISSANCE DE LA COMPTABILITE. UN AN OU PLUS D'EXPERIENCE. quo-3

525-4575

$100 PAR SEMAINE

TRAVAIL, 2 heures, 3 soirs, 25 à 45 ans, auto nécessaire, présentez-vous 2485 Centre d'Achats la Canardière, bureau 203. quo-9

ESTHETICIENNES

DEMANDEES, pour Ste-Foy et Lévis, immédiatement, 651-3626. quo-6

OPPORTUNITE

TEMPS plein ou partiel, faire connaître un produit de beauté, à base naturelle. Possibilité d'avancement très rapide, à un niveau de l'administration. Tél. 651-7185. Entre 9.30 et 11.30 A.M. ou 4 et 6 p.m. quo-5

DEMANDE d'urgence, téléphoniste, très belle personnalité, très bien rémunérée. Appeler: 628-0299, entre 10 heures a.m. et heures p.m. quo-8

FILLE, femme demandée, vente produits beauté, Holiday Magic. Formation et avancement progressif. Québec et banlieue. Pour entrevue, après 11 heures trente A.M. 661-8720. quo-8

REPRESENTANTE bilingue demandée, pour publication industrielle, rémunération $10,000 auto, frais de se déplacer, emploi permanent, pour Québec et la région. Ecrire à Gaby Production Inc., 1869, boul. Dorchester, ouest, Montréal. quo-5

MASSEUSE demandée, pour Studio Marguerite, Tél. 661-3535. quo-5

AVEZ-VOUS déjà pensé de faire facilement, de l'argent supplémentaire, vendez produit de beauté, 653-5975. 145-8

PERSONNE demandée à l'année, avec références, pour 4 grandes personnes, début de Ste-Foy, 683-5644. quo-6

TEMPS plein ou partiel, vente produits de beauté, Hollidy Magic. Pour entrevue, 661-5188. quo-6

COMMIS avec expérience en pharmacie travail permanent à Sillery, Ecrire Dept 112, Le Soleil. quo-6

VENDEZ des bas-culottes à vos parents et amis, marque réputée, 661-2703. 5-5

JEUNE fille demandée comme commis en pharmacie. Aucune expérience requise. Se présenter entre 2 et 4 heures samedi, Pharmacie Georges Lachance, 1356 Chemin Ste-Foy. quo-6

BAS-culottes, au prix, à la qualité et à la quantité que vous désirez. Service à domicile gros et détail. Le Comptoir du bas Enrg., 6215 ave Royale, Boischatel, 822-1311. quo-11

ETUDIANTES demandées comme représentantes de la maison Fuller, 10 heures par semaine, possibilité $25 à $35 par semaine. G. Gosselin, gérant du personnel, C. P. 430, Québec 10. quo-5

VENDRE bas-culottes, à vos parents, amies, information 33, avenue Ruel, Montmorency, 667-1551, ou 661-5749. quo-5

JEUNE fille demandée, 20 à 30 ans, pour travail dans pâtisserie et service au comptoir, avec ou sans expérience, se présenter samedi à 1575, de la Capricieuse. quo-6

COMMIS-dactylo bilingue pour bureau d'ingénieur conseil. Téléphonez entre 9 et 5 heures, demandez M. Mercier, à 681-7321. quo-8

ON demande aide ménagère, bonnes conditions travail, 1 enfant, 656-6397, après 5 heures. quo-8

358 SERVICE DOMESTIQUE

GOUVERNANTE demandée, femme d'un certain âge, ayant le désir de se faire un chez-soi, pouvant aider une mère de 5 enfants, 13-12-11-8 et 7 ans, en particulier devoirs, leçons et faire conjointement de menus travaux, bon salaire, qualités requises, suffisamment autoritaire, maternelle, bonne éducation, grande chambre privée, avec les commodités requises, dans Charlesbourg, près de tous les services. Ecrire à C.P. 7037, Québec 7. quo-16

AIDE familiale pour foyer Toronto. Légers travaux ménagers, un enfant âgé 7 mois. Chambre seule, toutes commodités. Bon salaire. Ecrire au Dept 953, le Soleil. quo-6

STE-FOY, aide ménagère, pension, chambre fournies, un enfant, salaire avantageux, 651-0637. quo-5

BONNE d'expérience, demandée, pour garder enfant, ouvrage général maison, 651-7346. quo-8

BONNE pour s'occuper de 2 enfants, faire ménage, 651-4871, après 4 heures. quo-8

CHERCHONS personne, d'âge moyen, bon milieu familial, 3 enfants d'âge scolaire, parents travaillent, coeur vieux Québec, bon salaire, rendez-vous, 6 heures, Th.30 hres 922-3285 quo-31

BONNE avec références, pour ouvrage général, chambre seule, 490 Chemin St-Louis, 627-8171. quo-6

358 SERVICE DOMESTIQUE

AIDES ménagères pour familles de Toronto requises immédiatement. Mrs. R. E. Lester, 30 Sutcliffe Drive, Willowdale, Ont. Téléphone 221-5773. quo-6

AIDE-MENAGERE, pas d'enfant, chambre seule, avec télévision, 527-1049, 527-6112. quo-10

FEMME de ménage, 1 jour par semaine, dans Sillery, 681-7188. quo-6

BONNE d'expérience, pour garder enfant, jeudi, vendredi, Tél. 872-3342. quo-6

DUBERGER, bonne pour garder deux enfants et faire ménage. $.30 à 5.30 heures. Tél. 527-8504. quo-6

SILLERY, aide ménagère d'âge moyen, avec références, 3 enfants, chambre seule, salaire selon expérience, 681-7107. quo-8

JEUNE fille demandée dans famille de Toronto, comme gardienne de 3 enfants et aide aux travaux ménagers. Deux jours de congé par semaine. S'adresser à Mme M. Lemmenberg, 329 Wilmington, Downsview, Toronto, Ontario. quo-8

359 SERVICE DE GARDERIE

SERVICE AUX MAMANS

PARC Neilson, garderie de jour Le Petit Prince, centre d'éducation pour enfants un à 5 ans, 3171 Montreux, Ste-Foy, 651-2165. quo-6

POUPONNIERE privée à l'année, à semaine ou fin semaine. Tél. 849-3616. quo-19

GARDERAIS enfant à la journée, Ville Vanier, 527-3643. quo-5

GARDERAIS enfant, naissance à 6 ans, à la semaine. 824-451a. quo-5

JEUNE fille garderait enfant semaine. Appelez: après 6 heures: 529-5155. quo-6

GARDERAIS enfants, semaine, 8-6 heures, Charlesbourg, bons soins, 626-2575. quo-31

MERE de famille, garderait chez elle, enfants, 683-0965. quo-6

LE Chat Botté, garderie de jour, 2-6 ans, personnel qualifié, 3360 Bécancourt, Ste-Foy, 651-8998. quo-6

JARDIN Belvédère, garderie d'enfants, service professionnel, surveillance continuelle, 964 avenue Moncton, 683-8808 quo-3

GARDERAIS bébé 2 mois à un an, lundi au vendredi, haute-ville, le jour 522-3017. quo-6

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

MESUREUR LICENCIE

MESURERAIT bois mou, bois franc, à la journée ou mois, avec assistant, 683-4656. quo-9

PEINTRE compétant, prendrais tout ouvrage, expérience, intérieur, tapisserie, etc. 667-3206. quo-11

MENUISIER d'expérience, construction, rénovation, finition sous-sol, armoires modernes, 651-3209. quo-12

TOUT genre de finition de sous-sol, estimation gratuite, financement si désiré. Tél. 872-1560. quo-16

POUR rénovation, en menuiserie, et meuble sur commande, etc. 832-0268. quo-17

MENUISIER d'expérience 20 ans, réparation, construction finition sous-sol, 822-1177. quo-19

MENUISERIE générale, réparations diverses, construction, armoires, modernes, estimation gratuite. 663-4701. quo-22

PRENDRAIS finition sous-sol, spécialité, aussi rénovation armoire, 872-2329, 872-9946. quo-26

CUISINIER recherche emploi, 11 ans expérience cuisine française, excellentes références, après 6h. 837-0560. quo-5

PEINTRE compétent offre ses services, bon prix, tél. 522-5852. quo-8

MENUISIER compétent, prendrait réparation ou amélioration intérieur, Tél. 523-1041. quo-6

RECHERCHE travail dans magasin ou pharmacie, classification, expédition ou perception des marchandises, livraison avec mon auto, semaine 40 heures, $80, honnête, bonne référence, écrire dépt. 102 Le Soleil. quo-6

JEUNE homme, 18 ans, propre, honnête, demande travail immédiat, 529-5974. quo-9

366 FEMMES-FILLES DEMANDENT EMPLOI

CONFECTION, réparation, draperies, recouvrement d'abat-jour. Mlle Dufour, 653-4539, 524-4754. quo-15

FEMME de ménage demande emploi, à la semaine. 661-7524. quo-11

FILLE 34 ans, demande emploi Côte Nord, side. Ecrire Dépt. 935 Le Soleil, quo-25

SI vous avez du travail dactylo à faire exécuter, 656-1782. quo-6

PERSONNE fiable garderait enfant, 3 jours semaine, 8-5 heures, 661-2143. quo-2

POUR travail de dactylo mon domicile. Tél. 524-7965. quo-9

DAME Cap-Rouge, expérience bancaire, prendrait dactylo à domicile, 653-8902. quo-6

PRENDRAIS travail dactylographie (tout genre) à domicile, Haute-Ville, 529-7045. quo-6

LOGIS

LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

410 QUARTIER CHAMPLAIN

BON POSTE

SALON haute couture, ou bureaux, 71 D'Auteuil, rez-de-chaussée, comprend deux grandes pièces, plus logement au 2e, 4 pièces, eau chaude, électricité comprise, $325 par mois, 524-6560, 527-2372. quo-6

147 ST-PAUL, 4 pièces, salle bains, propre, tél. 523-8109, Mme Labbé, soir, 692-1286. quo-31

PRES Château, meublé, personne seule, 5, ave Ste-Geneviève, appt 101. quo-5

STUDIO et 3 pièces, neuf, 5 Côte Dinan, de 9 à 7 heures. quo-24

FLAT meublé, 2 1-2 pièces, près Château Frontenac. Tél. 651-0673. quo-13
quo-13

147 ST-PAUL, 4 pièces, salle bains, propre, Tél. 523-8109, Mme Labbé, soir, 692-1286. quo-27

RUE St-Pierre, 3 1-2 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude, libre, $68 mois, 527-2383. quo-6

430 PREVOST, 4 pièces, salle bains, pas chauffé, $60, adultes seulement, visible 7 à 9 heures, libre immédiatement, 522-1615. quo-6

411 QUARTIER LIMOILOU

PLACE STE-ANNE

5 - 4 - 3, NEUFS
(3 meublé si désirez)

APPARTEMENTS luxueux, près école, église, centre d'achats Canardière, électricité, chauffage électricité, eau chaude, compris dans le loyer. Stationnement et buanderie, libre immédiatement et 1er janvier. Informations 1775 Ernest-Lapointe, appt 2, angle 18e Rue, Québec, Tél. 527-9088 ou 527-5126, Soir, 663-9077. quo-26

PRIX MODIQUES

STE-ODILE, frais déménagement payés, pour immédiatement, décembre, janvier, 3 1-2, 4 1-2, insonorisés, épreuve feu, piscine, etc. Meublés si désiré, 626-6692, 653-7458. quo-17

STE-ODILE

MAGNIFIQUE 4 pièces, neuf, tapis, stationnement, libre immédiatement. Antoine Couillard, 681-5231, Québec Land, 529-8456. quo-20

ST-ALBERT

LOGEMENTS 3-4 1-2, pièces, neufs, près église, école, entrée laveuse, sécheuse, tapis, stationnement, 623-3948. quo-8

"PLACE DES SEIGNEURS"

1 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, piscine, tennis, badminton, tabagie, salon de coiffure, chauffage, électricité, inclus dans le prix du loyer. 626-3513, 626-6425. quo-19

1½, 3½

MEUBLE, tout confort, piscine, tennis, badminton, électricité inclus, 626-3013, 626-6425. quo-22

ST-PAUL-APOTRE
LE LAURENTIEN

COIN 23e et 2e Avenue, immeuble neuf, 6 étages, avec ascenseur, incinérateur, buanderie, grand balcon, intercom, stationnement intérieur, et extérieur, et un sun deck sur toit, épreuve du feu, bain sauna, salon coiffure, libre immédiatement. Jour 524-9226, pour visiter tous les jours. Meublés ou non, venez constater par vous-mêmes tous les avantages du Laurentien. quo-20

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE, SERVICE GRATUIT DE LOCATION, LOGIS QUEBEC INC., 529-9758. quo-6

411 QUARTIER LIMOILOU

HABITEZ immédiatement, payez en 70, 4 1-2 pièces, neuf, insonorisé, salle réception, stationnement, près autobus, $120. Jour 881-0221, soir, 626-0397. quo-15

4 PIECES, non meublé, libre immédiatement, Des Lilas Ouest, 626-9584. quo-10

STE-ODILE, des Frênes, 4 1-2 pièces, neuf, moderne, $135, chauffé, 653-9176. quo-16

4 PIECES, salle bains, chauffé, $115. 2105, 1ère Avenue, 529-0509. quo-19

3 1-2 PIECES, meublé, près Enfant-Jésus, salle bains, stationnement, 522-7852. quo-19

STE-ODILE, St-Albert, 4-5 pièces, près église, écoles. Entrée laveuse et sécheuse. Stationnement, 623-3948. quo-23

LIBRES immédiatement, immeuble neuf, 3, 4 ou 5 pièces, meublés ou non. S'adresser, jour, 524-9226. quo-24

1ère AVENUE, St-Albert, 4 pièces, chauffé, rénové, libre immédiatement. 626-5411. quo-24

ATTENTION, garde-malade, arrière hôpital St-François d'Assise, maison appartements en construction, 3 pièces, meublé, style colonial, service conciergerie, intercom, buanderie, grand balcon, stationnement, eau chaude fournie, libre 1er décembre, $125, $140. 623-5743, 1643 rue d'Assise. quo-24

1 1-2 PIECE, salle de bains, dame ou jeune fille. 529-4443. quo-5

3 PIECES meublé, chauffé, eau chaude, s'adresser 1340 - 3e Avenue. quo-8

5e RUE, pour une ou 2 personnes, 3 pièces, le tout neuf, très très bien (pas chauffé), habitable immédiatement. 523-6073. quo-8

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, eau chaude, laveuse sécheuse, 623-5391. quo-8

ST-FIDELE, 3 pièces, meublé, tout compris, $110, 575, 15e rue. quo-30

LOGEMENT à louer, 3 1-2 pièces, 523-3092. quo-5

STE-ODILE, 4 pièces, 1 février, $100. Tél. 525-9414. quo-31

ST-PIE X, 5 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, $120, 661-6869. quo-6

4 PIECES, 210 Des Lilas ouest appt 3. quo-6

ST-PASCAL, près hôpital, 2 1-2 moderne, meublé, chauffé, stationnement, libre, 525-4583. quo-5

2 1-2 CHAUFFE, meublé, si désiré, stationnement piscine, 1er $90, 663-6448. quo-6

ST-PIE X, 2 1-2 meublé, chauffé, propre, 1845 Sir Adolphe Chapleau. quo-5

4 PIECES, chauffé, eau chaude, 145 ouest des Lilas, 623-9220. quo-9

ST-ALBERT, 4 1-2 pièces, neuf, cuisine, salle manger, salon 12 x 22, buanderie, 2 grandes chambres, tapis et pôle de rideau fournis, 36 ouest, des Ormes, visiter samedi et dimanche, 623-3772, 623-1782. quo-6

DE $90, 3, 4 grands, modernes, buanderie, stationnement, Bourassa, 524-5529. quo-3

ST-PIE X, 4 grandes pièces, chauffé, éclairé, eau chaude, 661-6742. quo-3

MODERNE, 4 pièces, chauffé, prix modique, 663-3137, midi ou soir. quo-10

4 PIECES, chauffé, libre immédiatement décembre gratuit, coin 25e Rue et 8e Avenue, $80 par mois, jour 693-4123. Soir 529-3083. quo-6

3 PIECES, PLUS BAINS, CHAUFFE, PAS MEUBLE, LIBRE IMMEDIATEMENT. TEL. 525-8496. quo-6

5 PIECES, salle de bains, entrée 220, libre, 330, 6e rue, 663-9551. quo-6

2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, libre 15 décembre. Tél. 661-5627. quo-11

2 PIECES, meublé, chauffé, salle de bains, sous-sol, $20 par semaine, s'adresser à 2190, 4ème Ave, coin 22ième rue. quo-8

LOGEMENT neuf, 3 pièces, plus salle de bains, chauffé, éclairé, eau chaude à l'année, tapis, prélarts, vidanges et neige inclus, $90 mois, plus terrasse 34 x 17. S'adresser 1270 Villebon. quo-8

4 PIECES, neuf, semi-sous-sol, libre immédiatement. Tél. 628-0630. quo-8

2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, Visible soir, 525-5732. quo-13

5 PIECES, moderne, chauffé, eau chaude, libre 1er janvier, 523-3733. quo-8

UNE ANNONCE CLASSEE
NE COUTE PAS CHER

412 QUARTIER MONTCALM



CHATEAU ST-LOUIS

UN 3 pièces, 7 pièces, ascenseur, concierge, portier, stationnement, 681-5930. quo-6

SOUS-LOUER, 1105 Belvédère, 2 1-2 pièces moderne, poêle, réfrigérateur, laveuse vaisselle, $140. Ameublement complet, avec téléviseur état neuf, $300. Libre 17 décembre. Cause départ, 683-2819. quo-23

931 MURRAY, 5 pièces, libre. 653-4289. quo-27

192 FRASER, 5 pièces, libre. Tél. 653-4280. quo-27

1105 BELVEDERE, 3 pièces, moderne, chauffé, garage, buanderie automatique, équipée, poêle, réfrigérateur, laveuse vaisselle, libre immédiatement et 1er janvier, 527-5126, 527-9683. quo-27

2 PIECES, meublé, chauffé, $76, par mois, 197, Aberdeen. quo-8

3 1-2 MEUBLE, sous-louer, mi-janvier ou début février,, 681-9327. quo-8

RUE Fraser, 7 pièces, salle bains, libre $150 mois, 527-2247. quo-3

APPARTEMENT à louer, meublé, chauffé, éclairé, 527-8344. quo-6

PRES hôpital, St-Sacrement, 3 pièces, meublé, chauffé, libre 1er janvier, Tél. 527-1649. quo-6

PLAINES d'Abraham, garçonnière, meublé, colonial, salle bains, accès cuisine, 523-6894. quo-11

RUE Bougainville, 5 pièces, chauffé, libre janvier 1970, 681-3871. quo-6

RUE Aberdeen, sous-louer, pour le 1er février, grand 6 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $95. 524-7438. quo-6

3 PIECES, chauffé, $65, libre 1er janvier, 524-4674. quo-11

RUE des Franciscains, 3, salle de bains, chauffé, libre immédiatement. 522-5118. quo-11

413 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

FLAT meublé, chauffé, $70, libre immédiatement, 529-9077. quo-8

2, 3 PIECES, éclairé, chauffé, meublé, entrée seule, libre. 523-4124. quo-5

MOIS gratis, Ste-Angèle, St-Ollivier, 3, 4, 5, 6, 7, 524-8908. quo-5

FLAT meublé, chauffé, $16, semaine, après 5 hres, 524-0990. quo-8

3 PIECES, salle de bains, 220, 1er étage, Tél. 529-5029. quo-8

414 QUARTIER ST-ROCH

APPARTEMENT éclairé, chauffé, meublé, entrée seule, libre. 523-4124. quo-5

2-3 PIECES, chauffées, meublées ou non, libres, 522-4609, 524-7949. quo-31

3-5 PIECES, chauffées, meublées ou non, éclairé réfrigérateur, 522-8833. quo-6

650 ST-FRANCOIS est, 2 pièces, meublé, éclairé réfrigérateur, 522-8833. quo-6

BELLE grande chambre à louer, 524-3219. quo-6

FLAT 2 pièces, meublé, réfrigérateur, adultes, une personne, $16. 522-7426. quo-8

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

464, ST-MATHIAS, 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2, meublés, 3 1-2, 4 1-2 non meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, concierge, buanderie, remise, s'adresser 464 St-Mathias, 2 heures p.m. à 10 p.m., 522-1777. quo-5

4 PIECES, non chauffé, libre, 220, 3e étage, $45. 683-0958. quo-9

2 PIECES, meublé, chauffé $15, $20 par semaine, 523-5060. quo-8

BOUL. Charest ouest et Aqueduc, 4 pièces, non chauffé, pas salle bains, $55 mois, libre immédiatement. 842-3181. quo-8

3 PIECES, chauffé, tapis mur à mur, ameublement neuf, 529-1987. quo-5

LOGEMENT neuf, 2 pièces, salle de bains eau chaude, chauffé si désiré, poêle, réfrigérateur, 683-0586. quo-5

4 PIECES, 220, $45 par mois, 618 Bonaventure, Soir, $44-3648. quo-6

201 ANNA, 3 pièces, salle bains, eau chaude, libre, 524-5033. quo-6

3 1-2 PIECES, chauffé, eau chaude, entrée 220, plancher tuiles, portes accordéons, aussi garage, 683-0532. quo-10

2 PIECES, plus salle bains, meublé, chauffé, éclairé, entièrement neuve, s'adresser à 203 Marie-Louise, appt 2. quo-6

3 PIECES, 405 Bagot, non chauffé, libre, $35 mois, pour visiter, 527-9487. quo-11

6 PIECES, 428 Durocher, non chauffé, chauffe-eau, 220, libre, $75. Pour visiter 527-9487. quo-11

QUARTIER St-Sauveur, 3 pièces, Tél. 683-0757. quo-8

2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, $55 par mois, 626-0813. quo-11

1 PIECE, meublé, chauffé, éclairé, entrée seule, douche, Tél. 823-2262. quo-5

686 ST-VALLIER Ouest, 2 pièces, meublé, chauffé, entrée seule. 524-7845. quo-8

416 CHARLESBOURG 416 CHARLESBOURG

VUE MAGNIFIQUE SUR QUEBEC
COIN BOULEVARD HENRI-BOURASSA
ET 59e RUE EST
LE BEL-AIR LOGEMENTS A LOUER

3 et 4 grandes pièces, luxueux, chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, stationnement, placards, tapis salon, meublés sur demande, eau chaude et électricité incluses.

661-5764 — 626-3256

dis-9

416 CHARLESBOURG

ST-RODRIGUE
1 MOIS GRATUIT

4 1-2 PIECES, PRES CENTRE D'ACHATS CHARLESBOURG, TAPIS SALON, BOIS NATUREL, ESPACE LAVEUSE AUTOMATIQUE, BALCON INDIVIDUEL AVANT, ARRIERE, 455, 46e RUE EST.

IMMEUBLE REGENCE LTEE

TEL. : 529-5586 quo-27

RUE DE GAULLE

LOGEMENTS neufs, 4 grandes pièces, chauffage, eau chaude, tapis, stationnement, 623-5112 ou concierge, 4630, de Gaulle. quo-23

2 PIECES MEUBLEES

4 PIECES, non meublé, chauffé, stationnement. Jour, 529-6821, soir et fins semaines, 523-5746, 626-7002. quo-8

Le D'Auvergne

3e AVENUE Est et 65e Rue, 2 1-2 pièces, construction neuve, meublés, style colonial, tapis, chauffé, électricité, stationnement privée, buanderie, vue sur ville. Tél. 623-7982. quo-10

LOGEMENTS NEUFS

4 1-2, NON meublé, mois gratuit, 2 1-2 meublé, moderne, 46e Rue Est, location immédiate, 529-3586. quo-30

AUBAINE

4 1-2, $115, CHAUFFE, éclairé, stationnement, revient, à $95, si désiré, ameublement complet, $1500, 526-5395. quo-6

UN MOIS GRATIS

MAGNIFIQUE logement $120 mois, eau chaude, chauffage fournis, 4510, Place Le Moneller, apt 10, 626-8505. quo-22

2 MOIS GRATUITS

NEUFS, 4 pièces, chauffés, eau chaude, 410, 48e ouest, 626-1473. quo-9

DECEMBRE GRATUIT

NEUFS, 4 pièces, chauffés, eau chaude fournie, tapis, stationnement, 4835, 4e Avenue Ouest, 628-9834. quo-24

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE, SERVICE GRATUIT DE LOCATION, LOGIS QUEBEC INC., 529-9758. quo-5

2 1-2 MEUBLE, stationnement, chauffé, éclairé, $115 mois, 623-5465. quo-11

3 PIECES, dans un 3 logements neuf, tuile, tapis, sortie laveuse sécheuse, 2 grands balcons, stationnement, prise, 663-7998. quo-12

ST-RODRIGUE, logement neuf, 4 1-2 pièces, moderne, non meublé, près centre d'achats et autobus, eau chaude, chauffage et toutes taxes incluses, prise d'auto, stationnement, placard, balcon, prêt immédiatement. 626-1264. quo-23

GRAND 4 1-2, chauffé, à l'électricité, services inclus, meublé désiré, 1026, de Nemours, 651-4272, location s'adresser: 1025 de Chauvigny, apt 5. quo-23

55e RUE et 5e Avenue Est, grand 4 et 5 pièces, neufs, modernes, remise, stationnement, eau chaude, neige, vidanges inclus, près stationnement, $120, $130, $140. 529-4472. quo-26

ST-RODRIGUE, 4 pièces, neuf, tapis, chauffé, eau chaude fournie, incinérateur, buanderie, terrasse sur le toit, $120 à $125, libre immédiatement, commençant à payer janvier, 623-1561. quo-26

LOGEMENTS neufs, 4 pièces, 9050 Laval, face église, tapis salon, novembre, $120, 623-9985, 626-2984. quo-29

ST-RODRIGUE, 3 1-2 pièces, meublé, chauffage électricité, stationnement fourni, 626-3138, 623-4862. quo-30

NEUFS, 3 1-2, meublé, 5 pièces, chauffage, eau chaude, tapis, libre immédiatement, 628-1448, 529-4921. quo-30

LOGEMENT à louer, 3 pièces, chauffé, éclairé, meublé, libre 1er janvier, $110 mois, Tél. 626-0481. quo-30

ST-Rodrigue, 4 pièces, chauffé, laveuse sécheuse, $95. Tél. libre, 626-1201. quo-8

NEUFS, 4 pièces, $110, à $125, 626-6886, 5280, 5e Avenue. quo-31

4 GRANDES pièces, chauffé, maison neuve, place stationnement idéal pour 2 gardes-malades. Tél soir, 628-1902, 950, 80e Rue est. quo-6

ST-RODRIGUE, 3 pièces, chauffé, 2e étage, 2 adultes, 623-9930, 623-5514. quo-6

4 PIECES, neuf, chauffé, éclairé, tapis, eau chaude, $140. 524-4827. quo-11

4 PIECES, décembre gratuit, $115 par mois. Tél. 623-0252. quo-5

417 RIVE-SUD

APPTS. A LOUER

ST-ROMUALD, 2 1-2, 3 1-2, meublés ou non, chauffés électricité, eau chaude, tapis, stationnement 839-6230 ou 839-6753. quo-11

ST-ROMUALD, logement 5 1-2 pièces, état neuf, libre 20 novembre, 839-8075. quo-9

4 PIECES, 41 St-Omer, près Hôtel Dieu Lévis, Gingras, 527-0220. quo-16

ST-ROMUALD, 4 et 5 pièces, neufs, libres immédiatement. 839-8813, 839-4250. quo-23

CENTRE Delbro Lévis, 2 1-2 et 4 1-2 pièces, complètement éprouve du feu, insonorisé, tous les services compris, chauffage, éclairage, eau chaude, vidanges, concierge, tapis mur à mur partout, piscine extérieure, meublé si désiré. Pour visiter, 837-1250,

420 BANLIEUE

GIFFARD, logements neufs, coin Royal et St-David, 4 pièces, chauffé, eau chaude, service laveuse sécheuse, stationnement, tapis partout, 1er étage, libre immédiatement, tél. 661-2918. quo-3

NEUFCHATEL, sous-louer, 3 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, décembre gratuit, $44-3663. quo-6

NEUFCHATEL, sous-louer, 4 1-2 pièces, $115 décembre gratuit. Soir, 842-5771. quo-11

VILLENEUVE, logements 3, 4, pièces, près centre d'achats, 661-6458. quo-5J

4 PIECES, libre, $75 par mois, 1909 Boulevard Hamel, 681-2895. quo-8

CAP-ROUGE, Place Duchesnay, 5 1-2 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, 1er décembre, 653-3462. quo-5J

COURVILLE, 2 1-2 pièces, moderne, meublé, chauffé, service laveuse, sécheuse, entrée indépendante, stationnement, prise d'auto, 667-2038. quo-5J

4 PIECES et salle de bains, St-Louis de Courville, 667-3018. quo-11

VILLAGE Huron, 3 pièces, salle bains, $59. 842-6752. quo-11

VILLE Bélair, 5 pièces, pas chauffé, $65. 842-5105. quo-8

LORETTEVILLE, 2 1-2 pièces, $75 par mois, tout compris, libre. 842-5949. quo-6

421 Meublés

EDIFICE HETHRINGTON

1 1-2 PIECE, entièrement meublé, tapis mur à mur, divan-lit fauteuil, poêle, réfrigérateur, table d'appareils, lampes, 640 St-Jean, 525-9103, 529-0519. quo-8

LE COLOMBIER

APPARTEMENTS à louer, 1 1-2 pièce, complètement meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, s'adresser 125 rue Ste-Anne, apt 43 ou 529-0519. quo-3

ST-ALBERT, genre motel, 2 1-2, neuf, meublé, chauffé, tapis. 626-9868, 522-1813. quo-5

STE-ODILE, 3 1-2, 4 1-2, neufs, piscine, buanderie prix réduit. 626-6882, 653-7458. quo-8

ORSAINVILLE, 4 1-2 meublé, eau chaude, tapis, stationnement, 4207 Cyprès, 623-4178. quo-9

L'ELISEE, 925 Myrand, 4 pièces, meublé, chauffé, $185. 525-5427, 683-7474. quo-15

ANCIENNE-Lorette, 3 pièces, meublé, libre. 872-2455. quo-16

ST-PIE X, 2 pièces, propre, moderne, près autobus, hôpitaux, 661-1272. quo-19

STE-ODILE, 2 1-2 pièces, meublé, service de buanderie, Stationnement $120. Clair de tout, 623-3848. quo-23

280 SANDERS, 4 pièces, meublé, chauffé, balcon, $160, 525-5427, 683-7474. quo-22

STE-FOY, 1 1-2, 2 1-2, très modernes, près Université, toutes commodités, 633-3196. quo-24

ATTENTION, garde-malades, arrière hôpital St-François d'Assise, maison appartements en construction, 3 pièces, meublé, style colonial, service conciergerie, intercom, buanderie, grand balcon, stationnement, eau chaude fournie, libre 1er décembre $125, $140. 623-5743, 1645 rue d'Assise. quo-24

ST-RODRIGUE, tout neuf, style colonial, chauffé, eau chaude fournie, incinérateur, buanderie, terrasse toit, libre immédiatement, 3 1-2, $100, 4, $190. 623-1561. quo-26

2 PIECES, meublé, refait à neuf, $80 par mois, 1970, 23e Rue, appt 4. quo-8

4 PIECES, meublé, chauffé, boul. Benoit XV, stationnement, $115, mois, libre immédiatement, 524-8375. quo-30

2 1-2 PIECES, tapis mur à mur, tout meublé, 667-1609. quo-30

AVENUE Lamontagne, 2 pièces, meublé, eau chaude, dame, couple, 524-3636. quo-8

4 PIECES, chauffé, meublé, éclairé, 3 décembre, aussi meubles, 663-0428. quo-8

3 1-2 CHAUFFE, éclairé, $120, 1950 Jean-ne-Mance, 525-6343. quo-8

2 1-2 MEUBLE, chauffé, près Portes St-Jean, 17 Ste-Ursule, appt 1. quo-30

2 PIECES, meublé, cuisine commune, stationnement, 524-8862, 1177 la Canardière. quo-30

BACHELOR 1 1-2 pièces, entièrement meublé, Belvédère, 527-7488. quo-30

ST-ALBERT, 3 pièces, meublé, tapis, tenture, mur à mur, balcon, libre 6 décembre, pas de bail, 3e étage, $115 par mois, 623-7922. quo-29

2 PIECES, chauffé, toutes taxes et électricité payés, près d'Youville, 751, Ste-Marie, 525-7034, 663-0582. quo-31

PRES Enfant-Jésus, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, 822-2809. quo-5

PLACE Lauzon, à sous-louer, 3 1-2, poêle, réfrigérateur, tapis, 525-6088. quo-6

PIECE, meublée, chauffée, toilette, téléphone, près Centre Industriel, 683-4580. quo-6

HAUTE-ville, St-Pascal, appartement, meublé, stationnement, buanderie, entrée privée, $25-3115. quo-31

1 1-2 PIECE, neuf, entièrement meublé, tapis au mur, ascenseur, stationnement, chauffé, électricité, payé, buanderie, libre immédiatement $140, 1640 Chemin Ste-Foy, appt 108. Tél. 527-8551. quo-31

735 CHANOINE-Scott, appartement 1, 4 pièces, meublé, service buanderette, stationnement, libre 1er janvier. 683-3916. quo-31

BEAUPORT, 2 1-2 pièces, meublé à neuf, éclairé, chauffé, rideaux, 663-3721. quo-10

SITUES près des Plaines, 1 1-2 pièce, libre immédiatement, $25 et $22 par semaine, 681-9266. quo-10

STE-FOY, 2 pièces, meublé, stationnement, chauffé, éclairé, $100., 656-9751, 651-2153. quo-3

2 1-2 PIECES, chauffé, meublé, 1403 de Guyenne, coin l'Espinay, 626-0270. quo-6

BOULEVARD Benoit XV, 3 grandes pièces, meublé moderne, chauffé, stationnement, libre immédiatement, $130 mois, 529-2575. quo-3

GIFFARD, 2 1-2 pièces, meublé, neuf, demi sous-sol, 697-3537. quo-3

PLAT à louer, 2 pièces, meublé, tél. 529-7268. quo-6

LES Saules, 1 1-2, meublé, $17 par semaine, tél. 683-3903. quo-10

GIFFARD, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, $115, 683-9059. quo-3

26e RUE, 3, entièrement meublé, tapis, stationnement, 626-7964, 623-5332. quo-5J

BOUL. Nelson, Ste-Foy, 2 pièces, meublé, salle bains, stationnement, 527-9642. quo-11

BEAUPORT, 3 pièces, meublé, chauffé, stationnement, 661-8914. quo-11

ST-ESPRIT, 3 1-2 pièces, meublé, moderne, à sous-louer. Téléphonez 524-0951, après 6 heures. quo-8

5 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, $90, libre Noël. 623-7229. quo-8

ST-ALBERT, sous-sol meublé, chauffé, 3 pièces. Après 5 heures, 626-0359. quo-8

CHAMBRES A LOUER

430 QUARTIER CHAMPLAIN

CHAMBRE, rénovée, poêle, réfrigérateur, endroit tranquille, personne distinguée, 867-0207. quo-10

12 ST-STANISLAS, libre immédiatement, entrée privée, près rue St-Jean. 529-4717. quo-19

PRES Château Frontenac, chambre tranquille, lavabo, permis cuisine, 524-0104, 661-4929. quo-4

CHAMBRES confortables, eau courante, tranquilité, permis cuisine, 30 Ste-Anne. quo-30

PRES D'Auteuil, réfrigérateur, poêle, propre, personne distinguée, 529-4781, 138 Ste-Anne. quo-3

PRES du Château, chambres, avec lavabo, entrée privée, 524-9519, 523-0743. quo-10

CHAMBRE à louer, meublée, 6 rue Dauphine. quo-6

10, 30 HEBERT, chambre, meublée, poêle, réfrigérateur, permis cuisine. 524-9854. quo-5J

431 QUARTIER LIMOILOU

ST-PASCAL, près autobus et hôpital, conviendrait pour monsieur, 524-6476. quo-17

PRES de l'hôpital, permis cuisine, meublé style colonial. 626-2711, 626-0085. quo-22

2230 CHOQUETTE, 523-8242, préférence pour dame, 2ième, entrée seule, ensoleillée. quo-24

ST-PASCAL, chambre-boudoir, tapis, réfrigérateur, accès cuisine, fille distinguée, 667-1373. quo-27

CHAMBRE, accès cuisine, poêle, stationnement, meublée 1177 la Canardière, 524-8662. quo-30

CHAMBRE à louer, 14e Rue, près St-Jean Eudes, informations 522-1468, soir. quo-8

PRES hôpital Enfant-Jésus, conviendrait 2 personnes, accès cuisine, 525-7563. quo-9

PRES 1ère Avenue, entrée seule, permis cuisine, prix $15, 623-7950. quo-3

GRANDE chambre, pour garde-malade, institutrice, meublée, près hôpital, 523-1023. quo-3

13 x 12, près toutes commodités, St-Albert, tapis, $13, soir 623-3393. quo-5

CHAMBRES accès cuisine, près hôpital Enfant-Jésus, homme, 523-7821. quo-6

CHAMBRES semaine mois, 1204 ave Conway, coin Canardière stationnement, 524-3333. quo-10

CHAMBRE avec lit simple, stationnement, 623-2486. quo-3

432 QUARTIER MONTCALM

ST-PASCAL, chambre meublée, télévision, homme seulement, près hôpital Enfant-Jésus, jour: 693-4705, soir: 661-3440. quo-6

CHAMBRE avec pension si désirée, 8e Rue, paroisse St-Esprit, 322-3621. quo-8

MODERNE, famille tranquille, près d'autobus, demoiselle, 523-9344, 352, 18e Rue. quo-5

GRANDE chambre, même pour deux, permis cuisine, très propre, face Anglo Pulp, aux homme seul, références, après 5 heures, 529-3071. quo-8

DAME ou fille sérieuse, travaillant extérieur. Tél. 623-4475. quo-8

432 QUARTIER MONTCALM

DES Franciscains, propre, meublée, téléphone, permis de cuisine, pour dame, 683-3590. quo-10

RUE des Franciscains, chambre meublée, permis cuisine. Tél. 683-0657. quo-16

DEMOISELLE, St-Cyrille, Belvédère, entrée seule, tranquille, confortable, $10, 58, 527-8397. quo-18

COIN Cartier et Saunders, chambre-boudoir, lavabo, entrée privée, 524-3742. quo-24

ST-SACREMENT, chambre, entrée et bain privés, stationnement, monsieur, 527-1954, 667-1054. quo-4

ST-SACREMENT, près hôpitaux, grande chambre, lit double ou simple, 681-0126. quo-5

CHAMBRE à louer, 212 des Franciscains, 524-0882. quo-22

CHAMBRE, demi-pension, préférence demoiselle, située 668 Ouest St-Cyrille, 683-0935. quo-5

FACE hôpital St-Sacrement, lavabo, salle bains, 527-6238. quo-99

ST-CYRILLE ouest, lavabo, tapis mur à mur, 527-1726, 681-7010, 527-6237. quo-30

ST-SACREMENT, chambres, avec permis cuisine, poêle, réfrigérateur, fille seulement, entrée privée, 327-7449. quo-5

612 ST-CYRILLE O., chambre double à louer, permis cuisine, 683-8269. quo-5

CHAMBRES, meublées, poêle, réfrigérateur, entrée privée, personnes distinguées, 527-6493, 683-9694. quo-6

CHAMBRE, déjeuner si désiré, Avenue Brown, près St-Cyrille, monsieur, soir, 527-5776. quo-5

CHAMBRE pour dame, meublée, 3e étage, eau courante, s'adresser, 1091, avenue Cartier, 524-6153. quo-6

PRES Marois, permis cuisine, entrée seule, téléphone, tranquille, monsieur, 527-9228. quo-10

DANS St-Sacrement, $10. Tél. 681-7633. quo-3

ST-SACREMENT, grande chambre, avec eau courante, déjeuner si désiré. 681-0790. quo-8

CHAMBRE et pension pour monsieur étudiant, 683-8573. quo-5J

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

433 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

CHAMBRES confortables, eau courante. S'adresser à 24 rue Ste-Anne. quo-3

CHAMBRE propre, permis de cuisine, réfrigérateur. Tél. 524-0502. quo-10

CHAMBRE meublée, réfrigérateur, dame, jeune fille, 754 Côte Ste-Geneviève. quo-8

RUE Richelieu, pour personne distinguée, tél. 523-5425. quo-8

CHAMBRE, références exigées, s'adresser 88 St-Olivier. quo-10

CHAMBRE très propre, aucun permis cuisine, 339 St-Olivier, Tél. 524-2086. quo-6

745 SALABERRY, pour dame ou demoiselle. Tél. 522-7513. quo-11

D'AIGUILLON, tranquille, près Carré d'Youville, propre, aussi fil. 524-6812. quo-5J

434 QUARTIER ST-ROCH

MEUBLEE ou non, dame seulement, jour 522-2357, soir 527-7123. quo-8

CHAMBRE, à louer, propre, tranquille, 523-1530, 719, est, St-Vallier. quo-8

40 CHAMBRES, refaites ameublement neuf, monsieur distingué, 82 est, St-François. quo-5J

CHAMBRE à louer, poêle, réfrigérateur, homme seulement, 523-1676. quo-8

1 APPARTEMENT, poêle, réfrigérateur, armoire, table, etc, 527-9267, $15 semaine. quo-11

435 QUARTIER ST-SAUVEUR

CHAMBRE pension si désirée pour jeune fille ou jeune homme travaillant à l'extérieur, très distingué, soir 523-9747. quo-6

436 CHARLESBOURG

CHAMBRE-boudoir, avec évier, entrée seule, accès cuisine. 626-3263. quo-27

CHAMBRES, près Galeries Charlesbourg, pension si désirée. Tél. 626-2626. quo-8

DEUX chambres, chauffées, éclairées, entrée privée, stationnement, eau chaude. 623-3759. quo-10

CHAMBRE à louer, accès cuisine, homme ou femme. 626-8450. quo-11

438 SILLERY

MAISON privée, boulevard Laurier, face université, 5 minutes Centre d'Achats Ste-Foy, permis cuisine, fille. 681-4046. quo-5

BOUL. Laurier, près autobus, université, stationnement, maison privée, 527-7061. quo-26

CHAMBRE louer, près Université, face autobus. Après 6 heures, 683-3315. quo-5

439 STE-FOY

PARC HORIZON

PRES de l'Académie, très belle chambre, libre immédiatement, 651-5095. quo-3

ENTREE privée, ultra-moderne, lavabo, tapis, libre, 681-9471, 2104 Chapdelaine. quo-9

PARC Horizon, chambres, arrière Académie, entrée privée, tapis, accès cuisine, jeune fille ou dame. 653-2330. quo-19

PRES Centre d'Achats Laurier, chambre simple, pour monsieur, lavabo, 653-5898. quo-22

CHAMBRE, entrée privée, salle de bains, rue de Norvège, 651-5062, 656-6192, $35. quo-23

CHAMBRE-boudoir, moderne, lavabo, thermostat, salle bains, permis cuisine, entrée privée, accommodation 2 personnes, 653-5146. quo-26

CHAMBRE-boudoir, tapis mur à mur, près centre Laurier, entrée seule, 651-1138. quo-26

CHAMBRE-boudoir, permis cuisine, entrée privée, 653-7646. quo-27

SIMPLE, double, près centre d'achats, autobus, permis cuisine, 656-9290. quo-30

CHAMBRE simple, chambre double, permis cuisine, accès salle séjour, arrière Radio Canada, et Régie des Rentes, monsieur seulement, 651-3640. quo-8

SIMPLE avec lavabo, permis cuisine, près hôpital Laval, monsieur, 653-3669. quo-8

GRANDE chambre, drap, serviettes, fournis, lavés, lavabo privé, stationnement, 651-5689. quo-8

PRES Université, entrée seule, libres, sous-sol, permis cuisine, 683-8595. quo-8

CHAMBRE double, simple, meublé, accès cuisine, entrée seule, entrée laveuse, sécheuse, près centres d'achats, 651-9570. quo-30

CHAMBRE, entièrement meublée, tapis mur à mur, permis cuisine, laveuse, sécheuse, accès salon, entrée privée, bon chez-soi, libre, 656-1885. quo-9

PERMIS cuisine, télévision, entrée privée, monsieur seulement, 1016 Mainguy, 653-0803. quo-9

ENTREE privée, beau sous-sol, près Université, centres d'achats, 633-9686. quo-5

PRES cité universitaire, Académie, entrée privée, permis cuisine, tél. 653-4412. quo-5

CHAMBRE près Académie et Université, déjeuner si désiré. 656-9577. quo-31

PRES Université, chambre, boudoir, accès cuisine, homme distingué. 681-9818. quo-3

CHAMBRE double, ou simple, permis cuisine, stationnement entrée privée. Chemin Ste-Foy, près Relais d'autobus. 653-3849. quo-3

ENSOLEILLE, tranquille, salle bains privée, pension familiale si désirée, 656-1707. quo-6

2 PERSONNES (hommes), 2 lits, $12 chacun, bain privé, transport Université, heures travail, 653-2514. quo-6

CHAMBRE sous-sol, arrière Holiday Inn, accès boudoir, téléphone, entrée seule, homme seulement, tél. 653-0618. quo-6

DOUBLE, $10 par semaine, face Château Bonne-Entente, stationnement, 653-2606. quo-5J

CHAMBRE avec accès cuisine. Tél. 653-4191. quo-11

ST-JEAN-BOSCO, meublée, permis cuisine, entrée indépendante, près tout, 681-7154. quo-8

CHAMBRE-boudoir, neuve, poêle, réfrigérateur, salle bains privée, stationnement, 651-4327. quo-8

PARC Horizon, chambre, tapis, accès cuisine, garçon, 656-9461. quo-11

CHAMBRES Avenue Rochette, personne sobre, honnête, distinguée, près autobus, 681-6680. quo-11

CHAMBRE à louer, avec permis cuisine, pour fille seulement. 651-1506. quo-5J

CHEZ couple, près d'Université, peu accommodé, 2 étudiants, références, 683-4718. quo-29

CHAMBRE, près métal, centre d'achats, écoles, Université, entrée individuelle, 683-7646. quo-8

439 STE-FOY

ETUDIANT, chambre et pension, $20 semaine, accès boudoir, téléphone, télévision. 653-3528. quo-6

PERSONNE tranquille, commodités cuisine, salon, tapis, téléphone, entrée privée. 651-2997. quo-8

440 BANLIEUE

DUBERGER, chambre, état neuf, accès boudoir, douche, endroit paisible, 681-3735. quo-17

ANCIENNE-Lorette, chambre tranquille, près autobus, homme, étudiant, 872-1816. quo-24

VILLE Vanier, près Jésus-Ouvrier, 3 chambres, $12 semaine, 6 à 9 heures: 527-5861. quo-26

CHAMBRE à louer, avec pension si désirée, dame ou fille, près autobus, 527-9235. quo-5

ANCIENNE-Lorette, grande chambre, une, deux personnes, poêle fourni, 872-1711. quo-30

CHAMBRE à louer, 3412 Mgr Gauthier, Giffard, Tél. 663-6814. quo-8

DUBERGER, chambres neuves, douche, toilette, lavabo, téléphone, réfrigérateur, $10, 681-7948. quo-30

LORETTEVILLE, chambres meublées, entièrement neuves, chauffage électrique et lavabo, permis cuisine, près hôpital, tél. 842-7455. quo-31

GIFFARD, chambre neuve, évier, accès cuisine, entrée privée, Soir 661-9490. quo-6

BEAUPORT, avenue Royale, meublée, chauffée, pension si désirée, 661-3907. quo-6

CHAMBRE-Boudoir, salle bains privée, permis cuisine, dame, fille couple travailant, 842-1764. quo-10

CAP-ROUGE, chambre meublée, tapis, permis cuisine, $10 semaine, 653-5819. quo-6

BELLE grande, ensoleillée, coin Père Marquette et Moncton. 527-8962, 527-9695. quo-8

CHEZ couple seul, chambre double et chambre simple, tapis, propre, entrée d'auto. 681-5145. quo-6

DUBERGER, arrière centre d'achats, chambre neuve, permis cuisine, salon. 681-2507. quo-5J

441 NON CLASSIFIEES

BEAUCE, chambre, accès cour pour automobile, 657-20e St-Georges ouest, 228-5170. quo-6

444 CHAMBRES ET PENSIONS

HAUTE-Ville, chambre, pension, maison privée, pour monsieur seulement, 527-7301. quo-15

NOUVELLE administration, chambres modernes, lavabo individuel, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue, tél. 525-6945. quo-20

2 PERSONNES, 2 lits, bon chez soi Quatre-Bourgeois, 656-0418. quo-27

CHAMBRE et pension, bon chez-soi, dans Duberger. Tél. 681-2631. quo-5

CHAMBRE avec pension, entrée seule, 837 St-Vallier ouest, Tél. 524-9064. quo-8

CHAMBRE et pension, bon chez-soi, 965 ave Casot, 681-9122. quo-9

STE-FOY, chambre et pension. Tél. 651-1908. quo-6

ST-PASCAL, chambre, pension si désiré Tél. 523-8721. quo-6

PRENDRAIT en pension, dame d'un certain âge, très bons soins, 2 pièces, 661-3559. quo-10

LIMOILOU, chambre, pension, pour monsieur. Tél. 523-1554. quo-5

LIMOILOU, prêt hôpital pour homme Tél.: 524-6965. quo-6

CHAMBRE et pension, paroisse St-Dominique, tél. 525-6845. quo-6

POUR couple âgé, très bonne pension, 523-0707. quo-11

444 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE avec déjeuner, pour jeune fille, près centre d'achats. 653-4106. quo-6

CHAMBRE avec très bonne pension, pour monsieur 180 Saunders 525-6662. quo-5

PRENDRAIS en pension, gens âgés, 60 à 65 ans. 872-3265. quo-5J

UN couple ou 2 dames, excellente pension, références, moderne, Ave des Erables. 683-8773. quo-6

448 MAISONS A LOUER

BOIS BOULOGNE

MAISONS neuves, unifamiliales, jumelées, 3 chambres, 2 salles bains, salle familiale, entièrement à l'électricité. 651-2929. quo-17

BOIS DE BOULOGNE

SECTION duplex, 3 chambres, disponible 1er janvier 1970, conditions avantageuses, 653-2567. quo-6

SILLERY

2403 CHEMIN St-Louis, 7 pièces, grand terrain, occupation immédiate, Mme Métivier, 653-4884, Immeubles Guay, courtier, 651-6033. quo-11

5 1-2 PIECES, chauffé, 3 chambres coucher, garage intérieur, ouvert aux visiteurs dimanche après-midi, rue de Brabant et la Martinière, Parent & Faucher Inc., 651-1360, 653-3168. quo-5

SECTION duplex, neuf, 7 1-2 pièces, 3063, la Seine, libre, 653-2337 quo-12

MAISON 6 pièces, piscine, garage, très grand terrain, 4064 Chemin St-Louis, 653-9197. quo-12

ST-EMILE, 4 pièces, 220, eau chaude, pas chauffé, $50, 529-7711. quo-24

MAISON 5 pièces, moderne, Neufchâtel, $190 par mois. Tél 626-2571. quo-5

LORETTEVILLE, maison semi-détachée, construction neuve, $175 par mois, chauffée. 842-1051, 842-3722. quo-5

POUR couple sans enfant, 4 pièces, avec poêle, 220, 523-5060. quo-8

MAISON 6 pièces, meublé si désiré, 681-9372, M. Yves Bédard. quo-30

MAISON à louer, moderne, Duberger, 3 chambres à coucher, salon, cuisine. Informations: 844-2466. quo-8

MAISON 5 1-2 pièces, sous-sol fini, tél. 626-1704. quo-31

STE-FOY, près école Centre d'Achats, 6 pièces, plus salle jeu, grande cour, stationnement $195. Chauffé, Roger Lacroix, 653-4945, 681-1237 W. Légaré Inc. quo-10

SOUS-LOUER, duplex, 4 chambres, Ste-Foy, fin décembre, $195. 651-5918. quo-8

MAISONS neuves, dans Ste-Foy, 6 1-2, 7 1-2 pièces, disponibles 1er janvier 1970, prix réduit de janvier à mai. Après 5 heures, 653-0679. quo-6

MAISON, louer, vendre, 5 à 6 pièces, style moderne, 656-0975. quo-5J

448 MAISONS A LOUER

BOIS BOULOGNE

MAISONS neuves, unifamiliales, jumelées, 3 chambres, 2 salles bains, salle familiale, entièrement à l'électricité. 651-2929. quo-17

BOIS DE BOULOGNE

SECTION duplex, 3 chambres, disponible 1er janvier 1970, conditions avantageuses, 653-2567. quo-6

SILLERY

2403 CHEMIN St-Louis, 7 pièces, grand terrain, occupation immédiate, Mme Métivier, 653-4884, Immeubles Guay, courtier, 651-6033. quo-11

5 1-2 PIECES, chauffé, 3 chambres coucher, garage intérieur, ouvert aux visiteurs dimanche après-midi, rue de Brabant et la Martinière, Parent & Faucher Inc., 651-1360, 653-3168. quo-5

SECTION duplex, neuf, 7 1-2 pièces, 3063, la Seine, libre, 653-2337 quo-12

MAISON 6 pièces, piscine, garage, très grand terrain, 4064 Chemin St-Louis, 653-9197. quo-12

ST-EMILE, 4 pièces, 220, eau chaude, pas chauffé, $50, 529-7711. quo-24

MAISON 5 pièces, moderne, Neufchâtel, $190 par mois. Tél 626-2571. quo-5

LORETTEVILLE, maison semi-détachée, construction neuve, $175 par mois, chauffée. 842-1051, 842-3722. quo-5

POUR couple sans enfant, 4 pièces, avec poêle, 220, 523-5060. quo-8

MAISON 6 pièces, meublé si désiré, 681-9372, M. Yves Bédard. quo-30

MAISON à louer, moderne, Duberger, 3 chambres à coucher, salon, cuisine. Informations: 844-2466. quo-8

MAISON 5 1-2 pièces, sous-sol fini, tél. 626-1704. quo-31

STE-FOY, près école Centre d'Achats, 6 pièces, plus salle jeu, grande cour, stationnement $195. Chauffé, Roger Lacroix, 653-4945, 681-1237 W. Légaré Inc. quo-10

SOUS-LOUER, duplex, 4 chambres, Ste-Foy, fin décembre, $195. 651-5918. quo-8

MAISONS neuves, dans Ste-Foy, 6 1-2, 7 1-2 pièces, disponibles 1er janvier 1970, prix réduit de janvier à mai. Après 5 heures, 653-0679. quo-6

MAISON, louer, vendre, 5 à 6 pièces, style moderne, 656-0975. quo-5J

452 PENSIONS POUR ENFANTS

POUPONNIERE nébés naissants à 6 mois. Tél. 623-3971. quo-12

PRENDRAIS enfants pension, semaine, maison seule, bonnes références, 842-5430. quo-16

MAISON seule, garderais bébés, enfants, bons soins, lit fourni. 661-9850. quo-19

MAISON seule, Les Saules, pension naissant à 5 ans. 683-9417. quo-24

PRENDRAIS enfants en pension. Tél. 626-8452. quo-5

GARDERAIS fillette, 3-4 ans, accepte enfant fille-mère, 322-4857. quo-9

PRENDRAIT enfants en pension, naissant à 6, tél. 842-4607. quo-6

PRENDRAIS fillette 3 ou 4 ans, en pension. Tél. 527-1318. quo-6

MAISONS A VENDRE

461 QUARTIER CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS

MAISONS A VENDRE

461 QUARTIER CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS

LE CYRIL ANNE
115 rue Ste-Anne
36 LOGEMENTS - 1½ - 2½ - 3½ PIECES
☆ Chauffage à l'électricité ☆ Ascenseur
☆ Tapis mur à mur ☆ Réfrigérateur
☆ Poêle ☆ Buanderie
☆ Stationnement
TEL.: JOUR 681-0544 - SOIR 527-3604 Dus

461 QUARTIER CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS

PRES du Château, 6 à 8 flats, tous avec salle de bains, cuisinette, semi-meublé, très bon revenu, directement du propriétaire, 524-0222, 525-5662. quo-22

11 REVENUS, meublés, revenus annuel, $15,000. Lacroix Immeubles, courtiers, E. Lacroix, 681-0023, 651-4089. quo-28

6 LOGEMENTS 5-4, 1-6 pièces, il faut vendre, $22,000. Demandez Lucien Pelletier, 626-1436, J.A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

462 QUARTIER LIMOILOU MAISONS SEULES

ST-PAUL Apôtre, 8 pièces, possibilité revenus au sous-sol, $25,000, comptant $7,000, hypothèque 8%. Immeubles Canadiens Enr., Therriault, courtiers, 529-1156. quo-6

ST-PIE X, maison 3 chambres à coucher, sous-sol fini et piscine intérieure, Maurice Trottier, courtier, 529-3774. quo-8

COTTAGE 2 étages, deux 5 pièces, 1 étage loué, $75 par mois. Prix $16,900. Mme Bernadette St-Pierre, 651-6652, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-8

STE-ODILE, grand bungalow, pierre, brique, 10 pièces, garage chauffé, tapis, poêle, réfrigérateur, Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-8

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

ENFANT-JESUS

8 LOGEMENTS, 4 pièces, rue Vitrée, face résidence Infirmière, $63,000 comptant, $18,000, revenu $9,552. Fiducie, Prêt Revenu courtier 529-0751, Maurice Villemure, 527-9066. quo-6

POUR MAI

5 LOGEMENTS, un 7 pièces, bien situé, Mme Roberge, 656-0782, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

PROPRIETE 3 logements, situé 11-13 Ave Jacques-Cartier, 529-0519. quo-6

6 LOGEMENTS de 3 1-2 pièces, situés à 289 Des Pins est, revenu annuel brut $7,500, entretien minime. Tél. 651-2131. quo-24

AUBAINE, de 4 à 7 logements. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Mme Simard, 842-6620. quo-5

ST-ALBERT le Grand, 1ère Avenue, revenu $291 par mois, prix $26,250, intérêt 8%. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Chs. Bachelier, 626-4866. quo-5

ST-FRANCOIS d'Assise, 1ère Avenue, près hôpital, 7 logements, zone commerciale, acompte $15,000. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Armand Morand, 653-3357. quo-5

BERGEMONT, 24 logements, près hôpital, autobus, bonne construction, moderne, stationnement pavé, revenu net, $25,000. 653-9107. quo-27

ST-PIE X, 6 logements, 4 pièces, entrée laveuse, sécheuse. Fernande Tremblay, 527-7332. Cartier, courtiers, 681-6389. quo-6

ST-PASCAL 3 logements 2-5, 1-4, chauffé, eau chaude, garage, $26,500, comptant $6,000. Immeubles Canadiens Enr., courtiers, 529-1156. quo-6

6 LOGEMENTS, acompte $19,000, financé, 8%. Sylvère Desrochers, courtier, 681-8271. quo-8

MAISON de chambres, meublées, gros revenus, voisin centre d'achats du propriétaire, 1605 d'Estimauville, 663-6292. quo-30

ST-FRANCOIS d'Assise, 3 logements 5 pièces modernes, chauffées, près école, $26,500. Acompte discutable. J.A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

2 LOGEMENTS, 4 pièces, hypothèque $11,000, 7%, balance 5%, 20 ans, revenus $6,480. Fiducie Prêt Revenu, courtier, 529-0751, Maurice Villemure 527-9966. quo-6

STE-ODILE, directement propriétaire, 8 logements neufs, 4 pièces, 296 ouest des Lilas, 529-5156, 661-6178. quo-31

REVENUS, 5 logements, trois garages, comptant $10,000. Réal Morin, 653-3026, Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-9

5 LOGEMENTS, prix $60,900, revenu brut, $11,681. Avantageux. Réal Morin, 653-3026, Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-9

ST-ALBERT, 6 pièces, plus trois pièces, garage. Fernande Tremblay, 527-7332. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-6

PRES Exposition, 2 logements, 8 pièces, un 4 pièces. Maurice Trottier, courtier, 529-5774, demander André Lachance. quo-8

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

6 LOGEMENTS, 4 pièces, chauffés, Maurice Trottier, courtier, 529-3774. quo-8

2e RUE, 4 logements, 5 pièces, Maurice Trottier, courtier, 529-3774. quo-8

12e RUE, 3 logements, 6 pièces, Maurice Trottier, courtier, 529-3774. quo-8

PRES Hôpital de l'Enfant-Jésus, huit logements, hypothèque 7%. Offre et condition à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-8

464 QUARTIER MONTCALM MAISONS SEULES

ST-SACREMENT

COTTAGE brique, 8 pièces, 4 chambres coucher, bien situé, Mme Bernadette St-Pierre, 651-6652, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-8

CHEMIN STE-FOY

TRES bien situé, pour communauté, 12 pièces, garages. Paule Côté Chalifour, 681-5643, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-5

FAMILLE NOMBREUSE

BOUGAINVILLE cottage 14 pièces, cuisine très moderne, entrée privée pour soubassement, garage, très grand terrain paysagé, conditions avantageuses, Mme Cora Letarte, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 681-6351. quo-5

TRANSFERT

PLACE Merici, bungalow impeccable, tapis mur à mur, endroit merveilleux. Maurice Darveau, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 656-0938. quo-5

STS-MARTYRS, 12 pièces, sous-sol fini, garage, double. Fernande Tremblay 527-7332, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-6

ST-SACREMENT, rue Madeleine de Verchères, magnifique 12 pièces, garage double, intérêt 7 1-4%, Fortin Delage Courtier, 522-5631, J. Perron, 626-5328. quo-8

465 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS

4 LOGEMENTS AVE MURRAY

PROPRIETE de 4 logements, chauffés eau chaude, 3 logements, 5 pièces, avec foyer, et 1 logement 3 pièces, platre, brique, garage, terrain paysagé, arrière. Rosaire Turcotte, Trust Royal, courtiers, 656-9660, rés., 681-8452. quo-9

1242-44 ST-CYRILLE, 7-4-3 pièces, chauffage eau chaude garages, rénové 1968, Ecrire seulement, L. Tremblay, 1850 Chemin Gomin, Québec 6. quo-10

8 LOGEMENTS, 5 pièces, 4 garages, revenu $10,200, acompte $10,500, intérêt 8%, 20 ans, 653-1038. quo-27

ST-SACREMENT, 8 revenus, 5 pièces, très propre, acompte $20,000. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Emile Boudreau, 839-8421. quo-5

2 MAISONS, 3, 5 logements, commercial. Revenus bruts annuels $4,738 - $5,528. Charlie Blouin, 527-7138, J.A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

RUE Crémazie, 2 logements, 1-11 pièces. Théo Genest, courtier, 522-1533, 651-7504. quo-8

RUE Marie-Rollet, 2 logements, prix $20,000. Théo Genest, courtier, 522-1533, 651-7504. quo-8

NOTRE-DAME Chemin Trois Logements, six pièces, chauffés. Hypothèque avec propriétaire. Loyer rez-de-chaussée libre à l'acheteur. Près rue Cartier, Jean-Yves Lessard, 683-2103, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-6

ST-SACREMENT, 6 pièces, salle jeux, garage, revenu sous-sol. 681-2576. quo-11

467 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS

8 REVENUS, peu comptant, prendrais échange. Lacroix Immeubles, courtiers, E. Lacroix, 681-0023, 651-4089. quo-28

PRES Salaberry, aubaine, $18,500, 3 logements, 5 pièces, garages. Jean Chevrier, 681-7668, Société d'Administration, courtiers. quo-5

1 CINQ, 1 quatre, 1 trois, gros revenu, prix aubaine, Arthur Thériault, 651-3581, J. A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

8 REVEN

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

OFFRE EXCEPTIONNELLE

DUPLEX jumelé, style contemporain avec garage double, secteur paisible et comptant minime. Ouvert au public le dimanche après-midi, rue Brabant et la Martinière, Ste-Foy, Faucher, Parent. 651-1360, 653-3168. quo-31

PAROISSE ST-URSULE

MAISON de 3 logements, 1 de 7 pièces, 1 de 4 pièces, 1 de 3 pièces, idéal pour dépréciation d'impôt, comptant à discuter. Information, Wilfrid Laflamme Jr, 656-0269, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-5

PAROISSE ST-BENOIT

STYLE canadien, 6 pièces, revenus sous-sol. Mme Roberge, 656-0782, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

RENDEMENT 26.5%

PLUS dépréciation pour fins d'impôts, 24 logements neufs, $30,000 comptant, revenu $37,500. Monique Beaumont, 651-3270, Jean Dion & Associés, courtiers. quo-11

29 LOGEMENTS

REVENU net $31,000, neuf, 100% loué, rentabilité excellente, Jerry St-Arnault, courtier, 922-4732. quo-8

AVIS intéressant, à vendre, 30 logements, directement propriétaire. 656-0975, 622-3106. quo-5

8 LOGEMENTS, construction 1968, intérêt 7 1-2 comptant requis $12,000. Robert Bruneau, courtiers, 653-4275. quo-17

15 LOGEMENTS neufs, près Université Laval, revenu $23,000, intérêt 9 1-2%, comptant $40,000. Robert Bruneau courtiers, 653-4275. quo-17

12 LOGEMENTS comptant requis $35,000 intérêt 7 1-2, revenu $20,000 par année, propriété récente, Robert Bruneau, courtiers, 653-4275. quo-17

CHAMPS Laval, maison jumelée, comptant discutable, Robert Bruneau, courtiers, 653-4275. quo-17

PROPRIETAIRE, 1280 Richard-Turner, voisin de l'église et Chemin St-Louis, 4 chambres coucher, foyer, climatisé, sortie cave, chambre froide, salon 15 x 30, maison 30 x 54, salle jeux et appartement loué $150 par mois, hypothèque $9,000 à 6 3-4, raison Californie, 653-7923. quo-22

DIRECTEMENT propriétaire, 24 logements, 4 1-2, 5 1-2, pièces, hypothèque 8%, 656-0660. quo-24

JUMELEE 1969, 2-6 pièces, comptant requis $5,800, très bien située, terrain paysagé, Ilha Drouin, 653-3076. W. Lagaré, courtiers, 653-4945. quo-5

8 LOGEMENTS, près chemin St-Louis, comptant à discuter, intérêt à 9 1-2%. Gérard Lefebvre, courtier, 832-2976. quo-5

STE-FOY, 18 logements neufs, six 3, six 4, six 4 1-2, stationnement, comptant $30,000, dépréciation 10%, financement 9 1-2. Appeler Roger Lacroix, 653-4945, 681-1237, W. Légaré, courtiers. quo-5

PLACE Philippe, connaisseurs ? 6 magnifiques grands logements. Mme Vachon, 651-4072. Immeubles Cartier, courtiers, 681-6389. quo-6

PIERRE-Maufay, 9 pièces, plus 2 logements 4 pièces, Françoise Roy, 681-3916. Cartier, courtiers, 681-6389. quo-6

HOCQUART, confortable 5 pièces, plus 4 revenus meublés. Françoise Roy, 681-3916. Immeubles Cartier, courtiers, 681-6389. quo-6

PEST-PEST, Notre-Dame de Foy, cause départ. Vente très rapide, 2 logis, 6-4 pièces, hypothèques environ $20,000 6%-7%. Charlie Blouin, 527-7138, J.A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

DIRECTEMENT propriétaire, 8 logements loués, intérêt 7%, comptant $20,000. 651-2133. quo-30

PARC Neilson, 4 logements, dont un neuf pièces, propriétaire, construction 1968, garage, $40,000 hypothèque taux 7 3-4%. Hélène Roy, 651-3895. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-9

18 LOGEMENTS, hypothèque $140,000. 8%, revenu brut: $28,600. Claudette L'Heureux, 832-0271. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-9

LOUISBOURG, confortable 7 pièces, loyer 4 pièces, soubassement. Françoise Roy, 681-3916, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-6

6 LOGEMENTS, revenus $9,000, possible finir sous-sol. Monique Beaumont, 651-3270, Jean Dion & Associés, courtiers. quo-11

716-718 SABREVOIS, $42,000, foyer, comptant discutable. Hélène Doucet, 651-2997, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

PLUS facile, location qu'ailleurs, Place Belcell. H. Laroche, 653-8381, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

$130 MOIS, grand 6 pièces, revenus intéressants. Hélène Doucet, 651-2997, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

BOUL. L'ORMIERE

PLAIN-pied, façade pierre, $300, comptant, Robar Construction, 842-7882 Vachon, 323-1377. quo-24

CAP-ROUGE

MAISON 7 pièces, comme neuve, construction 67, taux, intérêt 7 1-2%, magnifique terrain boisé, clôturé, Mme Métivier, 653-4884, Immeubles Guay, courtiers, 651-6033. quo-5

HYPOTHEQUE 6½%

NEUFCHATEL, bungalow, 5 pièces, pelouse, clôture, entrée asphalte, peinture neuve, mensualité $111, 842-2254. quo-6

STYLE ESPAGNOL

VILLENEUVE, magnifique bungalow, sept pièces, construction 1969 de qualité, garage double. Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-8

ANCIENNE LORETTE

JOUVENCE. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer un beau 7 pièces, hypothèque S.C.H.L. balance 22 ans, 6 1-4%, $108 par mois, capital, intérêt, taxe Forin Delage, courtier, J.R. Jobin, 522-5631, 872-7825. quo-6

ORSAINVILLE

FACE l'école Chabot, maison 5 pièces, habitable mai 1970, comptant $700, mensuellement $175, capital, intérêt, taxes. Banque & Lisoite, courtiers, 842-1533, 651-3711. quo-5

POUR COUPLE SEUL

POSSIBILITE revenu, pour écoliers, près écoles, église. Lise Beaulieu, 653-8614, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

CAP-ROUGE

MAISON comme neuve, 7 pièces, 4 chambres coucher, hypothèque intéressante à 7 1-2%. Grand terrain boisé. Mme Métivier, 653-4884, Immeubles Guay, courtier, 651-6033. quo-11

LAC BEAUPORT

STYLE canadien, 6 pièces, plus 2 salles de bains, terrain 175 x 163, boisé, paysagé, $49-8368. quo-6

ORSAINVILLE

MAISON neuve, 5 pièces, très bien située, très peu de comptant, $136.50 par mois, capital, intérêt, taxe comprise 626-3912, 681-6163. quo-11

LES SAULES

MAISON neuve, 5 pièces, très peu de comptant. Aussi peu que $149.50 par mois, capital, intérêt, taxe, 681-6163, 626-3912. quo-11

LORETTEVILLE

AUBAINE, maison neuve, 5 pièces, très bien située, $132.50 par mois. Capital, intérêt, taxe compris, 681-6163, 626-3912. quo-11

$13,500

ORSAINVILLE, 5 pièces, bien située, grand terrain, bord rivière, Maurice Trottier, courtier, 529-5774. quo-8

HYPOTHEQUE 6½% LAC BEAUPORT

VUE exceptionnelle sur le lac, 6 pièces, Théo Genest, courtier, 522-1533, 651-7504. quo-8

CAUSE TRANSFERT

BEAUPORT, bungalow, 5 1-2 pièces, neuf, terrain fini, $16,500, comptant, $5,400., du propriétaire, 683-2531, jour. quo-18

PRESSE

SAULES, 5 pièces, garage, pierre, brique, intérêt à 1-2%, Royer, courtiers, 651-4855. Paulette Lachance. quo-5

FAITES UNE OFFRE

GRAND bungalow, 5 pièces. Soubassement fini. Garage Allan Lévesque, 667-1344, Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-5

CAP-ROUGE

SUPERBE 12 pièces, terrain paysagé. Vue sur fleuve. Mme Cloutier, 527-2986, Quebec Land., courtiers, 529-8456. quo-5

GRAND TERRAIN, 25,000 PI.

MAISON 5 pièces, garage double bien construit. Charles Fortier, 653-5123. Quebec Land, courtiers. 529-8456. quo-5

BEAUPORT

RUE Seigneuriale, maison seule, 6 pièces, salle jeux, serre, très bel emplacement, peut être financé par: Société de Fiducie du Québec, courtiers, 529-0557. Donat Bollard, 524-3333. quo-8

LAC Beauport, intérieur coquet, grand terrain, 2 minutes Manoir, 849-8381. quo-5

BEAUPORT, magnifique maison, 5 grandes pièces, sous-sol fini, 861-3117. quo-16

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

BUNGALOW, aussi jumelé, livraison immédiate, taux d'intérêt 8 1-2%, s'adresser à Co-Op Habitat, 681-9552. quo-16

MAISON économique, toute finie, prix à partir de $9,500. 626-8928, Bob Blondeau, Laurenzo Gagné, 849-8102. quo-19

DECA, Ancienne-Lorette, construction neuve, maison, terrain $15,689. 872-9447, 872-1717. quo-19

VILLENEUVE, site splendide, maisons neuves, moderne, 8 1-2%, prix abordable. 661-9738. quo-23

RUE Sologne, maison 25 x 40, façade brique, 3 côtés aluminium, châssis Laflamme, $18,800, frais inclus, acompte $1,650. Rés., 681-3493, bureau, 681-2493 ou 842-1647. quo-23

PLACE St-Paul, près Route 2, maison 25 x 37, façade 1-2 pierre et 3 côtés aluminium, prix $15,800, intérêt à 7-8, acompte $2,300, balance $143 mois, capital, intérêt, taxes. 872-2994, 842-1647. quo-23

GIFFARD, rue St-Samuel, maison neuve, façade pierre, reste brique, 663-3084. quo-26

PLAIN-PIED neuf, sous-sol fini, abri d'auto, pierre, 849-8847. quo-26

LAC Beauport, vue, accès sur lac, 5 pièces, près golf. Royer, courtier, 623-0406, Mainville. quo-5

BEAUPORT, maison brique, 30 x 26, 2 étages, 8 pièces, système chauffage, terrain, pelouse 175 x 55, centre ville, 683-3841. quo-22

LORETTEVILLE, 5 pièces, neuf, libre. Royer, courtier, 653-0122, Adrienne Cardinal. quo-3

ANCIENNE-Lorette, 5 pièces, brique, intérêt 6 1-4%. Royer, courtier, 653-0122, Adrienne Cardinal. quo-5

NEUFCHATEL, intérêt 6 1-2%, construction soignée, comptant discutable. Royer, courtiers, 653-0122, Adrienne Cardinal. quo-5

BEAUPORT, maison neuve, 5 pièces, près écoles, $500 comptant. 661-6414, 623-4168. quo-5

BEAUPORT, maison neuve, 5 pièces, près écoles, $500 comptant. 623-0406, 626-2017. quo-5

NEUFCHATEL, bungalow 4 ans, terrain fini, abri d'auto, tapis inclus, hypothèque 6 1-2%, acompte $4,000. Courtage Immobilier Yvès Germain, courtiers, 529-8121, Armand Morand, 653-3337. quo-5

NEUFCHATEL, maison neuve, 5 pièces, moderne, $1,500 comptant. Tél. 626-2371. quo-5

NEUFCHATEL 5 pièces, construction 1966, hypothèque 6 3-4, $17,500, comptant $5,000. Immeubles Canadiens Enr., courtiers, 529-1156. quo-6

LORETTEVILLE, 5 pièces, abri d'auto, près hôpital, Maison neuve, intérêt à 1-2. Acompte $4,500. J.E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-8

A construire, Orsainville, maisons rue des Eperviers, 681-3493, 623-3253, 842-1647. quo-30

A construire, maison Loretteville, Les Saules, Anclenne-Lorette, 842-1647, 872-2994. quo-30

LORETTEVILLE, 8 pièces, 1 1-2 étage, chauffage central, acompte $5,000, prix $15,000. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-9

NEUFCHATEL Boul. Bastien, coin de rues, commercial, maison 5 grandes pièces, conviendrait bien pour professionnel. Bacque & Lizotte, courtiers, 842-1533, 651-3711. quo-9

ORSAINVILLE, rue Moselle, plain-pied, neuf, intérêt 9%, libre, 623-5604. quo-31

BUNGALOW, 4 chambres, beau terrain aubaine, $18,000, libre Hélène Roy, 651-3895, Claude Chalifour, courtier, 656-9844. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-9

GRAND Bungalow, 4 chambres, coucher, St-Emile, 30 x 45. Chauffage eau chaude, garage attenant, faites une offre. M. St-Louis, agent, 842-1051, Réal Moore Inc., courtier. quo-6

GIFFARD, Wilbrod, deux 5 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, 663-0674. quo-5J

DUBERGER, directement propriétaire, 30 x 40, 5 pièces, construction solide, sous-sol aménagé, hypothèque, 6 1-4%, 527-6878. quo-6

BEAUPORT, 2 étages, brique, 10 pièces, terrain boisé, endroit idéal près école, église, autobus, 21, St-Edmond, 663-4335. quo-20

GIFFARD, maison seule, 6 pièces, garage, directement du propriétaire. 661-3070. quo-8

SEIGNEURIE Cap-Rouge, plusieurs modèles 1970, sur terrain boisé. Aussi terrains à vendre. 651-3722, 872-9447. quo-19

LAC St-Charles, magnifique maison 6 pièces, comprenant 4 chambres à coucher, salon cuisine, Maurice Trottier, courtier, 529-5774. Demander André Lachance. quo-8

ORSAINVILLE, 6 pièces, avec magnifique terrain. Maurice Trottier, courtier, 529-5774. quo-8

LES Saules, district résidentiel, 5 pièces, 25 x 40, terrain 100 x 100 hyp. 7%, 683-1852. quo-11

$300 COMPTANT et devenez propriétaire à Bélair pour mai. 623-9332. quo-5J

MAISON libre à visiter public et agents. Lise Beaulieu, 653-8614, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

CHERI, achète-moi-la, elle est belle. H. Laroche, 653-8381, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

OU se trouve les maisons bon marché. H. Laroche, 653-8381, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

3 MILLES Pont, 5 pièces, $17,000, comptant $5,000. Rachel Tremblay, 653-2152, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-8

COURVILLE, vue fleuve, cottage, 4 pièces, 2 chambres, financement facile, prix $14,000. Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-8

BEAUPORT, maison de style, 5 chambres coucher, 2 salles bains, magnifique terrain. Mme Jean Garneau, 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-8

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS

ORSAINVILLE

BEAU bloc, 16 logements, revenu brut, $22,800, neuf. Lucille Gignac, 681-1394. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-9

VILLE LES SAULES

PLACE Apollo, directement propriétaire, maison 16 logements, 4 pièces, rapportant brut, $25,000 par année, 626-7081. quo-31

PLACEMENT

ORSAINVILLE, près du centre d'achats, huit logements, construction 1968, en parfait ordre. Offre à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-8

TRES GROS RETOUR

9 LOGEMENTS, près sortie boul. Métropolitain, hypothèque 7%, 21 ans, sans terme, directement propriétaire, 522-2925. quo-30

COMPTANT $2,000

DEUX Logements de quatre pièces; $10,000 seulement. Charles Fortier. Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-5

ORSAINVILLE

STYLE canadien, 8 pièces plus revenus au soubassement. Mme Cloutier, 527-2986. Quebec Land. Courtiers, 529-8456. quo-5

VUE SUR LAC

LAC St-Charles, beau logement, 5 pièces, avec foyer, plus 2 logements, 1-4 et 1-2 pièces. Société de Fiducie du Québec, courtiers, Donat Bollard, 529-0557, rés. 524-3333. quo-8

25 x 42, 2 LOGEMENTS, intérieur refait neuf, $11,000, terrain 150 x 200. 267 Boul. Lamontagne, Bélair. quo-11

DIRECTEMENT propriétaire, maison 3 logements, quartier résidentiel, 842-4115. quo-19

6 MILLES Québec, maison 2 logements, très beau site, 663-4724. quo-15

8 LOGEMENTS, rue Pépin, Duberger, 4 logements de 5 pièces, 4 logements, 4 pièces. 527-6262. quo-19

LES Saules, maison neuve, 2 logements. Tél. 683-4305. quo-22

16 LOGEMENTS neufs, entièrement occupés, directement propriétaire. 524-4218. quo-23

LES Saules, deux 5 pièces. Fernande Tremblay, 527-7332, Cartier, courtiers, 681-6389. quo-6

LORETTEVILLE, rue Morisette, 2 revenus non chauffés, 1-6, 1-5, très propres, conditions à discuter, Guy Paré, 683-2103, 653-0771. Antoine Morin, associés, courtiers. quo-8

MAISON 2 logements, Giffard, grande facilité arrangements, direct propriétaire, 661-5097. quo-8

MAISON 4 logements à prix d'aubaine, $10,000 M. St-Louis, agent, 842-1051, Réal Moore Inc., courtier. quo-6

ROUTE Valcartier, 2 quatre pièces, grand terrain, bon revenu, aubaine, Arthur Thériault, 651-3581, J. A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-10

32 x 32, 11 appartements, plus très bon commerce, terrain 115 x 100, plus 2 garages, s'adresser 100 Seigneuriale, Beauport. quo-5J

ORSAINVILLE, treize logements, construction neuve, hypothèque 9 1-2%, offre à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-8

LORETTEVILLE, 2 logements, 1-8 et 1-5 pièces, chauffage, garage, terrain 76 x 135, acompte $5,000, balance à discuter. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-11

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

RUE Le Bourgeois, rue Paul, 6, 10e Ave Est, choix de 7 maisons neuves, à visiter. Appeler Roger Lacroix, 653-4945, 681-1237, W. Légaré Inc. que-11

483 NON CLASSIFIEES MAISONS A REVENUS

PAROISSE ST-PAUL APOTRE

6 LOGEMENTS de quatre pièces situé sur la 23ième rue, intérieur, plâtre, extérieur pierre et brique, eau chaude, revenu annuel de $5,680. Possibilité de financement. Claude Caron, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 651-8620. quo-5

24 LOGEMENTS, neufs, bon rendement, taux intéressant. Hélène Doucet, 651-2997, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

24 LOGEMENTS, neufs, $222,000, $35,000 comptant, revenus, $36,500. Monique Beaumont, 651-3270, Jean Dion & Associés, courtiers. quo-11

16, 19, 41 logements, tous loués, financement intéressant. Monique Beaumont, 651-3270, Jean Dion & Associés, courtiers. quo-11

485 CHALETS A LOUER

RESIDENCE 7 pièces, Lac Beauport à partager avec 1 ou 2 hommes, $49-2439, après 7 heures p.m. quo-6

CHALET à louer à Duchesnay, pour amateurs d'auto-neige. S'adresser à Ernest Piché. Tél. 875-2535. quo-6

486 CHALETS A VENDRE

8 CHALETS à vendre, Ste-Anne de Beaupré, Tél. 263-4072. quo-11

LAC St-Augustin sud, 6 pièces, meublé, 656-9466. quo-18

$6,000, pour $2,500, cause départ, 2 terrains avec chalets, 626-2401. quo-8

LAC St-Charles, chalet été neuf, entièrement meublé. Grand terrain bien situé, près Lac. Prix $4,300. Roger Turmel, 529-4314, J. A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

CHALET Suisse, 5 pièces, salle de bains, chauffage électrique, terrain, 255 x 100, meublé style colonial, à Tewkesbury, 523-5146 le jour. quo-5

ST-MICHEL de Bellechasse, 4 pièces, plus salle bains, meublé, 220, bord fleuve, aubaine, $4,000 après 5 heures, 683-3878. quo-5

VILLE Bélair, 5 pièces, terrain 60 x 100, acompte $2,000, balance $50 mois. J. E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-10

495 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES

JEUNE fille avec fillette 2 ans, recherche flat meublé 2 1-2 pièces, avec bain ou douche, St-Roch ou Haute-Ville, 522-4325. quo-5

CHERCHE petit appartement meublé, près 1ère Avenue, 5 heures 30 à 8 heures, 626-2648. quo-2

HAUTE-VILLE, 5-6 pièces, stationnement, 3 grandes personnes, 683-2419. quo-6

5 PIECES, dans Montcalm ou St-Sacrement, trois adultes, 527-5813, 693-5321. quo-10

LOGEMENT demandé, Cap-Rouge, 4 pièces plus salle bains et 220, préférence non chauffé, 653-3319. quo-6

492 CHAMBRES DEMANDEES

JEUNE homme louerait chambre chez dame seule à Québec, écrire Dépt. 104 Le Soleil. quo-13

496 LOGEMENTS - APPARTEMENTS A PARTAGER

4 1-2 PIECES, personne intéressée, partager, logement, meublé à neuf. Téléphone 683-8807. quo-12

APPARTEMENT à partager, gratuitement, devra s'occuper du ménage, 651-8920 entre 1.30 et 2.30 p.m. quo-30

CHERCHE compagnon pour partager appartement. Rue St-Joseph. Soir: 523-5790. quo-6

ST-SACREMENT, jeune fille distinguée demandée pour partager 4 pièces, 681-3625. quo-10

498 MAISONS DEMANDEES

UN SERVICE UNIQUE DANS L'ACHAT ET LA VENTE D'IMMEUBLES

Economisez temps et argent

Achetez: directement du vendeur. Vendez: directement à l'acheteur. Maison-appartement, résidence, commerce, terrain, ferme, H/Motel, industrie, etc.

ACHETEURS

Aucune commission à payer. Trouvez rapidement et gratuitement ce que vous cherchez.

PROPRIETAIRES-VENDEURS

Venez inscrire à peu de frais votre propriété, commerce à vendre, faites-nous-en la description, et nous dirigerons vers vous les nombreux acheteurs intéressés.

Nous ne sommes pas des agents d'immeubles.

Un seul endroit à Québec

LA BANQUE D'IMMEUBLES

2860 Quatre Bourgeois, Ste-Foy, Québec 10

TEL.: 653-7678

Conservez cette annonce, elle vous sera utile. quo-12

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER

FIDUCIE des Caisses Populaires, confiez-nous la vente de vos propriétés, dans Québec, et banlieue. Nos clients sont sérieux, et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet, 529-0557. quo-20

DU propriétaire, maison seule ou revenus, tabagie, épicerie, etc. 661-3117. quo-28

J'ACHETERAIS directement du propriétaire maison seule, Québec et Banlieue, J.E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-15

BESOIN urgent de propriétés unifamiliales et à revenus. Confiez-nous en la vente, l'échange, finançons l'acheteur. Marcel Dombrowski, Société d'Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-19

PARTICULIER, achèterais directement du propriétaire, maison à revenus, bien située, pas d'agents, après 6 heures, 527-3978. quo-8

AVONS besoin urgent de propriétés entre $18,000. et $25,000 dans Charlesbourg, St-Rodrigue. Nous payons comptant. Roger Tu...nel, 529-4314, J. A. Turmel Inc., 529-2575. quo-8

CONSULTEZ toujours Immeubles Canadiens Enr., pour la vente ou l'achat des propriétés, commerces, terrains, etc. Gilles Therriault, courtier, 529-1156. quo-3

AVONS acheteurs sérieux pour 6 et 8 logements dans Limoilou Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732. quo-8

COMMERCE ET INDUSTRIE

511 BUREAUX A LOUER

UN MOIS GRATUIT

BUREAUX centre-ville, coin de la Couronne boul. Charest, édifice modernisé, aménagements et grandeur au choix, service conciergerie, restaurant, facilité de stationnement.

NOUS RENCONTRER VOUS AVANTAGERA

R. Guay, 651-6506, après 6 heures quo-5

PRES PLAINES D'ABRAHAM

ENVIRON 1,500 pieds carrés, de plancher pour bureau, coin rues, local partiellement aménagé, loyer en conséquence, informations: jour: 651-3272, soir, 681-3940. quo-6

368 DU Roi, Est, différentes grandeurs, chauffés, éclairés 525-8711, 527-0405. quo-8

AVE Turnbull, 700 pieds de bureau, entrée privée, stationnement. 524-9904. quo-13

GRANDE-Allée, 1er plancher, 1,200 pieds carrés, $250 par mois, idéal pour professionnel ou industriel. Pour information, M. Bernard, 522-7075. quo-10

RUE St-Joseph, 725 pieds carrés, pour occupation immédiate, 522-8239, 651-2925. quo-18

ROUTE de l'Eglise, Ste-Foy, 900 pieds carrés pour occupation immédiate, 522-8239, 651-2925. quo-16

CENTRE industriel numéro 5, 2e étage, 6,300 pieds carrés, tout ou partie, 2 grandes voûtes, bien éclairé, stationnement, 692-8020, 651-5447. quo-18

CAP Rouge, 6,000 pds, tout ou partie conviendrait architecte, ingénieur représentant, 656-6911, soir 656-9466. quo-18

1060 DES Erables, coin Fraser, accommodations, 2 médecins, divisions idéales, portes capitonnées. 527-1726, 527-6237, 681-7010. quo-18

BUREAUX à louer, 350 Est Boulevard Charest. Tél. 529-3777. quo-27

ULTRA-moderne, édifice 100 d'Youville, et 580 Est Grande-Allée, différentes grandeurs, ascenseurs automatiques, ménage journalier, stationnement privé. 529-8077. quo-22

511 BUREAUX A LOUER

ST-JOSEPH, conviendrait, salon barbier, 3 chaises, meublé, ou non, centre commercial St-Roch, 522-4609, soir, 527-1969. quo-22

STE-FOY, Quatre-Bourgeois, 2 bureaux, neufs, libres de suite, Appeler Roger Lacroix, 653-4945, W. Légaré, courtiers. quo-5

RUE St-Jean, près Turnbull, 1 ou 2 bureaux avec salle d'attente, 651-5472. quo-6

TERRAIN, entrepôt, usine et bureau avec divers services, centre industriel St-Malo. Informations, 683-8981, 623-2790. quo-11

BUREAU ou poste de commerce voisin Simpson's, 10,000 pieds carrés, peut être subdivisé. 683-3491. quo-11

18e RUE, face église St-Pascal, 2e plancher 900 pieds, $250. par mois, chauffé, éclairé, idéal pour professionnel ou industriel, entrée privée, stationnement, pour inf. M. Robert Monnier, 661-9295. quo-6

BUREAU et atelier, 1,800 pds carrés, chauffé, électricité, 110, 220, et 550 volts, stationnement, 626-3985. quo-5

512 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT MAGASIN

A louer, ensemble ou séparément, 590 Côte d'Abraham, Tél. 529-4127. quo-11

OU vendre, entrepôt, bureaux, magasins, maison, garages, entreposage, Beauport. 667-0101. quo-11

OU vendre, près Duplessis, route 2, 2,300', terrain 14,000 pds, zone industrielle, construction, 1969. 656-9466. quo-18

3 MILLES de Ste-Foy, 5,000 pieds de plancher pour usine ou entrepôt. 656-6911 ou 656-9466. quo-24

ENTREPOT chauffé, 3,750 pieds carrés, peut servir salle d'échantillons, avec système ascenseurs automatiques. Tél. 681-6261. quo-24

PAS chauffé, 20 x 50 pieds, accès facile: camion, Limoilou, 522-6825, 529-0731. quo-26

513 ENTREPOTS A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER

ENTREPOT et bureau en très bonne condition, très bien situé. Paul D. Morisan, 681-2856. Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-5

BATISSE très propre, peut être rénovée pour faire deux logements, $12,500., $1,000 comptant. $100 par mois. Lucien Pelletier, 626-1436, J. A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

515 LOCAUX A LOUER

$65 PAR MOIS

AVENUE Lamontagne, local chauffé, sous-sol, 950 pieds carrés, possibilité bureau, salle d'échantillon ou autre commerce. Roger Rhéaume, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 653-0457. quo-30

LIBRE IMMEDIATEMENT

6,750 PIEDS carrés, sous-sol, centre d'achats Chemin St-Louis, Ste-Foy, près Pont Québec. Non subdivisé, chauffé, éclairé, 2 sorties indépendantes, idéal pour imprimerie, magasin, industrie ou autres, prix $1.25 le pied carré, chauffé. Construction neuve, béton, P. Desbiens, 651-5662, 656-6192. quo-24

LOCAL commercial, chauffé, éclairé, 2 étages, 326 rue Caron, 623-0900. quo-7

LOCAL 600 pieds carrés, chauffé, Carré Jacques-Cartier, prix à discuter, 529-5311. quo-12

252, 2e Avenue, 1,000 pieds carrés, 2e étage, atelier ou entrepôt, $75 mois. 529-5311. quo-18

EDIFICE, Ste-Foy, 969 Route de l'Eglise, locaux 26 x 30, conviendrait bureaux, occupation immédiate. J.-G. Lacombe, 681-6311, soir, 527-9170. quo-17

31 RUE McMahon, coin d'Auteuil, 2,000 pieds carrés. Rez-de-chaussée. Grande salle, bureau, etc. Libre mai 1970. M. Gilbert, 681-6151 jour, 527-2814, soir. quo-19

2 SALLES, 800 pieds carrés, chacune, pouvant servir bureaux, salle d'échantillons, etc., $75 mois. 681-0221. quo-19

260 PIEDS carrés, bureau, salle d'échantillons. 2788 Chemin Ste-Foy, 651-1134. quo-19

LOCAL à louer, s'adresser 586, rue St-Jean. quo-24

LOCAL présentement occupé par salon coiffure, Ville Vanier, 661-6339. quo-24

1,200 PIEDS carrés, pour entrepôt ou usine, plancher ciment. 842-3367. quo-5

LOCAL commercial, ou bureaux, stationnements, près Centres d'achats, libres, 656-0163. quo-30

GARE Centrale d'Autobus, 225 Boulevard Charest Est, espaces commerciaux, un de 2,000 pi. ca., un de 1,400 pi. ca. subdivisez-vous. Tél. 524-4621, F. Charland. quo-9

487 EST, St-Joseph, 400 pieds carrés, chauffé, directement sur la rue, idéal pour tout genre commerce, sauf restaurant, $150 mois, disponible immédiatement. Trust Royal. 529-0171. quo-3

530 COMMERCES A VENDRE

CAUSE SANTE

BANLIEUE épicerie-boucherie licenciée 1,700 pieds plancher, très moderne avec propriété, 2 logements 4 pièces, stationnement $85,000, comptant $25,000 environ, toute offre discutable. Immeubles Canadiens Enr., Gilles Therriault, courtiers, 529-1156. quo-6

LANDROMAT

BONS revenus, bien situé, très propre, organisation complète. Paul-H. Guay, 653-4287. Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-5

HOTEL-MOTEL

CENTRE Québec, 53 chambres, revenu brut, $90,000 comptant minime, acceptera échange, propriété, hypothèque, terrain. Directement du propriétaire. Informations: 623-9076. quo-18

VERITABLE AUBAINE

BAIE St-Paul, salle quilles, 5 allées, avec logements, 5 pièces, propriétaire, $5,000. Comptant. Société Fiducie du Québec courtier, Raymond Dumas, 529-0557, Rés. 653-0785. quo-5

EPICERIE BIEN SITUEE

BEAU choix pour acheteur sérieux, $250,000 d'affaires Conrad Légaré, 661-6533, Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-5

RESTAURANT & 2 LOYERS

SEULEMENT $17,000 Licencié. Possibilité revenus intéressants. Allan Lévesque, 667-1344, Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-5

AUTOMOBILES

AGENCE de voitures neuves, agence très populaire, située à 100 milles de Québec débit de 450 voitures, gros chiffres d'affaires, possibilités illimités, prix $160,000, acompte $40,000, occasion unique. Aucune informations par téléphone, bilan certifié. Claude Caron ou Richard Guay, Trust Royal, courtiers, 656-9660, rés., 651-8620 ou 651-6306. quo-6

PROPRIETE COMMERCIALE

LICENCIE, beau site commercial, 2 logements, chauffés, bons revenus à l'acheteur. Ecrire dept 117, Le Soleil. quo-8

SALON coiffure, dans Charlesbourg. Ecrire dept 850, le Soleil. quo-8

CHARLESBOURG, permis de taxis, 7344 Avenue Loyola. Tél. 626-3340. quo-19

SALON de coiffure à vendre, ameublement neuf, dans développement résidentiel. Ecrire Dépt. 832 Le Soleil quo-12

COMMERCE, d'autos usagées, bien centré Québec, établi depuis 20 ans, une aubaine, cause santé. Ecrire Dépt. 859 Le Soleil. quo-10

COMMERCE d'entretien des arbres, de paysagiste, bonne renommée, clientèle établie. 653-8633. quo-16

COMMERCE spécialisé laines, tricots, nouveautés, grand local bien situé, propriétaire. Ecrire Dept 905, Le Soleil. quo-10

STE-FOY, en bloc ou en partie, mercerie pour homme aussi maison 10 pièces, avec chalet St-Jean. I.O. Cause départ. Ecrire C.P. 694 Ste-Foy. quo-11

LAUZON, épicerie-boucherie licenciée, 2 logements, prix $40,000, comptant $10,000, propriétaire, 523-6758. quo-15

RUE St-Jean, maison de chambres, 29 unités, revenu net $7,500, prix $16,000. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Armand Morand, 653-3337. quo-5

LIMOILOU, 1ère Avenue, près centre d'achats, bâtisse commerciale 2,100' plus sous-sol pour tout commerce (taverne). Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Chs. Bachelier, 626-4866. quo-5

VOUS êtes à la recherche d'un commerce tel que épicerie, boucherie, licenciée, restaurant, grill, hôtel, motel, comptoir-lunch, avec livraison, station gaz, etc. Consultez E. Roy, de Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, 839-8606. quo-5

ATTENTION, restaurateur, partie Haute-Ville, restaurant récemment construit, bon chiffre d'affaires, acompte $20,000. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, E. Roy, 839-8606. quo-5

EPICERIE-boucherie licenciée, affaire intéressante, conditions faciles. Royer, courtiers, 837-8671, Gérard Carrier. quo-5

SALON de coiffure pour dame, haute-ville, 8 séchoirs, excellente aubaine avant Noël, pour maître coiffeur, 663-0412, après 8 hres. quo-29

ST-SAUVEUR, épicerie - boucherie, très propre, $8,000, comptant $5,000. Immeubles Canadiens Enr., Gilles Therriault, courtiers, 529-1156. quo-6

SALON coiffure, avec logis dans Limoilou, depuis 20 ans, 13 séchoirs, 3 chaises, se paie dans l'année. 529-1341. quo-8

RUE Cartier, commerce florissant, lucratif, plein essor, faut vendre cause santé. Arthur Thériault, 651-3581, J. A. Turmel Inc, courtiers, 529-2575. quo-8

530 COMMERCES A VENDRE

LIMOILOU, salon coiffure, équipement moderne, 7 séchoirs, grosse clientèle. Acompte discutable, toute offre considérée. J. A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

CANTON L'Est, 50 milles Québec, gros commerce d'alimentation licencié. I.G.A. Affaires $250,000 par année, possibilité $500,000 Avec propriété commerciale occupé comme bureau et autre commerce situé centre ville, Revenus $55,000.00 par année J.A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-8

MONTMORENCY, épicerie boucherie licenciée, prix $13,000. Bonne affaire, acomp

630 CAMIONS A VENDRE

CAMION 3 tonnes, très bonne condition, tél. 527-7644. quo-6

PICK-Up Ford 1962, 1-2 tonne, Heavy-Duty, 681-8922. quo-6

CHEVROLET, Pick-up, 1968, une tonne, V-8, transmission automatique, 623-7652. quo-8

PICK-UP, 1969, à l'état neuf, commandement sur les 4 roues, pour enlèvement neige, 656-1289. quo-6

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagées et reconditionnées, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue. 524-7791. quo-23

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-23

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145 Boul. Des Cèdres. 626-6941. quo-31

2 PNEUS de Volkswagen, avec roues comprises, presque neufs, $30., 527-3766. 626-6753. quo-6

EQUIPEMENT de station de service, à vendre. Tél. 623-4441. quo-11

CARROSSERIE de Volkswagen très propre moteur Volkswagen 1963, très bonne condition, différentiel Volkswagen 1963. 683-8878. quo-6

MOTEUR de Volkswagen pour pièces et transmission de Volkswagen, 661-9565. quo-8

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN

VENTE réparation, service nuit. Jos Lahoud Automobiles, 34 Dorchester, 529-9051. quo-19

SPECIALITES, ressorts, bushing dix roues, Roch Auto Spring Inc., 81 Route Kennedy, Lévis, 837-2783. quo-17

G.M. GIGUERE Auto, vente, réparation. Boul. Hamel, coin Dorchester. 529-1351. quo-23

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Ltée, Rond-Point, Lévis, 837-8801. quo-29

LUDGER Ferland Enr., parties d'automobiles neuves, usagées, vitres. 661-1ère Avenue. 524-2920. quo-31

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-31

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER

A LOUER POUR L'HIVER

GARAGE, 40 x 70, pourra servir à entreposer machineries, automobiles, roulottes, tentes-roulotte, etc... Communiquez avec 661-5439. quo-6

GARAGE privé à louer, rue de Bernières. 522-8322 ou 661-4387. quo-12

ST-PASCAL, garage, entreposage d'hiver, autos, tentes-roulottes, 12 places, 525-5285. quo-8

AVENUE Turnbull, garage seul, aussi place extérieur, petite voiture. 524-9904. quo-22

PARC Falaise, garages chauffés, prix raisonnable, libres. Tél. 651-5489. quo-23

AVENUE des Jésuites, paroisse St-Sacrement, [illegible], chauffé, sans neige, 653-0996. quo-23

GARAGE pour hivernement, $50, St-François d'Assise. Tél. 529-4082. quo-27

STATIONNEMENT, garage, St-Olivier et Ste-Angèle, $10 et plus mois. 524-8908. quo-5

GARAGE pour automobile, ou pour auto-neige, à vendre, à louer, pour hivernement, 872-1611, 872-7994. quo-30

GARAGE pour petites autos, $10 par mois, hivernement $35. 681-1232. quo-8

ST-PASCAL, garage, entreposage d'hiver, autos, tentes-roulottes, 4 places, 525-5285. quo-30

A DOMICILE, garage à louer, pré-fabriqué, pour saison d'hiver, 663-3040. quo-8

GARAGE pour hivernement. Tél. 529-4082. quo-31

GARAGE à louer, 3-4 mille, jardin zoologique, capacité 12 autos, chambre pour peinture moderne, outillée au complet, soudure au gaz ou électricité, 2 monte-charges, 2 pompes à gaz, grand terrain pour 20 autos, équipement à vendre bon marché cause maladie, 849-8433. quo-6

GRAND garage, plancher de bois, pour hivernement, libre immédiatement, 663-6662. quo-31

REMISAGE, plancher ciment, $30, saison Boul. Ste-Anne, information 822-1305. quo-6

GARAGE pour stationnement d'hiver, en arrière 637 rue Marquette. 527-1059. quo-5

CHARLESBOURG, 1ère Avenue, garage pour hivernement, $30. Tél. 626-0764. quo-6

GARAGE à louer, pour hivernement. 527-0506. quo-11

GARAGE à louer pour l'hiver à Ville Vanier. Tél. 527-6350. quo-5

658 GARAGES A VENDRE

GARAGE de toile première qualité, 12 oz., $224 posé $10, grandeur spéciale sur demande. 825-2078. quo-6

GARAGES d'hiver à vendre, en veneer, démontables, 10 x 20, prix spécial, livrés et montés financement si dé...ré, termes faciles. 872-1560. quo-12

GARAGES préfabriqués en contre-plaqué, épreuve de l'eau, 10 x 20, porte amovible, peinturé, installé, à prix dérisoire. Estimé gratuit. 522-6994. quo-27

LIMOILOU 14 garages tous loués, $5,000, comptant $500. Immeubles Canadiens Enr., Gilles Therriault, courtiers, 529-1136. quo-6

GARAGE 175 x 100, terrain, bâtisse 50 x 40, utilisable pour mécanique et débosselage. Ecrire Dépt 113, Le Soleil. quo-10

GARAGE de débosselage, en opération, situé à Lévis, conditions faciles. 833-2135. quo-4

663 MACHINERIE A VENDRE

MARTINIERE AUTO

GRADEUR, 1957 Adams, 440 diesel, complètement hydraulique, reconditionné à neuf, $14,000 Garantie 30 jours sur toute la mécanique. Power Wagon Dodge armé avec gratte $1275 Cariour de l'armée 1961 sur chenil de 30-30 pouces parfaite condition, $1650. 201 La Naudière. 525-6570. quo-8

EQUIPEMENT station de gazoline, à vendre. 626-5942. quo-9

CHARGEUR 2 vergès, chenille, moteur neuf, traction 50%, $2,800. 523-9165. quo-11

2 DOMPEUSES camion, plate-forme 14 pieds, prix débarras, 523-5661. quo-18

SOUFFLEUR à neige, Cyclone, dernier modèle, parfaite condition, 663-0723. quo-6

3 LOADERS, usagés, de 1 à 3 verges, TD-15 1963, avec lame et treuil. Compresseur 125 pieds cubes, jour 872-2435, soir, 876-2088 Neuville. quo-6

2 GRADEURS, marque Austin Western, l'autre Gallion, en parfaite condition. Jour, 872-2435, soir, 876-2088, Neuville. quo-53

XFLOAT King, 40 tonnes, pneus, 10.00 x 15, aubaine. Tél. 459-3552, La Guadeloupe. quo-8

684 MOTOS-NEIGE

SNOW-Cruiser, neuves, usagées. Ventes, Service, Rousseau & Frères Inc., 2325 du Colisée, 529-5711. quo-6

MOTO-SKI, neufs, usagés, de différentes marques, service, pièces. Lachance Fils, 505, 17e rue, 529-0631. quo-11

SKI-DOO, Bombardier, 1967, en parfaite condition, $425. Tél. 872-9189. quo-26

MOTO-Ski, 1967, en bon état. Tél. 626-9931. quo-22

DEPOSITAIRE Bos-Ski, vente neuf, usagé, et service. Garage André Bélanger, 3367 Boul. Hamel, Ville Les Saules, 527-0749. quo-26

SKI-ROULE, électrique, 1969, parfaite condition. Tél. 663-6934. quo-5

QUEBEC Motor Cycles, 245 Dorchester, 522-5111, vente, service Sno-Jet, réparation autos-neige, toutes sortes. quo-27

MOTO-SKI 1969, neuf, 26 forces, avec carriole esquimau. 842-5367. quo-5

TRAILER double à ski-doo, neuf. $160. Tél. 523-9600. quo-6

MOTO-SKI, 1967, à vendre $300. Jean Carrier, 837-4754. quo-5

BOMBARDIER 1969, 18 forces, état neuf, $650. Tél. 529-7237. quo-9

CARRIOLE, état neuf, fibre verre. Tél. 842-5105. quo-5

AUTOS-neige, neuves et usagées. Autorama Inc., 188 D'Estimauville. 664-9203. quo-31

MOTO-SKI 1969, 1970, M.S. 18, 634 cc. Garage Giguère & Fils, Ste-Famille, Ile d'Orléans, dépositaire de moto-ski, 829-2442. quo-10

AUTO-NEIGE, Skiroule 1969, 22 forces, $600. Tél. 626-7339. quo-6

QUI veut changer auto-neige pour automobile 1963, 6 automatique, Téléphoner 683-7218. quo-6

SKIROULE 1970, choix d'usagés, toutes conditions, aucun acompte si désiré, Auclair Autos, 681-8022. quo-6

BOMBARDIER, 1967, 10 1-2 forces, $350 Tél. 683-8119. quo-6

SNOW Prince, 1967, parfait ordre, courroie, pratiquement neuve, 663-4524. quo-6

SKIROULE, 1969, S-300, 20 forces, parfait état, $690, 875-3365. quo-6

SNO-JET 1970, neuf, 15 forces, 22 forces, à sacrifier, départ finance. 623-0242. quo-11

SKI-DOO Bombardier, à vendre, état neuf. 861-8233. quo-8

SKI-DOO McCulloch, 1967, 15 forces, très propre, $250. 661-6655. quo-11

VENDRE ou échanger, pour tente-roulotte, Sno-Jet, 19 forces, électrique, 1969, état neuf. 832-8455. quo-6

684 MOTOS-NEIGE

BOMBARDIER 1965, 10 1-2 forces, parfait ordre. Tél. 842-4993. quo-11

MOTO-SKI 1969, Capri, 634 CC., chenille et moteur neufs équipée pour la course, 505, 17e Rue, 529-0631. quo-8

BOMBARDIER en excellent ordre, 1965, $250, 1966, $500, 828-2671. quo-8

MOTO-SKI, 1966, $300, en parfait ordre. Tél. 663-0208. quo-6

TRES propre, Snow Cruiser, 1967, avec démarreur, 842-1410, électrique. quo-8

SKI-DOO, ou automobile demandé, échangerais pour terrains. Tél. 661-1839. quo-8

BOMBARDIER, 1968, 18 forces, bonne condition, $500. Tél. 527-9308. quo-6

685 VEHICULES TOUT TERRAINS

DEPOSITAIRE véhicules tous terrains, Amphicat, vente service. Claude Vachon, 8855 Henri-Bourassa, Charlesbourg. 626-3589. quo-17

DEPOSITAIRE, véhicules tous terrains, Argo, vente service, Géoma Inc., 645 Montmartre, 683-1425. quo-22

686 ROULOTTES

MOTO-CHALET, 10 St-Hilaire, St-Romuald, Roulottes motorisées, neuves et usagées à vendre. Echanges acceptés. Aussi Camper. Tél. 839-6987 ou 683-0288. quo-16

CLAUDE Vachon, location roulottes Enr., 8855 Henri-Bourassa, Charlesbourg, 626-3589. quo-17

VOLKSWAGEN 1969, Campmobile, équipé pour camping. Soir 525-7926. quo-3

ARMAND Remillard Ltée, le plus important vendeur de roulottes au Québec, maison roulante chauffée pour l'hiver. 230 Boul. Hamel, Route 2, Duberger. 527-9878. quo-23

CHAMPLAIN, 24 pieds, nombreuses commodités, fenêtres doubles, auvents, chauffage, 683-9908. quo-30

TRES belle roulotte, 18 pieds, avec douche, très peu de comptant, finance si désirée, 833-2133. quo-3

ROULOTTE 22 pieds, 4 roues, modèle 1968, très luxueuse, avec douche et bain, tapis mur à mur, aucune offre raisonnable refusée. 833-2133. quo-3

PRENDRAIS en location, tente-roulottes, complètement équipé, du 20 décembre au 20 janvier, 527-7765. quo-10

ROULOTTE Glendette, 7 pieds 6 pouces, très propre, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur au gaz propane, prix à discuter, 527-7549. quo-6

689 YACHTS-MOTEURS

CHRIS-CRAFT, 1969, équipé, constellation, 30 pieds, 2 moteurs, 833-2135 quo-10

Des vagues de 40 pieds battent les côtes d'Hawaii

HONOLULU (UPI) — Des vagues géantes atteignant 40 pieds de hauteur ont déferlé hier sur les îles hawaïennes, inondant les autoroutes et obligeant 2,000 personnes à quitter leurs foyers.

Chassés des terres basses du littoral, ces résidents ont dû trouver refuge dans des abris d'urgence.

Les enfants de l'école de Waialua, sur le côté nord de l'île de Oahu ont été prévenus de ne pas quitter l'école jusqu'à ce que leurs parents soient entrés en communication avec eux. "Certains de vos parents ont perdu leurs maisons aujourd'hui", leur a dit le principal Gordon Kuwada.

Les vagues balayaient les routes dans la région de Leeward, sur l'île de Oahu, et la police a émis un avertissement aux touristes de quitter la région sous peine d'arrestation.

Au moins sept maisons ont été gravement endommagées par les vagues à Oahu, et une autre a été complètement détruite sur l'île de Kaui, à 100 milles au nord d'Honolulu.

Ces immenses masses d'eau étaient le résultat d'une violente tempête du Pacifique à 1,100 milles d'Hawaii. Il s'agissait de la troisième série de coups de vent dont la vitesse était supérieure à 60 milles à l'heure. On prévoyait hier que la tempête se terminerait ce midi.

Haynsworth conservera son poste

WASHINGTON (AFP) — Le juge Clément Haynsworth, candidat malheureux à la Cour suprême des Etats-Unis, a annoncé officiellement hier qu'il se maintiendra à son poste de président de la quatrième Cour d'appel fédérale.

Le juge Haynsworth a annoncé cette décision à l'issue d'un entretien avec le président Richard Nixon à la Maison Blanche. Le Sénat avait rejeté il y a une dizaine de jours la candidature du juge Haynsworth, avancée par le président lui-même, à la Cour suprême des Etats-Unis, au fauteuil demeuré vacant depuis la démission forcée du juge Abe Fortas au printemps dernier.

Etats-Unis

Deux morts et quatre blessés

Policiers et Panthères Noires échangent des coups de feu

dans un édifice adjacent au quartier général des Panthères Noires et a entrepris de remettre un mandat à Hampton et à Bob Rush, un autre dirigeant du mouvement extrémiste noir de l'Illinois. D'après le mandat, Hampton et Rush devaient répondre à des accusations de possession illégale d'armes à feu.

L'identification de Hampton a été faite par le procureur du comté de Cook.

Deux des blessés sont des policiers. Un a été blessé d'un coup de feu, l'autre par des débris de verre. Trois des quatre autres blessés sont des femmes.

D'autre part, à Jackson, au Michigan, Charles Cade, 45 ans, éditeur du "Jackson Blazer", un hebdomadaire noir de cette localité du sud du Michigan, où la tension raciale est très forte, a été trouvé hier soir baignant dans son sang, à l'intérieur de son appartement, selon toute vraisemblance victime d'un assassinat.

Cade, qui publiait également le "Kalamazoo Ledger", un autre hebdomadaire, a été découvert par sa partenaire en affaires, Mabel Cole, qui s'est rendue à son appartement quand elle a constaté que Cade ne s'était pas rendu prendre la livraison d'hier du "Blazer" pour le distribuer dans les kiosques.

La police, qui a refusé de révéler l'heure ou la cause de la mort, a dit que d'autres renseignements seraient dévoilés aujourd'hui.

CHICAGO (d'après UPI et AP) — Des Panthères Noires et la police ont échangé des coups de feu pendant 15 minutes hier quand la police a fait une descente dans une place forte des Panthères à la recherche d'armes. Deux Panthères Noires, dont le dirigeant du groupement politique pour l'Illinois, ont été tuées et quatre autres personnes ont été blessées.

Deux membres de la police du procureur de l'Etat ont été blessés — sans gravité toutefois — dans la fusillade qui a éclaté dans le secteur ouest de Chicago.

Les morts sont Fred Hampton, 22 ans, et Mark Clark, 22 ans également, de Peoria, Illinois, qui avait la réputation d'être un ancien dirigeant de l'organisation militante noire.

Trois personnes, dont une jeune fille qui disait être enceinte d'environ huit mois, ont été mises sous arrêt sur les lieux de l'incident — un appartement sur West Monroe Street, à environ un demi-coin de rue du quartier général des Panthères Noires.

Le procureur de l'Etat, M. Edward V. Hanrahan, a déclaré que la police avait saisi sept pistolets et revolvers, six fusils et une carabine de calibre .303. L'un des fusils avait été volé dans une voiture de la police, de dire la police. Hanrahan a ajouté que la descente avait également rapporté environ 1,000 balles de toutes sortes.

Selon une autre version, les premiers coups de feu ont éclaté lorsque la police est arrivée

Le Congrès a commencé l'étude du projet de loi sur les transactions secrètes avec les banques suisses

WASHINGTON (AFP) — Le département américain de la Justice a pressé le Congrès d'adopter une nouvelle législation décourageant l'utilisation illégale des comptes secrets dans les banques suisses par les citoyens américains.

Le projet de loi, dont la Commission bancaire de la Chambre des représentants a commencé l'étude hier, obligerait les ressortissants américains à déclarer les transactions qu'ils font avec des banques étrangères respectant le secret des opérations. Il s'agit essentiellement des banques suisses et des établissements financiers établis aux Bahamas.

M. Robert Morgenthau, procureur du district de New York, a estimé devant la commission que les profits illégaux dissimulés par des Américains dans des comptes secrets à l'étranger atteignaient des centaines de millions de dollars.

M. Morgenthau a déclaré que les comptes secrets n'étaient pas seulement utilisés par les gangsters et les traficants, mais "dans une beaucoup plus grande proportion, par les membres prospères de la société, y compris des magnats de la finance et de l'industrie pour échapper à la fiscalité et dissimuler d'autres activités criminelles".

Le gouvernement de Washington a engagé depuis environ un an des négociations avec les autorités helvétiques pour obtenir, dans certains cas, des informations sur les opérations effectuées dans des banques suisses par des ressortissants américains.

Mais jusqu'ici, le gouvernement de Berne ne s'est déclaré disposé à lever le secret bancaire que dans le cas de poursuites judiciaires déjà engagées pour des crimes reconnus comme tels par la loi helvétique. La législation proposée hier au Congrès permettrait aux autorités américaines de tourner beaucoup plus efficacement le secret des banques suisses.

Parmi les activités illégales qui bénéficient, selon le département de la Justice, du secret des banques, figurent en particulier les profits frauduleux réalisés par des courtiers en bourse, le trafic de la drogue, l'évasion fiscale, le marché noir au Vietnam et le trafic de l'or.

M. Morgenthau a souligné que certaines des banques étrangères accueillant les profits illégitimes de citoyens américains étaient en fait des banques américaines. "Je trouve choquant, a-t-il dit, qu'une banque américaine, en ouvrant une branche à l'étranger, puisse se mettre à la disposition de citoyens qui fraudent le fisc et violent nos lois, et se refuse ensuite à communiquer ses comptes au département de la Justice en se réfugiant derrière les lois d'un pays étranger".

Fusillade à Pittsburgh

Un vieux hippie de 56 ans qui aimait l'eau chaude

PITTSBURGH (d'après UPI) — Un "vieux hippie" de 56 ans, qui ne dédaignait pas l'eau, a tué son voisin de palier, un Noir, parce qu'il épuisait le réservoir d'eau chaude! Un autre Noir a été blessé dans la "scène de ménage" par Ohannes Dersarkissian, hier soir à Pittsburgh.

Coincé par les policiers, Dersarkissian a résisté durant deux heures et demie, avant de succomber aux gaz lacrimogènes. Interrogé, il n'a pas voulu ouvrir la bouche, mais la police "avait" déjà son nom, et un témoin a raconté le tragique épisode de l'eau chaude.

Dersarkissian est un hippie d'occasion et un chômeur de vocation, qui ne fait rien depuis trois ans. "Il avait les yeux hagards et ne semblait pas savoir ce qui se passait", a dit un policier, celui-là même qui a décrit le suspect comme un "vieux hippie".

Les deux victimes sont Nathaniel Brown, 52 ans, qui a succombé, et William Miller, 38 ans, qui repose à l'hôpital dans un état satisfaisant.

Dersarkissian est sous le coup d'accusations de meurtre, d'assaut avec intention de tuer et de violation de la loi sur l'emploi d'armes à feu.

La menace de grève dans les chemins de fer est écartée

WASHINGTON (AP) — La menace d'un arrêt des chemins de fer américains a été dissipée hier quand une entente est intervenue sur le problème des augmentations de salaires de 48,000 employers des ateliers, après 20 heures de négociations ininterrompues.

L'accord doit encore être ratifié par les membres des quatre syndicats concernés, mais le secrétaire au travail, M. George P. Shultz, a déclaré:

"Nous n'aurons pas de grève des chemins de fer".

William W. Winpisinger, chef négociateur syndical, était d'accord.

Les détails de l'entente n'ont pas été révélés, mais on a pu apprendre que le salaire moyen passerait de $3.59 à $4 l'heure pour 1969, et à $4.28 en août 1970. L'entente convre toute l'année 1969, ce qui signifie une rétroactivité depuis le 1er janvier de $380 à $400 ponr chaque travailleur.

Succès électoral des conservateurs

LONDRES (AFP) — Les conservateurs ont emporté le siège de Wellingborough (Northamptonshire) qui faisait l'objet d'une élection partielle hier. Le député sortant était un travailliste.

C'est le 15ème siège perdu par les travaillistes depuis les élections générales de 1966.

Le candidat conservateur, M. Peter Fry a obtenu 22,548 voix, le candidat travailliste 16,499 et le candidat libéral, 2,421 voix.

Le nouveau député conservateur dispose d'une majorité de 6,049 voix alors que la majorité du travailliste sortant était de 2,233 voix aux élections générales de 1966.

La victoire du candidat de l'opposition n'était pas inattendue dans ce siège considéré comme marginal et qui a changé plusieurs fois de titulaire.

Cependant en cas d'élections générales anticipées, 49 p.c. des britanniques voteraient pour les conservateurs, et 40 p.c. d'entre eux pour les travaillistes.

Tels sont les résultats d'un sondage d'opinion publié, hier par l'Evening Standard. Une avance de 9 p.c. se traduirait par une majorité d'environ 150 sièges à la Chambre des Communes.

SERVICE ANNIVERSAIRE



M. EMMANUEL LACHANCE

Samedi le 6 décembre, à 3 heures p. m., en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera chanté le service anniversaire de M. Emmanuel Lachance, époux de dame Marie-Anne Tremblay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

M. Louis Lessard

Louis Lessard décédé à l'âge de 61 ans. Fils du Docteur Alphonse Lessard et de Madame Alfreda Morisset, tous deux décédés. Employé à l'Office de l'Information et de Publicité, Membre fondateur du Club Kinsmen et secrétaire éditeur



depuis la fondation du club, membre de la Ligue Antituberculeuse et de l'association des Clubs de Services Métropolitains.

Il laisse dans le deuil sa belle-soeur, Madame Jean-Paul Lessard (Hélène Magnan), son oncle Gustave Garant, ainsi que de nombreux cousins et cousines.

La dépouille mortelle sera exposée au salon de la Cie Hubert Moisan, 35 est Grande Allée. Les funérailles auront lieu samedi à 2 heures en l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Charles. —

Mme J. Croteau

Mme Joseph Croteau, née Rébecca Huot, épouse en 1res noces de feu Odilon Bédard et en 2es noces de Joseph Croteau, est décédée le 3 déc. 1969, à l'Hôpital St-Sacrement à l'âge de 80 ans et 10 mois. Elle demeurait à St-Apolinaire, cté Lotbinière.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil Laurianna, Mme Alph. Montreuil, M. Fernand Montreuil, Paul Croteau, Yvette Huot, Mme Aimé Boisvert.

La dépouille mortelle est exposée à 36 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu samedi, 3 hres, en l'église de St-Apollinaire et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Eug. Beaudoin & Fils Ltée de St-Agapit. —

Mme J. Bolduc

Dans la nouvelle de décès de Mme Joseph Bolduc, on a omis le nom de sa fille, Mme C.-Albert Hardy (Cécile).

Nixon menace d'abréger les vacances d'hiver des membres du Congrès

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a menacé de rappeler le Congrès en session spéciale dès le lendemain de Noël si les parlementaires n'accélèrent pas leurs travaux d'ici là.

La menace d'annulation virtuelle des vacances d'hiver, ordinairement d'une semaine environ, a été rendue publique hier par le sénateur Hugh Scott, leader de la minorité républicaine à la Chambre haute, et le député Gerald Ford, leader de son parti à la Chambre des représentants, à l'issue d'un entretien qu'ils venaient d'avoir avec M. Nixon à la Maison Blanche.

Le président, ont-ils dit, exige du Congrès qu'il se prononce, notamment, sur six demandes d'attributions de crédits nécessaires au fonctionnement de plusieurs ministères. Jusqu'à présent, le Congrès ne s'est prononcé, en les renvoyant pour signature à M. Nixon, que sur sept demandes d'attributions de crédits. M. Nixon réclame également que le Parlement accélère son examen de ses programmes législatifs concernant, entre autres, la criminalité et la lutte contre l'usage et le trafic des stupéfiants.

Le président Nixon a adressé déjà plusieurs semonces au Congrès, dominé par le parti démocrate, mais la menace de "retenue" lancé hier est la plus énergique de ses admonestations.



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.

Mme J. D. Bédard



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.

Mme E. Vigneault

Les décès

BERNIER (Emile) — A l'hôpital St-Ambroise, le 4 décembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Emile Bernier, vétéran, époux de Elizabeth Couture, père de Clermont, Guy et Lise, frère de Alice (Mme Loyaula Létourneau) et Armosa. Il demeurait au 1505 Boul. Masson, Ville Les Saules. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
J.-Léo Bédard,
1547 rue Notre-Dame,
Ancienne-Lorette,
à 8.40 heures pour l'église de Ste-Monique, Ville Les Saules et de là au cimetière St-Charles.

BOULET (Adrienne) — A Québec, le 4 décembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédée Adrienne Bernard, épouse de Benoit Boulet, mère de Réjean, soeur de Lucien, Maurice. Elle demeurait à 522 de La Canardière. Les funérailles auront lieu lundi, à 9h. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.
270 rue Marie de l'Incarnation
à 8h40 pour l'église de Saint-Eugène, Ville de Vanier et de là au cimetière Saint-Charles.

CARON (Elvina) — A Québec, le 8 décembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédée Elvelina Fiset, épouse de feu Georges Caron, soeur de Lorenzo, Maurice, Marcelle (Mme Albert Létourneau), Rose, Marie (Mme François Bourbeau) et Marie-Ange (Mme Joseph Hardy). Elle demeurait à 320 de l'Eglise. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du foyer funéraire
J. Bouchard et Fils, Ltée 1290,
1ère Avenue,
à 9h.50 pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet en auto.

COTE (Serge) — A Ville de Vanier, le 3 décembre 1969, à l'âge de 4 ans, est décédé accidentellement Serge Côté, enfant de Ovila Côté et de Denise Labrecque, frère de Monique et Richard. Il demeurait au 192 Avenue Gauvin. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 décembre. Départ du nouveau
Funérarium Lépine Ltée,
260 Avenue Beaucage,
pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

CROTEAU (Rébecca) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 3 décembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Rébecca Huot, épouse en premières noces de feu Odilon Bédard et en deuxièmes noces de Joseph Croteau. Elle demeurait à St-Apollinaire de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi, à 3h. Départ de la résidence funéraire
Eugène Beaudoin et Fils Ltée,
36 rue de l'Eglise à St-Apollinaire
à 2h.50 pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial.

DOYON (Valérie) — A St-Joseph de Beauce, le 2 décembre 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Valérie Lessard, épouse de feu Napoléon Doyon, mère de Homidas, Aurèle, Ernest, Blanche, Gabriel, Jeanne et Marguerite. Elle demeurait à St-Joseph de Beauce. Les funérailles auront lieu dimanche, à 3 heures p.m. Départ de
sa résidence
à 2.45 heures pour l'église de St-Joseph de Beauce et de là au cimetière paroissial.

DUCHESNE (Raoul) — A Québec, le 3 décembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Raoul Duchesne, époux de feu Simone Duchaine, père de Thérèse (Mme Gilles Daspe), Marc, Réal, Claire, Lyne, frère de Marie-Laure (Mme Edmour Simard), Marie-Jeanne (Mme Adrien Tremblay), Roland, Nérée, Maurice, Paul, Charles-Edouard, Marcel, Maria. Il demeurait au 2130 Boul. Hamel. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures a.m. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,
à 8.45 heures pour l'église de Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière de Bagotville.

HAMEL (Antonio) — A Québec, le 3 décembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Antonio Hamel, rentier, époux de Yvonne Emond, père de Rita, frère de Albert, Jules, Cécile (Mme Adélard Emond), Jeanne (Mme Lauréat Raymond) Marguerite (Mme Alfred Turcotte) Lucia (Mme André Prince Le Grand. Il demeurait à 614, rue Boisseau. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
224 ouest rue St-Vallier,
à 9h45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

HUARD (Michel) — A l'hôpital Laval de Québec, le 3 décembre 1969, à l'âge de 16 ans, est décédé Michel fils adoptif de Lucien Martineau et Rose-Aimée Lambert. Il demeurait à Ste-Agathe, Cté Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 h. Départ de la résidence funéraire
Napoléon Lambert & Fils,
de Ste-Agathe, Cté Lotbinière,
à 2h45 pour l'église de Ste-Agathe et de là au cimetière paroissial.

LESSARD (Louis) — A Québec, le 4 décembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Louis Lessard, employé civil, fils de feu Dr Alphonse Lessard et de feu Alfreda Morisset. Les funérailles auront lieu samedi le 6 décembre, à 2h. Départ de la résidence funéraire de la
Cie Hubert Moisan
35 Est, Grande-Allée
à 1h50 pour l'église Saints-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Saint-Charles.

MAROIS (Jean-Baptiste) — A Québec, le 4 décembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé Jean-Baptiste Marois, époux de feu Joséphine Duchesne, père de Béatrice (Mme Henri Leclerc), Roger, Diane (Mme Jacques Trépanier). Il demeurait au 521 St-Olivier. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
120 rue St-Jean,
à 8.45 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

McCLINDOCK (Pearl) — A Québec, le 3 décembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Pearl McClintock, fille de feu M. et Mme Georges-Patrick McClintock, soeur de Dell. Elle demeurait au 220 Grande-Allée Est. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 décembre, à 2 heures. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rickaby,
et l'inhumation au cimetière Mont Hermont.

POTHIER (Alfred) — Au lac Mégantic, le 3 décembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé Alfred V. Pothier, agronome, ex-gérant de la Caisse populaire du Lac Mégantic, époux de Marie-Ange Sévigny, père de Jacques, Madeleine (Mme B. Seraiocco). Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures, pour l'église de Ste-Agnès du Lac Mégantic et de là au cimetière paroissial.

RACINE (Léo-Paul-A.) — A Québec, le 3 décembre 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé Léo-Paul-A. Racine, employé au ministère des Postes, époux de Georgette Arsenault, père de Lisette (Mme Robert Savard), Colette (Mme Pierre Tremblay), Pierre, Daniel, frère de Jeanne (Mme Hormidas Tremblay) de Montréal, Roland de Casselman, Ont., Alfred de Casselman, Raymond de Châteauguay. Il demeurait à 762, Cherbourg, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h. Départ de la résidence funéraire

ROGER (Alfred) — A l'hôpital Notre-Dame de la Protection de Ste-Marie de Beauce, le 2 décembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Alfred Roger, époux de feu Délina Paquet, père de Georges, Simone (Mme veuve Théodore Nadeau) Rolande (Mme Lorenzo Bouchard) Willie, Fleurette (Mme Gilles Bilodeau), Robert, Madeleine (Mme Anatole Côté), Marthe (Mme René Lambert), Annette (Mme André Nadeau), Lauriette (Mme Zoël Therrien), Philippe, Denise (Mme Paul-Emile Therrien). Il demeurait à St-Patrice de Beaurivage.Les funérailles auront lieu samedi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
Napoléon Lambert & Fils,
de St-Patrice de Beaurivage,
Cté Lotbinière
à 9h45 pour l'église de St-Patrice et de là au cimetière paroissial.

RONDEAU (Blanche) — A Québec, le 3 décembre 1969, est décédée Mademoiselle Blanche Rondeau, fille de feu M. et Mme Alphonse-H. Rondeau (Emilie Gaboury), soeur de Yvette, Marguerite, Thérèse, le Père David Rondeau, O.M.I. missionnaire à Lesotho, Afrique du Sud. Elle demeurait à 1186, Ave Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2h30. Départ de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46, ouest St-Cyrille,
à 2h15 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont,

SIMARD (Marie-Jeanne) — A Ste-Anne de Beaupré, le 4 décembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Jeanne Simard, soeur de Luce (Mme Noël Bouchard), Gracia (Mme Alfred Bouchard), Léonie (Mme Joseph Tremblay), Charles, Omer et Henri. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ du salon de
l'Assistance Funéraire Inc.,
10195 Ave Royale,
à 1.45 heures pour la Basilique de Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

ST-PIERRE (Philomène) — A St-Adalbert, le 5 décembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Philomène Leclerc, épouse de François St-Pierre, mère de Anne-Marie (Mme William Pelletier), Philomène (Mme Julien Caron), Marie-Alice (Mme Léopold Bernier), Gérard, Marie-Paule (Mme Luc St-Pierre), Marie-Marthe (Mme Benoit Pelletier), Jean-Baptiste, Théophile, Jeanne d'Arc (Mme Alcide Pelletier), Claude, Clément, soeur de Gérard, François, Cléophas, Nazaire, Jean-Baptiste, Anna (Mme Agilas Leblanc), Joséphine, Thérèse (Mme Antoine Gamache), Bernadette (Mme Paul Duval), et Catherine. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claudius Lavoie,
de St-Adalbert,
à 9.50 heures pour l'église de St-Adalbert et de là au cimetière paroissial.

ST-OURS (Juliette) — A Québec, le 3 décembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Juliette Costolow, épouse de feu Arthur St-Ours, mère de Isabelle (Mme Paul-Emile Belleau), Raymond, Jacqueline (Mme Roger Bergevin), Pierre Roch, soeur de Gabrielle (Mme Robert De Lachevrotière). Elle demeurait à 1079 - 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 hres. Départ de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
990-1ère Avenue
à 10h.

Moyen-Orient

L'aviation d'Israël attaque des positions de la Rau sur le canal

TEL-AVIV (D'après UPI et AFP) — Des appareils israéliens ont de nouveau pilonné hier des positions égyptiennes le long du canal de Suez alors que des Fedayin passaient à l'action dans la bande de Gaza.

Outre ces incidents qui sont devenus quotidiens, les lignes de cessez-le-feu et les territoires occupées ont été calmes au moment où Israël commence à célébrer pendant huit jours la fête du Chanukah ou "fête des lumières".

Un porte-parole militaire israélien a précisé que les avions israéliens ont attaqué des installations égyptiennes dans le secteur sud du canal de Suez pour la sixième journée consécutive. L'objectif est le même d'où est parti le commando égyptien qui en fin de semaine dernière a effectué le plus important coup de main contre les forces israéliennes dans le Sinai occupé.

Le porte-parole a expliqué que tous les appareils sont retournés à leur base. Le Caire n'a pas confirmé ni démenti les informations sur cette attaque.

Dans le territoire de Gaza, un porte-parole israélien a annoncé que deux résistants palestiniens ont été tués et un troisième blessé et capturé au cours d'une attaque à la grenade contre une patrouille israélienne.

Le porte-parole militaire a souligné que c'est le deuxième incident survenant dans la journée d'hier à Gaza. Plus tôt, une autre patrouille israélienne avait essuyé une autre attaque. Un passant arabe avait été tué et un autre blessé au cours de l'échange de coups de feu qui avait suivi.

ENTRETIENS

Par ailleurs à Washington, M. Anatolily Dobrynine, ambassadeur soviétique aux Nations unies, et M. Elliot Richardson, secrétaire d'Etat par intérim en l'absence de M. William Rogers se sont entretenus hier pendant une heure au secrétariat d'Etat de la situation au Moyen-Orient au moment de la reprise de la concertation entre les quatre grandes puissances.

M. Richardson, a déclaré un porte-parole du secrétariat, a rappelé à son interlocuteur que le gouvernement soviétique n'avait toujours pas répondu à de nouvelles propositions formulées par Washington en vue de faciliter le règlement de la crise au Moyen-Orient.

Pour sa part, Israël a vivement critiqué ces rencontres américano-soviétiques.

Ainsi un porte-parole du ministère des Affaires étrangères d'Israël a accusé l'URSS de vouloir "chasser totalement l'Occident du Moyen-Orient et de la Méditerranée orientale".

Mme Meir formerait son cabinet au cours de la semaine prochaine

TEL-AVIV (AFP) — La menace de Mme Golda Meir de ne pas demander un troisième renouvellement de son mandat pour la formation du nouveau gouvernement de coalition, issu des élections du 28 octobre, a eu son effet. Les pourparlers qui traînaient depuis presque un mois ont connu, ces dernières 24 heures, un progrès considérable et il ne fait pas de doute que Mme Meir sera en mesure de présenter son nouveau cabinet la semaine prochaine.

Ce sera cette fois une coalition élargie comprenant tous les partis participant actuellement au gouvernement "d'union nationale" à l'exception du Mapam (socialiste de gauche avec sept députés sur 120) qui ne s'est pas encore décidé.

Le nouveau cabinet de Mme Meir comprendra, affirment les commentateurs israéliens, 24 ministres. Le bloc de droite "Gahal" aura six portefeuilles. Ses dirigeants se plaignent de ne pas avoir obtenu de ministères importants, mais leur accord paraît d'ores et déjà acquis.

Selon les estimations des commentateurs, le parti travailliste contrôlera les ministères qu'il a occupés précédemment, le général Dayan gardera la Défense et M. Abba Eban les Affaires étrangères. Il semble que le vice-président du conseil, M. Yigal Allon, a accepté l'Education. Il est question aussi de donner à M. Shimon Perès, ami politique du général Dayan, un ministère sans portefeuille tout en lui confiant le soin de l'étude des problèmes posés par les territoires occupés ainsi que le problème des réfugiés arabes.

Satisfaction a été donnée aux partis religeux qui obtiennent, en plus des trois ministères qu'ils contrôlent traditionnellement (Intérieur, Cultes et Assistance publique), un poste de vice-ministre de l'Education nationale.

Mme Meir aurait certes pu former un gouvernement avec comme seuls partenaires le "Front" et les libéraux indépendants, malgré la très petite majorité dont il aurait bénéficié. Mais les commentateurs politiques affirment qu'elle tenait à une coalition aussi large que possible susceptible de donner à son cabinet l'appui parlementaire nécessaire pour les mesures très peu populaires qu'elle sera obligée de prendre en matière économique, et aussi à cause des fortes pressions diplomatiques qu'Israël craint de subir des grandes puissances en vue d'une solution de la crise du Moyen-Orient.

La Libye a demandé à la Ligue arabe d'intervenir dans le conflit du Sud-Yémen

LE CAIRE (AFP) — La Libye a demandé à la Ligue arabe d'intervenir d'urgence afin de mettre un terme au conflit qui oppose l'Arabie saoudite et le Sud-Yémen, annonce l'Agence libyenne d'informations.

Cette demande a été formulée par le ministre libyen des Affaires étrangères, M. Salah Boueissir, au cours d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Abdel Khalek Hassouna, précise l'agence.

M. Boueissir a notamment proposé qu'une délégation de la Ligue, comprenant des représentants de divers pays arabes, soit immédiatement envoyée auprès des deux pays, en conflit et sans que ceux-ci soient préalablement consultés.

M. Hassouna, ajoute l'agence, a promis de prendre toutes les mesures susceptibles de ramener le calme dans la région.

Le nouveau gouvernement libanais est assuré d'obtenir la majorité

BEYROUTH (AFP) — Le nouveau gouvernement libanais s'est présenté hier devant la Chambre pour y exposer son programme et demander un vote de confiance. Il est d'ores et déjà assuré d'une large majorité, la composition même du cabinet ayant donné satisfaction à un grand nombre de partis.

Parlant du problème de la présence de commandos palestiniens au Liban, le chef du gouvernement M. Rachid Karamé, a déclaré: "Nul n'ignore que le Liban n'a jamais failli à son devoir de porter assistance au peuple palestinien frère. A cet effet, le Liban a signé au Caire un accord avec les chefs de la résistance palestinienne. Cet accord prend en considération, aussi bien la nécessité de fournir toute l'aide possible à la résistance palestinienne que l'impératif de la défense de la souveraineté et de la sécurité du Liban. Le gouvernement est décidé à mettre à exécution cet accord dans le même esprit qui a présidé à sa signature".

"Mais cet accord, a poursuivi M. Karamé, de par sa nature même, doit rester secret dans les circonstances présentes. Au moment opportun, nous en ferons part à l'Assemblée et aux diverses commissions parlementaires intéressées. Conformément au principe de la souveraineté qui est indivisible, l'autorité de l'Etat s'exerce et s'exercera sur l'ensemble du territoire national et cela en toutes circonstances".

M. Karamé, après avoir affirmé qu'il oeuvrera au renforcement de l'armée libanaise, a souligné une fois de plus que "la cause palestinienne est la première des causes arabes, non seulement parce que le sionisme nous menace dans notre existence mais également parce que la cause arabe en Palestine est fondamentalement une cause juste et vraie".

"C'est dans cet esprit, a-t-il ajouté, que nous accueillons la convocation du sommet de Rabat dans l'espoir que cette conférence parviendra à prendre les décisions et les mesures positives qui assureront aux Arabes le renforcement de la résistance palestinienne face à l'agresseur et l'évacuation des territoires occupés".

POURSUITES CONTRE L'OPPOSITION

D'autre part, le journal irakien "Al Thaoura" a annoncé hier que les autorités libanaises ont entamé une action judiciaire contre 76 membres des partis de l'Opposition accusés d'avoir pris part aux manifestations étudiantes du 23 avril dernier.

Selon le journal, la majorité des accusés sont membres du parti baas.

Toutefois, les observateurs font remarquer que le parti baas, quoique suffisamment répandu chez les étudiants, ne constitue pas une force importante sur la scène politique libanaise.

Asie

Le Cambodge se plaint d'actes militaires de l'Armée américaine

NATIONS-UNIES (AFP) — Le représentant du Cambodge à l'ONU, M. Huot Sambath a protesté hier contre "le crime ignominieux" des forces armées américaines contre le poste militaire cambodgien de Dak Dam, situé à 4 milles en-deçà de la frontière cambodgienne.

Ce centre et ce camp ont subi des attaques et bombardements répétés de l'aviation et de l'artillerie américaines (venant du Vietnam) entre les 16 et 19 novembre, qui ont fait 25 tués, deux disparus, et huit blessés, tous Cambodgiens.

Des installations militaires, une infirmerie, une école et cinq maisons ont été détruites ainsi que d'importantes quantités de matériel, a rappelé M. Sambath.

Le représentant du Cambodge a déclaré que la "propagande américaine" avait voulu "tromper" l'opinion mondiale et l'opinion américaine en faisant croire qu'il se trouvait des "ennemis" dans ce secteur et que la frontière entre le Cambodge et le Vietnam dans cette région était mal définie.

M. Sambath a montré une carte de l'armée américaine indiquant que le camp de Dak Dam était en-deçà de la frontière cambodgienne.

D'ailleurs a souligné M. Sambath à l'occasion de la reprise des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Cambodge, le gouvernement américain a reconnu les frontières cambodgiennes et s'est engagé à les respecter.

Quant au motif de l'attaque contre Dak Dam, M. Sambath a indiqué que les forces armées américaines veulent probablement "faire reculer les forces cambodgiennes de ce secteur afin que les "troupes des Etats-Unis puissent occuper notre territoire" et poursuivre leurs opérations militaires contre les "forces patriotiques" du Vietnam.

Diplomate anglais maltraité à Pékin

BRUXELLES (d'après PA) — Une foule chinoise a accosté la semaine dernière, insulté et retenu le chef de la mission diplomatique de la Grande - Bretagne à Pékin, ont rapporté hier des représentants occidentaux assistant à la conférence des pays de l'OTAN à Bruxelles.

Le chargé d'affaires John Denson a demandé et obtenu l'intervention de la police, et a par la suite protesté auprès du ministère chinois des Affaires étrangères au sujet de l'incident.

Mais le diplomate de 43 ans n'a eu pour seule réponse à sa plainte qu'une invitation à ne pas sortir de la mission britannique à Pékin.

Nouvelle défection chez les partisans de madame Gandhi

LA NOUVELLE - DELHI — (AFP) — L'ancien maharadja de Baroda, Tatesinghrao Gaekwad, ministre de la Santé de l'Etat du Gujarat, a annoncé hier à Ahmedabad, qu'il "quitte" le groupe des partisans du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, et apporte son soutien au président du parti du "Congrès", Siddavannhalli Nijalingappa.

L'ancien maharadja a ajouté qu'en agissant ainsi, il agit dans l'intérêt de son Etat.

Cependant, un nouveau groupe parlementaire "non aligné" se constitue peu à peu au sein du "Congrès". Les députés qui ne veulent ni prendre parti pour le premier ministre, ni soutenir le président Nijalingappa ont en effet annoncé hier qu'ils espéraient obtenir le soutien d'une cinquantaine de députés.

Anniversaire de la déclaration sur l'indépendance

NATIONS - UNIES (AFP) — Par 90 voix contre deux (Portugal et Afrique du Sud) et une abstention (France), l'Assemblée générale a approuvé le rapport du comité préparatoire de la commémoration du dixième anniversaire de la déclaration sur l'indépendance des peuples coloniaux.

Ce rapport prévoit notamment que les représentants, des mouvements de libération africains et autres seront invités à participer à cette commémoration, lors de la 25ème session de l'Assemblée générale au mois de septembre 1970.

LE V.O. DE SEAGRAM

Incontestablement: un vrai p'tit velours.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée du 1er décembre 1969 a adopté le règlement 646 décrétant les travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et de surface, de voirie sur la rue Du Buisson entre la rue Du Rocher et Valvue et un emprunt au montant de $8,000.00 pour en payer le coût.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue mardi le 11 décembre 1969 à 15.00 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 646.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, le 4 décembre 1969.

Gilles MARTEL
Secrétaire-Trésorier

No: 9407-F
Dans l'affaire de la faillite de:
ROLAND DROUIN, épicier, 20 rue St-Bernard, Ste-Anne de Beaupré, et résidant à 15 St-André, Ste-Anne de Beaupré, Qué.

DEMANDE DE SOUMISSIONS DEBITEUR

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription "SOUMISSION RE: ROLAND DROUIN", seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, à 760 Grande-Allée Est, Québec, le ou avant le 9 décembre 1969, à 2:00 heures p.m., pour l'achat individuel des immeubles ci-après décrits, savoir:

Item A — Immeuble étant une résidence située au numéro civique, 15 rue St-André, Ste-Anne de Beaupré.

Item B — Immeuble étant un magasin situé au numéro civique 20 rue St-Bernard, Ste-Anne de Beaupré, Qué.

Les immeubles sont grevés d'hypothèques. Le détail de ces hypothèques pourra être obtenu chez le syndic.

Un chèque certifié devra accompagner chaque soumission, lequel représentera 10% de la soumission sans quoi ladite soumission ne sera prise en considération.

Le syndic soussigné ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Québec, Qué., ce 28ième jour de novembre 1969.

MARC ANGERS, C. A.
Syndic

Bureau: 760 Grande-Allée,
Québec, Qué.
Tél.: 522-3147.

CANADA
HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES

Le Comité permanent des transports et des communications de la Chambre des communes tiendra des audiences publiques à l'édifice du port de Montréal, Cité du Havre, Montréal, P. Q., aux dates suivantes:

Le MARDI 16 DECEMBRE 1969 à 9h30 du matin; 2 heures de l'après-midi; 8 heures du soir.

Le MERCREDI 17 DECEMBRE 1969 à 9h30 du matin; 2 heures de l'après-midi; 8 heures du soir.

Le JEUDI 18 DECEMBRE 1969 à 9h30 du matin; 2 heures de l'après-midi; 8 heures du soir.

Aux fins de procéder à l'étude de la question des transports de surface aux aéroports canadiens.

Ceux qui désirent comparaître devant le Comité et - ou présenter un mémoire doivent écrire au soussigné et lui faire parvenir 40 copies en français et en anglais de leur mémoire, le ou avant le vendredi 12 décembre 1969.

Le greffier du Comité permanent des transports et des communications

Robert Normand,
Chambres des communes,
Ottawa

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
VILLE DE DUBERGER
AVIS PUBLIC

La présente est pour informer toutes les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation de ville de Duberger à l'égard d'un immeuble compris dans les limites de la ville de Duberger, sont convoquées à une assemblée publique à être tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Duberger, 67 Boulevard Central Nord, en date du 11 décembre 1969, entre 7.00 et 10.00 heures p. m.

Cette assemblée publique a pour but de soumettre auxdits propriétaires de biens-fonds et immeubles imposables compris dans les limites de la ville de Duberger, l'approbation ou la désapprobation du règlement numéro 361 amendant le règlement numéro 118 concernant le zonage et la construction des garages privés, lequel règlement numéro 361, a dûment été adopté par le conseil de ville de Duberger lors de son assemblée régulière tenue en date du 17 novembre 1969.

Ledit règlement entrera en vigueur selon la loi.

Donné sous mon seing, à Ville de Duberger, ce 5ième jour du mois de décembre 1969.

Paul-Henri GAUVIN
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, greffier pour la Ville de Duberger, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public ci-haut par affichage au bureau de l'hôtel de ville et par insertion une fois dans un journal français circulant dans la municipalité.

Paul-Henri GAUVIN,
Greffier

Ce 5 décembre 1969

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU CUIVRE
APPEL D'OFFRE No: 11

La Commission scolaire régionale du Cuivre recevra jusqu'à 17:00 heures (heure normale de l'est) le 19 décembre 1969, à 235 est, rue Perreault, Rouyn, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'appareils électroniques.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale du Cuivre.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de vendredi le 5 décembre 1969 auprès de l'acheteur de la commission scolaire, monsieur Gilles Jasmin.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 17:00 heures (heure normale de l'est) le 19 décembre 1969, à 235 est, rue Perreault, Rouyn.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Mozart RIOUX
Secrétaire-Trésorier

Le 2 décembre 1969

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-HEMON, DOLBEAU, COMTE RE ROBERVAL
APPEL D'OFFRES
ECOLE POLYVALENTE DE ROBERVAL

1—SOUMISSIONNAIRES

1—Sous-entrepreneurs en finis de plancher.
2—Sous-entrepreneurs en tuile céramique.
3—Sous-entrepreneurs en ameublement de laboratoire.

2—PLANS

1—Les plans, les devis et les documents nécessaires ont été préparés par:
ST-GELAIS, TREMBLAY, TREMBLAY,
LABBE, ARCHITECTES
819 avenue Moreau,
Québec 10, Qué.
Tél. 653-8341

2—Les plans seront disponibles au bureau des architectes à partir de 10:00 heures A. M., lundi le 8 décembre 1969.

3—Chaque soumissionnaire est tenu de communiquer à l'avance avec le bureau des architectes.

4—**Dépôt:** Les dépôts pour l'obtention de chaque copie de plan sera de cent cinquante ($150.00) dollars, sous forme de chèque visé ou en espèce. Il sera remis aux soumissionnaires qui retourneront les plans et devis en parfaite condition, au bureau des architectes, au plus tard une semaine après l'ouverture des soumissions.

3—SOUMISSIONS

1—Ne seront considérées, que les soumissions des sous-traitants qui seront conformes aux règles et aux procédures du bureau des soumissions déposées.

2—Elles seront reçues au bureau des soumissions déposées de Chicoutimi, avant 3:00 heures P. M., vendredi le 19 décembre 1969.

3—Chaque soumission sera accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou bond de soumission, au montant de:

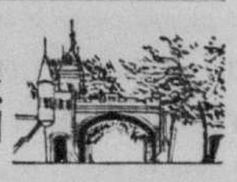
1—pour les finis de plancher, fourniture et pose, douze mille ($12,000.00) dollars.

2—pour la tuile céramique, fourniture et pose, mille cinq cents ($1,500.00) dollars.

3—pour l'ameublement de laboratoire, fourniture et pose, cinq mille ($5,000.00) dollars.



A Québec aujourd'hui



Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peinture, sculpture, mobilier et orfèvrerie au Musée du Québec.
Art contemporain du Québec: Peinture et sculpture au Musée du Québec.
Profil de la sculpture québécoise: Au Musée du Québec.
Guido Molinari: Oeuvres récentes à la Galerie Jolliet, 11, Place Royale.
Galerie des Artisans: Peintures, sculptures et céramiques au 4,605, 4e avenue, Suite 1, Charlesbourg.
Guy Paradis: Peintures à la Galerie Zanettin, 28, Côte de la Montagne.
La Hune, Galerie d'Art, 8165, 1ère avenue, Charlesbourg: Rétrospective des oeuvres d'Albert Rousseau, (1930 à 1969).
Michel Champagne: Encres et dessins à la Galerie d'Europe, 27, Ste-Angèle.
Michel Champagne: Huiles à la Galerie Champagne, 16, du Petit Champlain.
J.-Ronald Martin: Exposition des huiles et des aquarelles au grand parloir du couvent des Ursulines, rue Donnacona.
Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean.
René Bergeron: Toiles au Palais Montcalm.
Exposition de dessins et peintures: A l'école secondaire Notre-Dame de Roch Amadour, 1625, Boul. Benoit XV, de 9h à 22h.
Exposition Mathieu: "Les affiches publicitaires d'Air-France": Au Centre-pilote Laval — Faculté des sciences de l'éducation (3e étage) de 9h à 18h.

Cinéma

Ciné-Musée: "Eugène Boudin", "Avec Claude Monet" et "Bacheliers de la cinquième" au Musée du Québec à 14h30.
"Pierre 1er" (2e partie): Film russe à 20h30 à la salle 0231, Pavillon De Koninck.

Théâtre

"Madame Princesse" présenté par Le Théâtre du Jeune Colombier. Comédie en 2 actes de Félicien Marceau au Studio 9, 9, rue St-Louis à 20h30.

Variétés

Discothèque: A la Résille, Pavillon Pollack à 21h.
Rythm & Blues: A la discothèque l'Opthèque, 61, rue Dauberger, Ville Duberger à 21h.

Convocations

Rencontre spirituelle pour les représentants de commerce: Ouverture ce soir à 20h00 jusqu'à dimanche à 16h00. Conférencier: Le Père Eugène Proulx, S.J.

Cabarets

Auberge de la Colline: Danse ce soir avec le trio de l'Auberge, 7h à 1h30.
Au complexe de la Porte Saint-Jean: Le Temple: Discothèque psychédélique — la Mousse Spathèque sons et lumières. La Licorne; Bar Disco-Club.
Bal Tabarin: De midi à 7h, danseuses à gogo. Ce soir: danse 10h30 et 12h30 — Golden Girl — Valeda Starr — Marcel Poliquin.
Baril d'Huitres: Ce soir 10h30 et 12h30: Les Surfs.
Cabaret Panorama: Ce soir 5h30, 10h30 et 12h30 — Danseuse — Cathy-Michèle Mado — Jacques Côté à l'orgue.
Cabaret Victoria: Ce soir: danse, avec Les Gerdens et Fernand Dion.
Château Bonne-Entente: "Club Barachois", 19h à 24h. Spectacle et danse. Maurice Grondin organiste.
Château Lac-Beauport: Ce soir: danse.
Chez Gérard: Ce soir: danse avec discothèque.
Club du Vieux Bardeau: Ce soir: Charlotte et Hervé. Danse avec orchestre. Les Four Stars.
Club Napoli: Danse avec orchestre. Tous les soirs sauf le lundi.
Congress Inn — Auberge des Gouverneurs: Au piano-bar à partir de 6h Lise Lévesque. A partir de 10h, Pierre Roche.
Hôtel Carol: Orchestre Les Blue Stars.
La Diligence au Guitare — Bar: Ce soir "Dany Aubé".
Le Barillet: Ce soit danse, l'ensemble Jean Brousseau, de 8h à 2h.
L'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir et mardi: 8 heures à 2 heures.
Motel Cartillon: Jany — Orchestre de danse — Marcel Robitaille.
Motel Le Voyageur: A la suite Rendez-vous, orchestre Bob Plante. Ce soir de 9h30 à la fermeture.
Restaurant La Cloche d'Or: Ce soir danse avec l'orchestre Les Modernistes.
Restaurant Le Caillou: Ce soir, danse avec l'orchestre Marc Drolet.
Restaurant Laurentien: Bar-salon. Danse ce soir. Raymond Gagnon.
Restaurant Sam Wong: Ce soir: au salon-bar, de 9h à 2h. Danse avec l'ensemble André Laforce.

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.
— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Toerama" (—) Couleur à 9h.20. "Le cocu magnifique" (4) 7h.15. FIN: 11h.

CANARDIERE: "Le gendarme se marie" (E-4) Couleur à 1h., 3h.50, 6h.45, 9h.35. "Capitaine Singrid" (6) Couleur à 2h.25, 5h.15, 8h.10. Continuel de 1h. à 11h.

CAPITOL: Représentation continue de 12h.30 à 11h.10. "Assassinats en tous genres" (4) (110 min.) Technicolor à 12h.30, 4h.05, 7h.35. "Fraulein Doktor" (—) (99 min.) Technicolor à 2h.25, 9h.30. Dernier programme complet à 7h.35.

CARTIER: "Les cinq hors-la-loi" (—) Couleur à 7h.15. Films-annonces: 8h.59. "La griffe" (—) Couleur à 9h.10, FIN: 11h.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "De sang-froid" (—) 7h.00. "La bataille d'Alger" (3) 9h.20.

CINEMA DE PARIS: "Autant en emporte le vent" (—) 12h.05, 3h.50, 7h.50.

EMPIRE: "Baisers volés" (2) 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. FIN: 11h.

IMPERIAL: "Piège à San Francisco" (6) 1h., 5h.58. "Dites jamais adieu" (—) 2h.35, 7h.43. "Scotland Yard au parfum" (—) 4h.24, 9h.22. FIN: 11h.16.

LAIRET: "Les cinq hors-la-loi" (—) Couleur à 7h.15. Films-annonces: 8h.59. "La griffe" (—) Couleur à 9h.10. FIN: 11h.

LIDO: "Pendulum" (4) 7h.50. "Cramponne-toi Jerry" (—) 9h.20.

ODEON - SALLE LE DAUPHIN: "Les jeunes fauves" (—) Couleur à 2h.20; 5h.50; 9h.30. "Duffy, le renard de Tanger" (—) Couleur à 12h.30; 4h.10; 7h.40. FIN: 11h.17.

ODEON - SALLE FRONTENAC: "Le mariage parfait" (—) Couleur à 12h.30, 3h.35, 6h.45, 10h.00. "L'homme à la jaguar rouge" (—) Couleur à 1h.55, 5h.10, 8h.25. FIN: 11h.27.

PIGALLE: "Les anges de l'enfer" (7) Scope, Couleur à 1h.00, 4h.00, 7h.00, 10h.00. "L'aventure vient de Manille" (6) Scope, Couleur à 2h.25, 5h.30, 8h.40.

PRINCESSE: "Pyjama pour deux" (—) 1h., 6h.28. "Le diable dans la peau" (—) 2h.52, 8h.20. "Mirage de la vie" (—) 4h.19, 9h.47. FIN: 11h.51.

STE-FOY — SALLE ALOUETTE: Le mercredi, samedi et dimanche: "Montery Pop" (5) Couleur à 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. FIN: 11h. Soirées: "Montery Pop" (6) Couleur à 7h.00 et 9h.00. FIN: 11h.

STE-FOY - SALLE CHAMPLAIN: Mercredi, samedi et dimanche: "OSS, espionnage à Tanger" (—) Couleur à 1h.15, 4h.35, 7h.40. "Parlons femmes" (—) 3h., 6h.10, 9h.30. FIN: 11h. "Parlons femmes" (—) 6h.10, 9h.30. "OSS, espionnage à Tanger" (—) Couleur à 7h.40. FIN: 11h.

ST-ROMUALD: "Tous les héros sont morts" (—) Scope, Couleur à 9h.10. "En pays ennemi" (5) Scope, Couleur à 7h.30.

SILLERY: "Les sables du Kalahari" (3) 7h.30. "Le plus dingue des agents secrets" (—) 9h.20. FIN: 11h.

Dans le monde des Arts et des Lettres

Nouvelle saison de théâtre à Limoilou

La troupe de théâtre "Le monocle" du CEGEP de Limoilou, troupe affiliée à l'ACTA, a terminé sa programmation pour l'année 1969-70. Cette troupe étudiante qui en est à sa seconde année, présentera à son public, en plus de deux créations inédites, "les purs" et "La messe rouge", un pièce de Marie-Claire Blais, "L'exécution", et une comédie d'André Roussin" "Lorsque l'enfant paraît".

La première représentation aura lieu samedi prochain, à l'auditorium du CEGEP de Limoilou. "Les purs" de Guy Genest et Thérèse Blais sera alors à l'affiche.

Subventions de $11,000

Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder $11,000 en subventions à cinq sociétés historiques du Québec. La société historique de Vaudreuil - Soulanges a reçu $5,000, celle de Québec $1,500, celle du comté de Missisquoi $1,000 et celle de St-Jérôme $500. Enfin, il a été attribué $3,000 à la société d'archéologie préhistorique du Québec.

La société de Québec et celle du comté de Missisquoi publient des bulletins qui constituent des compléments utiles aux travaux des spécialistes, des chercheurs, des historiens et des étudiants. La société du comté de Missisquoi encore et celle de Vaudreuil - Soulanges disposent d'un musée. Enfin ces sociétés s'occupent, dans la mesure où leurs indications peuvent être précieuses, de la restauration de divers lieux historiques.

La société d'archéologie préhistorique du Québec entreprend depuis trois ans des fouilles dans la région de Pointe - aux - Buissons près de Montréal et anime parallèlement un centre de recherches où sont assemblés et étudiés les divers spécimens trouvés.

2,219 heures de divertissement

Plus de 300 spectacles amateurs et professionnels ont apporté 2,219 heures de divertissement aux visiteurs de Terre des Hommes 1969.

La couronnement de tous ces spectacles fut sans contredit, le Festival des Etoiles qui a fait venir à la Place des Nations, au Kiosque international et au Théâtre du Canada, plus de 30 artistes du monde entier. Parmi ceux-ci: James Brown, Pete Seeger et Joan Baez; Mahalia Jackson, Robert Charlebois, Tiny Tim, Claude Léveillée, Gilles Vigneault, Ravi Shankar, José Greco, Monique Leyrac, Mathé Altéry, The Mothers of invention et Arthur Fiedler et ses Boston Pops.

La foule qui s'est rendue à Terre des Hommes pour assister à l'un ou à l'autre de ces sepctacles pouvait être évaluée de 20,000 à 40,000 visiteurs.

Lennon ne jouera pas le rôle de Jésus

LONDRES (AFP) — Parce que sa personnalité risque d'éclipser celle du Christ, John Lennon, l'intellectuel des Beatles, ne tiendra pas le rôle de Jésus dans une comédie musicale, qui doit être prochainement montée dans l'enceinte de la cathédrale Saint-Paul de Londres.

Telle est du moins la principale raison invoquée par la M.C.A., société productrice de la comédie, pour revenir sur son projet de confier le rôle du Christ à John Lennon. La MCA a précisé qu'après mure réflexion, il avait été jugé préférable de confier le rôle à un inconnu, qui n'a pas encore été choisi.

C'est la deuxième fois que John Lennon, en dépit de sa silhouette et de sa barbe biblique, voit s'évanouir l'espoir de prêter ses traits du Christ. En mars dernier, le producteur d'une série télévisée sur la vie de Jésus destinée à la BBC avait déclaré que le Beatle était le personnage idéal pour le rôle, mais la direction de la BBC en avait décidé autrement.

Version intégrale des discours du général de Gaulle

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle vient de donner son accord à la librairie Plon pour que celle-ci publie, entre le printemps et l'automne de l'année 1970, l'intégralité de ses discours et messages allant du 18 juin 1940 au 27 avril 1969.

Cette édition complète sera composée de cinq volumes et accompagnée de textes de présentation situant chaque intervention dans son cadre historique et politique.

Le premier tome, qui comprendra notamment les discours de guerre, paraîtra en avril et sera rapidement suivi du deuxième tome couvrant la période qui va de 1946 au retour au pouvoir du général de Gaulle, en 1958.

Evelyne Crochet aux Nations unies

NATIONS UNIES (AFP) — La pianiste française Evelyne Crochet, l'actrice mexicaine Maria Douglas et la danseuse indienne Vyjayanthimala prendront part à la soirée annuelle qui aura lieu le 10 décembre dans la salle de l'Assemblée générale des Nations unies pour célébrer le vingt et unième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Mademoiselle Crochet jouera des oeuvres de Liszt et Albeniz. Mademoiselle Maria Douglas chantera le "Concerto pour une voix" intitulé "Une voix dans le désert" et la danseuse indeinne Vyjayanthimala viendra spécialement de Bombay pour interpréter une danse de Bharata Natyam.

Un fils pour Joan Baez

PALO ALTO, Calif. (AFP) La chanteuse Joan Baez Harris a donné naissance à un fils mardi soir, à l'hôpital de l'université Stanford, de Palo Alto, Californie.

Mme Harris, 28 ans, espère à Noël pouvoir emenner l'enfant à la prison de Safford, Arizona, pour le montrer à son père David Harris. Ce jeune homme de 23 ans purge une sentence pour avoir refusé de faire son service militaire.



L'actrice Ethel Merman est allée féliciter Guy Lombardo, mercredi soir dernier, après qu'il eut donné un concert au Carnegie Hall. C'était la première fois, en 45 ans de métier, que Lombardo jouait dans cette salle célèbre. (Téléphoto PA)

MATINÉE POUR ENFANTS
SAMEDI APRES-MIDI A 1hre
ENFANTS 50¢ ADULTES 75¢
"TAVERNE DE L'IRLANDAIS"
en vedette JOHN WAYNE
LEE MARVEN
en couleur
— Aussi —
"ROBINSON CRUSOE SUR MARS"
EN COULEUR
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER
PLACE LAURIER, 656-9922
Un cinema FAMOUS PLAYERS

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS
ACHETEZ DES LIVRETS DE BILLETS DES CINEMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

14 ANS
Un film de FRANCOIS TRUFFAUT
"BAISERS VOLES"
Couleur + avec Jean-Pierre Laud - Delphine Seyrig. Meilleur films Grand Prix du Cinéma Français.
Horaire: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.
EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

2e Semaine
POUR TOUS
JANIS JOPLIN AVEC BIG BROTHER ET THE HOLDING COMPANY - SCOTT McKENZIE - MAMAS AND PAPAS - CANNED HEAT - HUGH MASEKELA - JEFFERSON AIR PLANE AVEC GRACE SLICK - ERIC BURDON AND THE ANIMALS - THE WHO - COUNTRY JOE AND THE FISH - OTIS REDDING - JIMI HENDRIX - RAVI SHANKAR
MONTEREY POP
4 phases stéréo - en COULEUR PAR D. A. PENNEBAKER
TOURNE AU FESTIVAL POP INTERNATIONAL DE MONTEREY - UNE PRESENTATION FILM CANADA
Représentation complète 7h. et 9h.
Enfants moins de 14 ans 75¢
Etudiants en tout temps $1.00
ALOUETTE
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

CINE-CLUB INTERNATIONAL PRESENTE DEMAIN
"Meilleur FILM DE L'ANNEE!" "Meilleur acteur!" PAUL SCOFIELD "Meilleur directeur!" FRED ZINNEMANN "Meilleur scénario!" ROBERT BOLT
LE FILM DE FRED ZINNEMANN
UN HOMME POUR L'ETERNITE
A MAN FOR ALL SEASONS
TIRE DE LA PIECE DE ROBERT BOLT
Aussi
LES FAUSSES INGÉNUES
Avec CHRISTINE KAUFFMANN et JEANNE VALERIE
Dernier jour
LA BATAILLE D'ALGER DE SANG FROID
CINEMA LE BIJOU
15, Chemin Ste-Foy
Québec - Tél.: 522-7956

UN SEUL BAISER DECLENCHA UNE GUERRE DIABOLIQUE !
18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
VERSION FRANÇAISE
Fraulein DOKTOR
EN COULEUR
SUZY KENDALL, KENNETH MORE, CAPUCINE, JAMES BOOTH
Produit par DINO DE LAURENTIIS
ASSASSINATS en tout genre
2e FILM
en COULEUR
CURT JURGENS, OLIVER REED, TELLY SAVALAS, DIANA RIGG
AUJOURD'HUI!
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300
Depuis 12h.30
Der. spectacle comp. à 7h.35

CINEMA DE PARIS
TÉL.: 522-7811
A L'AFFICHE
14 ANS
UN CHEF-D'OEUVRE
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
CLARK GABLE
VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA de HAVILLAND
EN COULEURS

La création cinématographique la plus sensationnelle! Le défi le plus incroyable lancé au monde libre!
14 ANS
YUL BRYNNER
DANS
"LA GRIFFE"
PLUS
JAMES STEWART · HENRY FONDA
DANS
"LES CINQ HORS-LA-LOI"
TECHNICOLOR
BRITT EKLAND · CLIVE REVILL · ANTON DIFFRING · MOIRA LISTER · LLOYD NOLAN
FRANK TARLOFF et ALFRED HAYES - FRANK TARLOFF - HENRY S. MAXFIELD - HAL E. CHESTER - TECHNICOLOR
LOCKWOOD · JAGGER · BEGLEY · FLIPPEN
AUJOURD'HUI!
CARTIER
1019, AVENUE CARTIER
525-9340
LAIRET
1044, 3e AVENUE, 523-5050
Représentation complète à 7h.15

"UN FILM EMOUVANT ET MYSTERIEUX!"
-Kathleen Carroll, N.Y. Daily News
"ALLIE LA PIETE ET LA PROFANATION, LE SEXE ET LA SPIRITUALITE, LA PERVERSION ET L'EXALTATION D'UNE FACON GENIALE QUI FRISE A LA FOIS LA REVERENCE ET LE SACRILEGE!"
-Joseph Galmis, Newsday
18 ANS réservé aux adultes
THE WALTER READE ORGANIZATION PRESENTE
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
teorema
VERSION ORIGINALE SOUS-TITRES ANGLAIS
EN COULEUR
VEDETTES
TERENCE STAMP · SILVANA MANGANO
UNE PETILLANTE COMEDIE...
"LE COCU MAGNIFIQUE"
avec CLAUDIA CARDINALE - UGO TOGNAZZI
AUJOUR-D'HUI!
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER
PLACE LAURIER, 656-9922
REPRESENTATION COMPLETE A 7h.15

LE PIGALLE
315 ST-JOSEPH EST
TEL.: 525-9724
COMMENCANT DEMAIN
Un reportage fascinant sur une des plaies de notre epoque!
18 ANS réservé aux adultes
DISTRIBUTION ASTRAL FILMS
LE MONDE IMPITOYABLE DES STRIPTEASEUSES!
La Nuit La Plus CHAUDE
ILS ETAIENT A LA RECHERCHE DE SENSATIONS NOUVELLES!
Violence de la Nuit
2
GRANDS FILMS EN COULEURS
Dernier jour: "LES ANGES DE L'ENFER" - "L'AVENTURE VIENT DE MANILLE"

VITTORIO GASSMAN · SYLVA KOSCINA · GIOVANNA RALLI
ELEONORA ROSSI DRAGO · WALTER CHIARI
18 ANS réservé aux adultes
UN FILM D'ACTION...
"OSS ESPIONNAGE A TANGER"
EN COULEUR
LOUIS ANN DAVILA CASTOR
PLUS
DES FEMMES JEUNES, EXCITANTES ET REMPLIES DE PROMESSES...
PARLONS FEMMES
AUJOURD'HUI!
CHAMPLAIN
2500, BOUL. LAURIER
PLACE STE-FOY, 656-0592
DEPUIS 6H.10
DERNIER SPECTACLE COMPLET A 7H.40

RADIO-TELEVISION

Le canal 10, cette année encore, organise un "concours de la belle Canadienne" et donne comme raison l'obligation dans laquelle se trouvent les dirigeants des stations de télévision de rechercher constamment de nouvelles figures et personnalités féminines.

Pour la troisième année consécutive, on lance donc cette "campagne" afin de trouver un nouveau visage féminin pour le petit écran. On peut cependant se demander quand on pourra voir ce "nouveau visage féminin". En effet, les apparitions de Solange Sylvestre (Belle Canadienne en 1968) et de Francine Moran (1969) ne nous ont pas du tout convaincus du sérieux des intentions de ceux qui organisent le concours. On a bien vu Mlle Moran l'été dernier, dans une série d'émissions qui a été abandonnée et que personne n'a regrettée, mais à part cela, ses apparitions, comme celles, d'ailleurs de Mlle Sylvestre qui l'avait précédée au titre de Belle Canadienne, ont été plutôt rares au petit écran.

Comme nouveaux visages, le téléspectateur a surtout droit à Gilles Latulippe, Réal Giguère, Fernand Gignac, aux membres quasi réguliers des équipes des émissions-quizz et des séries dites "comiques". Si l'on voit beaucoup — certains prétendront même trop — Réal Giguère et Claude Blanchard, les visages féminins restent plutôt rares, si l'on excepte Françoise Gaudet-Smet le matin et les grandes fantaisistes du "Cinq à Six", le soir. Ces dames ne sont peut-être pas toujours libres de travailler ici ou là, mais si la Belle Canadienne devait être régulièrement de l'équipe d'une émission, les





Juliette Huot et Françoise Gaudet-Smet sont deux visages familiers des habitués du petit écran. Si elles ne sont pas de nouveaux visages féminins de la télévision, on ne peut blâmer les autorités des postes montréalais de miser sur les valeurs sûres qu'elles représentent.

autorités du canal 10 et des postes qui présentent certaines de ses émissions, de même que les téléspectateurs, ne s'en plaindraient sans doute pas.

On demande aux candidates d'être âgées de 18 à 30 ans, de posséder un certificat de 12e année, de présenter deux photos de tête et en pied, d'être vive, expressive, chercheuse, calme, posée, gracieuse, active, intelligente ... Avec toutes ces qualités, la perle rare devrait être susceptible sinon d'animer, du moins d'assister l'animateur d'une émission. En optant pour une présence féminine au petit écran, les autorités du canal 10 réussiraient peut-être à convaincre leurs animateurs - vedettes qu'ils ont besoin de vacances et de recyclage ... Sans compter que le concours deviendrait d'autant plus intéressant pour les éventuelles candidates au titre de "Belle Canadienne".

LA FIN DE SEMAINE A LA TELEVISION

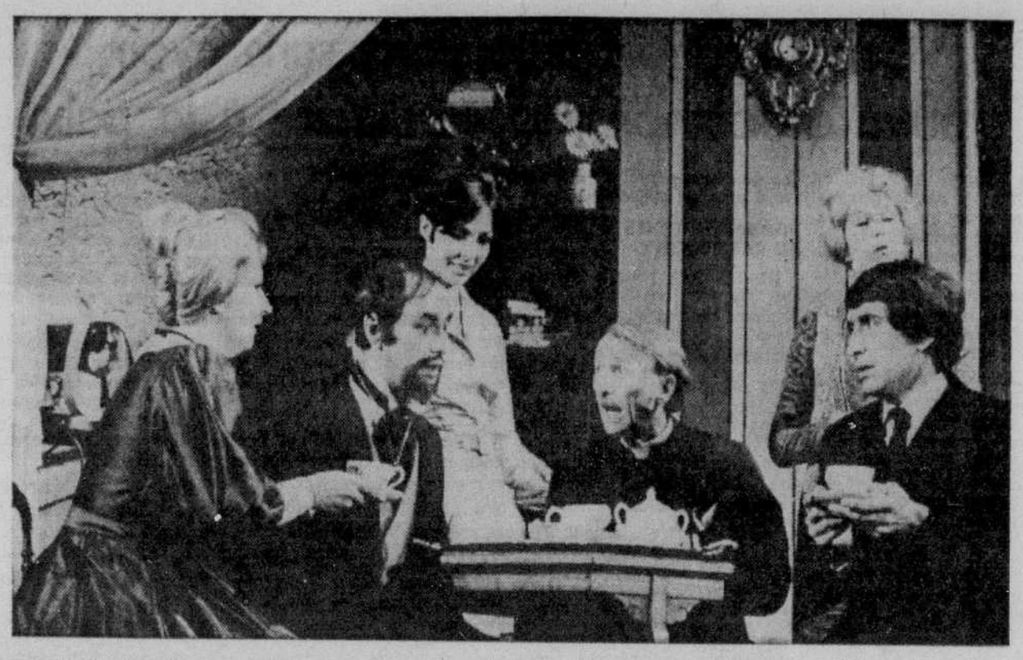
Si les "2-D", le magazine de potins du monde des spectacles présenté deux fois la semaine par Radio-Canada, souffre de la fausse bonhommie de ses deux animatrices et devient un banal 30 minutes de bavardages ennuyeux, on ne peut en dire autant de "La semaine à Québec", émission réalisée par Michel Beaulieu et présentée tous les vendredis soirs au canal 11. Si les résultats obtenus ne sont pas toujoures probants, les téléspectateurs ne peuvent que constater les efforts que font, sur le plan visuel, les réalisateurs du poste local de Radio-Canada. Jean Leblond, surprend: d'une semaine à l'autre, d'un mardi à un jeudi, cet obsédé de l'image à toutes les audaces et ceux qui travaillent avec lui subissent forcément son influence. Certains réalisateurs de Montréal devraient peut-être venir passer quelques semaines à Québec, histoire de se recycler ...

Au canal 11, samedi midi, **"Si jeunesse pouvait"** (12h30) traitera des unions libres entre jeunes gens. A partir de témoignages, l'animateur Jacques Jobin amènera le téléspectateur à constater que selon les milieux et les occupations, l'opinion des jeunes varie sur ce sujet.

Jacques Duval revient, à la demande générale, samedi après-midi, à 16h30, traiter de tout ce qui intéresse l'automobiliste à **"Prenez le volant"**. En plus de procéder à l'essai de certaines voitures, Jacques Duval tiendra cette année une rubrique sur l'entretien des véhicules.

Dimanche soir, Yves Corbeil fera **"Zoom"** sur Aglaé, Jacques Michel, Nicole et Frédéric et Fernand Gignac. Aux **"Beaux dimanches"** le théâtre Alcan présentera une comédie de Louis Valle, "A la monnaie du pape", avec une distribution composée de Lucille Cousineau, Janine Sutto, Yves Létourneau, Georges Groulx, Gaétan Labrèche, Benoît Marleau, Françoise Lemieux et Camille Ducharme. C'est une réalisation en couleur de Jean Dumas qui a également signé la mise en scène.

Soulignons que lundi soir, Jean-Pierre Ferland recevra Serge Gainsbourg, à **"Salut Jean-Pierre"** et que Jean Ducharme et Louis Martin rencontreront le boxeur Donato Paduano,



"A la monnaie du pape", une comédie en quatre actes, de Louis Velle prendra l'affiche des "Beaux dimanches" dimanche soir, le 7 décembre, à 20h30, à la télévision de Radio-Canada.

à la veille de son combat avec Joey Durelle, à **"Format 30"**, lundi le 8.

A Télé-4, ce soir, France Fortin et ses invités traiteront du vol à l'étalage, à **"Noir sur blanc"**. Cette émission est diffusée à compter de 22h00.

Les émissions jeunesses **"Allez-4"** et **"Jeunesse d'aujourd'hui"** seront consacrées, samedi à Franco, Marie Savard, Valentin, les Alexandrins, Marc Hamilton, Marie-France Aquin et Marc Lepage ("Allez-4") et à Dany Aubé, Renée Claude, Jean-Loup Chauby, les Bel Canto et Bobby Leclerc ("Jeunesse d'aujourd'hui").

Dimanche midi, à 10h45, Pierre Laporte sera à **"Francparler"**.

Pour sa part, André Sirois recevra, à **"Match"** (14h00) Claude Raymond des Expos de Montréal, Claude Boilard, président du club d'autos-neige de Portneuf, Yvon Blobinski, de la ligue de hockey du "gouvernement" et le Dr Paul Desruisseaux qui parlera de la médecine du sport. On présentera aussi un reportage sur Rod Laver le meilleur joueur de tennis au monde en 1969.

Julie Arel, les Danseurs de Madrid, Shirley Théroux, Marc Gélinas et les Feux-Follets seront de la distribution du **"Rideau s'ouvre"**, dimanche soir, à 19h00.

"Au bout du fil", le lundi à 13h30, André Jean et Lise Leclerc recevront mardi le 9 décembre, M. Jacques Gran, podiatre. Mercredi, Gilbert Gagnon et Jean-Paul Lavoie parleront du choix des vins et jeudi, John Kelly discutera de mode. **(MRC)**

Aznavour, de retour au Québec

Charles Aznavour est de retour au Québec, mais cette fois-ci, il ne viendra pas chanter dans la vieille Capitale.

Il sera pendant une semaine à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts jusqu'à dimanche soir inclusivement, se rendra à St-Jérome, Ste-Thérèse, St-Damien et Schefferville puis reviendra à la Place des Arts les 11, 12, 13 et 14 décembre.

En février, il sera à Broadway et reviendra au Canada en mai pour une tournée provinciale.

Le chanteur, qui est à conquérir le marché américain, vient de faire la musique d'un film (Love Story) américain et de recevoir l'Ascap Country Music Award aux Etats-Unis.

Dario Fo enthousiasme un producteur anglais

MONTREAL - Oscar Lewenstein, producteur d'un des grands succès du cinéma anglais **"Tom Jones"** de passage à Montréal au cours du week-end dernier, a assisté au spectacle du TNM "Faut jeter la vieille" de Dario Fo, mis en scène par Paul Buissonneau. Lewenstein, producteur de films et de spectacles pour le théâtre à Londres, est universellement connu pour ses grandes productions dont, outre "Tom Jones", "The Knack" et **"La mariée était en noir"**, dernier film de François Truffault avec Jeanne Moreau.

Toujours à la recherche de spectacles de qualité, Lewenstein après avoir assisté a **"Faut jeter la vieille"** de Dario Fo au TNM a quitté Montréal pour New York afin de rencontrer l'agent de Dario Fo en Amérique. Son intention est de présenter cette oeuvre de Dario Fo dans son théâtre de Londres, une ancienne usine de machine à vapeur transformée en théâtre en rond, qui a accueilli récemment le Living Theatre.

Diana Rigg au cinéma

Ceux qui ont regretté le départ de la jolie Diana Rigg (Emma Peel) de la série "Chapeau melon et bottes de cuir" pourront se consoler en allant voir le dernier film James Bond, "On Her Majesty's Service Secret".

En effet, la comédienne y tient un de ses premiers rôles dans un film à gros budget, celui de la femme qu'a épousé James Bond. Au début du film, elle tente de se suicider et à la fin, elle tombe sous les balles d'une mitraillette.

PRINCESSE-IMPERIAL
Jour .75 - 18 ans - Soir $1.00 | $1.00 - TOUS
● PYJAMA POUR DEUX ● LE DIABLE DANS LA PEAU ● MIRAGE DE LA VIE
● SCOTLAND YARD AU PARFUM ● DITES JAMAIS ADIEU ● PIEGE SAN FRANCISCO
Continuel
Vend., Sam., Dim. seulement

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Eglise, St-Romuald — Tél.: 839-6553
TOUS LES HEROS SONT MORTS
ROD TAYLOR CLAUDIA CARDINALE
EN COULEURS
14 ans
EN PAYS ENNEMI
Tony Franciosa - Anjanette Comer
Couleurs

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272
14 ANS
JERRY LEWIS plus drôle que jamais dans
CRAMPONNE-TOI JERRY!
Peter Lawford - Anne Francis - Couleurs
2e film:
PENDULUM
George Peppard - Technicolor
DEMAIN, SAMEDI, A 1h. P.M.
2 GRANDS FILMS EN COULEURS POUR LES ENFANTS
Entrée 50

Genevieve Grad, la petite religieuse et la Brigade de St-Tropez vous invitent au mariage
14 ANS
LE GENDARME se marie
EN COULEURS
UN TORRENT DE RIRE... avec le ROI de la Comédie...
LOUIS DE FUNES
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
capitaine singrid
avec ELGA ANDERSEN
STATIONNEMENT GRATUIT
CANARDIERE
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE - 661-8575

ASTRONOMIE ★
Sous les auspices de la Société Royale d'Astronomie du Canada, Centre de Québec
Dimanche le 7 décembre 1969, à 20 heures, au Pavillon Vachon (local 2830) de l'Université Laval, une conférence par M. Jean-Paul Boudreault, du département de physique de l'Université Laval.
Sujet: Construction d'une Station Astronomique par l'Université Laval.
Il y aura également projection de diapositives du film Apollo 11 et Apollo 12.
L'entrée est libre. Cordiale invitation à tous.

BIENTOT!
POUR TOUS
AstériX ET CLEOPATRE
Centre d'Achats Canardiere - 661-8575
CANARDIERE

Un étincelant festival de musique, de chansons et de danses russes.
L'ORCHESTRE de Balalaikas
OSIPOV
65 musiciens
avec de réputés solistes de l'OPERA BOLSHOI de l'OPERA de LENINGRAD des danseurs MOISEYEV
THEATRE CAPITOL
11, 12, 13 déc.
Tout le génie musical et l'exubérance du peuple russe éclatent dans cet éblouissant festival.
LOCATION: $3, $4, $5.

MATINEE PAQUET-LALIBERTE
Cinéma pour les jeunes!
Demain, samedi une seule représentation à MIDI
"JACK LE TUEUR" DE GEANTS
POUR TOUS
admission: 75¢
en Couleur
L'EPÉE DE MONTE CRISTO
EN COULEUR
ODEON LE DAUPHIN

DANSE
DU NOUVEAU... au Château Lac Beauport
...rendez-vous avec
★FRITZ PEREIRA
ET SON ENSEMBLE
Tous les vendredis soir, samedis soir et les dimanches après-midi de 2h. à 6h.
Rés.: 849-4468
Fritz Pereira Quartet

Invitation!!!
Au "GUITARE-BAR"
Venez entendre vos airs préférés au son de la guitare, interprétés par
FLORIANT LAMBERT
à partir de 10h. p.m. du lundi au samedi
SPECIAL entre 5h. et 6h.
2 CONSOMMATIONS POUR LE PRIX DE UNE
2955 boul. Laurier, Ste-Foy - Qué. 10
Tél.: 653-8721
La diligence

AVIATION
Cours d'Entrainement pour Jeunes Hommes et Jeunes Filles
Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11e année. Voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec compagnies d'Aviation commerciales. Nous vous offrons une chance de vous entraîner comme préposés aux passagers, agent de communication, opérateurs, préposés au bagage, agent de Gares-Aériennes, préposés aux billets, etc.
La période initiale d'entrainement n'affectera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ceci sans obligations de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à Airline Training Division, Dept. 74Q-129, Atlantic School,
DEPT 2747 LE SOLEIL
Une connaissance de l'Anglais est ESSENTIELLE

En vedette le 15 décembre à 8h.45
Charles Aznavour
A l'Ecole Normale St-Damien
DE BELLECHASSE

LES CINEMAS ODEON
CE NE SONT PAS ENCORE DES ADULTES CE NE SONT PLUS DES ENFANTS CES ADOLESCENTS...
SONT AUSSI DURS QUE LES PAVES D'UNE GRANDE VILLE...
AUSSI PATHETIQUES QU'UNE GOSSE DE 16 ANS QUI CONNAIT TOUT DE LA VIE!
14 ans
2e semaine
SIDNEY POITIER
LES JEUNES FAUVES
couleurs
Samedi, première représentation à 4 h.
HORAIRE: JEUNES FAUVES: 2.20 - 5.50 - 9.30 DUFFY: 12.30 - 4.10 - 7.40
2e FILM! d'une beauté sauvage...
DUFFY
JAMES COBURN LE RENARD DE TANGER SUSANNAH YORK
LE DAUPHIN
L'Amour Physique et son importance dans la vie intime du couple
2e SEMAINE
18 ANS ADULTES
L'OUVRAGE LE PLUS MARQUANT DE NOTRE SIECLE! du Dr VAN DE VELDE
Plus de 20,000,000 d'exemplaires vendus à travers le monde!
2e GRAND FILM EN COULEUR
Un face à face avec la mort
"L'homme à la Jaguar rouge"
George Nader
En couleur
le mariage parfait
EN COULEURS
EVA CHRISTIAN ● GUNTHER STOLL
FRONTENAC
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 ● Stationnement intérieur ● Parc-Auto Paquet & Laliberté

Vietnam

Hausse du dollar sur le marché noir de Saigon

SAIGON (AFP) — Le dollar a atteint son cours le plus haut au marché noir, à Saigon, depuis le début de la guerre au Vietnam.

Une semaine après le début de la campagne lancée par la police sud-vietnamienne pour mettre fin au gigantesque trafic de devises et de marchandises volées dans les entrepôts américains, le dollar américain était échangé mercredi pour 300 piastres sur le marché parallèle, contre 118 au cours officiel, indique l'Agence américaine pour le développement international (US AID).

La police sud-vietnamienne et les services chargés de la répression des fraudes ont multiplié les contrôles et les perquisitions, ces derniers jours, dans l'espoir de limiter le trafic qui, selon un sénateur américain, porterait sur des millions de dollars. Mais selon les observateurs, les réseaux de trafiquants seront très difficiles à démanteler.

Le départ progressif des troupes américaines est une autre cause de raréfaction et de renchérissement du dollar. Les rentrées de devises diminueront, selon les experts, de 300,000 dollars par mois, à partir de la fin de l'année.

D'autre part, depuis le 1er juillet, 5% des civils sud-vietnamiens travaillant pour le compte des Américains ont été licenciés, à la suite de la diminution des grands travaux effectués au Vietnam par des entreprises américaines. Ces licenciements iront en s'aggravant dans les prochains mois. 153,000 civils vietnamiens travaillent actuellement pour les Américains.

Cabot-Lodge quitte Paris sans avoir trouvé de compromis nécessaire à la paix

PARIS (d'après AFP, Reuter, AP et UPI) — Aucun progrès n'a été enregistré au cours de la 45ème séance plénière de la conférence de Paris sur le Vietnam au cours de laquelle M. Henry Cabot-Lodge, démissionnaire depuis 15 jours, dirigeait pour la dernière fois la délégation américaine.

Un "entretien d'adieu" de trente minutes, durant la "pause thé", entre M. Cabot-Lodge et son homologue nord - vietnamien, M. Xuan Thuy, constitua peut-être, suivant la formule du porte - parole américain, le seul "contact substantiel" de la journée.

M. Cabot-Lodge a profité de cette entrevue, qu'il avait sollicitée, pour présenter officiellement au chef de la délégation de Hanoi son successeur provisoire, M. Philip Habib, tandis que M. Xuan Thuy avait à ses côtés son adjoint, M. Ha Van Lau, spécialiste des "rencontres secrètes de l'année dernière".

Quant à la séance proprement dite, elle fut en fait un véritable constat d'échec. Les représentants de Hanoi et de Washington se sont rejetés réciproquement l'un sur l'autre la responsabilité de l'impasse actuelle et tous les arguments ressassés au cours des 44 séances précédentes ont été à nouveau présentés.

BOMBARDEMENTS AU CAMBODGE

D'autre part, pour la deuxième journée consécutive, des bombardiers américains ont pilonné des positions nord - vietnamiennes au Cambodge.

Un porte - parole militaire a expliqué que ces bombardements étaient nécessaires pour diminuer la pression sur le poste des forces spéciales de Cai Cai à quatre milles de la frontière cambodgienne.

Selon le général Pham Van Phu, de l'armée sud - vietnamienne, les troupes sud - vietnamiennes ont capturé un document soutenant que le Cambodge a accordé la liberté de mouvement aux forces nord - vietnamiennes dans l'une de ses provinces.

Par contre le Cambodge a accusé les Etats-Unis et le Sud - Vietnam d'avoir tué plus de 300 Cambodgiens et en avoir blessés 700 au cours d'opérations militaires et a demandé de "cesser la guerre d'extermination".

Selon le gouvernement Cambodgien, tous les morts et blessés sont exclusivement des civils et militaires cambodgiens et non des Vietnamiens.

Ces accusations ont été publiés dans un livre blanc remis hier aux Nations-Unies.

CESSEZ-LE-FEU

Par ailleurs, les Etats-Unis et le Sud-Vietnam ont annoncé hier qu'ils observeraient un cessez-le-feu de 24 heures le jour de Noël et du premier de l'an pour des "raisons humanitaires".

Le président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu a annoncé ces deux cessez-le-feu 90 minutes après avoir rencontré pour la troisième fois en cinq jours l'ambassadeur américain Ellsworth Bunker.

Le président a précisé que le cessez-le-feu débutera à 18 heures la veille de Noël et du premier de l'an pour se terminer à 18 heures le 25 décembre et le 1er janvier.

Les députés saigonnais étudient les cas de trois députés-collaborateurs

SAIGON (AFP) — La Chambre basse sud-vietnamienne s'est réunie aujourd'hui en séance plénière pour examiner les cas de trois députés accusés par le président Nguyen Van Thieu de "collaboration avec les communistes" et pour discuter d'une éventuelle levée de l'immunité des trois parlementaires.

Il s'agit des députés Tran Ngoc Chau, dont le frère a été condamné en juillet par un tribunal militaire pour espionnage, Hoang Ho et Pham The Truc, actuellement à l'étranger.

Le député Tran Ngoc Chau, mis en cause par le chef de l'Etat, s'est attaqué de nouveau à M. Nguyen Cao Thang, assistant spécial du président. "Le président ou n'importe quelle personne influente ne peut porter atteinte à mon honneur", a-t-il dit.

M. Ngo Cong Duc, du "Bloc social", a de son côté mis en doute l'authenticité des dossiers transmis par l'exécutif. "Le président Thieu", a-t-il déclaré, "a outre-passé ses pouvoirs; c'est l'assemblée qui doit se prononcer sur le comportement de ses membres."

M. Ngo Cong Duc a également accusé le président Thieu de "vouloir saper l'assemblée" en lui envoyant des dossiers "douteux".

Cinquante-quatre des 96 députés présents ont voté l'ajournement des débats en attendant qu'une commission spéciale d'enquête soit désignée.

Offrez des certificats cadeaux Paquet

Comblez vos désirs des fêtes chez Paquet
CENTRE-VILLE



Pour la période des Fêtes

crèches assorties

Choix de quinze modèles comprenant étables et personnages variés. Fabrication solide. Belle apparence. 2.39 - 3.99 - 6.49 - 8.59 - 16.99 - 22.49



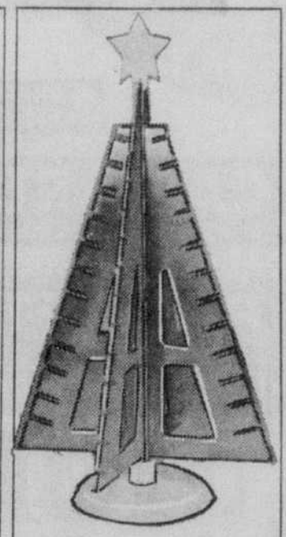
Pin Ecossais

Vert forêt. L'arbre artificiel le plus naturel. Pour la T.V. ou la table. Hauteur 3 pieds. 5.99



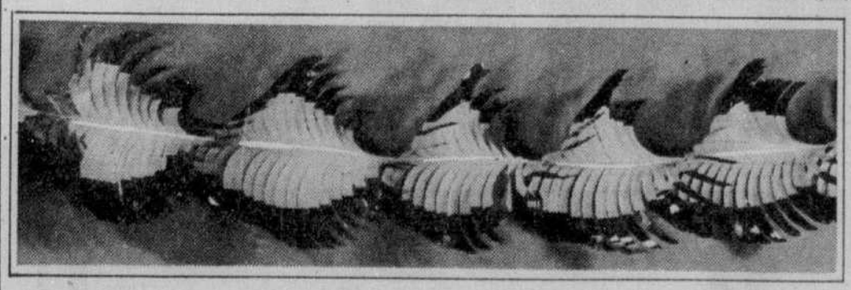
Bas de Noël

Ensemble de petits bas, servant à offrir de l'argent. A suspendre dans l'arbre de Noël. L'ensemble .69



Porte-cartes

En forme d'arbre de Noël. Servant à étaler les cartes de souhaits. Hauteur 10 pouces. Spécial .66



Guirlandes 30 pieds

Pour suspendre au plafond. Très décoratives. 2.69



Guirlandes en vinyle blanc

Chaîne et niches avec décoration de feuilles de houx. Longueur 9 pieds 2.19

Paquet, décoration des Fêtes, rayon 31, troisième étage.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H.30 P.M.
JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT.

Offrez des certificats cadeaux Paquet

Comblez vos désirs des fêtes chez Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Un passeport de plaisir sur terre ou sur mer



tasco®

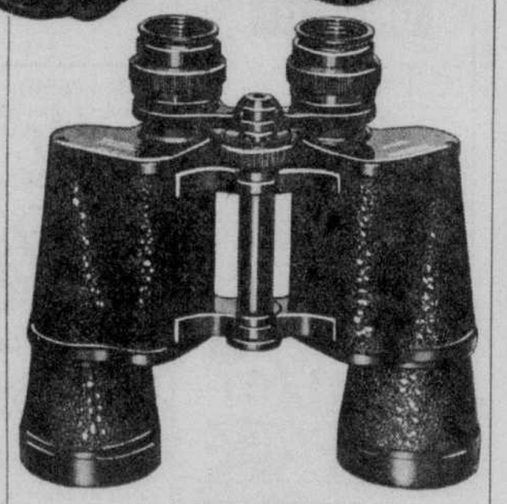
Jumelles

7 x 35

Vision grand angle, de 551 pieds à 1000 verges. Mise au point centrale. Boîtier unifié très léger. Etui et courroies inclus. 39.95

Paquet, appareils de photo, rayon 66, rez-de-chaussée

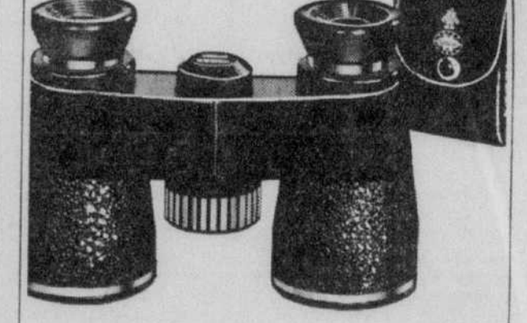
16 jours d'achats avant Noël



Jumelles 7 x 50

Superbes jumelles pour vision la nuit ou le jour à focale de 50 MM. Mise au point centrale, rapide. Etui inclus. 26.95

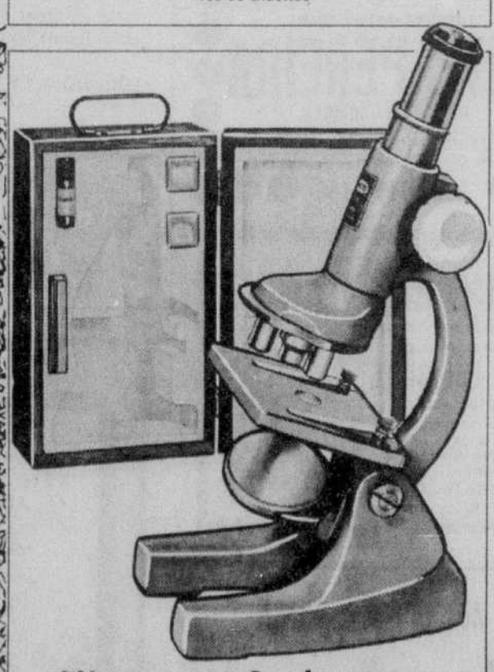
Paquet, appareils photographiques, rayon 66, rez-de-chaussée



Jumelles 4 x 30

Un petit bijou de jumelles pour le théâtre, ainsi que les événements sportifs. Complètes avec dragonne. Etui. 12.95

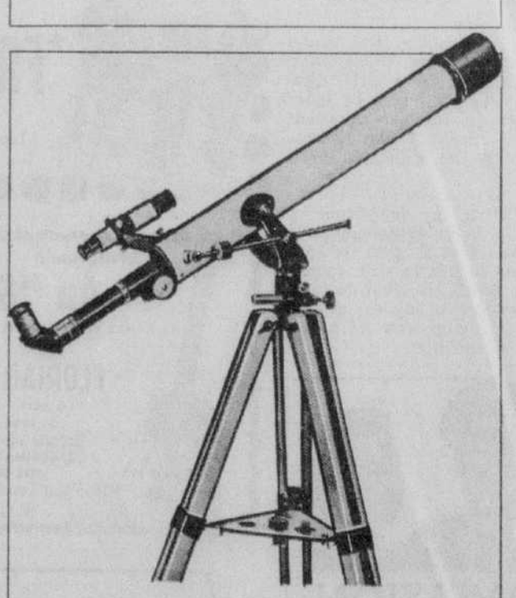
Paquet, appareils photographiques, rayon 66, rez-de-chaussée



Microscope Sophomore

Idéal pour le jeune scientiste. Comprend: microscope, puissance de 75X à 600X, lamelles préparées et vierges, fibre, etc. Coffret inclus. 11.95

Paquet, appareils photographiques, rayon 66, rez-de-chaussée



Télescope Cosmic

Puissant télescope réfractaire à trois oculaires permettant un rapprochement de 30X à 180X. Filtre à soleil, trépied inclus. 49.95

Paquet, appareils photographiques, rayon 66, rez-de-chaussée

TELEPHONE D'AFFAIRES, CENTRE-VILLE: 524-5121

Gagnez un voyage aller-retour Montréal-Madrid pour deux personnes par avec allocation de voyage de $300.00

CP Air



Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables du Centre-Ville et de Place Laurier. Déposez-les dans les boîtes spéciales placées à cet effet. TIRAGE le 2 janvier.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H.30 P.M. — JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT

Un tarif préférentiel américain pour l'Amérique latine ne serait pas recommandable

WASHINGTON (AFP) — Après trois jours d'enquête le Congrès des Etats-Unis n'est guère incité à accorder à l'Amérique latine les préférences tarifaires spéciales suggérées par le président Nixon.

Depuis mardi une dizaine d'économistes américains et étrangers sont venus expliquer à la commission économique mixte du Sénat et de la Chambre qu'un tel régime préférentiel aurait plus d'inconvénients que d'avantages pour les pays latino-américains.

Cette opinion a été très bien résumée hier par le professeur Raymond Vernon, de Harvard, qui a déclaré: "C'est le sentiment de dépendance envers les Etats-Unis qui explique en grande partie la méfiance et les tensions qui existent en Amérique latine. Si nous tombons dans un système spécial de préférences pour l'Amérique latine, il est probable que ce nouveau lien sera néfaste pour nos relations avec cette région".

Le professeur Vernon a ajouté: "La tendance récente des pays d'Amérique latine à diversifier leurs marches d'exportation en vendant davantage à l'Europe ou entre eux est un développement salutaire pour eux aussi bien que pour nous. J'espère que nous allons encourager cette tendance plutôt que faire le contraire".

La discussion devant la commission parlementaire a d'ailleurs largement débordé le simple problème des préférences tarifaires spéciales pour considérer l'ensemble des relations économiques entre les Etats-Unis et l'Amérique latine. Le sentiment général est qu'elles sont déjà trop étroites.

L'économiste français Pierre Uri a critiqué à ce propos l'esprit du rapport Rockefeller et de la politique latino-américaine formulée le 31 octobre par le président Nixon. "Il serait très dangereux d'enfermer l'Amérique latine dans un tête-à-tête avec les Etats-Unis", a-t-il dit. "Le Canada, l'Europe occidentale et le Japon devraient être associés davantage à la politique des Etats-Unis envers l'Amérique latine".

Un autre professeur d'économie à Harvard, M. Francis Bator, a souligné pour sa part que les Etats-Unis avaient trop d'intérêts de toutes sortes dans les autres parties du monde pour accentuer leurs liens avec l'Amérique latine.

Les deux seules voix qui ont été entendues pendant ces trois jours en faveur des préférences spéciales pour l'Amérique latine ont été celles d'un homme d'affaires nord-américain, M. Arthur Watson, président de "I.B.M." et de l'économiste brésilien, M. Roberto de Oliveira Campos.

Le premier n'a pas caché qu'il pensait surtout aux intérêts nord-américains en Amérique latine. Il a avoué qu'il avait été frappé, en accompagnant le gouverneur Nelson Rockfeller dans ses voyages en Amérique latine, par le fait que beaucoup de matériel et d'équipement qui venaient autrefois uniquement des Etats-Unis étaient maintenant achetés en Europe occidentale. "Il est temps que nous fassions quelque chose pour les pays d'Amérique latine si nous ne voulons pas perdre nos positions", a-t-il dit.

Le second est peut-être favorable aux préférences spéciales parce que le Brésil est un des deux ou trois pays latino-américains qui soient en mesure d'accroitre leurs exportations de produits manufacturés ou semi-manufacturés aux Etats-Unis.

Les avertissements donnés par les professeurs au Congrès contre les préférences spéciales ne sont finalement pas trop décevants dans la mesure où les gouvernements des pays latino-américains eux - mêmes ne voient pas ces préférences avec beaucoup de faveur.

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.30 p.m.

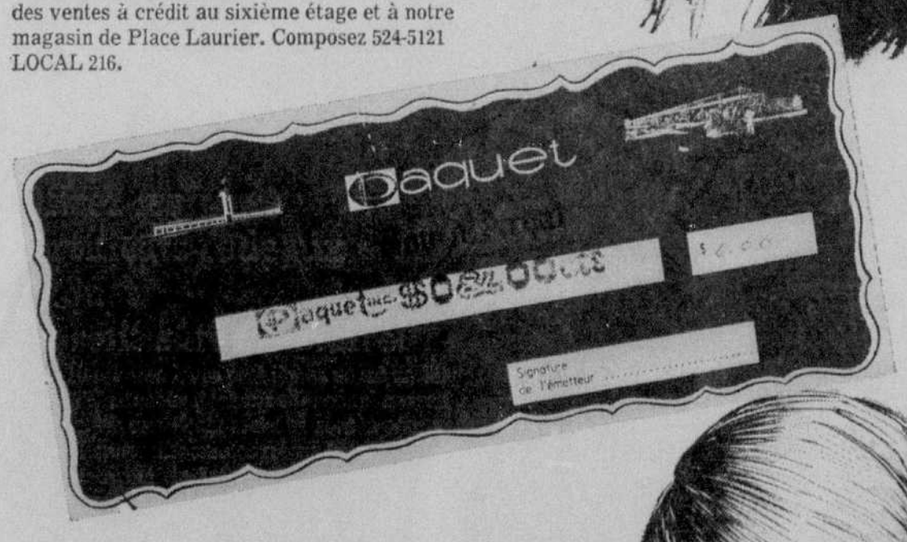
jusqu'au 23 décembre inclusivement

Offrez des certificats cadeaux Paquet



Offrez les certificats-cadeaux Paquet ils sont sûrs de plaire!

C'est la solution à vos problèmes de magasinage; si vous hésitez sur l'achat de tel ou tel cadeau à offrir, les certificats-cadeaux sont là pour vous aider. Ils sont disponibles à tous les montants que vous désirez offrir. Informez-vous à notre Service des ventes à crédit au sixième étage et à notre magasin de Place Laurier. Composez 524-5121 LOCAL 216.





Pour votre magasinage des Fêtes, Ouvrez un compte chez Paquet

c'est tellement pratique vous n'avez qu'à dire: "Portez à mon compte".
Aucun argent à apporter avec vous. Donc aucune inquiétude de le perdre en cours de route.

Profitez de nos conditions faciles de paiements:
- Compte courant avec option
- Paiements différés

Comblez vos désirs des fêtes chez Paquet

Offrez des certificats cadeaux Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

A l'ère de l'espace Partez en voyage avec DIONITE



Equipez-vous de ces splendides valises en DIOPLY, vulcanisé léger, quasi indestructible, anti-éraflures, imperméable, rideau pleine grandeur, pattes à plastique dur, intérieur spacieux, facile d'entretien, trois pentures au fini nickelé, cadres d'aluminium, goussets détachables avec bouton-pression, poignées confortables, serrures au fini nickelé.

Pour dames
bleu moyen, ivoire, vert.

Malle vanité 15.99
Malle fin de semaine 17.99
Malle garde-robe 24.99

Pour hommes, noir

Malle Compagnon 17.99
Malle 2 complets 26.99

Paquet, malles, rayon 324, sous-sol. AUSSI A PLACE LAURIER B24

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H.30 P.M.
JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT

Gagnez un voyage aller-retour Montréal-Madrid

pour deux personnes par CP Air



Un séjour de 14 jours avec allocation de dépense de $300.00

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables du Centre-Ville et Place Laurier. Déposez-les dans les boîtes spéciales placées à cet effet. Tirage le 3 janvier.



Comblez vos désirs des fêtes chez Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Offrez des certificats cadeaux Paquet





Indispensables dès aujourd'hui

Chaudes Bottes

Pour braver le temps variable, nous avons une collection de jolies bottes à vous offrir, perfection du style pour un ajustement parfait.

POUR HOMMES

a) **Poney teint noir, poils longs, hauteur 13", semelle antidérapante, genre fourreau, 7 à 12.** 49.99

b) **Loup-marin, doublé de mouton, semelle antidérapante, lisière de cuir noir, 7 à 12.** 34.99

c) **Loup-marin, doublé de mouton, lisière de cuir brun, trois oeillets, semelle antidérapante, hauteur 9", 7 à 13.** 45.99

Paquet, chaussures pour messieurs, rayon 25, rez-de-chaussée — AUSSI A PLACE LAURIER 825

POUR DAMES

d) **Cuir à grain, hauteur 6", doublure de mouton, semelle antidérapante et crêpelée, tan, gris taupe, 2A - 7 à 10, B - 6 à 9½.** 29.99

e) **Cuir souple combiné de suède, hauteur 9", semelle crêpelée antidérapante, doublure épaisse en laine synthétique, brun, 6½ à 10.** 30.99

f) **Cuir à grain, hauteur 6", doublure de mouton, semelle crêpelée antidérapante, tan, prune, gris taupe, 2A - 7 à 10, B - 6 à 9½.** 29.99

g) **Cuir à grain, hauteur 6", doublé de mouton, semelle crêpelée antidérapante, tan, gris taupe, 2A - 7 à 10, B - 6 à 9½. Fermeture éclair sur le côté.** 31.99

AUSSI A PLACE LAURIER 843

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H.30 P.M. — JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT

Gagnez un voyage aller-retour Montréal-Madrid
pour deux personnes par CP Air
avec allocation de voyage de $300.00

CP Air

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables du Centre-Ville et de Place Laurier. Déposez-les dans les boîtes spéciales placées à cet effet. TIRAGE le 2 janvier.

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec